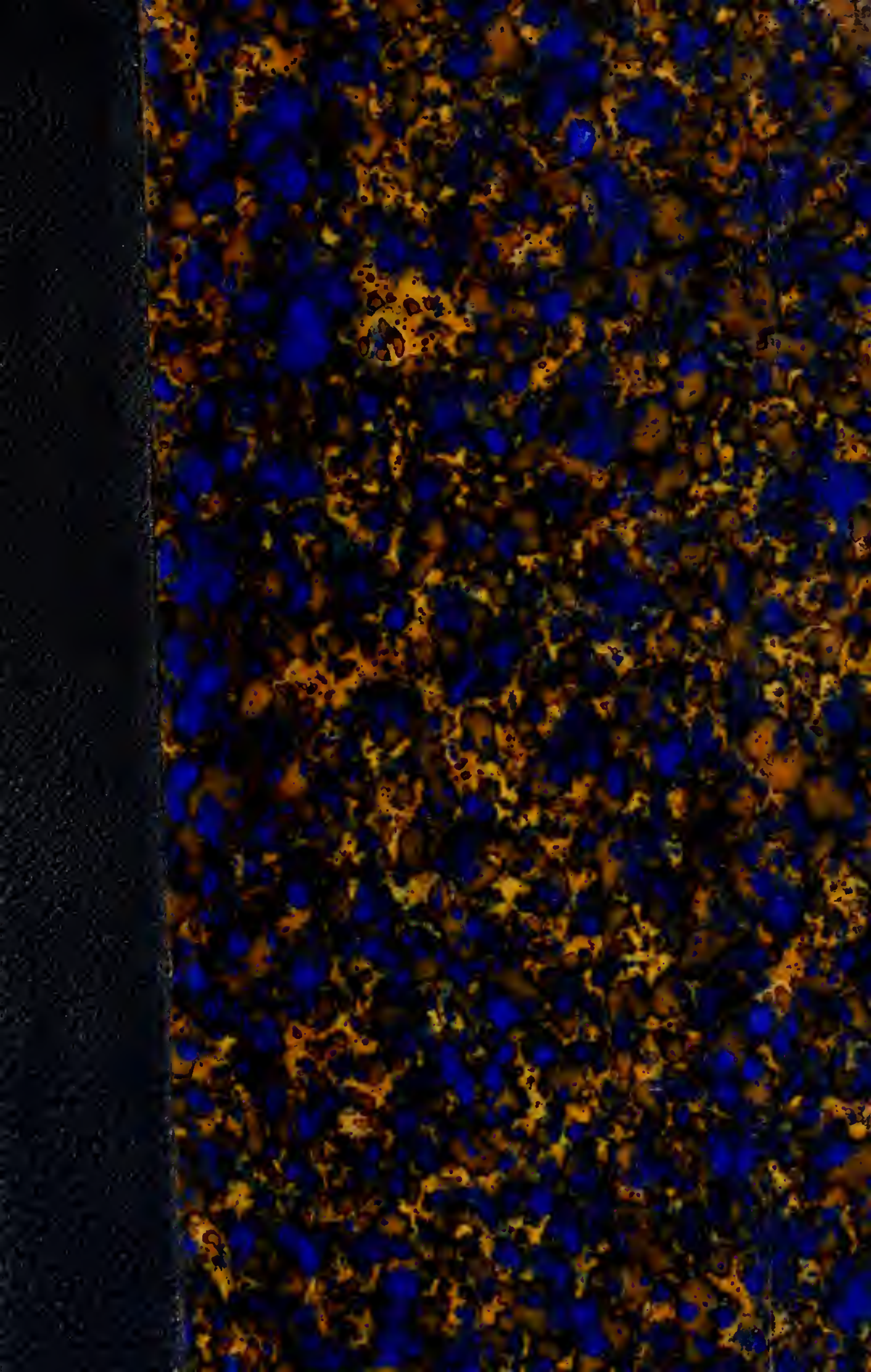
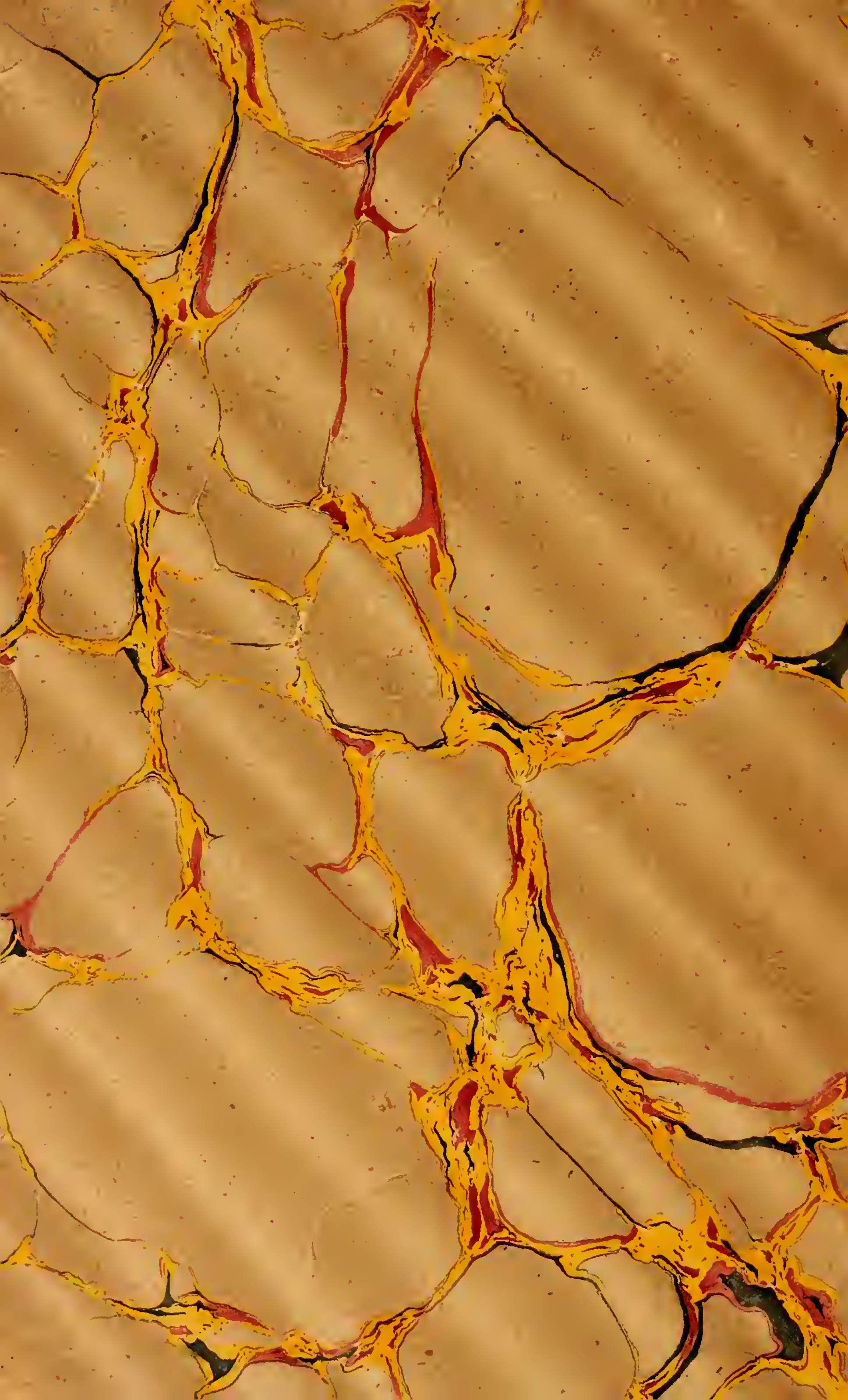
















GAZETTE ANECDOTIQUE

QUINZIÈME ANNÉE — TOME I



GAZETTE
ANECDOTIQUE

LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE

ET BIBLIOGRAPHIQUE

PUBLIÉE PAR G. D'HEYLLI

Paraissant le 15 et le dernier jour de chaque mois

QUINZIÈME ANNÉE — TOME I



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue de Lille, 7

—

M DCCC XC


LIBRARY
UNIVERSITY OF TORONTO



GAZETTE ANECDOTIQUE

Numéro 1 — 15 janvier 1890

SOMMAIRE.

La Quinzaine. — Mme Amédée Thayer, née Hortense-Eugénie Bertrand, est morte à Paris le 25 décembre, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Elle était fille du général Bertrand, le célèbre compagnon de captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, et filleule de la reine Hortense. Elle avait survécu, ainsi que nous l'avons déjà dit dans notre *Gazette* (année 1881), à ses quatre frères, et avec

elle s'éteint cette famille devenue véritablement populaire par la fidélité désormais légendaire de son chef.

Le général Bertrand avait emmené sa famille à Sainte-Hélène; sa fille y a vécu de 1815 à 1821 dans l'intimité de l'Empereur, qui la traitait avec la plus affectueuse et la plus charmante familiarité. Le *Mémorial de Sainte-Hélène,* et tous les ouvrages relatifs à la captivité de Napoléon, témoignent des sentiments du grand homme pour la jeune Hortense Bertrand aussi bien que pour ses frères, et plusieurs tableaux ou dessins de cette époque la montrent dans l'entourage de Napoléon. On la voit notamment dans l'allégorie si répandue du *Rocher de Sainte-Hélène,* par Horace Vernet, et dans le tableau du baron Steuben représentant les derniers moments de l'illustre captif.

La mère de Mme Thayer était la fille du général comte Arthur Dillon, qui fut guillotiné le 13 avril 1794 avec Chaumette, l'évêque Gobel, le comédien Grammont, Lucile Desmoulins, etc... Une sœur de Mme Bertrand avait épousé le duc de Fitz-James, et son autre sœur le marquis de la Tour du Pin Gouvernet.

Douée de la plus rare distinction, d'une beauté longtemps éclatante et dont sa vieillesse conserva toujours les traces imposantes, Mme Thayer était, malgré ses obligations de grande dame qui la rattachaient à la société la plus mondaine de Paris, d'une religion ardente, mais éclairée, bien qu'elle se livrât aux pratiques les plus sé-

vères et même les plus dures de sa foi. Sa charité était inépuisable, et sa mort est une perte irréparable pour les pauvres de son quartier. Elle demeurait à Paris, rue Barbet-de-Jouy, 13.

— Le roi des Belges a eu de tristes étrennes. Le 1er janvier, pendant qu'il était en train de recevoir les visites officielles et traditionnelles, dans son palais de Bruxelles, le château de Laeken, résidence préférée de la famille royale, était entièrement détruit par un incendie. La princesse royale, qui était dans le château avec sa gouvernante, Mlle de Drancourt, échappait à la catastrophe, pendant que la malheureuse gouvernante disparaissait dans les flammes. Les pertes matérielles totales montent à près de sept millions : des objets d'art, des tableaux d'une valeur inestimable, de merveilleuses tapisseries, sont détruits ; le chiffre des assurances ne monte pas à plus de deux millions.

Ce château, situé à une lieue seulement de Bruxelles, avait été construit à la fin du XVIIIe siècle. Saccagé en 1792, il fut racheté par Napoléon Ier, qui vint l'habiter momentanément ; c'est là, dit-on, qu'il signa la déclaration de guerre à la Russie en 1812. C'est là aussi que le premier roi des Belges, Léopold de Cobourg, est mort le 10 décembre 1865. Dans l'église du village est la sépulture de la dynastie régnante, où Léopold Ier repose aux côtés de sa femme, la princesse Louise d'Orléans, morte en 1850. Dans le cimetière, on voit le tombeau de

la Malibran, qui ne porte pas d'autre inscription que son seul nom : « Ci-gît la Malibran. »

D'ailleurs, les grands incendies deviennent bien fréquents en Belgique depuis quelque temps. Il y a tout au plus un mois, le château historique de Beauraing était également détruit par le feu, avec toutes les richesses artistiques qu'il renfermait. Enfin, le 7 janvier, à quatre heures du matin, le théâtre de la Bourse, à Bruxelles, est devenu la proie des flammes. Heureusement, il était quatre heures du matin, et la représentation était depuis longtemps terminée. On y avait joué la veille au soir la féerie de *Rothomago*. La première pierre de ce théâtre avait été posée le 6 février 1885, et il avait été ouvert le 19 décembre suivant. Il avait pour directeur M. Simon, qui a dirigé le théâtre Cluny, à Paris.

— M. Worms, l'éminent sociétaire de la Comédie-Française, vient d'être à son tour décoré de la Légion d'honneur à l'occasion du 1er janvier. C'est le sixième artiste de ce théâtre qui ait reçu la croix depuis 1881 : Got, Febvre, Delaunay, Maubant et Mounet-Sully ont eu le ruban rouge avant lui.

Le directeur de l'Opéra-Comique, M. Louis Paravey, figure également comme chevalier sur le même décret. C'est encore une croix bien gagnée. M. Paravey a pris, en effet, la direction de l'Opéra-Comique dans de fort mauvaises conditions, au lendemain d'une catastrophe qui en avait éloigné un peu le public, et surtout dans un

quartier nouveau dont ce même public ne connaissait pas encore le chemin. Les grands succès du *Roi d'Ys* et d'*Esclarmonde* ont ramené la foule à l'Opéra-Comique : M. Paravey a monté ces deux beaux ouvrages avec un luxe, un goût et un sens artistique qui lui ont mérité l'approbation de tout le monde.

— Les fameux Mémoires de Talleyrand, dont la publication semble devoir être toujours remise, viennent de passer dans de nouvelles mains : M. Andral, ancien vice-président du Conseil d'État, qui en était le copropriétaire, et qui vient de mourir, a légué sa part de propriété à M. le duc de Broglie, avec tous les droits et réserves qui s'y rattachent.

A sa mort, le duc de Talleyrand avait légué la copropriété de ses mémoires à sa nièce, la duchesse de Talleyrand, d'une part, et à son secrétaire intime et ami, M. de Bacourt, de l'autre, sous la double condition de ne pas publier ces mémoires avant trente années écoulées, et alors d'apprécier s'il n'y aurait pas lieu, par suite de hautes convenances d'ordre public et privé, d'ajourner encore cette publication. La duchesse de Talleyrand étant morte avant M. de Bacourt, ce dernier devint seul propriétaire des mémoires, et il les légua, par indivis, en pleine propriété à MM. Chatelain, notaire de la famille Talleyrand, et Paul Andral. M. Chatelain étant mort à son tour légua sa part de propriété à son fils, qui se trouve ainsi être aujourd'hui copropriétaire, avec le duc de Broglie, de ces

célèbres mémoires. C'est donc à eux qu'il appartient maintenant de décider s'il y a lieu de les publier.

— On mène depuis quelque temps, dans certains journaux, une campagne très vive contre les directeurs de l'Opéra, à qui l'on reproche de n'avoir pas fait représenter dans l'année écoulée le nombre d'actes d'opéra qu'ils doivent réglementairement donner. M. Albert Delpit les a surtout pris à partie, à propos de l'ajournement d'un opéra que M. Véronge de la Nux a écrit sur le sujet de *Zaïre*, et, jusqu'à présent, les explications échangées à ce sujet n'ont pas jeté un grand jour sur la question. Si nous étions à la place de MM. Ritt et Gailhard, nous proposerions à M. Delpit, comme simple vengeance, de tenir pour nous, pendant quinze jours seulement, la queue de la poêle. A la seule pensée de cette proposition, nous voyons d'ici Delpit qui court encore!...

Nécrologie. — 27 décembre. — Décès du dessinateur Henry de Montaut, collaborateur de *la Vie parisienne*, de *l'Art et la Mode*, et de beaucoup d'autres journaux illustrés, où il signait tantôt *H. de Hem*, tantôt *Hy*.

— Jacques-Edmond Leman, artiste peintre, auteur de nombreux tableaux d'histoire et de genre. Il avait soixante ans.

— Lambert (Louis-Eugène), dit Paul Dhormoys, publiciste, et aussi, pendant un moment, fonctionnaire de l'État, comme préfet. Il avait d'ailleurs été autorisé lé-

galement, en 1874, à ajouter son pseudonyme à son nom patronymique. Il avait soixante et un ans.

29. — Alfred Duru, auteur dramatique, l'inséparable collaborateur d'Henry Chivot. Ils avaient donné ensemble, depuis 1857, un nombre considérable de pièces de tous genres qui avaient presque toutes réussi. Duru était né le 22 novembre 1829. Ses obsèques ont été célébrées le 31 décembre.

— Louis Joly, rédacteur en chef du *Moniteur universel*, ancien collaborateur du *Courrier du Dimanche*, du *Journal de Paris*, etc... C'était un écrivain distingué et un homme très sympathique et très estimé.

— Charles-Edmond Villetard de Prunières, également rédacteur du *Moniteur universel*, et l'auteur, avec Ad. Belot, du *Testament de César Girodot* (30 septembre 1859, Odéon), l'un des plus grands succès du théâtre contemporain. Petit-fils du conventionnel Villetard, qui fut ensuite sénateur sous l'Empire, il était né à Paris le 20 octobre 1828.

30. — Le peintre paysagiste Max Mayeur, qui exposait régulièrement depuis une vingtaine d'années. Il avait quarante-neuf ans.

2 janvier 1890. — Décès du célèbre ténor Gayarré. Fils d'un petit forgeron de la Navarre, il avait chanté un peu partout avant de se produire sur le théâtre royal de Madrid, en 1873, où son succès fut éclatant. Depuis il a paru sur les plus grandes scènes lyriques de l'Europe. Il

y a quelques années enfin, il vint à Paris, et il obtint successivement aux Italiens et à l'Opéra (dans *l'Africaine*) des ovations sans nombre. Il devait revenir prochainement parmi nous, et on annonçait déjà sa rentrée à l'Opéra dans *la Favorite*. Gayarré avait gagné, avec son talent, une fortune énorme. Dans ces derniers temps, il se faisait payer jusqu'à 7,000 francs par soirée, et il laisse, dit-on, quatre millions. Il n'avait que quarante ans.

— Le compositeur Jules Javelot et le maître de ballets Henri Justamant viennent également de mourir. Javelot avait été longtemps chef d'orchestre. Quant à Justamant, qui était né en 1815, il s'était fait remarquer successivement comme très habile metteur en scène de ballets à la Porte-Saint-Martin, à l'Opéra, à l'Éden, et enfin aux Folies-Bergère.

— Le peintre belge Coomans, qui vivait depuis longtemps en France. Il avait passé de nombreuses années en Algérie, et exposé divers tableaux d'histoire et de genre estimés.

— Le docteur Cosson, membre de l'Académie des sciences, où il avait remplacé le maréchal Vaillant en 1873. Il avait beaucoup voyagé, et c'était un botaniste de premier ordre. Il laisse un grand nombre d'études et de travaux sur ce sujet. Il avait soixante-dix ans.

5 janvier. — Décès d'Alfred Pourchel, ancien rédacteur du *National* du temps d'Armand Marrast, puis auteur d'un certain nombre de vaudevilles joués jadis

au théâtre Saint-Marcel, sous la direction de Bocage. Il avait été décoré de la Légion d'honneur.

6. — Henri Nadault de Buffon, ancien avocat général, auteur de nombreuses publications sur la vie et les œuvres du grand naturaliste, dont il était l'arrière-petit-neveu. Il était officier de la Légion d'honneur, et avait soixante-huit ans.

— M. Artaud-Haussmann, ancien auditeur au Conseil d'État, et dont l'existence a été des plus mouvementées. Marié contre son gré, il n'avait jamais voulu consommer son mariage, était parvenu à se faire ordonner prêtre, et vivait comme tel entre sa femme et sa mère. A Rome, où l'on ignorait son état d'esprit, il fut successivement nommé camérier du pape, prélat romain, et il portait le titre de monsignor. Divorcé en 1885, il fut interné à Charenton. Il n'avait que quarante-sept ans.

7. — L'impératrice douairière d'Allemagne, Augusta, veuve de Guillaume Ier, est morte aujourd'hui, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Elle avait épousé le prince Guillaume le 11 janvier 1829. Elle en eut deux enfants, l'empereur Frédéric III, mort après quatre-vingt-dix-neuf jours de règne, et la grande-duchesse de Bade, qui lui survit. Il ne reste donc plus que deux princesses portant actuellement le titre d'impératrice d'Allemagne : la veuve de Frédéric III, qui devient impératrice douairière, et la femme de Guillaume II, aujourd'hui régnant.

— Notre ami et confrère Joseph Delaroa, ancien

chef de bureau au Ministère de l'intérieur, est mort aujourd'hui, à l'âge de soixante-huit ans. Il était très connu et apprécié dans le monde des lettres par son petit volume, si plein de bon sens et de belle humeur, qu'il avait intitulé *Patenôtres d'un surnuméraire*, et dont la troisième édition a paru il y a quelques années. Il avait été moins heureux comme romancier. *Madame Palabau,* qu'il publia chez Ollendorff, n'avait pas autant réussi. C'était un écrivain humoristique d'un vif et original esprit.

10. — Décès de M. Louis Ténot, rédacteur en chef du *Journal la Gironde,* ancien préfet, ancien député, et qui, simple avocat sous l'Empire, avait été mis alors en évidence par ses publications historiques sur le Coup d'État de 1851. Il n'avait que cinquante et un ans.

Théatres. — L'assemblée générale annuelle, qui a eu lieu le 31 décembre à la Comédie-Française, a dû être pour messieurs les Sociétaires l'occasion d'agréables surprises. En effet, le bilan de l'année écoulée a donné, grâce à l'Exposition, plus de 800,000 francs de bénéfices, sur lesquels le comité a sagement décidé qu'une grosse part serait prise pour le fonds de réserve. En somme, la part de chaque sociétaire — à part entière — sera de 35,000 francs.

Du tableau où la situation est exposée il résulte que la Comédie-Française a, chaque jour, plus de 3,000 francs de frais obligatoires. Elle ne ferme jamais, et il

est des soirs d'été où la recette ne dépasse pas 400 francs. Au début de l'Exposition, on a fait des soirées de 1,700 et même de 1,600 francs. Les mois d'août et de septembre ont été les plus fructueux, et on a bien souvent, dans cette période heureuse, atteint et même dépassé 8,000 francs. En somme, les frais annuels sont, avec les imprévus, de 1,800,000 francs, qu'il faut absolument encaisser avant de songer à un premier bénéfice.

— Le 30 décembre, le Vaudeville a donné une très heureuse reprise du *Voyage de M. Perrichon* avec Jolly, Boisselot, Corbin, etc., et Mmes Claudia et Montcharmont.

— Le 2 janvier, à l'Éden-Théâtre, première représentation d'*Armida*, grand ballet en trois actes et sept tableaux de Pratesi, musique de Marenco. Très beau spectacle luxueusement mis en scène, mais rappelant beaucoup trop *Excelsior*, qui demeure décidément le type inimitable de ce genre de ballets.

— Le même soir, aux Nouveautés, première représentation de *la Grande Vie*, vaudeville en trois actes de MM. Henri Bocage et Pierre Decourcelle; pièce fort gaie, que Maugé, Albert Brasseur, et Mmes Darcourt, Stella et Bonnaire, cette dernière en représentation, interprètent avec le plus vif entrain.

— A la Porte-Saint-Martin, le 3, reprise de *Jeanne d'Arc*, drame légende en trois parties et six tableaux de M. Jules Barbier, avec chœurs et musique de scène de

M. Charles Gounod. C'est la pièce, remaniée en vue de Mme Sarah Bernhardt et du grand développement de mise en scène que permet le théâtre de la Porte-Saint-Martin, qui avait été représentée pour la première fois à la Gaîté, sous la direction Offenbach, le 9 novembre 1873. Le succès en avait alors été fort grand. La pièce, augmentée aujourd'hui d'un tableau, celui du sacre, qui donne lieu à un déploiement de décors, de musique et de personnages considérable, a retrouvé son grand succès d'il y a seize ans. Le patriotisme et les beaux sentiments chevaleresques qu'évoque le sujet légendaire du drame de M. Barbier s'en mêlent bien un peu ; le public se laisse facilement « emballer », et, le chauvinisme aidant, la nouvelle *Jeanne d'Arc* peut avoir de fort nombreuses représentations. Mme Sarah Bernhardt, qui joue Jeanne d'Arc, sera pour beaucoup dans ce grand succès : elle représente l'héroïne de Vaucouleurs avec une puissance d'effets et de moyens vraiment extraordinaire. Elle n'a jamais eu de plus beau rôle, et qu'elle ait mieux rendu. C'est une très heureuse idée qu'a eue M. Duquesnel de donner à Mme Sarah Bernhardt l'occasion de se montrer dans une pièce que tout le monde peut voir, et où la grande artiste pourra être admirée par nos jeunes filles, qui jusqu'à présent ne la connaissaient guère que de nom.

— Le 9 au Gymnase, reprise des *Danicheff*, la célèbre pièce russe de M. de Corvin, remaniée si heureusement par Alex. Dumas fils. La première représentation à

l'Odéon date du 8 janvier 1876. La pièce fut alors jouée 189 fois de suite ; elle fut reprise, avec un non moins vif succès, à la Porte-Saint-Martin le 2 octobre 1884, et il est probable qu'elle va retrouver au Gymnase encore un nombre de soirées des plus respectables. Mme Pasca a rendu le personnage de la comtesse Danicheff avec l'autorité qu'elle imprime à toutes ses créations. MM. Marais et Masset, qui ont créé les rôles de Waldimir et d'Osip, les ont également repris aujourd'hui. M. Marais surtout a retrouvé son immense succès des premiers jours. MM. Valbel, Lagrange, Devaux, et Mme Darlaud, remplissent les autres principaux rôles de façon à compléter un excellent ensemble d'interprétation. La mise en scène est des plus brillantes et en même temps des plus exactes. On a, en effet, utilisé pour cette reprise les beaux décors russes qui n'avaient pu servir pour *l'Officier bleu,* et qui ont une couleur locale des plus authentiques et des plus curieuses.

— Le 10 janvier, le Théâtre-Libre a donné sa représentation de décembre, qui avait été retardée, — comme tant de choses, — par suite d'indispositions. Le spectacle de ce jour devait d'abord comprendre *l'Envers du galon,* de M. Lucien Descaves; mais, son livre des *Sous-Offs* étant actuellement poursuivi, l'auteur a mieux aimé ne pas affronter en même temps le feu de la rampe et celui du tribunal.

Le programme se composait de deux pièces, ou plus

exactement de deux tableaux, l'un de mœurs russes et l'autre de mœurs françaises. Le premier, qui a pour titre *le Pain d'autrui*, est la traduction d'une pièce de Tourguéneff faite par MM. Armand Ephraïm et Willy Schultz. On y voit un de ces parasites de bonne maison, comme en entretiennent quelquefois les grandes familles russes, qui, par suite des circonstances, devient l'amant de la femme de son hôte, et, par suite, le père adultérin de sa fille. On ne peut dire que ce soit présenté d'une façon bien vive et bien attrayante, mais c'est fort intéressant pour les curieux de théâtre ; et puis M. Antoine joue avec une telle supériorité le rôle principal qu'il aurait suffi, à lui tout seul, à captiver l'attention des spectacteurs.

Le tableau de mœurs françaises, intitulé *En détresse*, et qui est de M. Henry Fèvre, nous mène dans l'intérieur d'un ancien cabaretier, qui s'est retiré après avoir amassé quelques sous. M. Antoine s'y est encore fait très applaudir dans le rôle d'un va-nu-pieds qui profite de l'hospitalité que lui a offerte son parrain pour aller puiser dans sa caisse ! Le parrain pardonne au voleur, que sa grande misère rend excusable, et le rideau tombe au moment où l'on attend la conclusion de la pièce. Elle a néanmoins reçu du public un bon accueil.

VARIA. — *L'Impératrice Augusta*. — Notre confrère Jacques Saint-Cère donne, dans *le Figaro*, sur les dernières années de la vie de l'impératrice douairière d'Allemagne,

qui vient de mourir, les curieux détails qui suivent. Le portrait n'est peut-être pas flatté, mais il doit être ressemblant :

« Les dernières années de sa vie ont été un martyre : elle était depuis quinze ans malade, à moitié paralysée, vivant à peine ; il n'y avait pas un de ses organes qui ne fût attaqué, et, pour tous les actes de sa vie, il lui fallait avoir recours à l'art des médecins, aux artifices de la toilette.

« Elle pouvait à peine marcher ; on avait été obligé de lui construire une voiture spéciale dont la caisse se montait et s'abaissait à volonté, et pourtant elle ne voulait pas vieillir. Elle se maquillait outrageusement, et, pour les bals de la cour, elle avait des épaules en cire sur lesquelles on attachait les parures ! Et il fallait voir quel effet à la fois comique et lugubre le cou amaigri de l'impératrice produisait entre ces épaules artificielles et ce visage arrangé ! Depuis deux ans, elle ne pouvait plus présider les dîners qu'elle donnait, mais elle tenait encore des cercles. Elle avait peine à parler, et, quand elle ne parlait pas, elle était obligée de tenir son menton, qui remuait sans cesse : les muscles de la face n'avaient plus de force. Elle n'entendait plus, et cependant elle voulait toujours avoir du monde à ses côtés. Et elle se traînait de Berlin à Bade, de Bade à Coblentz, de Coblentz à Babelsberg, ombre de femme, et, depuis la mort de Guillaume Ier, ombre de souveraine. Elle se croyait

obligée de faire maintenant ce qu'elle avait fait il y a cinquante ans. Elle était plus encore l'esclave de l'habitude que de l'étiquette. Et, cependant, seuls les gens de son entourage savaient ce qu'elle sacrifiait à la sacro-sainte étiquette. Aussi eut-elle peu d'amis : on la trouvait arrogante, fière ; on lui reprochait, à la nouvelle cour, son amour pour la langue française, dont elle se servait presque exclusivement. Mais ceux qui étaient arrivés à pénétrer dans la vie intellectuelle de l'impératrice avaient pour elle une grande vénération et la disaient une des femmes les plus intelligentes de son temps. Ces intimes ont été trop rares pour que leur opinion devienne le jugement définitif sur celle qui vient de mourir.

« On dira d'elle qu'elle sut porter avec dignité la bonne et la mauvaise fortune. Les épreuves de 1848 la laissèrent calme ; les déboires de 1856 la laissèrent indifférente. Elle fut la seule à la cour de Prusse qui n'accueillit pas les triomphes de 1870 avec une joie de parvenu. Elle aima la littérature, et comprenait l'esprit français. Ne sont-ce pas là des raisons suffisantes pour expliquer tout ce qu'on a dit sur elle dans le monde militaire de Berlin ? Avec elle disparaît le dernier vestige de l'Allemagne de 1840. C'est à ce titre que sa mort mérite d'attirer l'attention. »

La Question du « PATER ». — On a fait grand bruit

autour de la petite pièce de M. Coppée intitulée *le Pater,* dont la censure a interdit la représentation pour raison politique. L'auteur s'est défendu comme un beau diable d'avoir eu la moindre intention de réveiller des passions à peine endormies, et il a dit qu'il aurait aussi bien placé sa pièce au temps de la Saint-Barthélemy que pendant la Commune. Que n'a-t-il donc choisi de préférence la Saint-Barthélemy? Il savait bien que les douloureux événements de 1871 sont encore trop récents pour que leur exposition sur la scène ne puisse donner lieu dans la salle à de fâcheuses manifestations. Cette alternative de la Saint-Barthélemy et de la Commune nous fait penser, malgré nous, au dire d'un certain journaliste qui, à propos de cris de « Vive l'Empereur ! » poussés dans une réunion publique, prétendait que ces cris n'étaient pas séditieux par eux-mêmes, puisqu'il pouvait s'agir aussi bien de Charlemagne que de Napoléon III.

M. Coppée a publié sa pièce, et il a bien fait, puisqu'on ne voulait pas la lui représenter. Mais fait-il aussi bien de la laisser crier par des camelots dans les rues et sur les boulevards, entre les *Contes de Piron, l'Influenza,* et la *Manière de traiter les femmes comme elles le méritent :* « Demandez *le Pater!* la pièce de M. Coppée interdite par la censure ! avec le portrait de l'auteur ! » Voilà qui est peu académique, et nous doutons fort que les trente-neuf autres de l'Institut approuvent ce genre de publicité.

A propos de JEANNE D'ARC. — Sarcey nous raconte, dans son feuilleton sur le drame en vers de Barbier, que la première représentation de ce drame, en 1873, n'avait pas fait prévoir le grand succès qu'il obtint. Il paraît d'ailleurs qu'Offenbach, qui dirigeait alors la Gaieté, n'avait monté *Jeanne d'Arc* qu'en attendant la grande reprise de son opérette *Orphée aux enfers*, qui n'était pas encore suffisamment prête. En somme, *Jeanne d'Arc* obtint un succès considérable, véritable succès d'argent sur lequel personne n'avait compté ; ce qui n'empêcha pas Offenbach de faire paraître une petite note avertissant le public que Mlle Lia Félix, qui avait créé le rôle de Jeanne d'Arc, épuisée d'avoir joué quatre-vingt-dix fois de suite un rôle aussi fatigant, avait besoin de repos : le directeur se voyait donc, à son grand regret, obligé de retirer *Jeanne d'Arc*, qu'il se proposait de reprendre quand l'actrice serait rétablie.

« Je me rappellerai toujours, dit-il, la fureur de cette malheureuse Lia. Elle vint chez moi et se répandit en plaintes. « Ah ! me dit-elle, il prétend que je suis lasse, que ma voix s'est altérée... Eh bien, écoutez ! » Et de cette voix éclatante, dont la puissance et la vibration paraissaient d'autant plus merveilleuses qu'elle sortait d'un corps émacié et frêle, elle me lança à toute volée quelques vers de la grande tirade du dernier acte. Les vitres en tremblaient. « Voilà, s'écria-t-elle, voilà comme je suis fatiguée ! Voilà comme je ne peux plus jouer le rôle !

Mais je le jouerai cent cinquante fois, si l'on veut. C'est une abomination ! On n'a pas le droit d'étrangler une pièce en plein succès. Ça ne s'est jamais vu ! » Et de ses yeux étincelants de colère il jaillissait des larmes.

« Je ne pouvais malheureusement rien à cette situation ; ni moi, ni personne. Charbonnier est maître au logis. Offenbach avait hâte de toucher les droits d'auteur d'*Orphée aux enfers*. Il égorgea cette infortunée Jeanne d'Arc, dont la destinée, à ce qu'il paraît, est de sauver les gens et d'être brûlée en récompense. »

Mme Sarah Bernhardt n'a pas à redouter aujourd'hui le sort de Lia Félix. M. Duquesnel est trop galant homme pour l'arrêter en plein succès ; et puis le public ne le lui permettrait pas.

Gambetta poète. — On n'a jamais, que nous sachions du moins, cité de vers de Gambetta. En voici quelques-uns que *le Parti national* a découverts, et qu'il donne comme inédits. Il paraît que Gambetta n'avait guère que vingt ans quand il les a composés ; nous ne les donnons pas ici pour leur mérite, mais simplement à titre de curiosité littéraire et à cause du grand nom dont ils sont signés. Des vers de Gambetta, en effet, cela ne se rencontre pas tous les jours.

A Ninon.

Ah ! pourquoi donc t'ai-je promis
De t'aimer, Ninon, pour la vie ?

Un pareil serment, c'est folie,
Quand les cœurs sont tant insoumis !

Au temps printanier des pervenches,
A l'heure où le soir, calme et doux,
Allume les étoiles blanches,
Lampe d'amour des guilledous,

On croit s'adorer des années,
On a le cœur près du bonnet ;
Sitôt les persiennes fermées,
Adieu l'amour que l'on jurait !

Ainsi le merle, la fauvette,
Ce soir-là, dans l'air embaumé,
Chantaient, parmi les bois en fête,
Le cantique du mois de mai.

« Tralalala, ciel ! que je t'aime ! »
J'aime le merle en une cour,
Sifflant, près de la fille blême
Du portier, sa joyeuse cour.

Va ! Ce n'est pas que tu sois laide.
D'avril ta joue a la fraîcheur ;
Et la flamme de tes yeux plaide,
Certes, ta cause avec chaleur.

L'autre n'a pas sur son front pâle
Les reflets de nacre du tien ;
Mais que veux-tu ? C'est ta rivale.
Une rivale est toujours bien.

Le rire sied mieux que les larmes
Aux lèvres roses de vingt ans.
Espère ; je rendrai les armes,
Sans doute, ce prochain printemps.

Peut-être mon dédain superbe
Pour tes amours inapaisés
Se fondra quand verdira l'herbe
Où nous nous sommes reposés.

Mais que je t'aime pour la vie,
N'y compte pas ! Si j'ai promis,
Un pareil serment c'est folie,
Car les cœurs sont trop insoumis.

La Cure de Rabelais. — Nous trouvons, dans les *Archives historiques, artistiques et littéraires,* la curieuse note suivante relative à la légende de Rabelais, curé de Meudon.

« Dans son *Histoire du diocèse de Paris,* l'abbé Lebeuf avait déjà démontré, à l'aide des documents les plus authentiques et les plus concluants, que Rabelais n'avait jamais été que curé *titulaire* de Meudon et qu'il n'en avait jamais exercé les fonctions par lui-même ; qu'il ne résidait pas dans sa paroisse, et que, quand l'évêque de Paris y venait faire sa visite, il ne trouvait que son vicaire et quelques autres prêtres.

Si les déclarations de l'abbé Lebeuf avaient besoin d'une confirmation, on la trouverait dans les registres

paroissiaux (ancien état civil) de Meudon, que le savant historiographe n'a pas cités et dont la collection remonte à 1543, c'est-à-dire à huit ans avant environ la nomination de Rabelais à la cure. Feu M. Bertrandy-Lacabane, archiviste de Seine-et-Oise, avait eu la curiosité de les dépouiller, et il avait reconnu qu'ils ne contenaient aucune trace de son passage à ce bénéfice.

La légende n'en subsistera pas moins, et, sur la foi d'Antoine Le Roy, chanoine de Sens, qui écrivit en 1649 une vie de Rabelais, on ne cessera pas de voir en lui le modèle des curés de campagne, exact à instruire son peuple, à enseigner le plain-chant, ouvrant sa maison à tout le monde, excepté aux femmes, doublement précieux à ses ouailles par son ministère spirituel et par sa science de médecin. La municipalité de Meudon n'a-t-elle pas du reste fixé cette légende pour toujours, en érigeant dans la commune un buste en bronze au plus célèbre, sinon au plus réel de ses curés ? »

Les Allemands jugés par eux-mêmes. — Il paraît qu'on a rêvé à Berlin de faire une Exposition internationale destinée à effacer la nôtre par ses splendeurs. C'est du moins ce qu'assure *la Gazette de Cologne* dans un article d'ailleurs très élogieux pour l'Exposition de Paris. Mais *la Gazette de la Croix,* l'organe berlinois bien connu, désapprouve le projet dans les termes suivants, qui ne sont pas pour nous déplaire :

Les auteurs du projet espèrent dissimuler, sous des apparences trompeuses de prospérité, la gravité de la crise économique en Allemagne. Une pareille entreprise ne serait féconde ni pour Berlin ni pour le pays.

Les conditions qui ont assuré le succès de l'Exposition à Paris n'existent pas à Berlin. Les industries de luxe de la France, la supériorité artistique de ce pays, attirent, charment les visiteurs, tandis que l'industrie allemande, limitée à la production des matières premières, d'objets d'un usage journalier, d'articles à bon marché, ferait triste figure dans des galeries monumentales.

Même les Allemands du Sud préféreront toujours un voyage au *beau Paris* à une excursion à l'*insipide Berlin*. Comment, alors, pouvons-nous espérer que les Slaves et les peuples du Nord viennent apporter leur argent à Berlin ?

— On sait que l'Empereur Guillaume II a décrété la proscription absolue de la langue française dans ses États. On coupera, un de ces jours, la langue en Allemagne à toute personne qui y parlera une autre langue que l'allemand ! Le professeur Virchow mettait dernièrement, dans un de ses cours, les étudiants en garde contre « cette manie de repousser tout ce qui est étranger par la simple raison que cela est étranger », et il ajoutait :

Aucune langue n'est assez riche pour fournir toujours la meilleure expression à toutes les choses que l'on a besoin d'exprimer ; en conséquence, il faut bien recourir à une langue étrangère quand la nôtre ne nous fournit pas le terme exact et précis dont nous avons besoin. En général, je voudrais vous donner une leçon dont je serais heureux de vous voir profiter pendant

toute votre vie : vous n'appartenez pas seulement à la patrie, vous appartenez aussi à l'humanité tout entière. Que messieurs les puristes se le tiennent pour dit.

En attendant, le czar vient de décider que toutes les communications entre la Russie et les autres pays se feraient en langue française.

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Entre employés de ministère :

« Eh bien! on ne vous a pas vu de la journée. Qu'est-ce qui vous est arrivé?

— Ne m'en parlez pas. J'écris ce matin à mon chef que je ne puis me rendre au bureau à cause d'une attaque d'influenza, et voici qu'elle vient réellement de me prendre... »

On disait l'autre jour à un Marseillais dont l'ami a l'*assent* :

« Votre ami doit être aussi de Marseille?

— Non, reprend-il, il n'est que de Tarascon. »

Le médecin de X..., qui lui a prescrit de fumer un seul cigare, après déjeuner, revient quelques jours plus tard prendre de ses nouvelles.

« Ça ne va pas mal, dit-il; seulement, si vous pouviez me dispenser du cigare, j'aimerais autant cela. »

Un des pénitents de l'abbé Cathelin, le défunt curé de Saint-Philippe-du-Roule, se désolait auprès de lui d'oublier si facilement ses sermons, qu'il avait pourtant tant de plaisir à entendre.

« Allez, dit l'abbé, l'humanité serait bien à plaindre si elle n'oubliait pas un peu tous les sermons qu'on lui fait. »

~~~~~~~

Madame, qui a surpris la cuisinière goûtant une sauce avec son doigt, lui reproche sa malpropreté.

« Madame ne voudrait pas sans doute, reprend-elle, que je salisse une cuiller pour si peu de chose ! »

VARIÉTÉS

LE CHANSONNIER MAC-NAB

Le 26 décembre, est mort à Paris cet étrange poète, devenu célèbre dans le monde des cafés-concerts, et notamment au *Chat noir*, par les compositions excentriques dont il était à la fois l'auteur et l'exécutant. Maurice Mac-Nab était, dans ce monde de la bohème littéraire où il vivait, un type des plus remarqués, des plus appréciés, et même des plus recherchés. C'était un grand garçon maigre, osseux, au visage maladif, d'une attitude
~~~~~~~

mélancolique; il était raide et anguleux, avec des façons de marionnettes, remuant automatiquement de longs bras sortant d'un inséparable mac-farlane dans les plis crasseux duquel son corps fluet semblait disparaître. Ajoutez à cela une voix grêle, avec un zézaiement bizarre, au timbre déjà vieillot, et vous aurez de Mac-Nab le véridique portrait. Il faisait un peu l'effet d'une apparition macabre, d'un de ces diables qui sortent violemment des petites boîtes qu'on donne en étrennes aux enfants. Tel était le Mac-Nab qui se présentait devant le public sur la scène du *Chat noir*, et même parfois dans de grands salons parisiens, car ce fantaisiste poète était souvent appelé dans le monde pour égayer une soirée. Dans la vie réelle, Mac-Nab était un pauvre petit employé à 1,200 francs de l'administration des postes, exact et ponctuel, et semblant s'efforcer de faire oublier dans le jour, par sa tenue et sa bonne conduite, ses excentricités voulues et cherchées du soir. Finalement, le malheureux est mort comme Gilbert et Hégésippe Moreau, à l'hôpital, d'une maladie de poitrine, qu'il avait entretenue et aggravée par l'irrégularité de sa vie de bohème, et il avait à peine vingt-huit ans.

Que restera-t-il de lui? Quelques chansons et quelques monologues dans lesquels sa verve impitoyable raillait précisément les ridicules et les misères des prolétaires et des malheureux. Il est curieux de constater, en effet, que ce déclassé, qui est mort par suite de privations

et de souffrances qu'il aurait pu s'éviter, s'en prenait surtout dans ses chansons aux faibles et aux déshérités de ce monde. Sa muse était dédaigneuse et sans merci. Lisez, comme spécimen, la charge caricaturale qu'il avait faite d'un *Bal à l'Hôtel de ville,* d'un de ces bals démocratiques où se pressait un public si mélangé et surtout si inattendu!... Il avait l'ironie cruelle, ce glabre personnage, que le conteur Hoffmann eût placé volontiers dans sa galerie!

Sa chanson la plus célèbre, et qu'il faut citer et conserver comme le type le mieux réussi de sa manière si personnelle, c'est celle qu'il écrivit, chanta et popularisa au moment de l'expulsion des princes des familles souveraines ayant régné sur la France. La voici tout entière. Il la chantait, ou plutôt la déclamait en mélopée, en imitant l'organe légèrement aviné d'un électeur de Montmartre. L'effet en était considérable, indescriptible.

L'EXPULSION DES PRINCES

On n'en finira donc jamais
Avec tous ces nom d'un chien d'princes!
Faudrait qu'on les expulserait,
Et l'sang du peup' y crie vingince.
Pourquoi qu'ils ont des trains royaux,
Qu'ils éclaboussent avec leur lusque
Les conseillers municipaux
Qui peuv' pas s'payer de belles frusques!

D'abord, les d'Orléans, pourquoi
Qu'ils marient pas ses fill's en France,
Avec un bon vieux zigu' comme moi
Au lieur du citoyen Bragance?
Ousqu'elle est, leur fraternité?
C'est des muf' sans délicatesse :
On leur donne l'hospitalité,
Qu'ils nous fich'nt au moins leurs gonzesses!

Bragance, on l'connaît c'toiseau-là!
Faut-y qu'son orgueil soye profonde
Pour s'être fichu un nom comme ça!
Peut donc pas s'app'ler comme tout l'monde ?
Pourquoi qu'il nage dans les millions
Quand nous autres nous sons dans la dèche?
Faut qu'on l'expulse aussi. Mais non,
Il est à Lisbonne, y a pas mèche!

Y a aussi les Napoléons
Qui font des rêves despotiques ;
Ils collent des affich's aux maisons
Pour embêter la République.
Plonplon, si tu r'commence encor,
On va t'faire passer la frontière.
Faut pas rater non plus Victor,
Il est plus canaill' que son père.

Moi, j'vas vous dire la vérité :
Les princes y sont capitallisses,
Et l'travailleur est espoité.
C'est ça la mort du socialisse.
J'suis comme le citoyen Basly,

J'veux qu'on confisque leur galette :
Avec les millions d'ces bandits
On pourrait s'payer des noces chouettes.

Les princes, c'est pas tout : plus de curés,
Plus de gendarm's, plus de mélétaires,
Plus d'richards aux lambris dorés
Qui boit la sueur des prolétaires !
Qu'on expulse aussi Léon Say,
Pour que l'mineur il s'affranchisse.
Enfin, qu'tout le monde soye expulsé,
Il restera plus qu'les anarchisses !

Il excellait aussi dans le genre du monologue à la Coquelin cadet, qui en a souvent dit de très réussis de sa façon. Ils perdaient naturellement à la lecture. *Un drôle de dîner ! Ma Femme est élue,* sont notamment de très plaisantes critiques d'actualité qui prenaient, en passant par sa bouche, un caractère tout à fait étrange et drolatique. L'expansion du téléphone lui avait inspiré, il n'y a pas bien longtemps, une fort amusante petite scène qu'il déclamait avec des inflexions de voix extraordinaires : c'était une sorte de duo qu'il disait à lui seul avec des modifications successives d'organe qui étaient à pouffer de rire ! Voici cette petite scène, qui est tout à fait à citer en ce moment où la maladie du jour cloue au lit je ne sais combien d'employés d'administrations diverses dont leurs remplaçants ne peuvent qu'insuffisamment faire la suppléance.

DUO TÉLÉPHONIQUE

Monsieur Dupont, horloger, désire entretenir son ami Bernard, banquier, à propos d'une affaire de bourse.

Tous deux entament, par téléphone, la conversation suivante :

DUPONT	BERNARD
Allô, allô !...	Allô, allô-ô !...
Oui, Mademoiselle !	
Allô ! allô !	
	Voilà, voilà ! Ah ! c'est vous, Dupont !
Plus haut, s'il vous plaît !	
	C'est pour le souper, le fameux souper ! Ah ! ah !
Avez-vous encore des Panama ?	
	Non, je n'emmène pas Nana ; qu'est-ce que vous voulez en faire ?
Moi aussi, j'ai à vous proposer une affaire : vos Panama sont-ils vendus ?	
	Je n'entends pas. Parlez plus fort.
Je n'entends pas. Parlez moins fort.	
	Allô ! allô ! J'y suis, j'entends.
Allô ! allô ! J'y suis, j'entends. Vos Panama sont-ils vendus ?	
	Non, je n'ai pas besoin de pendules !

Ah! ils ne sont pas vendus, eh bien, achetez-moi du Foncier 75.

Du champagne Mercier 75, très bien!

Et de la Ville de Paris.

Oui, à n'importe quel prix.

Tout ce que vous aurez de Ville de Paris.

Dans des vieilles barriques? Je n'y suis pas. Ça ne se vend qu'en bouteilles.

Non, non, pas de Moulins de Corbeil, ils sont trop bas.

Je parle trop bas! Mais non, je crie comme un sourd.

Vous avez raison, c'est un four!

Comme un enragé!

Si vous êtes engagé, alors c'est inutile.

C'est inutile.

Bien, c'est inutile!
Je n'entends pas.
Bien!

Bien, c'est inutile!

La communication est dérangée.

Ce n'est pas la peine de vous déranger.

Oui, Mademoiselle!

Non, Mademoiselle!

Allô! allô!

Voilà.

Vous m'entendez?

Vous m'entendez?

Parlez moins fort.

Ni moi non plus!

Nous en reparlerons.

Parlez plus fort!

Attendez la baisse.

Oui, je préviendrai à la caisse.

Alors c'est entendu?

C'est entendu!

. . . .

N'est-ce pas que le téléphone est une merveilleuse invention?

Qui parlera encore du pauvre Mac-Nab seulement dans huit jours? Ses petits ouvrages seront rapidement dispersés et oubliés, et ce regretté fantaisiste n'aura peut-être jamais d'autre biographie que celle que nous venons de lui consacrer ici. Nous devions bien cela d'ailleurs à cet original personnage pour les quelques heures d'amusement et de gaieté que nous, et beaucoup d'autres, avons dues à sa verve sarcastique et bizarre, toujours si heureuse en véritables trouvailles de plaisanteries imprévues.

Georges d'Heylli.

Le Gérant : D. Jouaust.

2476. — Paris, imprimerie Jouaust, rue de Lille, 7.



GAZETTE ANECDOTIQUE

Numéro 2 — 31 janvier 1890

SOMMAIRE.

La Quinzaine. — Nous aurons désormais deux Salons, paraît-il, comme si ce n'était déjà pas assez d'un seul aussi fréquemment renouvelé ! Nous aurons le Salon des réguliers et celui des dissidents, autrement dit le Salon Bailly et le Salon Meissonier. Messieurs les artistes n'ont pu s'entendre, en effet, au sujet de l'inscription au palmarès annuel des médailles accordées à la suite de l'Exposition et des droits qu'elles comportent : les uns étaient pour l'inscription, les autres contre ; de là, dissentiments, que-

relles, discussions orageuses, et, finalement, scission, laquelle paraît devoir être définitive.

La nouvelle société, qui prend le nom de *Société nationale des Beaux-Arts,* sera présidée par M. Meissonier : elle vient de publier ses statuts, et elle aura chaque année son Exposition, tout comme la société Bailly. Mais, jusqu'à présent, on ne nous a pas encore dit où aura lieu cette Exposition. Après tout, le palais de l'Industrie est assez grand pour que les deux sociétés se le partagent. Le résultat de cette aventure pourrait bien être qu'on en revînt un jour aux anciens errements, c'est-à-dire à la direction et à l'organisation du Salon par l'État. C'est tout ce qu'auront gagné Messieurs les artistes à ces querelles byzantines qui prouvent une fois de plus qu'ils ne sont pas capables de s'organiser et de se diriger eux-mêmes.

— Le comité de la Comédie-Française s'est réuni le 20 janvier; il a augmenté un certain nombre de sociétaires : MM. Coquelin cadet, Le Bargy, de Féraudy, Mmes Granger, Pierson, etc., qui toucheront un douzième de plus, soit 1,000 fr. par an comme appointements fixes. En revanche, il n'a pas été nommé de sociétaires nouveaux : le nombre actuel s'élève à 26, et même à 27, en y comprenant M. Coquelin dont le traitement représente une part entière.

On avait beaucoup parlé, par avance, de Mlle Brandès, qui n'a réellement pas encore donné toute sa mesure, et dont l'accession au sociétariat eût été prématurée. Nous

ne savons si la campagne faite dans les journaux contre cette intéressante artiste est la cause de sa non-élection; en tout cas, elle peut attendre, et elle trouvera bien, d'ici à un an ou deux, l'occasion de quelque brillant succès qui forcera la porte qu'on tient encore fermée pour elle.

— On parle beaucoup de Stanley, en ce moment, depuis que le résultat de son aventureuse expédition à la recherche d'Emin-Pacha a si heureusement réussi. On vient de publier chez Hachette les lettres dans lesquelles Stanley raconte les péripéties de cette expédition. Elles donnent beaucoup de descriptions de pays, mais peu d'indications permettant de se faire une opinion sur la personnalité morale du célèbre explorateur, qui passe pour n'être pas d'un caractère sympathique à tout le monde. En Angleterre, où on l'exalte cependant beaucoup, un membre du conseil du comté de Londres, M. John Burns, a protesté devant ce conseil, dans les termes suivants, contre une réception solennelle qu'on projetait de faire à Stanley :

Stanley (a-t-il dit) n'a rien fait pour la civilisation dans son voyage au secours d'Emin. Il a uniquement entrepris cette expédition avec l'espoir d'en rapporter 160,000 tonnes d'ivoire, pour favoriser l'égoïsme mercantile de la Compagnie anglaise de l'Est africain. C'est dans ce seul but que Stanley a sacrifié dans l'Afrique tant d'existences, blanchi les forêts des ossements de ses compagnons, fait sommairement exécuter tous ceux qui gênaient ses projets, exposé aux pires dangers des centaines d'existences, y compris la sienne, « avec un héroïsme frisant la fatuité ». Si Stanley a fait, en passant, d'importantes décou-

vertes géographiques, c'est *par hasard*, car aucune pensée scientifique ni humanitaire ne l'a guidé dans cette expédition. Il a toujours eu, à l'égard des indigènes d'Afrique, des cruautés injustifiables et inutiles. Moi-même j'ai vécu avec les indigènes africains pendant un an, et je n'ai jamais vu la nécessité de lever la main sur eux. Les procédés de Stanley, depuis deux ans, ont fait rougir pour lui plus d'un explorateur africain.

John Burns a évidemment exagéré les choses; mais ne semble-t-il pas que la vérité doive être admise sur Stanley au point intermédiaire qui sépare l'admiration outrée du dénigrement excessif? Quoi qu'il en soit, le conseil du comté de Londres a renoncé à la réception qu'il voulait faire à Stanley.

— Nous vous parlions, l'autre jour, de la maladie dite *l'influenza*, et nous vous disions qu'on la chansonnait déjà. Depuis, la maladie a considérablement diminué d'intensité et même on peut, en France, la considérer comme à peu près disparue. Mais on continue à la chansonner tout de même. Voici l'une des plus populaires parmi les chansons du jour à ce sujet; elle a un nombre infini de couplets. Rassurez-vous, nous ne vous en citerons que deux :

L'Influenza

Tout l'monde l'a, tout l'monde l'a,
Tout l'monde l'a, l'influenza.

Afin d'avoir une ordonnance,
Chez un médecin viv'ment j'm'élance;

La bonn' me dit : « N'entre pas là,
Il a aussi l'influenza. »
Ça commence ainsi :
Atchi!
Ça finit comm' ça :
Atcha!
Tout l'monde l'a..., etc.

Les députés, d'puis l'mois de novembre,
Sont forcés de garder la chambre;
Il n'y a plus qu'un remède à ça :
Invalider l'influenza.
Ça commence ainsi..., etc...

— Notre confrère Edmond Magnier, au cours de la dernière lutte électorale législative, se présentait dans le Var contre l'ex et pseudo général Cluseret. Il avait affirmé, paraît-il, que Cluseret, alors qu'il était officier de l'armée française, avait dû démissionner pour des causes peu avouables. De là procès en diffamation intenté devant la Cour du Var à M. Magnier par Cluseret, qui n'aurait pas été fâché de faire intervenir à cette occasion un jugement qui le blanchît à jamais de la susdite accusation déjà plusieurs fois renouvelée. L'affaire est venue aux assises de Draguignan les 22 et 23 janvier, et, malgré une éloquente plaidoirie de M. Millerand, M. Magnier a été renvoyé des fins de la plainte et M. Cluseret condamné aux dépens du procès.

Il paraît, à ce propos, que le dossier de M. Cluseret au Ministère de la guerre ne se compose plus guère que

de la seule chemise qui contenait toutes les pièces et tous les documents relatifs à la carrière militaire de cet ancien officier. On trouvera le fait très explicable, si l'on veut bien se rappeler que M. Cluseret a été pendant quelque temps délégué de la Commune au Ministère de la guerre.

— Il s'est passé à la Chambre, le 20 janvier, un fait bien rare, et qui est même probablement unique dans les annales parlementaires. Trois députés boulangistes, MM. Déroulède, Millevoye et Laguerre, ont voulu empêcher M. Joffrin, élu à Paris, bien qu'il ait été en minorité contre le général Boulanger, de prendre la parole. Rappelés à l'ordre d'abord simplement, puis avec inscription au procès-verbal, les trois députés ont été l'un après l'autre, dans des circonstances identiques et avec les mêmes formalités officielles, c'est-à-dire de par la présence et l'injonction du colonel commandant militaire du Palais, invités à quitter la salle des séances, ce que d'ailleurs ils ont fait sans autre protestation aussitôt que la force armée a paru. Nous citons le fait en nous abstenant de tout commentaire.

Nécrologie. — 10 janvier. — Décès du poète Heller, l'un des littérateurs les plus distingués de l'Autriche. Il avait publié notamment des poèmes dont le plus connu est *Ashaverus*. Il avait aussi donné des articles de critique dans divers journaux de l'Autriche et de l'Allemagne. Il avait cinquante-neuf ans.

— Décès du célèbre professeur Doellinger, membre et président de l'Académie des sciences de Munich, et le représentant allemand le plus éminent des tendances libérales dans l'Église catholique. Il avait été ordonné prêtre en 1822, et était devenu plus tard membre de divers parlements en Allemagne, à Munich, à Francfort, etc., où il se fit successivement remarquer par l'ardeur de ses polémiques. Lors du Concile de 1870 sur l'infaillibilité du pape, il se montra comme l'un des plus fougueux parmi les opposants à ce nouveau dogme, et il fut excommunié. Il était né en 1799.

11. — Le peintre Noël Saunier est mort aujourd'hui à l'âge de quarante-deux ans. Il avait surtout produit des tableaux de genre et des paysages.

12. — Mme Olympe Audouard, l'ancienne fondatrice et directrice du journal mondain *le Papillon*, vient de mourir à l'âge de soixante ans. Très jeune elle avait épousé un notaire de Marseille dont elle fut bientôt séparée judiciairement. Elle eut, à partir de ce moment, une vie des plus accidentées; elle voyagea, écrivit des romans, fit des conférences en France aussi bien qu'à l'étranger, s'adonna ensuite au spiritisme et publia même des ouvrages à ce sujet. En somme, ce fut, à tous les points de vue, une irrégulière et une excentrique; mais elle avait un cœur excellent, et de véritables amis. Qu'il lui soit donc beaucoup pardonné, car elle a beaucoup péché!...

13. — Mme Charles Kestner, veuve du grand manu-

facturier de Thann, qui fut représentant du peuple en 1848, est morte aujourd'hui à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Elle était la belle-mère du colonel Charras, de M. Scheurer-Kestner et de M. Charles Floquet, président de la Chambre, et la grand'mère, par alliance, de M. Jules Ferry.

— Le même jour est morte Mme Gustave Chaudey, veuve du rédacteur du *Siècle* qui fut assassiné, en 1871, par ordre de la Commune. Elle laisse un fils, qui est sous-préfet. Elle était la belle-sœur de M. Jules Barbier, l'auteur de *Jeanne d'Arc*, et de tant d'autres pièces à succès.

14. — Mort de Gustave-Adolphe Hirn, chimiste très connu par ses nombreux travaux de mécanique, de chimie et de physique, et membre correspondant de l'Académie des sciences. Il était né le 21 août 1815 au Logelbach près Colmar.

15. — Décès, à Vienne (Autriche), de Salomon Sulzer, premier ministre officiant du temple central israélite de la capitale autrichienne. C'était un musicien remarquable et qui est le véritable créateur de la liturgie israélite moderne. Il avait été en relation avec Beethoven, Schubert, Liszt, etc... Il avait quatre-vingt-six ans.

17. — L'architecte Diet, de l'Académie des beaux-arts, est mort à l'âge de soixante-deux ans.

— Mme de Renneville, de son vrai nom Mme de Lascaux, est morte aujourd'hui. Elle était très connue dans le monde de la mode et avait longtemps rédigé un jour-

nal spécial, *la Gazette rose,* qui a eu une certaine vogue.

— Le peintre Michel Bouquet, qui avait acquis beaucoup de notoriété pour ses peintures sur faïence, dont il avait appliqué avec succès les procédés aux paysages et aux marines. Il était né le 17 octobre 1807, à Lorient.

— Le fondateur du fameux Cirque forain, qui portait son nom Jacques Corvi, est mort aujourd'hui à l'âge de soixante-quinze ans. Ses petits chevaux et ses petits singes, qui étaient les artistes les plus appréciés de sa troupe, lui ont rapporté plus d'un million de fortune.

18. — Décès de Gabriel de Belcastel, ancien député royaliste à l'Assemblée nationale (1871), ancien sénateur (de 1876 à 1879), à l'âge de soixante-dix ans.

— André Cochut, le célèbre économiste, directeur honoraire du Mont-de-piété, est mort aujourd'hui, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

19. — Le duc d'Aoste, qui fut un moment roi d'Espagne sous le nom d'Amédée, est mort des suites de l'influenza à Turin. La fin aussi rapide qu'imprévue du frère du roi d'Italie a causé partout une impression profonde. Le duc d'Aoste était en effet un prince très estimé dans toute l'Europe, et fort aimé dans son pays. Nous avons parlé de lui l'année dernière, avec quelques détails, au moment de son mariage avec la princesse Lætitia-Bonaparte, à laquelle il a laissé un enfant.

— Le même jour, est mort à Rome notre ambassadeur M. Mariani, à l'âge de cinquante-six ans. Il occupait son

poste depuis le 6 novembre 1888. Il avait débuté dans la carrière, comme attaché aux Affaires étrangères, en 1856. Il était parent de M. Floquet.

19. — Décès d'Eugène Piot, collectionneur d'objets d'art bien connu, et qui a répandu en France le goût des faïences italiennes. Né en 1813, il s'était associé, un peu après 1830, au grand mouvement romantique de l'époque et s'était lié avec Gautier, Gérard de Nerval, etc. Il a légué ses collections à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et au Louvre.

— Le compositeur de musique bavarois Frantz Lachner, né en 1803. Il a eu surtout de grands succès comme directeur de l'Opéra de Munich et comme chef d'orchestre de la musique de la Cour. Il laisse une très grande quantité d'œuvres musicales : des opéras, des oratorios, des symphonies, des lieders, des chœurs, etc. Il était très populaire en Allemagne.

22. — Décès du docteur Villeneuve, ancien député de la Seine, et qui depuis 1885 avait été atteint d'aliénation mentale. Médecin à Clichy, il avait aussi été maire de cette commune. Il avait cinquante ans.

24. — Le peintre militaire bien connu, Alexandre Protais, est mort à l'âge de soixante-quatre ans. Il avait d'abord été employé de l'administration des Postes, et ce n'est que sur le tard qu'il aborda la carrière des arts. Deux de ses meilleurs et de ses plus populaires tableaux se trouvent au musée du Luxembourg. Il avait poétisé la

vie militaire par le pinceau, comme Paul de Molènes l'avait fait par la plume, et son talent vraiment original lui avait assigné dans la peinture moderne une place élevée qu'il gardera, en dépit de l'injuste abandon dans lequel le caprice de la mode l'avait laissé depuis quelques années.

Théâtres. — Le Palais-Royal a donné, le 14, une comédie nouvelle en trois actes, *les Boulinard*, de MM. Ordonneau, Valabrègue et Kéroul. Cette amusante pièce, dont le sujet rappelle un peu *le Panache*, de Gondinet, a obtenu un vrai succès.

— Le 15, à l'Opéra-Comique, première représentation d'un petit acte, sans prétention, *Hilda*, paroles de MM. Ch. Narrey et Michel Carré fils, musique de M. Albert Millet, élève de Massenet. MM. Bertin, Barnolt, et Mmes Molé et Nardi, ont fait valoir les quatre ou cinq morceaux dont se compose cette partitionnette, qui fera un agréable lever de rideau.

Le ténor Carbonne, lauréat aux derniers concours du Conservatoire, a débuté le même soir dans le rôle de Sylvain des *Dragons de Villars*. Le nouveau venu a une jolie voix, un peu mince peut-être, mais il chante avec goût, et il a été applaudi, et même rappelé.

— Le théâtre de la Renaissance vient de passer de nouveau aux mains de M. Samuel en remplacement de M. Letombe, qui n'avait pas réussi. On jouera désormais

le vaudeville sur cette petite scène qui fut vouée si longtemps à l'opérette.

— Le 15, la Comédie-Française et l'Odéon ont fêté le 268e anniversaire de la naissance de Molière en représentant tous deux le même spectacle, *Tartufe* et *le Malade imaginaire*. L'intermède seul a varié : aux Français Mlle Jeanne Samary a récité une poésie de M. Robert de Souza intitulée *Toinette à Molière*, pendant que l'Odéon jouait *le Docteur Mascarille*, petit à-propos en un acte, en vers, de M. Alfred Bouchinet. De son côté, le Théâtre d'Application, que dirige toujours Bodinier, a célébré le même anniversaire en faisant jouer par ses élèves un acte inédit en vers, *Monsieur Dorine*, par Amélie Villetard.

— L'avant-veille le théâtre des Galeries à Bruxelles avait représenté *le Pater*, la pièce interdite de Coppée. Il paraît que l'effet en a été médiocre ; ajoutons, comme circonstance atténuante, qu'elle était assez mal jouée, et que même les acteurs ne savaient pas tous leurs rôles.

— La Comédie-Française a donné, le 18 janvier, la première représentation de *Margot*, pièce en quatre actes, de M. Henri Meilhac. C'est l'histoire d'une fillette élevée chez des cocottes et qu'un homme du monde, d'esprit et de cœur, enlève à son triste milieu, au moment où elle va devenir tout à fait jeune fille, pour en faire une honnête femme en la confiant aux soins d'une gouvernante qu'il charge de son éducation. Margot, devenue char-

mante, aime bientôt un beau jeune homme de l'entourage de son protecteur ; mais elle est aimée aussi par un simple garde du château, qu'elle finit par épouser, après avoir subi une demande de mariage en règle de son maître lui-même.

Cette comédie, essentiellement parisienne, brille beaucoup plus par l'esprit que l'auteur y a semé que par l'intérêt même des développements d'un sujet qui existe à peine. C'est une sauce exquise, où ce qui manque le plus est précisément le poisson ! mais les détails si pleins d'observation et de modernisme qui foisonnent dans *Margot* assureront un succès réel à cette œuvre aimable, qui est mise en scène avec le goût le plus artistique et jouée, comme on ne joue plus qu'à la Comédie-Française, par Febvre, Worms, Coquelin cadet, Le Bargy et Mmes Reichemberg, Montaland, Fayolle, Nancy-Martel et Bertiny.

— Le 20, à la Gaîté, première représentation de *le Voyage de Suzette,* pièce à spectacle, en trois actes et onze tableaux, de MM. Chivot et Duru, avec musique empruntée aux plus célèbres opérettes d'Offenbach, de Lecocq, de Serpette, etc., et surtout de Léon Vasseur, qui s'est chargé de l'arrangement de ce pot-pourri. La pièce, dont l'intrigue est des plus simples, est encore assez bien menée pour n'être pas ennuyeuse, ce qui est beaucoup pour un ouvrage de ce genre, et elle encadre très adroitement les exhibitions auxquelles elle donne

lieu. Elle est mise en scène avec un goût, un luxe et un pittoresque qui en font l'un des spectacles les plus brillants qu'on nous ait donnés depuis longtemps : ballets, scène de prestidigitation, pantomime anglaise, défilé de cirque avec chevaux, chameaux, éléphants, rien n'a été omis pour égayer et charmer les spectateurs. Dans l'interprétation nous citerons Mesmaker, Simon-Max, Alexandre, Mlle Gélabert, et surtout Mme Simon Girard, dont l'aimable talent a toujours la même fraîcheur et une égale virtuosité.

— Le 21, au Vaudeville, reprise de *la Comtesse Romani,* comédie en trois actes, de Gustave Jalin, pseudonyme qui dérobe les noms de MM. Gustave Fould et Alexandre Dumas fils. La pièce a été créée au Gymnase, le 16 novembre 1876, et reprise au même théâtre le 4 juin 1879. C'est une étude, sur le monde des comédiens, qui renferme quelques scènes très dramatiques et assez bien venues, au milieu d'inexpériences que le talent d'arrangeur de M. Dumas fils n'a pu faire toutes disparaître. En 1876, Worms, Saint-Germain et Mme Pasca ont créé les trois principaux rôles, qui ont été repris, en 1879, par Guitry, Saint-Germain et Mme Tessandier. Aujourd'hui Mme Jane Hading reparaît, depuis une longue absence, dans le personnage de Cécilia Romani, M. Raphaël Duflos rentre dans celui du comte Romani, et M. Peutat, charge un peu lourde pour son jeune talent, reprend le rôle créé par Saint-Germain. Mme Hading a

beaucoup gagné dans ses voyages : son talent a plus d'ampleur, et la voilà classée parmi les grands premiers rôles dans les théâtres de genre. Si sa voix avait plus de force et d'étendue, cette remarquable artiste serait tout à fait de premier ordre. Elle a été fort applaudie, et le succès de cette reprise permettra facilement au Vaudeville d'attendre la pièce nouvelle qu'il nous prépare.

— A l'Opéra, le 22, débuts, dans *Lucie,* du ténor Affre, premier prix de chant et d'opéra aux derniers concours du Conservatoire. La voix est un peu mince et ne promet qu'un ténor de second plan, mais le chanteur a déjà de l'expérience et de l'habileté. Il a su se faire rappeler, ce qui n'est pas trop maladroit pour un premier début.

Les Bévues de la presse. — La revue *Art et Critique,* un recueil encore jeune, mais déjà bien vivant et ayant bec et ongles, a passé l'autre jour en revue quelques articles de ses confrères, et y a relevé nombre de bévues parmi lesquelles nous signalons les suivantes.

Enfin, je défie *à* un savant, *à* un littérateur, *à* un artiste, de se présenter à des électeurs, etc.

Ainsi parle M. Octave Mirbeau dans *le Figaro* du 21 octobre. Simple distraction, car il a l'habitude de bien parler.

Voici maintenant Fernand Xau qui, le 18 novembre, confond *guerilla,* petite guerre, avec *guerillero,* petit guerrier, dans la phrase suivante :

Les combattants se sont rués à la bataille, tirailleurs de la presse, *guerillas* de la caricature, etc.

Quand M. Grosclaude a écrit, le 22 novembre :

... l'angoisse brutale qui *poigne* les êtres passionnés.

il a oublié que *poindre* fait : « je poins, tu poins, il point », et non *je poigne*, etc.

Dans le *Gil Blas*, Santillane se permet de parler un français auquel il se croit peut-être autorisé par son nom espagnol. Voici, en effet, ce qu'il écrit :

Immédiatement la presse... trompette *urbi et orbi* la candidature de M. X... à l'Académie, énumère *compendieusement* les ouvrages qu'il a publiés, etc. (9 novembre 1889.)

Il oublie que *compendieusement* veut dire en abrégé, et non pas en détail; de même qu'il oublie que déchoir est un verbe neutre quand il écrit :

..... devant la révolution qui *a déchu* du trône du Brésil sa postérité.

C'est encore dans le *Gil Blas* que M. Hugues Le Roux, confondant les sexes, parle d'*un approche hésitant*. *Approche* est féminin, et restera tel, tant que le terrible M. Louis Havet n'aura pas fait changer son genre.

Du reste, le puriste Sarcey ne vient-il pas, à son tour, nous dire dans *le Temps* du 28 octobre :

Quand un auteur *en appelle* au public du jugement de ses pairs.

Mais on dit *en appeler au public*, sans autre régime,

ou alors *appeler du jugement* : dans ce dernier cas, *en* serait de trop.

De *en* mis avec *du* tu fais la récidive.

Au tour du *Figaro,* dont le rédacteur XXX écrit le 1er décembre :

..... l'égalité veut que les travaux et les jours d'un limousinant *valent* ceux d'un normalien.

Mais, Monsieur XXX, est-ce que vous diriez : « La prudence veut que je *fais* attention à mes moindres paroles » ?

Le sage Nestor n'échappe pas non plus à l'épidémie cacographique, et voilà que, le 5 décembre, il nous parle de femmes

..... qui, trompant leur mari, *aiment à ce qu'il soit* à portée de les voir, etc.

Il est probable alors que les femmes qui *aiment à ce que* leur mari puisse les voir *tiennent que* ce même mari ne se venge pas sur elles.

Voici maintenant une bévue d'un autre genre qui nous est servie, le 14 décembre, par Graindorge :

Les personnes riches se servent de téléphones dont la tablette est en BOIS DE BOULE...

Bois de boule est vraiment réussi.

Notre Graindorge a, pour le coup,
Pour un bois pris le nom d'un homme.

Nous terminerons, si vous le voulez bien, par cette

phrase, très sérieusement écrite dans le courrier parlementaire de *l'Écho de Paris :*

M. Floquet, *qui vient de perdre sa belle-mère*, a été réélu président de la Chambre.

Est-ce pour le consoler, ou pour le féliciter?

VARIA. — *Zola à l'Académie.* — Notre confrère Raoul Toché a rêvé — en vers — que Zola avait été élu à l'Académie, et voici la spirituelle boutade que lui inspire ce rêve, qui, — à tout prendre, — peut bien devenir prochainement une réalité :

J'ai rêvé, — l'âme veille en la tente endormie, —
Que dans son noble sein la docte Académie
Avait, tout récemment, reçu monsieur Zola.
Il avait revêtu l'habit à palmes vertes,
Et l'on voyait, par les fenêtres entr'ouvertes,
Tous les Rougon-Macquart qui poussaient des : « Oh ! là ! »

Renée à son auteur lançait plus d'une œillade ;
Saccard gesticulait, et Bibi-la-Grillade
Par ses cris enragés faisait miauler les chats.
Coupeau se régalait. Gervaise, toujours soûle,
Hurlait avec fureur pour ameuter la foule.
Mes-Bottes, plus décent, battait des entrechats.

Pourtant, sous la coupole, on était en séance.
Le temple du bon ton et de la bienséance
Semblait fier d'encadrer l'auteur de *l'Assommoir :*
Le bon monsieur Doucet, doux comme à l'ordinaire,
Dit au nouvel élu : « Dans le Dictionnaire
Voulez-vous, comme nous, faire votre devoir ?

— Certes, et de grand cœur ! » dit le Naturaliste.
Alors un Immortel, un ancien de la liste,
Un patriarche aussi vieux que Mathusalem,
Se leva poliment et demanda : « Cher maître,
Faites-nous la faveur de choisir une lettre. »
Et Zola répondit : « Je choisis la lettre M ! »

Une Lettre de Paganini. — On a bien souvent parlé des excentricités auxquelles se livrait le célèbre violoniste Paganini, de sa naïve fatuité qui le portait à se croire le plus grand homme du monde, même supérieur à Napoléon, qui, à coup sûr, ne jouait pas du violon aussi bien que lui. Les prétentions de Paganini étaient quelquefois tellement extravagantes qu'elles tournaient à la folie : il était, en outre, âpre au gain et avare. Ses exigences comme professeur donnant des leçons particulières étaient surtout inimaginables, et la lettre que nous reproduisons ci-après est des plus curieuses à ces divers points de vue et aussi des plus authentiques, bien qu'elle puisse, si l'on n'avait présent à la mémoire ce que nous venons de dire du caractère de cet extraordinaire artiste, passer pour une plaisanterie apocryphe. Nous la copions d'ailleurs sur l'original.

A Monsieur LOVEDAY
40, rue Saint-Lazare, à Paris.

Paris, *ce* 16 *juin* 1838.

Monsieur,

Je suis forcé de vous exprimer ma surprise en voyant le peu de souvenir que vous mettez à remplir la dette que vous avez

envers moi. Cette négligence de votre part me force à vous rafraîchir la mémoire sur des circonstances que vous ne devez pas avoir oubliées. Je vous présente donc mon petit compte, en vous priant de vouloir bien le solder au plus tôt.

Pour avoir donné 12 leçons à mademoiselle votre fille afin de lui faire comprendre la manière dont elle devait exprimer la musique et le sens des notes qu'elle exécutait en ma présence . . . . 2,400 fr.

Pour avoir moi-même exécuté chez vous pendant huit fois, en différentes occasions, plusieurs morceaux de musique . . . . 24,000 fr.

Total. . . . 26,400 fr.

Je n'ajoute point à ce compte toutes les leçons que j'ai données verbalement à mademoiselle votre fille pendant que j'étais à votre table, voulant bien lui faire un cadeau des peines que je suis (*sic*) prises en ces moments pour tâcher de lui donner les véritables idées de la science musicale, désirant qu'elle ait pu les saisir et en profiter.

Je n'ajouterai point non plus aucun mot pour vous faire connaître qu'il est juste de payer les personnes qui nous rendent des services, et nous prêtent des soens (*sic*), puisque vous n'avez pas manqué de me dire, sur ce point, votre opinion en me donnant des avis sur l'affaire du docteur Cr...io, par lesquels vous avez jugé à propos que je dusse payer 110 fr. pour n'avoir reçu, heureusement pour ma santé, que quelques conseils, qui ne me furent donnés que par hasard chez vous. Vous sentez bien, Monsieur, qu'il passe (*sic*) une trop grande différence entre les soit-disantes (*sic*) visites de ce docteur, à mes leçons, et plus encore à mes séances d'exécution pour ne pas connaître qu'en proportion, je suis bien plus modeste dans mes demandes qu'il ne l'est dans les siennes.

Je vous prie de vous acquitter de suite de la dette que vous

avez envers moi, car je vous préviens qu'en cas contraire je ne manquerai pas certainement de suivre l'exemple que les autres me donnent, étant bien persuadé d'en avoir au moins le même droit.

Je vous salue bien distinctement [1], et j'ai l'honneur d'être

NICOLO PAGANINI.

A travers les vers. — Nous avons reçu dernièrement un numéro de *la Jeune Belgique*, une revue pleine de bonnes intentions, mais qui verse un peu trop dans le *décadentisme*. On y trouve des vers dans le genre des suivants :

.....C'étaient de gais chemins, entre des chênes, vers
la ville, des chemins entre des chênes verts,
où le pourceau chercheur de glands fouille et se vautre;
— ce furent des Printemps, ce furent des Hivers — :
notre âme d'heure en heure apparaissait une autre;
c'étaient de gais chemins où dansait, au travers,
la bande des rayons, fleurs de soleil; et notre
âme cueillait tant de calices entr'ouverts
qu'on ne savait que faire de cette jonchée,
bigarrure des bois fleuris et des champs d'or :
elle avait emporté de la plaine fauchée
(un soir de fenaison cruelle) un grand lys mort;
ce furent des Étés, ce furent des Automnes
très lents, émerveillants nos longs rêves aphones....

Ces vers, dont l'auteur est M. Francis Vielé Griffin,

---

1. Ce qui veut dire sans doute « avec distinction »; le Français parle de préférence de sa considération, ou de ses sentiments distingués.

sont, paraît-il, tirés d'un poème inédit (heureusement!). Nous ignorons si vous les comprenez; mais avez-vous bien senti quel charme ajoute à cette superlative poésie la suppression de la lettre majuscule au commencement de chaque vers?

Un autre collaborateur de cette revue, M. Henri de Régnier, nous dit :

Que, dans la nuit, tombé sans forces, à genoux,
Je pleurais à ouïr dans la forêt profonde
Buter les sabots vifs des cerfs cornus et roux!

Comme *à ouïr* est harmonieux! et comme les cornes des cerfs et leur couleur rousse doivent ajouter à l'impression auditive du poète agenouillé la nuit dans la forêt!

Voici maintenant un sonnet tout entier de ce même nourrisson des Muses :

Le flot des lourds cheveux est comme un fleuve noir
Sous un ciel sans étoile et sans nuit de Chaldée.
Et le berger qui rôde seul parmi le soir,
Ignore à quel destin sa détresse est gardée.

La chair triste qui fuit l'étreinte et le miroir
Semble avoir peur d'offrir, stérile et dénudée,
Son mensonge à des yeux avides de le voir
Et tremble d'être nue aux mains qui l'ont fardée.

Cet amour qui fut un orgueil à se sourire
Est mort, et le vieux songe élargi pour empire
D'un pays de bleus paons, de fleurs et de forêts!

Un mutuel frisson traverse nos paniques
A qui l'allongement de l'ombre des cyprès
Signale l'eau d'oubli des Léthés fatidiques!

Oh! ma tête! ma tête! Vous en avez sans doute assez? Et nous donc!

Mais aussi, c'est en Belgique que cela se publie, savez-vous?

Ni bras, ni jambes. — Un ancien membre de la Chambre des Communes d'Angleterre, M. Arthur Kavanagh, vient de mourir à Londres. Voici les curieux détails que donnent les journaux anglais à son sujet :

« M. Kavanagh, venu au monde sans bras ni jambes, se créa néanmoins une situation des plus importantes dans son pays, devint député, fut un chasseur au renard et un cavalier distingué et était un des causeurs les plus entourés dans les salons. Pour monter à cheval, il s'était fait construire une selle de son invention, du haut de laquelle il dirigeait son cheval en tenant la bride entre les dents. Pour écrire, il tenait sa plume entre les dents.

Son entrée au Parlement nécessita un changement au règlement: l'entrée de la salle des séances étant interdite à toute personne qui n'est pas député, M. Kavanagh ne pouvait gagner sa place que dans une chaise roulante ou à dos de son domestique ; le Parlement décida qu'il serait permis au domestique du nouveau député de traverser

la salle pour porter son maître à sa place ou pour le reconduire à sa voiture.

Dans son pays natal, on faisait circuler une légende au sujet de l'infirmité horrible du défunt. Quelques mois avant la naissance d'Arthur Kavanagh, qui appartenait à une famille protestante, une voisine fit cadeau à la mère du futur député d'une madone en plâtre. Mme Kavanagh se mit en colère, brisa les bras et les jambes de l'image, jetant ensuite le tronc dans un coin. A la vue de cet acte de sauvage fanatisme, la voisine effrayée dit : « Malheureuse ! je vous l'avais apportée pour votre enfant. Priez Dieu qu'il ne vous punisse pas en lui ! »

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Dans la salle de jeu, à Monte-Carlo, un monsieur aborde familièrement une dame qu'il sait de mœurs assez faciles.

« Mais, dit-elle, vous vous trompez, Monsieur, je suis une femme honnête.

— Ah ! alors vous voyagez *incognito?* »

~~~~~~

La femme de-chambre à Madame.

« Quelle couleur de cheveux madame mettra-t-elle aujourd'hui ?

— Mes cheveux noirs : je vais à un enterrement. »
~~~~~~

Au restaurant.

« Garçon, savez-vous qu'il y a une demi-heure que j'attends mon bifteck ?

— C'est étonnant comme le temps passe ! »

En cour d'assises. Le procureur général s'adresse à un accusé de marque.

« Appartenant à une famille aussi honnête, élevé comme vous l'avez été, que venez-vous faire ici ?

— Mais moi, je ne demande qu'à m'en aller. »

Entre bohèmes :

Si tu avais trouvé un billet de mille francs, le rendrais-tu ?

— Non, mais je donnerais cent francs de récompense à celui qui l'aurait perdu. »

Deux définitions.

Homme de gout : celui qui a notre goût.

Homme aimable : celui qui paraît écouter avec intérêt les choses qu'il sait, dites par ceux qui les ignorent.

Chez les bons confrères de lettres.

« On dit que X... va faire paraître un volume contenant plusieurs nouvelles.

— Une preuve de plus qu'une mauvaise nouvelle n'arrive jamais seule. »

Dans la rue.

« Monsieur, vous m'avez marché dessus !

— Monsieur, on dit que ça porte bonheur ! »

Inde échange de gifles.

Un viveur entièrement ruiné, passant devant un café à l'heure de l'absinthe, est accosté par un ami qui lui dit :

« Tu n'entres pas ?

— Non, mon cher, je renonce à l'absinthe... Elle est trop verte. »

X..., qui a invité son ami à dîner au restaurant, lui avoue au dessert qu'il n'a pas un sou sur lui.

« Prête-moi donc, lui dit-il, de l'argent pour payer : tu sais que je n'aime pas à avoir de dettes. »

On parlait de la vieille comtesse de ***. « Quelle distinction ! disait un de ses admirateurs ; la noblesse se lit sur son visage.

— En effet, opina une de ses amies, c'est un véritable parchemin. »

X. est d'une avarice sordide. Un pauvre l'accoste et lui tend la main.

« Mon ami, je ne demande jamais rien à personne : faites comme moi. »

VARIÉTÉS

UNE LETTRE DE Mme DE SÉVIGNÉ

Le *Gil Blas* a publié dernièrement une lettre adressée par Mme de Sévigné, et qu'il donne comme inédite. Cette lettre, non datée, a été retrouvée en 1857 au château d'Agre, dans le Tarn-et-Garonne; et plus tard chez un syndic, enfouie sous des papiers d'affaires. Nous avons pensé que nos lecteurs nous sauraient gré de la conserver dans la *Gazette anecdotique.*

Ma chère fille, me voici penaude et je demeure court. J'avais mille sujets à vous mander qui présentement font du chaos en ma pauvre tête, de sorte que je ne sais plus quel est le fin du fil à saisir; je ne puis en être longtemps incommodée; s'il fallait que je perdisse la tramontane, ce ne serait pas avec vous. Voilà bien un besoin de bavardage; il en faut passer par là.

Je commence donc par vous presser d'envoyer ici de vos nouvelles de Provence; elles nous rendront gaillards. Nous avons ici un affreux temps, de la pluie et du soleil, du grêlon et de la bourrasque; c'est ce que j'appelle du mauvais poisson : le cœur en est retourné. Ah! Dieu, que votre santé est ce qui m'occupe! On me dit force compliments sur votre beauté arrivée aujourd'hui à son point, sur les grâces de votre personne et les agréments de votre esprit. Je pétille sur le feu de ma vanité, car dire le bien sur vous, c'est m'accabler de louanges. Il est

question de donner une charge en Poitou; je dresse l'oreille en faveur de votre ami. Ce serait une chose plaisante que je ne susse deviner quelle tête on coiffera de ce bonnet; c'est une charge qui ne se donne qu'aux plus vaillants, et il en est. Votre mari vous laisse-t-il entièrement libre de vos actions? Si c'est oui, aimez-le solidement, car le bon Dieu n'a permis la faiblesse des femmes que pour qu'elle leur soit une force auprès des hommes. Je vous dis droitement ce qui en est, afin que vous prépariez cet équipage : on apprend à manier une pique, à tuer en duel, à ne point pâmer de douleur quand on vous relève saignant sur le pré; mais c'est un don du Ciel que de savoir s'habiller du bel air, porter de la toile d'or et d'argent, des pendeloques et des guipures, des bonnets à carillon, et causer honnêtement sur toutes choses.

Notre bon cardinal est au mieux, mais, parfois, il a de la brume dans les idées, et, dans ces moments, tous nos papillons ne parviennent point à le distraire. Molière le vint saluer mardi; quel personnage, ma fille! On demeure bée à le regarder venir, se tourner, passer d'une chaise à l'autre, secouer ses manches, dire bonjour et bonsoir, et, quand il est parti, on ajuste encore les corneilles, tant l'impression qu'il nous laisse est forte et va au cœur. C'est à quoi l'on reconnaît un grand homme.

Savez-vous le mot et les couleurs de M. de Lorges? Nous devisons sur les devises; c'est un passe-temps qui

rompt l'ennui de nos *illisibles* journées, malgré les lanternes de l'abbé, qui passe du seigneur au dévot comme on tourne la main, de manière qu'il est à quatre heures du soir à la cour et à la demie dans une cellule de Port-Royal, tout cela en idée. Je vous laisse à tirer de là combien durent nos conférences et quel tracas pour l'esprit ; mais je le souffre et lui permets de traverser mon existence, car il m'entretient de vous avec bonheur, et c'est là son droit de péage.

Faudra-t-il que ce soit votre mère qui s'en aille vous trouver, quand ce devrait être à vous de courir auprès d'elle ? Vous en aurez l'affront, car je ne sais ce qui me retient de prendre la poste. Représentez-vous mes idées dans l'état de crainte perpétuelle où je les ai mises pour l'amour de vous ; le diable en serait attendri. Je suis allée me promener dans le jardin ce soir, de compagnie avec la lune ; il y fait un silence propre à bien y laisser bavarder l'âme, et vous devinez quel commerce entreprennent alors mes songeries. Comme je disperse mes bénédictions et mes plaintes chez tous, croyez que j'ai le cœur plus pauvre que je ne saurais dire : dans ces moments, si Corbinelli vient me distraire, je ris, et plus fort qu'il conviendrait à ma sincérité : ma bouche reste en carême quand mes yeux chantent la Pasques ; le dessous de mon esprit va bien moins que le dessus : je ris et je suis triste, ma très belle ; portez-en la faute sur l'absence de vos petits paquets.

Vous savez que je vais trois fois la semaine à la cour ; j'y étais hier auprès de Dangeau, qui comptait les jetons pendant qu'on nous faisait de la musique. Vous rappelez-vous l'impotence de ce gros marquis tousseur et crachoteur, et sa difficulté à se mouvoir, mais c'est un habile homme sur le fait de la poule aux cinq cents louis, et quelqu'un a dit : « Vous avez plus de chance à l'adresse des jeux qu'aux jeux d'adresse. » Ceci m'a égayée. Les Allemands représentent notre peuple couvert de haillons : « C'est raccommodable, a dit M. de La Rochefoucauld, avec ce qu'en Alsace nous leur avons donné de fil à retordre. » Voilà bien des mots plaisants.

Il y avait prise de voile aujourd'hui à la cour. Le roi s'est purgé ; quand le roi se purge, il est d'humeur mauvaise, et il faut les graces de *quanto* pour lui faire un visage. Pendant que nous jouons, il va dans une petite pièce lire ses courriers, et les dames avec lesquelles Sa Majesté a coutume de s'entretenir souffrent son indifférence, de sorte que, si le roi se purge, c'est nous qui prenons l'émétique. Ah ! que n'êtes-vous ici, ma très aimable !

J'irai peut-être vous voir en décembre, et ce sera pour vous faire honte. Entre ci et cette époque il faut vous soigner et vous offrir tous les agréments du monde pour satisfaire la règle de votre vie. L'amie de M. de Condom n'est pas encore morte, on l'entoure de menus soins : c'est à qui lui présentera le bol, ou versera les

poudres, ou tiendra la cuiller. Cet article sent un peu la Toussaint; je vous prie de me pardonner.

Ce paquet n'en finit point, vous y verrez une preuve de ma sincère affection; pour vous plaire, je me réduis au rôle de simple écho, et ce n'est point une mortification, car d'y penser me voici plus alerte que les brises. Je ne prends que le dessus de cette crème, car tant de sottes vous assassinent qu'on ne retient ni leurs idées ni leurs paroles, qui sont creuses : « Que porterez-vous cette saison? mettrez-vous des coiffes? » et ceci et cela; les uns parlent perruques, les autres sachets, les unes petits souliers, les autres guimpes; ce sont des questions délicates, et ces messieurs du Parlement y seraient fort embarrassés.

Voici une folie : Lavardin a dit au faubourg que madame de Vaudemont tient de l'esprit à bureau ouvert. « Je l'ignore, répondit madame de La Fayette, je suis toujours arrivée quand le guichet était fermé. » Cela fut dit! La joie de Guitaut ne se conte pas. Et l'on avance que les femmes tiennent leur à-propos des hommes; je le veux bien, mais je réponds : *avarice et pauvreté.* Quand j'assiste à ces grillades, je m'en vais plus fière que l'empereur du Turc.

Je me conjure de fermer cette lettre, et je n'y puis parvenir; il me faudra donc demeurer jusqu'à vendredi sans nouvelles; comment vivrai-je d'ici là? C'est un problème de cœur que je vous laisse à résoudre, si votre

amour pour moi est égal à celui que je ressens pour vous. Loin de Provence et loin de sa fille, plus de violons et plus de hautbois, on vit au jour la journée, le soir court après le matin, on regarde la partie assise au coin du feu, et l'on ne s'aperçoit pas que les heures s'enfuient, comme une troupe de confédérés devant M. de Turenne.

A propos de ce que vous m'avez mandé, méditez bien sur le *Traité de morale*. J'ai été hier chez madame de Charost; je me tais du mauvais souper que j'y fis; les *pantouflés* y vinrent; après le flacon d'Espagne, nous avions des mines à réciter les prières de quarante heures. Le *Bien bon* vous présente mille amitiés, moi je vous baise. Envoyez les eaux que vous promîtes au cardinal. Adieu, ma divine.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.



2476. — Paris, imprimerie Jouaust, rue de Lille, 7.



GAZETTE ANECDOTIQUE

Numéro 3 — 15 février 1890

SOMMAIRE.

La Quinzaine. — Le jeune duc d'Orléans, fils aîné du comte de Paris, et par conséquent l'héritier direct de ses prétentions à la couronne de France, vient de se livrer à une petite escapade qui est devenue l'événement de cette quinzaine un peu vide. Le prince, qui a accompli sa vingtième année ces jours derniers, a cru devoir, à cette occasion, se rendre en France, dont le territoire lui est interdit par la loi de 1886, pour demander offi-

ciellement son inscription comme soldat dans notre armée. Promené d'abord de bureaux en bureaux, le jeune Philippe d'Orléans a fini par être arrêté le soir même de son arrivée et interné à la Conciergerie (7 février). Le lendemain, on l'a fait passer en police correctionnelle, où, sur sa demande, son affaire a été remise à trois jours.

Cet incident n'a produit, en somme, qu'une impression très modérée, et bien différente, à coup sûr, de l'énorme émotion qu'avaient créée, il y a quelques années, l'arrestation et l'incarcération du prince Napoléon (janvier 1883) dans la prison même où se trouve aujourd'hui le jeune duc d'Orléans. Il est probable qu'après le jugement qui, le 12 février, a condamné le prince à deux ans de prison, on le graciera, et qu'on le reconduira ensuite tout simplement à la frontière.

— Quelques jours auparavant, le 4, le duc de Montpensier, grand-père de ce même duc d'Orléans, mourait subitement en Espagne, d'une attaque d'apoplexie, à son château de San-Lucar. Il était le cinquième et dernier fils de Louis-Philippe. Le duc d'Orléans, né en 1810, mort tragiquement en 1842, était l'aîné. Survivent aujourd'hui : le duc de Nemours, né en 1814, le prince de Joinville, né en 1818, le duc d'Aumale, né en 1822, et une fille, la princesse Clémentine, mère du prince de Bulgarie. Le duc de Montpensier était né à Neuilly le 31 juillet 1824 ; il avait épousé, en 1846, la sœur de la reine Isabelle d'Es-

pagne, alors régnante. Il a eu six enfants : parmi eux la princesse Marie-Isabelle, devenue la comtesse de Paris; Marie de las Mercédès, qui a épousé Alphonse XII, roi d'Espagne, et qui est morte après un an de mariage; et le prince Antoine, né en 1866, qui a épousé sa cousine, la princesse Eulalie, fille de la reine Isabelle.

On doit se souvenir que, lors du vote des Cortès qui donna passagèrement le trône d'Espagne au duc d'Aoste, celui-là même qui est mort il y a un mois, le duc de Montpensier obtint 27 voix ; mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que sa candidature au trône, posée une première fois en 1870, avant la guerre contre l'Allemagne, n'échoua que par l'hostilité que lui opposa Napoléon III, et que, sans cette opposition, la candidature Hohenzollern ne se produisait pas, et que la guerre était sans doute évitée.

— Le monde diplomatique et le monde littéraire ont fait une grande perte, le 28 janvier dernier, dans la personne de M. Gustave Rothan, ancien ministre plénipotentiaire, âgé de soixante-cinq ans. Ce diplomate, qui avait rempli longtemps d'importants emplois en Allemagne, a publié, dans ces dernières années, sur l'histoire contemporaine, des ouvrages absolument remarquables et d'un considérable intérêt, que leurs titres seuls suffisent pour expliquer : *la Politique française en* 1866; *l'Affaire du Luxembourg*; *l'Allemagne et l'Italie en* 1870; *la Politique de la Prusse en* 1855. Ces ouvrages, lus et

commentés avec une curiosité légitime, aussi bien, — plus encore peut-être, — à l'étranger qu'en France, avaient valu à leur auteur les rancunes de M. de Bismarck, qui avait interdit, par suite, à M. Rothan la résidence dans sa propriété de Sainte-Marie-aux-Mines, ville devenue allemande depuis l'annexion. M. Rothan était, en effet, Alsacien de naissance, et il en était d'autant plus passionné dans son amour pour la France, comme dans sa haine pour l'Allemagne. Ses livres, toutefois, sont écrits avec l'impartialité qui seule rend sérieux tout récit historique, et précisément avec une justesse et une netteté d'appréciations qui ne pouvaient en rendre la lecture que très désagréable à nos ennemis.

— Notre confrère Armand Lapointe a perdu sa fille à l'âge de vingt-quatre ans. Elle était professeur de dessin et de peinture dans les écoles de la ville, et avait, paraît-il, une beauté remarquable. Elle avait exprimé le désir d'être incinérée, ce qui a eu lieu le 9 de ce mois. Voici comment un journal du matin rend compte de cette funèbre opération :

« Après un discours, la bière est enlevée et portée sur le support mobile qui doit la projeter dans le dévorant foyer. Les portes de l'appareil s'ouvrent, une lueur effroyable enveloppe la funèbre boîte. Des cris affreux retentissent alors : les malheureux parents n'ont pu retenir l'expression de leur douleur indicible devant ce gouffre d'enfer où disparaît leur bien-aimée. Alors, dans

l'assistance, composée surtout de femmes, de jeunes filles, même de fillettes, l'angoisse se propage; des crises de nerfs se déclarent; les hommes présents ne peuvent eux-mêmes dominer leur émotion ; la scène est véritablement navrante. »

Et ce ne sont là que les préliminaires. La famille assiste ensuite au triage des restes, à leur mise en urne, au scellement de la boîte et à son entrée dans une case du « columbarium », etc.

Si le tableau ci-dessus n'est pas chargé, il est évident qu'il y a beaucoup à modifier dans une aussi répugnante mise en scène, qui n'est pas faite pour amener un grand nombre de clients aux promoteurs de la crémation !...

— Un auteur de chansonnettes, qui eut jadis une vogue considérable, Edmond Lhuillier, est mort le 10 février à Paris. Il excellait dans la composition des petites scènes fantaisistes, mêlées de chant et de parler, et qui faisaient le fonds le meilleur du répertoire de Déjazet, Sainte-Foy, Berthelier, Mlle Scriwaneck, etc. Il avait quatre-vingt-neuf ans, et était le fils d'un général du premier empire.

Théâtres. — Le théâtre des Bouffes a remporté, le 18 janvier, un grand succès avec une opérette nouvelle, *Cendrillonnette*, de M. Paul Ferrier, musique de MM. Serpette et Roger, très joliment jouée et chantée par Dieu-

donné, l'excellent comédien du Vaudeville en représentation, Piccaluga, et M[lle] Mily-Meyer, toujours amusante par sa fantaisie et son excentricité.

— Le 30, au Théâtre Municipal de Nice, représentation solennelle et exceptionnelle de *la Vie pour le Czar*, l'opéra bien connu de Glinka, qui date de 1837, et qui est toujours demeuré populaire en Russie. Bien que la partition ait paru un peu vieillie, elle a obtenu un vif succès en raison des circonstances. Toute la colonie russe de Nice et des environs était dans la salle et on lui a fait fête. M[me] Darclée, qui a chanté Juliette du *Roméo* de Gounod à l'Opéra, et MM. Devoyod et Chevalier, ce dernier assez agréable ténor, interprétaient les principaux rôles. L'ouverture, une cracrovienne, une valse et un arioso, ont été particulièrement applaudis. Mais il faut reconnaître, en somme, que, musicalement parlant, l'œuvre de Glinka n'est plus assez « dans le mouvement ».

— La Renaissance vient de rouvrir ses portes le 3 février avec *les Vieux Maris*, comédie quelque peu grivoise, de M. Antony Mars, dont plusieurs scènes sont bien venues, mais dont les trop longs développements gagneraient à être écourtés.

— Le 4, aux Folies-Dramatiques, première représentation de *Ma mie Rosette*, opérette en trois actes de MM. Prével et Liorat, musique de M. Lacôme, qui a fait plaisir, sans qu'il y ait eu enthousiasme excessif.

— A la grande joie de ses invités, le Cercle funambu-

lesque a repris, le 4, ses représentations. Le grand succès a été pour Mlle Félicia Mallet, qui, dans une pantomime d'Henri Amic, *Colombine pour deux*, nous a offert l'arlequin le plus svelte, le plus gracieux, le plus séduisant qu'on puisse imaginer, bien fait pour excuser Colombine de négliger un peu son Pierrot. Une pantomime moderne de M. Th. Massiac, *En bonne fortune*, nous a donné une nouvelle occasion d'applaudir l'excellent Pierrot, M. Eugène Larcher, en costume de soirée, blanc comme neige, des plus réussis. Le spectacle se complétait par *Arlequin opère lui-même,* comédie en un acte, en vers, de MM. Michel Carré fils et Paul Faunay, et par *la Révérence,* pantomime de M. Le Corbeiller, avec une jolie musique de M. Paul Vidal, dans laquelle Mme Jane May s'est fait très fort applaudir. Donc mille compliments et remerciements aux membres du Cercle funambulesque; mais qu'ils s'arrangent à l'avenir pour que leur petit spectacle commence plus tôt, ait de moins longs entr'actes, et n'envoie pas les gens se coucher à 1 heure du matin.

— Les Variétés ont repris, le 5, la jolie comédie de Meilhac, *Décoré,* avec Baron, Dupuis, et Mlle Réjane. Grand succès de pièce et d'interprétation.

— L'Opéra-Comique a donné, le 6, la centième représentation d'*Esclarmonde*. Le bel opéra de Massenet avait déjà produit, à ce jour, 579,810 francs de recettes, soit 5,798 francs par représentation. *Le Roi d'Ys*, le premier grand succès de M. Paravey, n'avait donné,

dans ses cent premières soirées, que 548,020 francs, soit 5,480 francs par représentation.

— Le même jour, en matinée, à la Comédie-Française, reprise du *Bourgeois gentilhomme*, avec Coquelin cadet dans le rôle de M. Jourdain, que personne n'avait joué depuis le départ de Thiron. Coquelin cadet a beaucoup amusé le jeune public des lycées, qui était accouru en foule, et qui a applaudi à tout rompre l'excellent acteur, dont le jeu est si plein, à la fois, de finesse et de fantaisie. Vauthier, qui faisait le Muphti, dans la Cérémonie, a eu également sa grande part d'applaudissements. La recette a dépassé le maximun : on avait, en effet, empilé dans la salle plus de monde qu'elle n'en pouvait tenir.

— L'Opéra-Comique avait donné, la veille, la reprise de *Dimitri*, opéra en cinq actes de MM. de Bornier et A. Silvestre, musique de M. Joncières, qui avait été représenté pour la première fois, le 5 mai 1876, au Théâtre-Lyrique du square des Arts et Métiers. Voici la double distribution de la création et de la reprise actuelle :

		1876		1890
Dimitri	MM.	Duchesne.	MM.	Dupuy.
Comte Lusace .		Lassalle.		Soulacroix.
Job		Gresse.		Fournets.
Le prieur . . .		Comte.		Cobalet.
Un Hetman . .		Watson.		Galand.
Marpha	Mmes	Engally.	Mmes	Deschamps.
Narina.		Zina Dalti.		Landouzy.
Wanda		Belgirard.		Gavioli.

Plusieurs morceaux de ce bel et grand ouvrage, le plus

considérable qu'ait donné M. Joncières, étaient encore dans la mémoire de tout le monde : les beaux chœurs du premier acte, le finale du deuxième acte, la grande scène de Marpha et de l'archevêque au troisième acte, l'air des cloches, le ballet, le chœur du festin, le duo du balcon, qui se termine en un trio si dramatique, enfin la grande marche finale. On voit que chaque acte renferme quelque page de premier ordre. La mise en scène actuelle est somptueuse, très intelligemment et pittoresquement réglée, les costumes sont magnifiques, le ballet plein d'originalité ; enfin Mmes Deschamps et Landouzy, et MM. Soulacroix et Fournets, sont des artistes hors ligne, que le public a sans cesse applaudis. En somme, très grand succès pour cette œuvre remarquable demeurée trop longtemps éloignée du répertoire.

— A l'Odéon, le 7, première représentation du *Comte d'Egmont,* le célèbre drame de Gœthe, adapté à la scène française par notre confrère Adolphe Aderer. Plusieurs parties de cette œuvre grandiose ont produit un effet d'émotion considérable. La mise en scène est, comme toujours, des plus intelligemment réglées et magnifique. La musique si connue que Beethoven a composée pour ce drame a été exécutée par le merveilleux orchestre de Lamoureux, et elle en augmente encore l'intérêt. Dumény, Calmettes, Candé, Albert Lambert, et Mmes Sanlaville et A. Laurent, remplissent les principaux rôles.

— Les Menus-Plaisirs ont repris, dans la même soirée,

les Bavards, l'une des meilleures opérettes d'Offenbach, et *Bonsoir, Monsieur Pantalon,* d'Albert Grisar, qui fait partie du répertoire de l'Opéra-Comique. Ces deux amusants ouvrages n'ont malheureusement, aux Menus-Plaisirs, qu'une interprétation assez faible.

— Au théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, a eu lieu, le 10 février, la première représentation de *Salammbô,* grand opéra inédit de Reyer, dont le sujet a été tiré du célèbre roman de Flaubert par M. Du Locle. On se rappelle que cet ouvrage, d'abord écrit en vue de notre Académie nationale de musique, a été retiré par son auteur, qui n'avait pu s'entendre avec MM. Ritt et Gailhard au sujet de la distribution du principal rôle. M. Reyer exigeait en effet Mme Caron, que les directeurs de l'Opéra n'ont pas voulu rengager.

La *Salammbô,* représentée au théâtre de la Monnaie, a obtenu un grand succès de première, bien que le livret ait parfois semblé un peu obscur et que certaines parties de la musique n'aient pas toute l'originalité et l'inspiration désirables. En revanche, plusieurs passages de cette œuvre sévère ont été acclamés, notamment les deux mélodies si bien en situation que chante Mme Caron au 3e et au 5e acte. Toute la partie purement orchestrale est également bien traitée, et il est probable qu'après quelques coupures, qui rendront l'action plus rapide, le nouvel opéra de M. Reyer prendra un jour, sur notre première scène lyrique à Paris, la place à laquelle il a droit.

L'interprétation, à la Monnaie, est excellente, et compte bon nombre d'artistes que nous avons déjà entendus à Paris, tels que Sellier, Bouvet, Vergnet, Seintein, et la triomphante Mme Caron, qui est toujours une tragédienne lyrique de premier ordre. La mise en scène est suffisante, mais rien de plus. Il est certain que sur ce point on nous donnera mieux que cela à Paris.

— Aux Nouveautés, le 11 février, première représentation de *Nos Jolies Fraudeuses*, vaudeville égrillard en trois actes, de M. Alexandre Bisson, lequel, malgré ses excessives grivoiseries et ses excellents interprètes, les deux Brasseur, Maugé, Mmes Davray et Darcourt, n'a qu'à moitié réussi.

Concerts. — Le dimanche 9, au Châtelet, concert de Colonne. Mme Krauss y est venue chanter le bel air d'*Euryanthe*, la prière d'Élisabeth du *Tannahauser*, et l'Ode de *Sapho*, de Gounod. Grand succès pour les trois morceaux et pour leur brillante interprète, qui excite toujours au même degré l'enthousiasme des auditeurs.

Les Petits Salons. — Trois expositions particulières viennent, comme tous les ans à cette époque, d'ouvrir leurs portes au public. C'est le Cercle de la rue Volney qui a commencé. M. Bonnat s'y fait remarquer par une figure vigoureusement touchée du peintre Harpignies. Deux têtes d'étude d'un genre analogue, *Femme sous bois*, de Raphaël Collin, et *Dans les bois*, de Saint-Pierre,

sont des morceaux vraiment dignes de remarque. A signaler aussi des portraits par Élie Delaunay et Weerts, *l'Orage* de Vuillefroy, un paysage d'Edmond Yon. Quant à M. Carolus-Duran, ne s'est-il pas avisé de faire cette fois de l'Henner? Sa *Marie-Madeleine* aux cheveux roux, avec un coin de ciel indigo, pourrait presque être signée par le peintre attitré des nymphes. M. Carolus-Duran est pourtant un assez grand artiste pour rester lui-même.

L'Union artistique, fusion de l'ancien « Mirlitons » de la place Vendôme et du cercle de la rue Boissy-d'Anglas, connue dans le high-life sous le nom de « l'Épatant », nous offre une exposition, sinon « épatante », du moins supérieure à la précédente. On fait un succès à l'*Officier de carabiniers*, de Detaille, à qui l'on peut pourtant reprocher un peu de sécheresse et de raideur. Ce sont aussi des toiles fort agréables à voir que la *Maison de pêcheurs*, de Cazin; les poétiques *Bretonnes* de Dagnan; *le Flirt*, de Doucet, et *la Valse*, de Gilbert, deux scènes de la vie mondaine; puis, le *Bain public*, une esquisse bien lumineuse d'Albert Aublet. On s'arrête avec une sympathie mêlée de tristesse devant les deux tableaux inachevés de Protais, enlevé récemment à un art qu'il a tant honoré. Ici, M. Bonnat n'est pas heureux avec son portrait de Mlle Marguerite Wilson, qui ressemble presque autant à une poupée que celle qu'elle tient sur ses genoux, ni avec celui de la vicomtesse de C..., dont la peau striée n'est pas flatteuse pour le modèle. Nous

retrouvons aussi M. Carolus-Duran, avec sa femme aux cheveux roux de la rue Volney, qui ne s'appelle plus Marie-Madeleine, mais *Lilia*, et qui est tournée d'un autre côté. Nous aimons mieux le portrait de sa fille. N'oublions pas le grand tableau de Besnard, où il a peint toute sa famille, avec lui dans le fond : c'est une toile bien éclairée, d'un joli coloris, et d'un caractère intime et pénétrant qui force l'attention.

Venons maintenant aux Aquarellistes, dont l'exposition est un peu terne, par l'abstention de plusieurs d'entre eux, sans compter l'absence forcée du pauvre Heilbuth, dont la mort récente a été une perte irréparable pour la société dont il faisait partie. Le grand succès est ici pour les *Cuirassiers* de Detaille, d'une touche énergique et plus vibrante qu'à l'ordinaire. On retrouve avec plaisir Delort, avec ses *Fugitifs;* Émile Adan, avec ses personnages dans la campagne; Zuber, avec ses gracieux paysages, et surtout son *Trocadéro illuminé.* Boutet de Monvel expose une série d'aquarelles un peu pâlottes, mais d'un grand charme. John-Lewis Brown, le peintre sportique, tourne un peu le dos à l'impressionisme, pour lequel il avait eu quelques tendresses. Besnard, qui, lui aussi, semblait s'être assagi, a éprouvé le besoin de tirer encore un pétard, et, sous le titre de *Fête de nuit sur l'eau,* il nous a servi un paquet de jaune dans un paquet de bleu, bizarre assemblage où l'œil le plus exercé ne peut rien distinguer. Pour racheter cela, il a trois autres mor-

ceaux bien lumineux, et d'une coloration fraîche et originale. Citons aussi, pour mémoire, une *Étude,* de M. Vibert, qui représente, paraît-il, un « échaudé vu au microscope », fantaisie d'artiste qui peut être intéressante pour les gens du métier, mais que le public a prise pour une fumisterie.

Au total, toutes ces petites expositions ne sont jamais transcendantes et ne nous apprennent rien de nouveau; mais on peut les voir sans fatigue, et c'est déjà un grand point. Et puis, on en sort toujours avec cette douce pensée qu'il n'y a pas dans le monde entier un seul pays capable d'offrir, dans des conditions aussi restreintes, une réunion de talents véritables qui puisse approcher de celle-là.

*L'*Olympia *de Manet.* — Il paraît qu'une société d'amateurs s'est constituée pour réunir la somme nécessaire à l'acquisition d'un tableau de Manet, intitulé *Olympia,* que possède en ce moment la famille de ce peintre, et qui serait ensuite offert au Musée du Luxembourg. La somme exigée est de 20,000 francs, et elle est aujourd'hui souscrite. Reste la question de savoir si l'administration des musées acceptera ce cadeau, ce qui constituerait pour la mémoire de Manet un honneur que l'État ne veut peut-être pas lui donner, car l'*Olympia* finirait ainsi par aller un jour au Louvre.

Ce tableau de Manet avait figuré au Salon de 1865, et

il avait alors soulevé d'ardentes critiques : Paul de Saint-Victor déclarait que « c'était une œuvre faisandée, digne de la Morgue »; Jules Claretie qualifiait cette *Olympia* « la Vénus au chat noir » ; « il n'y a, dans ce tableau, disait Th. Gautier, que la volonté d'attirer le regard à tout prix». A côté de ces critiques, il est curieux de citer les jugements contraires et élogieux de Zola et de Th. Duret qui contiennent une appréciation intéressante du talent de Manet.

Cette toile, écrivait Zola, est véritablement la chair et le sang du peintre; le destin a marqué sa place au Louvre... Les maîtres, à la vérité, se jugent autant à leur influence qu'à leurs œuvres, et c'est surtout sur cette influence que j'insisterai. Il faudrait écrire l'histoire de notre école de peinture pendant ces vingt dernières années pour montrer le rôle tout-puissant que Manet y a joué. Il a été l'un des instigateurs les plus énergiques dela peinture claire étudiée sur nature, prise dans le plein jour du milieu contemporain, qui peu à peu a tiré nos Salons de leur noire cuisine au bitume et les a égayés d'un coup de vrai soleil... C'est cette exquise *Olympia* qui, au Salon de 1865, avait achevé d'exaspérer Paris contre l'artiste.

Voici maintenant ce qu'écrivait Th. Duret à propos du même tableau :

Pour qu'un artiste soit définitivement accepté comme peintre parmi les connaisseurs, il faut que ses toiles, placées à côté de celles des grands parmi ses devanciers, aient pu soutenir la comparaison. Il faut qu'en somme elles tiennent à côté de celles des maîtres. Or, les tableaux de Manet tiennent à côté de ceux de n'importe quel peintre. Aucune peinture n'est d'une facture

plus ferme et de tons plus justes que la sienne ; aucune peinture n'est plus lumineuse, plus transparente, ne possède plus d'air, plus de profondeur dans les fonds, n'accuse plus de vie dans les yeux et sur la physionomie. Mettez un Manet au milieu des Delacroix, des Corot, des Courbet, et vous l'y laisserez comme à sa place naturelle entre ses congénères. Dans tous les musées où l'on voudra posséder des spécimens de tous les maîtres français et représenter l'école moderne dans son entier développement, Manet doit avoir sa place, car il a été autant que qui que ce soit original et personnel, et il a donné, avec un éclat qui ne sera jamais dépassé, une note spéciale de la peinture, celle des tons clairs, du plein air, de la pleine lumière.

About estimait Manet, mais le jugeait comme un artiste incomplet et défectueux, trouvant toutefois, « dans ses plus déplorables ouvrages, des facultés qui manquent à plus d'un académicien... »

Quoi qu'il en soit, il ne nous semble pas que l'*Olympia*, pas plus d'ailleurs qu'aucun autre tableau de Manet, puisse jamais mériter, dans un avenir quelconque, une place au Musée du Louvre.

Enfin, à propos de cette *Olympia*, qui vient aujourd'hui de faire inopinément tant de bruit, il nous paraît intéressant de rappeler les vers suivants, qui parurent dans le livret du Salon en même temps que le titre du tableau, et qui sont tirés d'un poème de Zacharie Astruc intitulé : *Olympia*, *la fille des îles*.

> Quand, lasse de songer, Olympia s'éveille,
> Le Printemps entre au bras du doux messager noir :

C'est l'esclave, à la nuit amoureuse pareille,
Qui vient fleurir le jour délicieux à voir,
L'auguste jeune fille en qui la flamme veille.

VARIA. — *Un Anniversaire.* — Il y a eu un an, le 30 janvier, que s'est accompli le lugubre et tragique drame de Meyerling. On se souvient que c'est dans ce petit pavillon de chasse que s'est suicidé le prince impérial Rodolphe d'Autriche. Aujourd'hui et sur l'emplacement même de la chambre à coucher où le prince s'est donné la mort, on voit une chapelle gothique qui sert en quelque sorte d'annexe au reste des bâtiments, qui ont gardé leur aspect primitif.

Ce même jour, 30 janvier, des messes commémoratives y ont été célébrées : la famille impériale d'Autriche est venue assister à la première, puis les personnages de la cour, et enfin des groupes de visiteurs, sont entrés librement dans la chapelle, remplie de fleurs et de couronnes.

Un peu plus loin, dans le cimetière du petit village d'Heiligenkreuz, on peut voir la tombe de la jeune baronne de Vertsera, qui périt elle-même non moins mystérieusement que son impérial amant. Elle se compose d'un simple bloc de pierres brisées, toutes blanches ; au milieu, une plaque de marbre qui ne porte qu'un nom et deux dates, celles de la naissance et de la mort ; autour sont gravés en lettres d'or quelques versets de l'Écriture. Voilà tout ce qui rappelle ici-bas cette brillante et gra-

cieuse jeune fille, qui n'avait pas dix-huit ans lorsqu'elle est morte, et sur la tombe de laquelle on voit aujourd'hui un lit véritable de roses, de lilas blancs et de camélias accumulés, dont la fraîcheur, à peine printanière, n'aura relativement pas plus de durée que sa trop courte existence !

Et l'on se souvient encore, dans ce petit village d'Heiligenkreuz, du dernier passage des deux amants, arrivant à quelque distance l'un de l'autre à ce fatal et suprême rendez-vous de la journée du 30 janvier 1889, qui ne devait pas avoir pour eux de lendemain !

Le Droit des pauvres. — M. Gabriel Cros-Mayrevieille, administrateur des hôpitaux de Narbonne, vient de publier une substantielle étude intitulée *le Droit des pauvres sur les spectacles en Europe.* Il y examine les origines de ce droit et les diverses applications qui en ont été faites partout, et, malgré tout ce qui a pu être écrit contre ce droit, — et qu'il réfute, — il conclut à ceci, c'est que le droit des pauvres est légitime et équitable à tous les points de vue. En effet, ce n'est pas le directeur de théâtre qui paye le droit des pauvres, c'est le public, qui subit depuis de longues années une forte augmentation du prix des places dont ce droit a été la cause primordiale et le prétexte.

Entre autres curieux renseignements contenus dans l'étude en question, nous trouvons quelques chiffres in-

téressants à citer. La taxe des pauvres a été inaugurée en 1796; elle n'a donné d'abord que 300,000 francs par an. En 1878, elle a progressé jusqu'à près de 4,000,000 (année de l'Exposition). En 1887, elle est redescendue à 2,800,000 francs, dans lesquels l'Opéra figure pour 296,394 francs, les Français pour 161,221 francs, l'Opéra-Comique pour 116,789 francs, l'Hippodrome pour 112,176 francs; les cafés-concerts réunis pour 318,745 francs. Enfin, la taxe sur les paris mutuels dans les courses de chevaux a été d'un million pour la même année. Il semble difficile qu'on arrive jamais à supprimer cette taxe, prélevée seulement sur les plaisirs publics, et qui donne de tels résultats !...

Courbet et les « Casseurs de pierres ». — On vient de revoir à l'exposition centennale le fameux tableau des *Casseurs de pierres*, de Courbet. Dans une lettre qu'il écrivait d'Ornans, le 26 novembre 1849, à ses amis et compatriotes, M. et Mme Francis Wey, se trouve le passage suivant, que viennent de publier les *Archives historiques, artistiques et littéraires*, et qui nous donne l'origine et la description de cette toile, autour de laquelle il se fit tant de bruit quand elle se produisit au Salon de 1850-1851.

... J'avais pris notre voiture, j'allais au château de Saint-Denis faire un paysage; proche de Maizières, je m'arrête pour considérer deux hommes cassant des pierres sur la route. Il

est rare de rencontrer l'expression la plus complète de la misère : aussi sur-le-champ m'advint-il un tableau. Je leur donne rendez-vous pour le lendemain dans mon atelier, et depuis ce temps j'ai fait mon tableau. Il est de la même grandeur que *Soirée à Ornans*[1]. Voulez-vous que je vous en fasse la description?... Là est un vieillard de soixante et dix ans, courbé sur son travail, la masse en l'air, les chairs hâlées par le soleil, sa tête à l'ombre d'un chapeau de paille; son pantalon de rude étoffe est tout rapiécé; puis dans ses sabots fêlés, des bas qui furent bleus laissent voir les talons. Ici, c'est un jeune homme à la tête poussiéreuse, au teint bis; la chemise dégoûtante et en lambeaux lui laisse voir les flancs et les bras; une bretelle en cuir retient les restes d'un pantalon, et les souliers de cuir boueux rient tristement de bien des côtés. Le vieillard est à genoux, le jeune homme est derrière lui, debout, portant avec énergie un panier de pierres cassées. Hélas! dans cet état, c'est ainsi qu'on commence, c'est ainsi qu'on finit! Par-ci par-là est dispersé leur attirail : une hotte, un brancard, un fossoir, une marmite de campagne, etc. Tout cela se passe au grand soleil, en pleine campagne, au bord du fossé d'une route; le paysage remplit la toile. Oui, M. Peisse[2], il faut encanailler l'art! Il y a trop longtemps que les peintres mes contemporains font de l'art à idée et d'après des cartons...

---

1. *Une Après-dînée à Ornans*, tableau qui valut à Courbet une médaille de deuxième classe au Salon de 1849. Acheté alors par l'État, il fut envoyé la même année au musée de Lille.

2. Louis Peisse, né à Aix en 1803, mort à Paris vers 1860; conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts, auteur et traducteur de divers ouvrages sur la philosophie et l'histoire de la médecine.

Pornographie départementale. — On avait pensé, jusqu'à présent, que Paris avait, en France, la spécialité des publications obscènes. Mais, le métier étant lucratif, voici la province qui s'en mêle. Il nous vient d'une ville du midi le prospectus d'un entrepreneur de livres de ce genre, dont nous nous garderons bien de donner le nom. Mais nous pouvons citer, *exempli causa,* les titres de quelques-unes des productions qu'il exploite : *les Hétaïres célèbres, les Amours de Cléopâtre, la Papesse Jeanne, le Droit du seigneur, les Reines de l'alcôve,* etc. Le prospectus en question est surtout consacré à la *Physiologie de l'amour,* dont il est parlé en ces termes :

« L'intérêt de ce livre, que le sujet et son titre seuls recommandent au public, se passe de commentaires. La délicatesse de la matière nous imposant une certaine réserve, nous n'en entreprendrons pas davantage l'analyse. »

En vérité, la délicatesse de la matière n'a d'égale que celle de cet aimable éditeur, qui traite les sujets scabreux avec une si chaste réserve.

Du reste, comme on ne saurait trop répandre d'aussi bons livres, l'éditeur les a mis à très bon marché. Qu'on se le dise !

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Une définition :

Collaborateurs. — Deux auteurs qui ont fait la pièce, à lui tout seul.

Dernier écho de la chasse.

Deux chasseurs, attablés dans une auberge, font constater à la patronne la présence d'un long cheveu dans le civet.

« C'en est un tout de même, dit-elle. Pourtant je croyais bien les avoir enlevés tous. »

~~~~~~

A l'infirmerie de la caserne.

« Où vous sentez-vous mal, mon ami ?

— Au régiment, mon major. »

~~~~~~

Un calembour, une fois par hasard, n'est pas coutume. L'autre jour quelqu'un donnait de la perruque cette définition : « Poil mobile. »

~~~~~~

Un bon conseil en passant :

« Jeune homme, ne fréquentez jamais que les honnêtes gens : ce sont les plus faciles à tromper. »

~~~~~~

Une noce passe en voiture. Le marié embrasse tendrement son épouse.

« Il est donc bien pressé d'en avoir assez ! » murmure un grincheux qui passe.

~~~~~~

Entre amoureux.

« Tu me jures de brûler mes lettres après les avoir lues ?

— Même avant ! si tu veux. »
~~~~~~

A un solliciteur impatient :

« Je ne puis m'occuper de vous ; j'ai bien d'autres chats à fouetter.

— Si vous voulez, je les fouetterai pour vous, et vous vous occuperez de moi. »

Monsieur, jaloux, questionne la camériste de sa maîtresse.

« Il est venu un homme ici ce matin.

— Non, Monsieur.

— Je viens de le voir sortir !

— Alors c'est qu'il était là d'hier soir. »

VARIÉTÉS

CURIOSITÉS PARLEMENTAIRES

Un Catéchisme électoral.
La Question des Téléphones. — La Paternité obligatoire.

On trouve quelquefois le moyen de se distraire et de s'amuser à la Chambre. Voici trois extraits empruntés, soit aux comptes rendus de séances récentes, soit au feuilleton annexe de ces séances, et qui présentent un certain intérêt. Nous les avons réunis en un seul article, en raison de leur commune origine.

Un Catéchisme électoral.

Dans la séance du 27 janvier, au cours de la discussion de l'élection de M. Etcheverrry, député qui a été invalidé, M. Goirand, rapporteur, a donné lecture de fragments d'un *Catéchisme électoral* qui avait été publié en faveur de la candidature de ce député, qui en a d'ailleurs renié la paternité, au moins personnelle. Voici les principaux et les plus curieux passages de la lecture faite par M. Goirand :

Devoirs de l'électeur

« Celui qui vote sans prendre des informations est-il coupable ?

— Sans doute, il est coupable de nonchalance devant un devoir si grave.

— Mais à qui faut-il demander conseil ?

— Il faut consulter un homme éclairé et sensé ; et, comme le bien de la religion ainsi que le mal dépendent du vote, on devrait, autant que possible, demander conseil à quelqu'un aimant Dieu.

— Il n'est donc pas question de changer la forme du gouvernement pour établir la royauté ou l'empire ?

— Pas le moins du monde.

— Pourquoi donc ?

— Lorsque la maison est en feu ou envahie par des *voleurs*, les enfants doivent éteindre le feu ou chasser les voleurs, sans se préoccuper qui en sera le maître ou l'héritier. La France est notre maison à tous, et nous tous ses enfants.

— Qui est responsable de toutes ces dettes et de toutes ces misères ?

— Les républicains qui étaient au pouvoir jusqu'à présent.

— Comment le savez-vous?

— Parce qu'ils arrivaient au pouvoir les chemises sales ou sans chemise, et à présent il les ont assez propres; parce que leurs souliers étaient troués, et aujourd'hui ils brillent; parce que leurs vêtements étaient en lambeaux, et aujourd'hui ils ne sont plus rapiécés; parce que leurs poches, vides autrefois, sont maintenant pleines, sur le point de crever; parce qu'ils n'avaient que le ciel pour abri, et aujourd'hui ils ont de beaux châteaux et couchent sous des couvertures d'argent et de soie; parce qu'ils étaient maigres autrefois, et qu'ils sont gras aujourd'hui.

— Quels sont ceux là?

— Presque tous : Rouvier, Constans, Wilson, Thévenet, et tous ceux qui se sont succédé au pouvoir. Mais parmi eux il n'y a presque pas un homme dont la probité ne soit douteuse.

— Donc, ceux qui détiennent le pouvoir sont considérés encore comme des voleurs?

— Comment peut-il en être autrement? Votre maison était riche, vous en aviez chargé un homme de confiance. A la fin de l'année, vous lui demandez le règlement des comptes, il sera facile : maison vide, criblée de dettes, sans un rouge liard. Que direz-vous à votre homme? Qu'avez-vous fait, voleur?

— Je ne lui dirais pas autre chose.

— La France ne dira pas autre chose aux républicains mentionnés tout à l'heure et à leurs amis, et les prochaines élections leur seront défavorables, car partout les électeurs crient : « A bas les voleurs! »

« Qu'est-ce que voter mal, voter contre la volonté de Dieu?

— C'est élire des députés ennemis de la religion, de l'Église. Il ne peut pas être permis de mettre au pouvoir des ennemis

de la religion pour lui déclarer ensuite la guerre. Cela est contre la volonté de Dieu.

— Comment cela ?

— Écoutez : quelqu'un veut tuer votre mère. Vous est-il permis de lui donner l'arme pour la tuer? Non, certes, et l'Église est notre bonne mère : voilà pourquoi un chrétien ne saurait mettre entre les mains des ennemis de l'Église une arme pour la frapper et la blesser.

— Oui, cela est clair, si j'avais voté pour un député afin qu'il fît la guerre à la religion, à l'Église ; mais je n'ai pas voté dans ce but-là, et, s'il agit ainsi, tant pis pour lui.

— Tant pis pour vous aussi, mon ami. Ne croyez pas que vous n'êtes pas complice de ses fautes, de ses péchés. Vous y avez votre part, et voici comment. Revenons à ce qui a été dit tout à l'heure. J'admets que vous n'ayez pas mis l'arme entre les mains de l'ennemi de votre mère pour la tuer. Mais vous saviez qu'il voulait la tuer ; vous saviez (que vous le vouliez ou non) qu'il s'en servirait pour tuer votre mère, et, malgré cela, vous la lui donnez? Et lorsque votre mère aura été tuée, vous direz que vous n'avez pas tort, que vous n'êtes pas complice?

— Mais lorsqu'on me demande ma voix, si je ne connais pas qui est l'ennemi de l'Église, ou son ami, que dois-je faire?

— Je le répète de nouveau : quelqu'un vous demande une arme : elle peut être pour votre mère, pour la défendre ; elle peut être aussi pour la tuer. L'auriez-vous donnée à celui qui vous l'a demandée si vous aviez un brin de conscience, si vous aimiez votre mère? Avant de remettre l'arme, vous voudrez, vous devrez savoir pour quel usage il vous la demande. De même, si vous ne savez pas si votre suffrage sera pour ou contre l'Église, votre devoir est de vous informer, de connaître si les candidats sont des partisans ou des adversaires de la religion et de vous abstenir de voter jusqu'alors.

— Oui, je vois qu'il faut agir ainsi ; mais il est plus facile de le dire que de le faire. Tenez, en ce qui me concerne, pour ne pas mal voter, je resterai chez moi.

— Croyez-vous qu'en restant chez vous vous ne blessez pas votre conscience? Neuf fois sur dix, vous aurez tort. Ecoutez : on frappe votre mère, on veut la tuer ; et vous, qui pouvez la défendre facilement, vous laissez faire, vous restez chez vous. Est-ce le devoir d'un fils? Il ne suffit pas qu'un fils ne tue pas sa mère ou qu'il ne favorise pas ceux qui veulent l'assassiner, il doit encore, autant qu'il est en son pouvoir, la protéger, la défendre contre ses ennemis. »

La Question des Téléphones.

Dans la séance du 30 janvier, M. Henry Fouquier, notre éminent confrère, aujourd'hui député, a interrogé le ministre du commerce sur les défectuosités reprochées depuis quelque temps à l'administration et à l'exploitation des téléphones. Le ministre a donné de bonnes promesses et des explications qui ont paru satisfaire la Chambre. Mais le petit discours de M. Fouquier, émaillé de spirituelles anecdotes, avait fort intéressé et même amusé la Chambre. En voici le passage le plus saillant :

Par suite de l'insuffisance des locaux et des appareils ou de l'ignorance d'un personnel qui ne paraît pas sûr de son lendemain, si le téléphone permet de parler de loin, il ne permet pas de parler vite. Ces jours-ci, un journal qui n'est point suspect d'hostilité envers l'administration, qui n'est même suspect d'hostilité envers personne, *le Temps*, faisait une petite enquête dont voici les résultats :

« Une enquête, dit-il, nous a révélé plusieurs faits qui méritent d'être relevés.

« Un abonné demande la communication avec une maison de commerce. Après vingt minutes d'appels et de discussion avec la téléphoniste, celle-ci lui répond que la maison demandée est déjà en communication. L'abonné, furieux, regarde l'heure à sa montre, prend une voiture, se fait conduire à la maison de commerce et interroge :

« Vous étiez en communication téléphonique il y a tant de minutes?

— Pas du tout! » lui répondit-on.

La téléphoniste n'avait même pas fait appel.

Un banquier nous a raconté le fait suivant, qui donne la note comique :

Jeune marié, il a fait installer le téléphone dans son hôtel, près de la chambre de madame, pour pouvoir communiquer toute la journée de son bureau avec sa femme, aux heures où ses occupations l'en séparent. Tous les matins, à sept heures, un carillon effroyable réveille en sursaut le jeune couple. Le mari court à l'appareil en se frottant les yeux.

« Allô! allô!

— Je suis en communication avec M. un tel, banquier? lui dit-on.

— Oui, que voulez-vous?

— Vous m'entendez bien?

— Très bien; mais que voulez-vous? insiste le banquier.

— Rien. Je suis l'employé du téléphone. C'était pour voir si l'appareil fonctionne bien... »

« Deux heures plus tard, lorsqu'on a dans la maison besoin du téléphone, nous dit le banquier, il faut une demi-heure pour obtenir une réponse. »

Il en résulte que le téléphone paraît être un instrument ca-

pricieux, plein de coquetterie, et que les dames qui en font le service sont des façons de Célimènes administratives qui vont au-devant de vous quand vous ne les réclamez pas, et qui se dérobent quand vous les appelez.

Cette insuffisance du service des téléphones a été reconnue, non seulement par M. le directeur des postes, mais encore par les employés mêmes qui en sont chargés.

Voici la scène à laquelle j'ai assisté.

Le directeur d'un journal demande la communication avec le directeur d'un théâtre de Paris. Au bout de vingt minutes, impatienté, il se plaint en termes assez vifs, quoique toujours convenables, à la téléphoniste ; alors, une petite voix futée s'élève à travers l'appareil, pleine de raillerie et d'ironie : « Mais, Monsieur, si vous êtes si pressé d'avoir une réponse, pourquoi n'envoyez-vous pas un commissionnaire ? »

La Paternité obligatoire.

Dans les annexes du *Journal officiel* du 31 janvier, vous trouverez l'analyse d'une pétition de M. Macé, rédacteur du *Progrès de Nantes*, qui indique certains moyens pour aider à l'accroissement de la population en France.

Voici la partie la plus curieuse du résumé de cette originale pétition, que la commission des pétitions a proposé de renvoyer au ministre de l'intérieur, en raison de l'importance de la question qu'elle soulève, et en la recommandant à sa haute attention, surtout pour ce qui concerne les célibataires :

La population de la France n'augmente plus. Il y a là un

péril national qui préoccupe les plus graves esprits et inquiète le moraliste comme l'homme d'État.

Frappé du mal, M. Macé cherche le remède.

Il pense l'avoir trouvé : c'est la paternité obligatoire.

De même que tout Français est soldat, tout Français doit être père, sauf incapacité physique bien et dûment constatée.

Partant de ce principe, il propose certaines pénalités pécuniaires contre les réfractaires et certaines récompenses, des prix d'encouragement, en faveur de ceux qui auront largement fait leur devoir.

Quiconque, à un certain âge, trente ans par exemple, ne sera point marié, payera un impôt spécial.

Quiconque, étant marié, n'aura point d'enfant, payera un autre impôt spécial.

Dans les concours, l'enfant appartenant à une famille nombreuse sera préféré, à mérite égal.

Tout père de quatre enfants ou plus sera exempt d'impôts, ou son cinquième enfant sera doté par l'État.

Pauvres célibataires !...

Mais aussi, pourquoi ne se marient-ils pas ?

C'est parce qu'alors, répondrait Calino, ils ne seraient plus célibataires !...

MAXIMES D'ALEXANDRE DUMAS

L'Echo de Paris a publié dernièrement une série de soixante-huit maximes d'Alexandre Dumas. Nous en avons détaché les suivantes pour nos lecteurs :

Ne faites que des aumônes anonymes. Elles ont ce double avantage qu'elles suppriment à la fois l'ingratitude et l'abus.

L'honnêteté est la plus grande de toutes les malices, parce que c'est la seule que les malins ne prévoient pas.

La femme, dit la Bible, est la dernière chose que Dieu ait faite. Il a dû la faire le samedi soir. On sent la fatigue.

Dieu a fait les imbéciles pour que les gens d'esprit regrettent moins la vie.

Ceux-là seuls tiennent à la vie, qui s'occupent de petites choses.

La chaîne du mariage est si lourde qu'il faut se mettre deux pour la porter — quelquefois trois.

Cependant, de toutes les sottises que l'homme peut faire, c'est encore le mariage que je lui conseillerais le plus volontiers ; c'est du moins la seule qu'il ne peut pas recommencer tous les jours.

C'est souvent la femme qui nous inspire les grandes choses qu'elle nous empêchera d'accomplir.

Nous ne blâmons chez les autres que les défauts dont nous ne profitons pas.

L'homme est la seule chose qui fasse douter de Dieu.

J'aime mieux les méchants que les imbéciles, parce qu'ils se reposent.

L'amitié finit où l'emprunt commence.

Donnez de l'argent, n'en prêtez jamais. Donner ne fait que des ingrats, prêter fait des ennemis.

Savez-vous ce que c'est que le devoir? C'est ce qu'on exige des autres.

La plupart des hommes meurent sans avoir créé; pas un ne meurt sans avoir détruit.

Le jeu est la distraction des gens d'esprit et la passion des imbéciles.

Toutes les femmes veulent qu'on les estime, elles tiennent beaucoup moins à ce qu'on les respecte.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.

2476. — Paris, imprimerie Jouaust, rue de Lille, 7.



GAZETTE ANECDOTIQUE

Numéro 4 — 28 février 1890

SOMMAIRE.

La Quinzaine. — On vient de découvrir un tableau, attribué à Rembrandt, que personne ne connaissait, et l'on discute depuis quinze jours sur son authenticité, affirmée par les uns, démentie par les autres. Ce Rembrandt, qui a pour sujet *Jésus et les Disciples d'Emmaüs*, est déjà célèbre sous le nom de « Rembrandt du Pecq ». C'est au Pecq, en effet, qu'il a été mis en vente, le 26 janvier dernier, sur une mise à prix de 1,000 francs,

l'expert chargé de la vente s'étant borné à déclarer qu'il était simplement « de l'École de Rembrandt ». M. Bourgeois, marchand de tableaux à Paris, s'en rendit alors acquéreur moyennant la somme de 4,050 francs.

Dès le lendemain M. Bourgeois put constater que son tableau portait la signature de Rembrandt, qu'il était daté de 1656, et, le bruit s'en étant répandu, des offres très élevées de rachat lui furent faites aussitôt. Il émit alors des prétentions énormes, et ne parla pas de moins de 250,000 francs pour le céder. Naturellement les visiteurs affluèrent, et les plus illustres peintres de ce temps, consultés, donnèrent par écrit leur avis sur ce tableau imprévu.

« Ça, du Rembrandt, jamais ! » écrivait à ce sujet M. Bonnat, l'un des plus habiles connaisseurs, paraît-il, en matière d'œuvres de Rembrandt.

« C'est l'ouvrage d'un homme de talent, écrit M. Gérôme, mais il n'est pas de Rembrandt. »

M. Henner se range à l'avis de M. Bonnat, qui est, selon lui, « d'une compétence absolue en cette matière ».

M. Tony Robert-Fleury est plus favorable. « Si ce n'est pas de Rembrandt, dit-il, de qui est-ce? Personne, parmi ses élèves, n'est capable d'avoir peint cette toile. »

M. Charles Waltner, le célèbre graveur de *la Ronde de nuit,* et qui a beaucoup étudié les tableaux de Rembrandt, pense comme MM. Gérôme et Bonnat.

Enfin M. Durand-Gréville, également connu pour ses

travaux sur Rembrandt, admet, si l'on veut, que la toile en question peut être d'un élève de Rembrandt, mais, à coup sûr, pas de Rembrandt lui-même.

En présence des opinions émises et qui sont, en majorité, défavorables à l'attribution du tableau à Rembrandt, l'enthousiasme des premiers jours s'est calmé, si bien que M. Bourgeois, qui a d'abord refusé, assure-t-on, 100,000 francs de son acquisition, n'en trouverait peut-être plus 10,000 aujourd'hui.

La morale de ceci, c'est que la valeur artistique d'une œuvre, qui devrait être absolue, paraît n'être qu'une valeur de goût personnel, de caprice et de convention. Si le tableau en question est assez beau pour pouvoir être de Rembrandt, pourquoi devient-il de nulle valeur dès qu'on soupçonne la signature de n'être pas authentique? A ce compte il suffira qu'un chercheur, à l'aide de documents qui paraîtront certains, arrive un jour à prouver que *la Ronde de nuit* n'est pas de Rembrandt, pour que cette merveilleuse toile, qui a provoqué l'admiration du monde entier, et qui vaut peut-être plus d'un million (si *l'Angelus* vaut 600,000 francs), tombe tout à coup au rang d'une œuvre très ordinaire. O experts! ô connaisseurs! à qui nous adresser pour nous mettre en garde contre vos erreurs?

— Le comte Jules Andrassy, de la célèbre famille hongroise de Csik-Szent-Kivaly et Kraszna-Horka, est mort le 17 de ce mois. Il était né le 8 mars 1823 à Zemplin

(Hongrie) et avait été longtemps ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, et, par le fait, le premier ministre de François-Joseph. Ce dernier a assisté à ses funérailles, qui ont eu lieu le 22, à Budapesth, au milieu d'un concours immense de populations accourues de toutes parts, et avec une solennité officielle extraordinaire.

— Le 20, au Père-Lachaise, à Paris, a eu lieu l'inauguration d'un monument funèbre à la mémoire du célèbre peintre Paul Baudry, mort il y a déjà quatre ans. Ce monument, élevé par souscription, a pour auteurs les statuaires Mercié et Paul Dubois. Ce dernier a sculpté le buste du regretté peintre, et au pied du monument on admire une Douleur humaine en habits de deuil, pleurant agenouillée, et qui est l'œuvre de Mercié. Plusieurs discours ont été prononcés par MM. Larroumet, Meissonier, Ch. Garnier, Bouguereau et Émile Richard.

M. Gaston Wiallard avait aussi composé, en l'honneur de Baudry, une poésie que Falconnier, de la Comédie-Française, devait réciter. Une cause involontaire l'en a empêché. Nous donnons ici, d'après *le National,* quelques extraits de cette pièce de vers.

A BAUDRY

Ce n'était pas assez, pour garder sa mémoire,
Que son œuvre restât grandiose, achevé ;
Ce n'était pas assez, pour consacrer sa gloire,
Que son nom fût écrit aux feuillets de l'histoire...
Il fallait un tombeau, nos mains l'ont élevé.

. . . .

Il fut grand!... mais, parti d'une obscure naissance,
Il le fut par l'effort d'un courage indompté...
Malgré le froid, la faim, — puisant en sa souffrance, —
Il luttait pour atteindre un but fixé d'avance,
N'en détournant jamais son âpre volonté.

Il fut illustre!... mais, à bon droit, l'on peut dire
Que les plus durs labeurs ne l'ont point effrayé...
Il a connu le doute où l'âme se déchire...
Si la gloire, parfois, lui donnait un sourire,
De combien de tourments l'avait-il pas payé!

. . . .

Maintenant, dans le calme et ce profond silence,
Il repose à jamais de son premier repos
Sous le marbre qui seul nous prouve son absence!
Muse! tu garderas ce tombeau pour la France,
Comme le plus sacré, le plus saint des dépôts.

Et, quand son nom sera, dans la faveur publique,
Plus grand que certains noms de rois et de guerriers,
Nous viendrons saluer la tombe poétique,
Où la Gloire, toujours, d'un geste hiératique,
Sur son front immortel posera ses lauriers!

— Le même jour, décès du comte Napoléon Daru, membre de l'Institut, ancien ministre des affaires étrangères en 1870, né le 11 juin 1807, fils de l'ancien ministre de Napoléon Ier. Il avait été tenu sur les fonts baptismaux par Napoléon et Joséphine, avait d'abord

été militaire, et était même devenu capitaine d'artillerie. Il devint député à l'Assemblée nationale en 1871, et fut ensuite sénateur élu de la Manche de 1876 à 1879. Il était depuis 1860 membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

— Le docteur Gendrin, ancien médecin de la Comédie-Française, récemment décédé, lui a légué un portrait de Molière qui va augmenter très heureusement les collections artistiques, déjà si riches, de notre première scène. Ce portrait est celui de Charles Coypel, déjà popularisé par la gravure de Lépicié qui figure en tête de l'édition de 1734 illustrée par Boucher. Il reproduit le type bien connu, peint par Mignard, mais accommodé au goût du temps. Personne ne sait, par exemple, d'où vient le portrait et comment il était entré en la possession de M. Gendrin. Il y a là de quoi épiloguer pour les Moliéristes. La parole est à M. Auguste Vitu, qui a déjà beaucoup parlé sur les portraits de Molière.

— Le critique d'art Ernest Chesneau est mort le 21, à l'âge de cinquante-sept ans. Il laisse plusieurs ouvrages appréciés sur la peinture. Il avait été longtemps inspecteur des Beaux-Arts sous l'empire.

— Le 23, est mort le sculpteur Oliva, auteur de nombreux bustes officiels, et surtout d'un buste de Bonaparte, premier consul, très souvent reproduit. Il avait soixante-six ans.

— Encore un candidat possible à l'Académie française

qui brûle ses vaisseaux et qui se dérobe. M. Auguste Vacquerie déclare, dans un interview avec un rédacteur de *l'Événement* (26 février), qu'il a toujours combattu l'Académie, et qu'il se refuse absolument à en être. Il n'admet pas qu'une assemblée quelconque puisse recruter elle-même ses membres, et il en veut surtout à l'Académie d'avoir rejeté Molière, Beaumarchais, etc., et de n'avoir reçu Victor Hugo qu'à sa quatrième candidature. Il déclare aussi qu'en dehors de l'Académie il y a beaucoup d'hommes qui ont plus de valeur littéraire que plusieurs de ceux qui y sont. M. Vacquerie est trop modeste pour se nommer ou se compter dans le nombre de ceux-là, et il a peut-être tort. Il profite, d'ailleurs, de la circonstance pour nous dire qu'il a toujours refusé, également, le Sénat, la députation et même la croix. Nous ne saurions vraiment louer M. Vacquerie de cette inutile abnégation, car enfin, si tous les hommes de sa valeur s'obstinaient, comme lui, à demeurer sous leur tente, il n'y aurait plus que des gens ordinaires et médiocres aussi bien au Sénat et à la Chambre qu'à l'Institut.

— Le duc d'Orléans a été transféré, le 25 février, de la Conciergerie à la maison centrale de Clairvaux pour y subir les deux années de prison auxquelles il a été condamné. A cette occasion, le prince a dû liquider sa situation à Paris, au point de vue des dépenses faites par lui pendant son premier internement. Les journaux ont publié les menus de ses repas, dont le total, pour

moins d'un mois, se monte à 2,272 francs. Voici quelques articles empruntés à la note où sont énumérés les plats fins et les morceaux de choix qui composaient les repas du prince :

Un lapin . . . . Fr.	20
Un poulet.	25
Une omelette.	12
Un artichaut barigoule	12
Un chateaubriand.	16
Une sole	10
Une noix de veau.	10
Un homard.	25
Une salade	3
Un caneton aux navets	25
Six écrevisses.	15
Hors-d'œuvre.	5
Une assiette de fruits	15

Le restaurateur chargé de fournir ces repas nous paraît en avoir quelque peu enflé les prix de revient; mais il est permis de trouver qu'on n'est pas trop mal nourri à la Conciergerie lorsqu'on a le moyen de payer, et de supposer que le jeune duc saura se faire nourrir aussi bien à Clairvaux qu'il est parvenu à l'être à Paris. En somme, la prison qu'on lui fait faire est bien inoffensive, et ne rappelle en rien la détention légendaire d'Ugolin. Il est vrai que la contravention commise par le prince n'avait pas non plus grande gravité, et qu'elle n'a pris un peu d'importance que grâce au zèle maladroit de ses amis.

Lettres autographes. — Voici quelques lettres inédites choisies parmi les plus intéressantes ayant figuré à diverses ventes récentes d'autographes à l'hôtel Drouot,

— Lettre de la marquise de Montespan qui se plaint qu'il ne vient plus de vaches au marché, et que son argent demeure improductif. Cette lettre a été vendue 200 francs. On remarquera que l'orthographe de la célèbre maîtresse royale était moins que correcte :

Jay apris avec beaucoup de chagrin quil ne vient plus de vasches au marche et que par consequant larjan que javest lessay pour la menagerie demeure ynutille mandes moy douvient cette inconveniant et conbien valle les moutons presantemant voissy le jour de la foire mest je nan prendray quan cas quil soist a bon marche anvoiés moy ausy le conte de mest vaux et celuis de mes moutons il faust ausy manvoier la fille de Desville qu'est ches les pères adresses la à M. le Gris illora lordre pour la resevoir je vous donne le bonjour faitte mest recommandations à M. de Guignonville et Mlle de la Couture.

— Latude écrit à M. de Sartine, le 25 avril 1763, de son cachot de la Bastille, une lettre où il lui expose ses souffrances, à la suite de quinze ans déjà écoulés de sa captivité, et lui demande de lui permettre de lui adresser un rapport sur sa situation.

Monseigneur, je vous supplie par vos entrailles paternelles et de miséricorde d'avoir la bonté de m'accorder cette grâce. Ne me laissez donc pas périr faute de me secourir. Me voilà dans la quinzième année de souffrance; il faut que tout aye une fin; on ne doit point pousser la nature au désespoir. Monseigneur de Sartine, daignez être sensible à ma très humble

prière, si vous ne voulez point que je vous écrive tous les jours. Je n'en puis plus. Il faut raisonner avec la raison. Si cette relation est inutile, vous la jetterez au feu. Si, au contraire, elle peut me servir de quelque secours, ne m'empêchez donc point de la faire faire. Bon Dieu, viens à mon secours; bon Dieu, daigne par ta grande miséricorde inspirer de la compassion pour moy à Monseigneur de Sartine et lui accorder ta sainte bénédiction.

— Quand Lamennais voulut se faire journaliste, il demanda l'avis de Béranger. Voici un curieux fragment de la lettre que le chansonnier lui répondit pour le dissuader de son projet. Cette lettre a été vendue 55 francs :

Mon cher Lamennais, ce n'est qu'à force de prudence que vous conjurerez le mauvais vouloir des ennemis nombreux que vous vous êtes attirés par votre opposition à l'ignorance et à la corruption morale des hommes de l'Église, race qui pardonne moins à qui se sépare d'elle qu'à un impie de mon espèce : car je voudrais un prêtre pour mourir que j'en trouverais cent prêts à me donner le bon Dieu sans confession, tandis que vous n'en trouveriez peut-être pas pour vous absoudre sans une solennelle rétractation. Tous les yeux de ces gens-là, et ils en ont plus que d'autres, sont fixés sur vous. Voyez-vous donc dans la boutique d'un journal, vous voilà le responsable de chaque hérésie qu'il imprime, de chaque scandale qu'il cause, de chaque sottise qu'il débite...

— Curieux autographe de Lacenaire, le célèbre assassin, moitié prose et moitié vers, et qui date de la veille de son exécution (19 janvier 1836). Voici une strophe empruntée à ce manuscrit :

L'homme est heureux lorsque dans la nature
Il n'est plus rien qui le puisse émouvoir,
Lorsqu'à l'abri du remords qui torture
Il sait dormir sans crainte et sans espoir,
Lorsqu'attendant le moment qui délivre
Il peut compter ce qui lui reste à vivre
Et puis, à la lueur d'un lugubre flambeau,
En chantant composer un livre
Pour épitaphe à son tombeau...

— Opinion de Victor Hugo à propos d'un projet de création d'une Convention :

5 novembre 1848.

L'institution d'une assemblée unique me paraît si périlleuse pour la tranquillité et la prospérité du pays que je n'ai pas cru pouvoir voter une constitution où ce germe de calamités est déposé. Je souhaite profondément que l'avenir me donne tort.

— Au lendemain de la guerre d'Italie de 1859, le colonel Charras écrivait une lettre où il appréciait de la manière suivante la conclusion incomplète de la campagne entreprise par Napoléon III contre l'Autriche. Cette lettre a été vendue 20 francs :

Zurich, 21 novembre 1859.

Louis-Bonaparte a spéculé sur la sottise, la lâcheté, la perversité humaines, et cela lui a réussi jusqu'ici, mais cela ne lui réussira pas toujours. Cette guerre d'Italie qui lui avait fait tant de bien, grâce à la perfidie de quelques-uns et à l'imbécillité de beaucoup, cette guerre si misérablement terminée, aboutissant à une paix sans nom, à la restauration des ducs, du grand-duc, du pape, et au maintien de l'Autriche à Venise,

doit lui faire énormément de mal. De là sortira peut-être un vengeur. Toujours est-il que les faits donnent raison à ceux qui ont dit, dès l'origine, aux Français que rien de bon ne leur viendrait de Bonaparte ni de ce pierrot de Victor-Emmanuel qui se livrait à lui.

CHARRAS.

— Voici comment le duc de Grammont, le ministre des Affaires étrangères de Napoléon III, jugeait les Italiens au moment de la guerre de 1866 entre la Prusse et l'Autriche, jugement sévère qui a encore aujourd'hui de l'opportunité.

23 juillet 1866.

Les Italiens, dont le courage augmente toujours à mesure que l'ennemi s'éloigne, ont entonné la trompette guerrière dès qu'ils ont vu commencer le mouvement de retraite des Autrichiens. Les Italiens ont refusé net d'écouter la voix de la France. Cela devait se prévoir. Ils ne pouvaient laisser passer cette occasion de cueillir des lauriers sans combattre, et, d'ailleurs, ils ont la collection complète des qualités qui distinguent les peuples dégénérés : la reconnaissance leur pèse ; ils sont ingrats de même qu'ils sont poltrons et fanfarons. Les Piémontais pur sang valent mieux sans doute, mais que sont les Piémontais en Italie? On pourra dire de l'armée d'Italie qu'elle a cueilli les lauriers de la défaite. Étrange destinée que celle de cette nationalité italienne qui s'établit sur des trahisons, des parjures et des défaites, tout comme autrefois les grandes nations se sont créées par des victoires et des conquêtes! Que peut-on attendre de solide sur ces bases malsaines? Est-ce que le patriotisme et les vertus civiques, sans lesquels les empires, ne se fondent pas, germent dans ces terrains-là?

— Le poète Arvers, qui n'était pas heureux, n'était cependant pas très républicain ; — ne prétend-on pas que les déshérités de ce monde le sont tous ? Voici, comme preuve, la lettre qu'il écrivait quelque temps avant sa mort, au sujet de mesures restrictives proposées par le président de la République contre la presse, en 1850. Cette lettre a été vendue 20 francs :

Paris, 19 juillet 1850.

Vive le président ! dirai-je à mon tour, car, en vérité, cet enfant va très bien. Savez-vous qu'il vient de nous donner une petite loi qui ôte la moitié de leur influence aux journaux, ces grands feseurs de révolutions ? C'est ce que M. Victor Hugo appelle encore une violation de la constitution. Or, on a remarqué que chaque fois que cette pauvre constitution est violée, c'est le signal du retour de la confiance et de la reprise des affaires. Les comptes hebdomadaires de la Banque et le tableau du produit des revenus indirects publié par le *Moniteur* témoignent de cet état de prospérité, qui n'attend pour être complette que la suppression totale de la République.

Ah ! oui, la révolution de Février ; j'en ai entendu parler sur la côte de Coromandel. Eh bien, monsieur, la révolution de Février a fait le bonheur de la France... pour l'avenir, car, pour ce qui est du présent, je ne vous cacherai pas qu'elle a ruiné pas mal de monde, mais ruiné, là, à plates coutures : quand la République fait les choses, elle ne les fait pas à moitié ; si bien que ceux qui dînaient chez Véry dînent aujourd'hui à quarante sous, ceux qui dînaient à quarante sous dînent à dix-huit, et ceux qui dînaient à dix-huit ne dînent plus du tout.

— Voici un piquant portrait de George Sand de la main du poète Étienne, dit Jouy, qui est mort en 1846 :

Est-ce un homme, une femme? Est-ce un ange, un démon?
De quel genre te faire, équivoque sublime?
Sand, es-tu fils des cieux ou fille de l'abîme?
Es-tu Sapho, de Staël, ou Jean-Jacques ou Byron?
Du monde primitif unique rejeton
Je suis l'Être complet; j'existe par moi-même,
Et j'ai résolu le problème
Des Androgynes de Platon.

— La duchesse de Galliera appréciait comme suit la situation politique et la conduite de M. Thiers en 1872. Ce n'est que le fragment essentiel d'une plus longue lettre ; le reste n'offre pas d'intérêt;

Novembre 1872.

Que de fois ne le lui ai-je pas dit à lui-même? En d'autre temps il en convenait, le déplorait, et l'attribuait à son éducation. « On m'a instruit, disait-il, on ne m'a pas élevé. L'état actuel, faute de mieux, se soutiendra avec pas mal de taquineries de tous côtés. On ira ainsi *clopin-clopant*. Dieu fasse qu'au bout du chemin on ne trouve pas l'abîme! Quant à la silhouette d'un Bonaparte quelconque, il ne faut pas y songer. »

— Nous finirons par une lettre de Zola qui nous fixera sur le prix que ce célèbre écrivain tirait, il y a huit ans, de la vente d'une traduction d'un de ses plus célèbres romans :

Médan, 14 novembre 1882.

Monsieur,

Je me décide à accepter vos propositions, bien qu'elles soient inférieures à ce que j'espérais.

Il est donc convenu que je vous cède, pour la somme de dix-sept cent cinquante francs, le droit de traduction d'*Au Bonheur des dames* en langue anglaise. Mille francs me seront remis lors de la livraison du premier tiers du manuscrit, et sept cent cinquante francs le 15 janvier. De mon côté, je vous livrerai immédiatement le premier tiers du manuscrit, puis je vous transmettrai le second tiers le 20 décembre, et enfin le troisième tiers le 31 janvier.

Il est inutile, je pense, de signer cela devant un consul. Répondez-moi seulement que vous acceptez mes conditions; envoyez-moi les mille francs en un chèque, et je vous adresserai tout de suite le premier tiers du manuscrit. Il est entendu que vous ne le communiquerez à personne et que la publication commencera le 16 décembre pour finir le 16 mars. D'autre part, l'œuvre en volume ne paraîtra en Angleterre que huit jours après qu'elle aura paru ici chez Charpentier.

ÉMILE ZOLA.

BIBLIOGRAPHIE. — M. Charles Gueullette vient de publier, à la librairie des Bibliophiles, le tome VI de son *Répertoire de la Comédie-Française* pour l'année 1889. Ce joli volume, luxueusement édité, est orné d'un portrait de M[me] J. Samary, gravé par Abot, et précédé d'une intéressante étude de Sarcey sur le siècle que vient de traverser la Comédie-Française. Cette série de petits volumes, paraissant chaque année, constitue pour l'histoire presque journalière de notre première scène un document des mieux renseignés et des plus précieux.

— Albert Delpit vient de publier la deuxième série

des romans qu'il doit nous donner sous le titre général de *Un Monde qui s'en va*. Le nouveau roman, *Comme dans la vie*, œuvre d'imagination et de fantaisie, basée cependant sur un fait moral de la plus intense réalité, se termine d'une manière tout à fait dramatique. C'est un livre d'un intérêt très vif, et plein de mouvement et d'originalité.

Théâtres. — Le 14 février, première représentation à l'Ambigu d'un drame nouveau de MM. Émile Moreau et Ernest Depré, *le Drapeau*, drame militaire en cinq actes et neuf tableaux, renfermant plusieurs scènes fort dramatiques que le public a vivement appréciées et applaudies.

C'est une pièce bien faite, où la note patriotique est très sagement distribuée, sans tomber dans les excès du chauvinisme, et à laquelle on peut prédire un bon nombre de représentations. Costumes et décors sont aussi fort réussis. Pouctal a obtenu un vrai succès dans le rôle du porte-drapeau Hasparreu. On doit aussi des éloges à Gravier, qui représente le fameux La Tour d'Auvergne, et à Mme Guyon, qui joue avec une simplicité convaincue le rôle de Denise.

— Le même soir, aux Menus-plaisirs, a été joué un petit acte inédit de Maxime Boucheron, intitulé *l'Entracte*, avec une assez agréable musique de M. André Martinet. On a repris aussi, à ce théâtre, *le Violoneux*, l'une des

premières opérettes d'Offenbach, qu'avait créée Darcier, et qui a retrouvé son succès de 1855.

— Au Châtelet, le 15, reprise des éternelles et inépuisables *Pilules du diable* avec un grand luxe de décors, de costumes et de ballets. Scipion est fort amusant en Seringuinos, et Mlle Lantelme également bonne à voir et à entendre. Les exercices aériens de la « mouche d'or » (Mlle Préciosa), avec les pigeons qui traversent le théâtre, ont été fort applaudis. Cette pièce reste toujours la reine des féeries.

— Le 16, reprise, à la Comédie-Française, de *Gabrielle* d'Émile Augier, avec Coquelin aîné, acclamé dans le rôle de Julien, créé par Regnier, et de *l'Étincelle*, de Pailleron, où M. Le Bargy a fort bien joué le rôle du jeune officier créé par Delaunay.

Le surlendemain 18, mardi gras, *le Bourgeois gentilhomme*, donné en matinée, produisait 8,606 francs, c'est-à-dire la plus forte recette qu'ait jamais faite la Comédie-Française ; les deux plus hauts chiffres atteints pendant l'Exposition ont été, le 21 septembre, 8,406 francs avec *le Monde où l'on s'ennuie*, et, le 23 août, 8,428 francs avec *Hamlet*. Le mardi gras, dans la soirée, la Comédie a encore encaissé 8,400 francs avec *Gabrielle* et *l'Étincelle*.

D'ailleurs, la plupart des théâtres ont fait de belles recettes ce même jour. Ainsi à l'Opéra-Comique *la Dame blanche* rapportait 7,094 francs dans la matinée, et le soir *Mireille* faisait 8,083 francs.

— Le 20, au théâtre Déjazet, première représentation de *la Course aux jupons*, comédie en trois actes de Léon Gandillot, l'heureux auteur des *Femmes collantes* et de *la Mariée récalcitrante,* et dont ce troisième ouvrage a également réussi.

— A l'Opéra-Comique, le 21, rentrée du ténor Lhérie, devenu baryton, dans *Zampa*. Cet artiste distingué, qui a toujours un grand talent d'acteur et de chanteur, a obtenu un très vif succès et a été rappelé plusieurs fois.

— Le 22, au Gymnase, première représentation de *Paris fin de siècle,* pièce en quatre actes de MM. Blum et Toché, et qui met en scène, avec une fort piquante exactitude, certains tableaux de la vie parisienne contemporaine. Une action assez mouvementée, et suffisamment intéressante, rejoint entre elles les diverses scènes de l'ouvrage, qui plaira beaucoup au public par son parisianisme, très finement observé, et par sa modernité. Le tableau du restaurant Bignon est très réussi, et la fête chez Mme des Épiglottes, où les hommes sont en habits rouges et les femmes en arlequines, et dont les costumes ont été dessinés par Jean Béraud, est une exhibition des plus gaies et des plus brillantes. Noblet, Lagrange, Burguet, Mmes Raphaël Sizos, Desclauzas, Darlaud, Grivot, Depoix, Demarsy, etc., jouent les principaux rôles de cette amusante pièce, où ne paraissent pas moins de vingt personnages différents. Comment, d'ailleurs, ne

pas se laisser séduire par tant de jolies femmes et par des acteurs composant leur rôles avec tant de soin ?

A propos des trois perles de ce bouquet de jolies femmes que nous offre la nouvelle pièce, notre confrère Frimousse, du *Gaulois*, a composé les strophes que voici :

BRELAN DE GRACES

Darlaud, Depoix et Demarsy
Sont vraiment par trop adorables ;
Pristi ! quel trio réussi !
Darlaud, Depoix et Demarsy !
Beauté, charme, jeunesse aussi,
Elles ont tout, les misérables !
Darlaud, Depoix et Demarsy
Sont vraiment par trop adorables.

Demarsy, Depoix et Darlaud
Seraient à peindre, les jolies,
Par Boucher, Latour et Vanloo,
Demarsy, Depoix et Dariaud.
Pour nous garder un tel tableau
Monsieur Proust ferait des folies.
Demarsy, Depoix et Darlaud
Seraient à peindre, les jolies !

Demarsy, Darlaud et Depoix
Sont trois chefs-d'œuvre, trois merveilles,
C'est bon d'admirer à la fois
Demarsy, Darlaud et Depoix.
Regards exquis et douces voix,
Plaisirs des yeux et des oreilles,
Demarsy, Darlaud et Depoix
Sont trois chefs-d'œuvre, trois merveilles !

— Le 24, à l'Opéra-Comique, remarquables débuts de Mlle de Beridez dans le rôle de Marpha, de *Dimitri*, laissé momentanément libre par une absence de Mlle Deschamps. La nouvelle venue a une fort belle voix de contralto, surtout dans les notes basses, et une vive intelligence de la scène ; elle a été très applaudie dans son grand air du troisième acte.

— L'Odéon a donné, le 26, une pièce en trois actes de M. Georges Ancey, jeune auteur nouveau qui ne s'était encore manifesté que sur la scène du Théâtre-Libre, où il a fait jouer *l'École des Veufs*, et qui se nomme en réalité Georges Mathevon de Curnieu. Né en 1860, M. Ancey est employé à la Compagnie du Gaz.

Sa nouvelle pièce, *Grand'mère*, a été accueillie d'une manière très houleuse, et a soulevé des protestations assez énergiques. M. Ancey a pourtant un véritable talent d'observation, et le trait ne lui manque pas non plus ; mais le grand défaut de l'école à laquelle il appartient est de supprimer l'action dans les œuvres dramatiques. Tout l'effort de l'auteur et toute l'attention du public se trouvent donc portés sur des détails, et lorsque ces détails ne présentent qu'un intérêt secondaire, comme dans *Grand'mère*, la pièce n'a plus sa raison d'être et tombe d'elle-même. C'est ce qui est arrivé à la comédie nouvelle de M. Ancey, que le talent de M. Dumény, vaillamment aidé de ses camarades, n'a pu sauver du naufrage.

— Les soirées du Théâtre-Libre sont toujours curieuses à suivre. Celle du 26 février était particulièrement intéressante. Le gros morceau était l'adaptation à la scène, faite par Paul Alexis et Oscar Méténier, du roman de de Goncourt, *les Frères Zemganno*.

Le roman étant connu de tout le monde, on n'a pas à raconter la pièce, qui se compose de trois actes, ou plutôt de trois tableaux : car l'action dramatique en est volontairement absente. Les auteurs ont voulu seulement nous donner une impression scénique de l'œuvre de de Goncourt, et à ce point de vue ils ont réussi : le second tableau surtout, celui de l'accident, qui est presque autant mimé que parlé, est d'un effet très saisissant, et l'on doit ajouter que la mise en scène en est admirablement réglée.

Le spectacle était complété par une pochade fort originale, *Deux Tourtereaux,* de MM. Paul Ginisty et Jules Guérin, qui met en scène deux pensionnaires de Nouméa, homme et femme, lesquels ont contracté mariage à « la Nouvelle », et ont fini par s'adorer en vrais tourtereaux... quand ils ne se jettent pas à la tête leurs anciens méfaits. L'opposition de ces deux phases de leur existence en commun produit un effet des plus comiques, et le public a beaucoup ri.

M. Antoine continue à être un acteur hors de pair, vraiment amoureux de son art, et composant ses rôles avec un soin particulier : celui de Gianni, dans la pre-

mière pièce, et celui du forçat marié, dans la seconde, lui ont valu un double triomphe.

VARIA. — *La Musique du « Bourgeois gentilhomme »*. — A propos de la reprise du *Bourgeois gentilhomme* à la Comédie-française, où on joue ce chef-d'œuvre de Molière avec une musique qui est, ou qui n'est pas de Lulli, M. Wekerlin, bibliothécaire du Conservatoire, a adressé à notre confrère Sarcey la jolie et intéressante lettre qui suit, et qu'il serait bien dommage de laisser dans l'oubli :

Mon cher Monsieur Sarcey,

La musique du *Bourgeois gentilhomme*, telle qu'on l'exécute au Théâtre-Français, ne paraît pas vous avoir autrement charmé : *pécaïré !*... Entre nous, soyez convaincu que, si Lulli avait fait entendre de pareille musique au grand roi, son congé lui aurait été signifié immédiatement.

A part les instruments à cordes, l'orchestre de Lulli se composait de flûtes, de hautbois, de bassons ; il y avait même des trompettes et deux timbales : ajoutez à cela les chanteuses et les chanteurs (les meilleurs que l'on eût alors), les chœurs, le corps de ballet ; comparez cela aux quatre crins-crins qui viennent racler aux Français un arrangement ou plutôt un dérangement écrit par un musicastre quelconque, et alors comparez !

Il serait bien plus de la dignité dn Théâtre-Français de jouer *le Bourgeois gentilhomme* sans musique aucune que de se livrer à de pareilles exhibitions. Exceptons toutefois M. Vauthier, qui est un Muphti remarquable et qui doit se rappeler la musique de Lulli, à l'époque où M. Vizentini dirigeait le Théâtre-Lyrique.

Mascarade pour mascarade, j'aime encore mieux la représentation du *Bourgeois gentilhomme* à l'Opéra en 1852 avec le concours du Théâtre-Français. Samson remplissait le rôle de M. Jourdain. L'Opéra avait fourni Mlle Masson et Laborde ; Merly jouait le Muphti, Gueymard celui du musicien (ô facétie de l'affiche, lui qui ne l'était pas du tout, musicien !). Cette affiche haute de six pieds, je l'ai contemplée. Elle promettait au bénévole public *le Bourgeois gentilhomme tel qu'il fut représenté à Chambord en* 1670 !

Les archives du Théâtre-Français renferment encore la musique qui servit à cette bourde monumentale. On y exécuta la *Marche de Tarare* par Salieri ; à la cérémonie turque une autre marche de Spontini, réorchestrée par Auber, avec flûtes, piccolo, hautbois, clarinettes, trompettes, pistons, quatre cors, bassons, trois trombones, timbales, grosse caisse, cymbales, triangle, etc., car il y en a, bien sûr, que j'oublie. Quant aux airs de ballet, ils n'étaient pas plus de Lulli que la marche ; le n° 4, entre autres, était le tambourin bien connu de Rameau, qu'on trouve parodié (*parolié*) dans l'anthologie de Monet, air varié d'ailleurs par tous les pianistes hauts et bas...

Et le bon public de 1852 prit cela pour du Lulli argent comptant.

Il est vrai que Mme Taglioni y dansait un pas... de *la Sylphide*. On a dû faire beaucoup d'argent,

Avec lequel je vous offre une poignée de main.

« WEKERLIN. »

Berlioz et « Salammbô ». — A propos de *Salammbô*, l'opéra de Reyer qui vient d'obtenir un si grand succès à Bruxelles, *l'Événement* rappelle que Berlioz, lui aussi, avait eu la pensée de mettre en musique l'œuvre de

Flaubert, et il emprunte à l'ouvrage de M. Adolphe Jullien, *Hector Berlioz, sa vie et ses œuvres,* ce curieux jugement porté sur *Salammbô* par l'auteur de *la Damnation de Faust :*

« Avez-vous lu *Salammbô?* On ne s'aborde plus qu'avec cette question. Quant à moi, je ne l'ai encore lue que deux fois, mais je vais me mettre à l'étudier. Déjà j'en rêve, la nuit; je sens mon cœur s'éprendre pour cette mystérieuse fille d'Hamilcar, pour cette vierge divine, prêtresse de Tanit, qui meurt d'horreur et d'amour pour le chef torturé des mercenaires, dédaignant son beau Narr'Havas... Je vois tourbillonner ces palais colossaux, toute cette architecture de géants, aux acclamations effrayantes de ces monstrueux sauvages barbouillés de civilisation... Et ces paysans carthaginois, qui s'amusent à crucifier des lions! Ce style calme dans sa force immense est si coloré qu'il donne aux lecteurs des éblouissements. J'entends d'ici de bonnes âmes, de braves bourgeois me crier : « Oh! sans doute, vous devez aimer cela, *vous!* » Parce que c'est horrible, n'est-ce pas? Non, je l'aime parce c'est beau. Revenons à notre monde, où l'on ne crucifie pas les lions, mais où l'on en fait mourir d'ennui, en compagnie de petits chiens, dans des cages de fer. »

Les Livres français à Berlin. — Un rédacteur du *Temps* a adressé à ce journal une série de notes sur les

étudiants berlinois. Dans le dernier article paru, il est longuement question des ouvrages français qui sont lus par les jeunes gens dans la capitale de la Prusse. L'auteur constate d'abord qu'à Berlin les livres ne sont pas mis aussi facilement à la portée de l'examen des passants qu'en France : chez nous, tout le monde peut feuilleter le livre nouveau à l'étalage du libraire ; sous les galeries de l'Odéon on peut même, avec un peu d'ingéniosité, lire des volumes tout entiers sans les acheter. A Berlin, les libraires sont plus farouches : ce n'est que derrière la vitrine qu'on peut apercevoir le livre nouveau, et sur les quais de la Sprée, il n'y a même pas de bouquinistes, comme chez nous tout le long des quais de la Seine.

L'auteur constate encore que les jeunes Berlinois préfèrent beaucoup notre littérature à la leur ; ils lisent bien quelques romans nationaux de Freytag, Paul Heyse, Théodore Fontane, Sudermann, etc., mais c'est surtout sur les romans français qu'ils se précipitent. Zola, Georges Ohnet, et, en ce moment, M. Descaves, avec son imprudent volume *Sous-Offs*, sont particulièrement recherchés. L'étude militaire de M. Descaves leur plaît parce qu'elle est moins que flatteuse pour notre armée, et que c'est aussi une affaire d'actualité qui passionne ces futurs soldats de l'empereur Guillaume. Dans une seule vitrine de libraire, et d'un libraire très achalandé, on voit, avec les *Sous-Offs* en première ligne, les *Histoires scandaleuses*, d'A. Silvestre ; *Coup de cœur*, de Maizeroy ; *le*

Bonheur des autres, de Catulle Mendès; *Entre hommes*, de Hugues Le Roux; *Monsieur Vénus*, de Rachilde. Plus loin, dans un genre plus honnête et plus modéré, le *Chant de noce*, de Mme Gréville; la *Fin de rêve*, de Georges Duruy; *le Dernier Amour*, de Peladan; *l'Immortel*, de Daudet; *le Vœu d'une morte*, de Zola, et des romans de Claretie, de Malot, etc... Les étudiants admirent aussi Flaubert, mais Zola et Alph. Daudet prennent le premier pas dans leurs préférences. Ils comprennent peu les de Goncourt, trop quintessenciés pour leur esprit un peu lourd, et n'apprécient que médiocrement Balzac, qui, d'ailleurs, n'a pas écrit pour les tout jeunes gens, et dont les œuvres exigent, pour être bien comprises et jugées, des lecteurs d'âge plus mûr.

Les Théâtres et l'Exposition. — N'avait-on pas répandu le bruit, pendant l'Exposition, que tous les plaisirs publics, dans l'intérieur de Paris, allaient souffrir cruellement du maintien de l'ouverture de l'Exposition dans la soirée ? Quelles doléances n'avons-nous pas alors enregistrées à ce sujet ? Or, pour ne parler que des théâtres, on vient de publier le total de leurs recettes de mai à novembre 1889. Elles s'élèvent à 32,138,998 francs.

« C'est, dit le *Temps*, le chiffre le plus considérable qui ait jamais été atteint. L'année où on en avait le plus approché était celle de l'Exposition précédente ; le chiffre de 1878 a été encore dépassé d'environ un million et demi,

malgré les mécomptes du dernier mois. Presque tous les spectacles séparément ont réalisé une plus-value sensible sur les années précédentes. Le dernier fascicule du bulletin de statistique publié au ministère des finances résume dans un curieux tableau graphique la marche des recettes depuis 1848. On part de cinq millions et demi environ, chiffre auquel on est à peu près retombé une fois en 1871, l'année des deux sièges. L'Exposition de 1855 amène un résultat jusqu'alors inouï ; mais voulez-vous savoir quelle est, en cette année prospère, le total des recettes brutes ? il est de 13,828,123 francs, c'est-à-dire à peu près les deux cinquièmes de celles de l'année dernière. On retombe les années suivantes, et ce chiffre ne commence à devenir normal, et même à être dépassé, qu'à partir de 1860. Nouvelle Exposition en 1867, et, cette fois encore, on arrive à un chiffre qui n'avait jamais eu de précédents, tout près de 22 millions. Ce chiffre, qui était alors considéré comme vertigineux, qui dépassait près de 50 o/o la moyenne acquise, est à présent un minimum au-dessous duquel on n'est plus descendu depuis 1879. »

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Un monsieur vient chez une petite dame prendre des renseignements sur une bonne qui veut entrer à son service :

« Est-elle fidèle, au moins? demande-t-il.

— Oh! ça, je puis vous en répondre : il y a trois ans qu'elle est avec le même pompier. »

Un mot de la pièce *Paris fin de siècle* :

« Ma fille et moi nous nous ressemblons si peu que je me demande quelquefois si elle est vraiment ma fille : son père était si coureur ! »

Deux religieuses vont quêter chez un avare.

« Est-ce que j'ai donné l'année dernière? dit-il.

— Oui, Monsieur.

— Eh bien, je ne donne jamais deux années de suite. »

Au restaurant :

« Garçon, qu'est-ce que vous avez de froid?

— Les pieds, Monsieur; je ne me sens pas marcher. Et dire que c'est comme ça pendant tout l'hiver! »

Dans un salon, une dame vient de chanter affreusement faux.

« C'était un peu haut, dit-elle, je vais reprendre en *sol*.

— Oh!... non, Madame, dit une voisine, je vous en prie, restez-en *là* ... »

VARIÉTÉS

LES PARCHEMINS DE L'INFLUENZA

Maintenant que l'influenza n'est plus « dans nos murs », on peut plus tranquillement parler d'elle, et nous empruntons aux *Archives historiques, artistiques et littéraires* de curieux renseignements sur les précédents de cette maladie épidémique.

On a déjà dit que le mot d'*influenza* n'était pas de création récente, mais la chose elle-même est encore plus ancienne. Les écrits du savant docteur Sydenham signalent l'apparition de la maladie en Angleterre dans les derniers mois de 1675. Voici dans quels termes il en parle[1] :

Une température douce et tiède, semblable à celle de l'été, ayant exceptionnellement duré jusqu'aux derniers jours d'octobre de l'année 1675, et ayant été subitement remplacée par un temps froid et humide, les toux devinrent plus nombreuses que je ne me rappelle jamais les avoir vues en aucun temps, n'épargnant presque personne, de quelque âge, de quelque tempérament qu'il fût, et envahissant en même temps des familles entières. Et ce n'est pas seulement le nombre des cas qui était remarquable (car tous les hivers nous en apportent

1. Sydenham a écrit en latin ; mais nous donnons la traduction des passages cités. Si l'on veut avoir le texte, on le trouvera dans les *Archives*, nº de février, pages 181 et 182.

une notable quantité), mais c'était aussi le danger auquel étaient exposés ceux qui s'en trouvaient atteints.

Sydenham ajoute que cette toux dégénérait facilement en pleurésie ou en pneumonie, ce qui faisait souvent confondre avec ces deux affections la fièvre qui résultait de l'épidémie.

Et non seulement quand l'on négligeait la maladie, mais parfois aussi spontanément (surtout chez les personnes délicates), soit au début, soit après un ou deux jours, à la toux succédait une alternative de froid et de chaud, avec douleur de la tête, du dos, des membres, des transpirations fréquentes, surtout la nuit; à quoi venait souvent se joindre une souffrance au côté, et parfois aussi une certaine contraction des poumons qui rendait la respiration difficile, empêchait la toux et engendrait une fièvre violente.

Il paraît que l'été qui suivit cet hiver d'épidémie fut signalé par l'invasion du choléra-morbus, dont certaines personnes prétendent que nous sommes menacés aujourd'hui. Espérons pourtant que notre époque ne poussera pas jusque-là sa ressemblance avec les années 1675-76.

Plus tard, en 1730, le *Journal de Barbier* constate dans les termes suivants la présence de l'influenza à Paris.

Il y a eu, cet hiver, à Paris une maladie violente et générale causée par un rhume, qui a repris par trois ou quatre fois à chaque personne; sans exagération, qui que ce soit n'en a été exempt. Il n'a pas laissé que d'en mourir. C'était une conta-

gion qui est venue ici par les vents du nord, et qui, successivement, a gagné les autres pays, où l'on a eu les mêmes plaintes sur cette maladie par les *gazettes*. Jamais on n'a tant saigné ni purgé dans Paris, et on n'y avait jamais vu pareilles choses.

Nouvelle apparition en 1733, constatée encore par Barbier.

Dans toutes les villes du royaume, il y a un rhume épidémique dont tout le monde est attaqué. On mande de Strasbourg, Besançon, et autres villes où il y a grosse garnison, qu'on ne laisse qu'une partie de la ville ouverte, parce qu'il manque d'officiers et de soldats pour monter la garde et faire le service. Il y a ici, à Paris, plus d'un tiers du monde dans le lit attaqué de ce rhume, qui prend par la gorge et ensuite à la tête ; les chirurgiens ne font que saigner toute la journée. Il n'est pas dangereux ; mais on dit qu'à Reims il est mort beaucoup de monde. Presque tout le monde en a été attaqué successivement, de façon qu'à l'Opéra, au lieu d'offrir des liqueurs fraîches et des truffes, comme à l'ordinaire, le limonadier offre et vend de la pâte de guimauve pour le rhume, tant il est général. Quelques personnes ont échappé, dont j'ai été du nombre. Il y avait dans la dernière *gazette* qu'à Londres il y avait trente mille malades du rhume.

Après être revenue encore à Paris en 1768, l'épidémie se jette sur Londres en 1775, et y cause une telle inquiétude que nombre d'Anglais viennent se réfugier en France. Elle y arrive à leur suite, attaque le Midi, puis revient à Paris, où on la nomme *la puce* et *la follette* à cause de ses allures et de ses caprices, et y fait d'assez nombreuses victimes.

Paris la revoit encore en janvier 1780, ainsi que nous l'apprennent les *Mémoires secrets* de Bachaumont.

Par un concours de circonstances unique, le jour des Rois on a été obligé de psalmodier à Notre-Dame les louanges du Seigneur, tous les chantres gagés pour les chanter étant enrhumés. Le vendredi, on devait reprendre à l'Opéra l'*Amadis des Gaules* de M. Bach, et il n'y a point eu de spectacle à ce théâtre, attendu la grande quantité de sujets malades, tant dans le chant que dans la danse. Les amateurs ne se rappellent pas y avoir vu jamais, pour pareille cause, une cessation de service. C'est la suite d'une espèce de *grippe* épidémique, comme il en court de temps en temps, et celle-ci, moins violente que la précédente de 1775, se nomme *la coquette* .

Revenue à Paris en juillet 1782, après avoir fait son tour d'Europe, elle y reçoit pour la première fois le nom qu'elle porte aujourd'hui. Le journal du libraire Hardy nous apprend, en effet, sans en donner la raison, qu'on l'appelait alors *la carmélite* ou *l'influence*.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.

2476. — Paris, imprimerie Jouaust, rue de Lille, 7.



GAZETTE ANECDOTIQUE

Numéro 5 — 15 mars 1890

SOMMAIRE.

La Quinzaine. — C'est la politique qui a eu le pas sur tous les autres événements, durant la dernière quinzaine. Le samedi 1er mars, à l'issue du Conseil des ministres, M. Constans, ministre de l'Intérieur, a donné sa démission à propos de la nomination d'un haut fonctionnaire qu'il avait désapprouvée. Il était remplacé, le jour même, par M. Léon Bourgeois, député, et qui avait déjà

été sous-secrétaire d'État à ce même département ministériel, dans le cabinet présidé par M. Floquet.

Le surlendemain 3 mars, le ministère avait à soutenir une interpellation, et M. Léon Bourgeois obtenait à la tribune un succès personnel très vif en exposant ses vues au sujet de la politique qu'il entendait faire prévaloir.

Quelques jours après, le jeudi 7, nouvel assaut oratoire contre le cabinet à la Chambre. Cette fois il s'agit de savoir si le gouvernement enverra ou n'enverra pas à Berlin des délégués à un congrès économique qui doit s'y réunir. Le parti boulangiste, par la voix de M. Laur, fait un grand étalage de chauvinisme à la tribune et veut qu'on réponde par un refus à l'invitation de l'Allemagne. M. Paul de Cassagnac déclare, au contraire, qu'il est patriotique de soutenir le cabinet en cette circonstance, et que, quand il s'agit de l'étranger, il ne doit plus y avoir à la Chambre de majorité ni de minorité, mais bien l'unanimité. M. Spuller, ministre des Affaires étrangères, résume la question, donne lecture de la missive par laquelle il a répondu aux ouvertures de l'Allemagne, qui sont, en somme, des plus honorables pour la France, et rallie finalement la Chambre presque tout entière dans un vote qu'on peut dire unanime : 481 voix contre 4 : on dit que ces quatre se donnent pour les plus purs patriotes de toute la Chambre.

— L'ancien député Talandier, qui vient de mourir, a voulu être incinéré. L'opération a eu lieu le 6 de ce

mois, et cette fois elle n'a duré qu'une heure, ce qui est encore bien long. En Italie, ce genre d'opérations prend encore plus de temps, au moins une heure et demie ; il est vrai qu'on ne chauffe le four crématoire qu'au moment de la faire. Au contraire, le four du Père-La Chaise est allumé jour et nuit, et sert à incinérer les cadavres des hôpitaux, les débris humains des amphithéâtres, ceux de l'école pratique, etc. On va, d'ailleurs, paraît-il, construire un nouveau four qui consumera les corps en moins de trois quarts d'heure. Malgré tout, l'incinération ne fait pas de grands progrès chez nous, puisqu'elle n'est pas encore réclamée par plus de vingt familles en moyenne par mois.

Il est vrai qu'un récent décret de la Congrégation du Saint-Office, à Rome, interdit absolument au clergé d'accorder les bénédictions de l'Église aux corps destinés à l'incinération. Cette mesure vient d'être notifiée au clergé de Paris, et il en résultera sans doute chez nous un grand ralentissement dans les progrès de la crémation, qui ne sera plus demandée que par les familles qui ne veulent pas que leurs morts passent par l'Église.

— M. Édouard Charton, sénateur, et le fondateur bien connu du *Magasin pittoresque*, est mort le 27 février. Il était né le 11 mai 1807.

Le même jour, est mort, à Besançon, M. Georges Jeannerod, ancien officier pendant la campagne d'Italie de 1859, et qui avait quitté l'armée en 1867 pour entrer

dans le journalisme. Il avait longtemps collaboré au *Temps* comme rédacteur militaire. Il était né en 1832.

— M. Jules Simon, qui écrivait, chaque semaine, une chronique à la fois humoristique et politique dans *le Matin,* vient de passer au *Temps,* où il publie depuis le 1er mars, sous le titre de *Mon Petit Journal,* une chronique du même genre, toute d'actualité, et qui va devenir un des grands attraits de l'importante feuille politique si bien dirigée par M. Hébrard.

— Amédée Desonnaz, ancien rédacteur de nombreux journaux parisiens, surtout de *l'Avenir national*, de *la Paix* et du *Temps*, est mort le 7, à l'âge de soixante-six ans.

— Le même jour, décès du peintre Viel-Cazal qui peignait surtout les chevaux. Toujours exclu par le jury du Salon, il avait fini par vouloir être admis quand même et avait déclaré, il y a quelques années, en déposant son tableau, qu'en cas de refus nouveau il se brûlerait la cervelle. C'était la carte forcée, et, cette année-là, la toile de l'excentrique artiste figura au Salon. Viel-Cazal avait soixante-quatre ans.

Les Incompréhensibles. — Il y a une certaine école littéraire qui croit se faire un style en enchevêtrant les mots de façon à former des phrases qui « épatent le bourgeois ». Nous ne savons à qui les adeptes de cette école font illusion; mais, s'ils se font illusion à eux-mêmes,

et s'ils comprennent quelque chose à ce qu'ils écrivent, c'est déjà bien joli.

Nous avons donné, dans notre numéro du 31 janvier dernier, des vers de ces néo-écrivains, empruntés à *la Jeune Belgique*. Cette revue s'est indignée que nous ayons déclaré ne pas les comprendre, et, pour se venger sans doute, elle nous sert, dans son numéro de février, de la prose plus incompréhensible encore, et pourtant signée de M. Stéphane Mallarmé, l'une des lumières de cette obscure école. Oyez plutôt le commencement de cette précieuse élucubration.

LA DÉCLARATION FORAINE

Le silence! il est certain qu'à mon côté, ainsi que songes, étendue dans un bercement de promenade sous les roues assoupissant l'interjection de fleurs, toute femme, et j'en sais une qui voit clair ici, m'exempte de l'effort à proférer un vocable : la complimenter haut de quelque interrogatrice toilette, offre de soi presque à l'homme en faveur de qui s'achève l'après-midi, ne pouvant à l'encontre de tout ce rapprochement fortuit, que suggérer la distance sur ses traits aboutie à une fossette de spirituel sourire. Ainsi ne consent la réalité; car ce fut impitoyablement, hors du rayon qu'on sentait avec luxe expirer aux vernis du landau, comme une vocifération, parmi trop de tacite félicité pour une tombée de jour sur la banlieue, avec orage, dans tous sens à la fois et sans motif, du rire strident ordinaire des choses et de leur cuivrerie triomphale : au fait, la cacophonie à l'ouïe de quiconque, un instant écarté, plutôt qu'il ne s'y fond, auprès de son idée, reste à vif devant la hantise de l'existence.

Après ce premier alinéa on éprouve le besoin de s'arrêter un instant, et même de ne pas aller au delà. Ces quelques lignes ne sont guère que la septième partie de l'article, et nous nous demandons dans quel état on doit avoir la tête si l'on va jusqu'au bout.

Le vent souffle, d'ailleurs, aux insanités littéraires, et dernièrement on nous offrait comme un chef-d'œuvre un livre du comte Villiers de l'Isle-Adam, dont on veut faire un homme de génie maintenant qu'il est mort. L'œuvre en question à pour titre *Axël*, avec un tréma sur l'*e*, ce qui lui donne tout de suite une saveur particulière. Axël est un jeune seigneur qui, après avoir vécu à peu près en sauvage dans le manoir paternel, commence à vouloir goûter à toutes les joies de ce monde, et maître Janus, qui représente la sagesse, lui fait, à ce propos, un sermon dont nous citons les passages suivants :

Spiritualise ton corps; sublime-toi.

Échappe-toi, comme les dieux, dans l'Incréé! Accomplis-toi dans la lumière astrale! Surgis! moissonne! monte! Deviens ta propre fleur! Pense-toi éternellement!

La Sensation que ton esprit caresse va changer tes nerfs en chaînes de plomb! Et toute cette vieille Extériorité, maligne, compliquée, inflexible, — qui te guette pour se nourrir de la volition-vive de ton Entité, — te sèmera bientôt, poussière précieuse et consciente, en ses chimismes et ses contingences, avec la main décisive de la Mort... La Mort, c'est avoir choisi. C'est l'Impersonnel, c'est le Devenu...

Ton existence n'est que l'agitation de ton être en l'occulte Uterus où s'élabore ton futur définitif...

Profère-toi dans l'Être! Extrais-toi de la geôle du monde! Évade-toi du Devenir!...

Ceci est la Loi de l'Espérable; c'est l'évidence unique, attestée par notre infini intérieur...

Sois-donc ton propre apostat! Baigne de ton esprit la chair. Revêts de tes désirs les lignes des créatures. Dissémine-toi. Multiplie les mailles de tes chaînes. DEVIENS-LES.

Deviens encore des entrailles! Goûte aux fruits de réprobation!... Enrichis d'une entité de plus le monde noir où souffrent les volontés éteintes qui ne se sont pas éperdument élancées, au dédain de toutes choses, vers l'Increéée-Lumière!...

Et *Axël* répond à ces exhortations :

A toi, si tu le veux, la volonté vibrante! L'Accomplissement qui brise et transforme les forces de la Nature! L'empire des forces cachées! L'Auxiliatrice Possession de la Vertu, la Délivrance des tentations proscrites! L'amour du Bien pour sa pure sublimité! La communion avec la Raison d'être, la Toute-Puissance enfin sur l'Apparent univers, vaincu et redevenu TOI-MÊME! Alors, génie emporté par l'Instinct céleste, tu fouleras, de tes pieds intrépides, les cimes de ces Empyrées, parvis de l'Esprit du monde! Pénétré de ton Idéal, passé toi-même en lui, trempé dans les Flammes Astrales, rénové par les épreuves, tu seras l'essentiel Contemplateur de ton irradiation. Inaccessible aux appels de la Mort et de la Vie, c'est-à-dire à ce qui est encore toi-même, — tu seras devenu, dans la Lumière, une Liberté pensante, infaillible, dominatrice... O promesses fondées sur la bénévole complicité des Hasards, et qui me sont offertes en des expressions d'une impersuasive et téméraire solennité!!!

Il est possible que l'avenir consacre un jour la supé-

riorité de MM. Mallarmé, Villiers de l'Isle-Adam, et autres écrivains *ejusdem farinæ;* mais, jusqu'à nouvel ordre, on nous permettra de leur préférer Bossuet, Rousseau, Courier, Musset, et autres écrivains de second ordre, dont le pauvre langage, accessible aux humaines intelligences, ignore les arcanes de ce sublime jargon.

Bibliographie. — *La Dernière Bataille.* — Sous ce titre notre infatigable confrère Drumont vient de publier un nouveau volume qui n'est pas moins agressif que les précédents de la même série. Le général Boulanger et son aventureuse odyssée y sont surtout l'objet de nombreux récits et commentaires dont nous ne nous chargerions pas de contrôler l'exactitude. Emporté par sa passion, Drumont accepte un peu trop comme paroles d'Évangile des racontars dont il n'a sûrement pas eu le temps de vérifier l'origine.

A propos du général Boulanger, voici la note biographique que Drumont consacre dans le volume en question à son père, qui était avoué à Rennes :

« Tout alla bien pour le nouvel avoué dans les premières années qui suivirent son installation, mais peu à peu l'horizon se rembrunit pour lui. Le 2 août 1837, l'avoué recevait un rappel à l'ordre et une invitation à être plus circonspect. Le 17 juillet 1841, la compagnie s'inquiète d'un jugement du tribunal de commerce de Rennes pris contre Boulanger par un sieur Reynard ;

26 juillet, suspension pour trois mois ; 30 juillet, décision qui rapporte cette suspension si Boulanger s'exécute dans un mois (fin d'août) ; mais, « attendu que la conduite de Boulanger paraît on ne peut plus blâmable », la compagnie lui inflige la réprimande. Le 18 août 1841, Boulanger ne se présente pas, et, le 9 octobre, la compagnie, sous la présidence de M. Gillart, se réunit pour la cession à un autre titulaire de l'étude de l'avoué Boulanger.

« De Rennes, le père de Boulanger partit pour Nantes, où il fut inspecteur de la compagnie d'assurances mutuelles « la Bretagne », qui finit par sombrer en laissant les plus pénibles souvenirs au pays. Il fut encore forcé de quitter cette ville, et, de dégringolade en dégringolade, il vint s'établir à Paris, le *refugium peccatorum*. Il ouvrit, rue Bernouilli, un cabinet de contentieux et il connut là toutes les émotions des agents d'affaires qui, mêlés à tout, se trouvent à chaque instant mis en cause. Il était presque toutes les semaines mandé au commissariat de la rue Berryer, qui avait alors à sa tête M. Luccioni.

« Bref, après avoir accompli des prodiges de ruse, le père de Boulanger finit par mourir en laissant 60,000 fr. de dettes.

« Ceux qui m'auront lu avec attention auront, je l'espère, dès maintenant, la psychologie complète du général Boulanger. C'est un soldat sans doute, mais dans le

soldat il y a le fils de l'agent d'affaires, madré, ergoteur et maladroit même dans ses habiletés. Sous la peau du lion la queue du renard se montre à chaque moment et la physionomie elle-même est parlante sous ce rapport ; pour un observateur elle apparaît enveloppée d'une atmosphère de dissimulation et de fourberie. »

La note est, comme on le voit, très circonstanciée et très précise.

Voici maintenant, — toujours sous toutes réserves, — l'origine des relations du général Boulanger et de la duchesse d'Uzès.

« La duchesse d'Uzès a, comme on sait, un réel talent de sculpteur; elle employait comme metteur au point un républicain ardent qui avait été mêlé à la Commune et qui était un partisan convaincu de Boulanger.

« Le metteur au point parla de Boulanger à la duchesse, qui voulut voir le général. Enthousiaste, généreuse, rêvant en notre siècle prosaïque d'aventures héroïques, éprouvant un irrésistible besoin de se dévouer, la duchesse se prit pour le brillant général d'une ardente sympathie, sympathie qui a survécu à bien des désillusions.

« Dès qu'il fut démontré que le triomphe du général Boulanger devait profiter à la cause monarchique, la duchesse d'Uzès n'hésita pas à l'appuyer dans des proportions très considérables. En dehors de sa fortune en terres, elle avait laissé dans une maison de vins de Champagne de Reims trois millions qui lui rapportaient 25 pour 100

par an; elle les retira et les sacrifia pour le succès de l'entreprise.

« En ce temps d'égoïsme universel, cette noble action doit être louée comme il convient; elle est d'autant plus méritoire que la duchesse n'aime pas de cœur les princes d'Orléans; elle croit seulement qu'il n'y a de salut pour la France que dans la monarchie, et c'est pour cette raison qu'elle risqua sans hésiter une partie de son patrimoine.

« Boulanger s'engagea formellement à rétablir la monarchie dès qu'il serait au pouvoir. Il n'y eut à cet égard ni sous-entendu, ni restriction; il fit ses conditions, on les accepta, et il se lia irrévocablement. »

Théâtres. — Le 27 février, première représentation au Vaudeville de *Feu Toupinel,* comédie en trois actes de M. A. Bisson, dont le succès de folle gaieté a été considérable. Depuis longtemps le Vaudeville et M. Bisson ont conclu un pacte en vue de faire rire le public, et ils y réussissent de plus en plus. On n'avait pas autant ri depuis *les Surprises du Divorce.* Les deux veuves de M. Toupinel et leurs fantastiques aventures vont attirer pendant de longs mois la foule au Vaudeville.

Mme Marie Magnier, la vraie veuve Toupinel, et M. Joly, le successeur de feu Toupinel, jouent les deux rôles principaux avec une verve endiablée. Il faut ajouter aussi qu'ils sont fort bien secondés par Mme Caron et MM. Boisselot, Michel et Peutat.

— Le même jour, en matinée, reprise à la Comédie-Française de l'*Iphigénie* de Racine avec Mme Aimée Tessandier, très applaudie et très dramatique, Mlle Bartet, d'un charme toujours exquis, les deux frères Mounet, Silvain et Mlle Brandès. Cette belle réunion d'artistes éminents a donné à la vieille tragédie racinienne un nouveau regain d'intérêt et de succès.

— Le 1er mars, au théâtre Cluny, première représentation de *Superbe Occasion*, vaudeville en trois actes de MM. Busnach et Debrit, dont le succès a été modéré. On avait d'abord joué l'amusante petite comédie de Paul Ferrier, *les Cinq Filles de Castillon*, émigrée du Gymnase à la salle Cluny.

— Le même soir, aux Nouveautés, très heureuse reprise de *le Misanthrope et l'Auvergnat*, ce chef-d'œuvre de Labiche, avec Brasseur père dans le rôle de Machavoine qu'il a créé, et où il est aussi original et aussi amusant qu'il y a trente-cinq ans.

— Le théâtre des Variétés vient, lui aussi, de se livrer au naturalisme en représentant, le 4 mars, une comédie en quatre actes de MM. Paul Alexis et Oscar Méténier, qui, comme la pièce de M. Ancey, *Grand'mère*, récemment jouée à l'Odéon, eût également fait bonne figure au Théâtre-Libre. *Monsieur Betsy*, c'est le titre de la nouvelle pièce, est une œuvre très travaillée, très consciencieuse dans les détails; elle est tirée d'une fort jolie nouvelle de M. Paul Alexis portant le même titre et dont les au-

teurs ont aggravé les situations déjà bien osées en les portant à la scène. Il est difficile de prévoir comment le public habituel du gai théâtre des Variétés accueillera définitivement cet ouvrage quelque peu risqué ; mais on peut dire qu'il est rendu aussi acceptable que possible par le talent extraordinaire de ses excellents interprètes, Dupuis, Baron, Cooper, Barral, et Mlle Réjane. Quelques scènes, qui touchent de près à la haute comédie, ont même été rendues par Dupuis et Mlle Réjane d'une façon tout à fait supérieure.

— Le même soir, on a donné à Rouen, au théâtre des Arts, la première représentation en France, à l'état complet, de *Samson et Dalila*, opéra biblique de Saint-Saëns, qu'il a composé, de 1872 à 1874, sur le poème d'un de ses amis, M. Ferdinand Lemaire. Cet ouvrage n'était connu chez nous que par l'exécution de quelques-unes de ses parties principales qui a eu lieu soit chez Colonne en 1876, 1880 et 1885, soit chez Lamoureux en 1884. Le 2 novembre 1877, il avait été représenté tout entier sur le théâtre grand-ducal de Weymar. C'est beaucoup plus de la musique symphonique faite en vue d'une salle de concert que pour la scène. Sa représentation à Rouen a mis de nouveau en lumière les morceaux déjà connus, dont le succès a encore été très vif ; ce succès, d'ailleurs, a rejailli sur l'œuvre tout entière, dont l'orchestration est particulièrement digne de l'attention et de l'admiration des connaisseurs. On ne saurait donc trop louer

M. Verdhurt, directeur du théâtre de Rouen, de son artistique initiative en cette circonstance.

— L'Odéon a donné, le 8, un drame nouveau en trois parties de M. Léon Hennique et qui ne porte qu'un seul mot pour titre : *Amour*. C'est un drame de chevalerie des plus noirs, qui se passe au temps de François Ier. Il renferme quelques situations vraiment émouvantes, et il est écrit en style un peu archaïque, comme si l'auteur avait voulu se rapprocher plus encore, aussi bien au point de la forme que du fond, de l'époque où il a placé la scène de sa pièce. C'est, en somme, une œuvre fort curieuse, très littéraire, et qui fait honneur à M. Hennique. Candé, Calmettes et Mme Antonia Laurent ont donné beaucoup de caractère et de couleur aux trois rôles principaux. A citer encore Cabel et Mme Marie Samary.

— Le 10, demi-succès, à la Renaissance, de *le Mariage de Barillon,* vaudeville nouveau, en trois actes, de MM. Georges Feydeau et Maurice Desvallières, très bien joué, d'ailleurs, par Raimond, Francès, Montcavrel, et Mmes Irma Aubrys et Dezoder.

— Le même soir, aux Bouffes, première représentation de *Un Pas de clerc,* opérette en un acte de M. A. Riondel, musique de M. Émile Camys, qui a réussi.

Varia. — *Dernier Écho du Rembrandt.* — Le silence commence à se faire autour du « Rembrandt du Pecq », bien que la question de son authenticité ne soit pas

encore élucidée. Voici pourtant, à ce sujet, un dernier écho, envoyé par M. Georges Monval à *l'Intermédiaire,* et qui n'est certes pas des moins curieux :

« Qu'est devenue la toile maîtresse de la collection de Robert Soyer, ingénieur des ponts et chaussées, ainsi désignée sous le nº 1 de l'inventaire après décès dressé, le 6 novembre 1802, par Me Bottet, notaire à Orléans :

« Un tableau représentant le *Benedicite* DE REMBRANDT » ?

« Soyer était le voisin et l'ami d'Aignan Desfriches, l'amateur bien connu, dont le gendre, Cadet de Limay, avait acheté la maison de Soyer du vivant même de ce dernier.

« Or, Mme veuve Legrand, à laquelle appartenait le tableau récemment acquis au Vésinet par M. Bourgeois, était une demoiselle Desfriches.

« Cet *Abraham recevant les anges à table,* que Mme Legrand possédait par héritage, ne serait-il pas le *Benedicite* attribué à Rembrandt il y a près d'un siècle? »

Singulière destinée que celle de ce tableau : plus on l'examine, plus on en parle, et moins on sait de qui il est et ce qu'il représente. On se souvient, dans les *Scènes de la vie de Bohème,* de cette fameuse toile qui, représentant primitivement le « Passage de la Mer Rouge », était arrivée, avec quelques modifications, à devenir le « Passage des Panoramas ». Ce n'est pas tout à fait cela, mais il y a de cela dans l'affaire du Rembrandt.

L'Heure des Théâtres. — Grâce à l'habitude, presque générale, de ne plus dîner qu'après 7 heures, on trouve maintenant que les spectacles commencent trop tôt, et l'on y voit une des raisons pour lesquelles certains théâtres manquent parfois de spectateurs.

Comme remède au mal, quelques personnes, et M. Sarcey en tête, demandent que les spectacles commencent à 6 heures pour finir à 10 heures : il faudrait alors avoir dîné à 5 heures et demie, et l'on souperait en rentrant chez soi. Cette combinaison pourrait convenir aux critiques dramatiques, dont c'est le métier de se trouver au théâtre à n'importe quelle heure ; mais, les spectateurs étant, pour la plus grande partie, des gens occupés, nous voudrions bien savoir ce qu'il en entrerait dans les salles de spectacle s'il leur fallait quitter leurs affaires pour s'y rendre.

On a parlé aussi de supprimer les levers de rideau ; mais c'est là un pur enfantillage : les levers de rideau, qui se jouent entre 8 et 9 heures, ne gênent pas les gens qui veulent n'arriver que pour la grande pièce, et sont un agrément de plus pour ceux qui veulent passer au théâtre une plus longue soirée, sans compter que c'est une précieuse occasion de favoriser les débuts de jeunes auteurs.

Au total, on voudrait bien que le spectacle commençât tard et finît de bonne heure ; mais c'est là une combinaison à laquelle ne se prêtent pas toutes les pièces, et l'on ne peut pas astreindre les auteurs dramatiques à

faire toutes leurs œuvres sur mesure pour que le public ne soit pas exposé parfois à se coucher un peu tard.

Avec les habitudes actuelles, que M. Sarcey ne changera pas plus que M. Havet ne changera l'orthographe, la pièce principale peut raisonnablement commencer à 8 heures et demie. Ce qu'on peut demander alors aux directeurs de théâtre, — et cela nous le demandons énergiquement, — c'est qu'on puisse, quand la pièce est courte, s'en aller de bonne heure, et qu'ils ne traînent pas la soirée en longueur par des entr'actes interminables, pour avoir l'air d'en donner au public pour son argent.

Un Mariage par téléphone. — C'est dans *le National* que nous avons trouvé le récit de cet étrange mariage, et nous le reproduisons sous toutes réserves :

« Ceci n'est pas une plaisanterie, comme on pourrait le supposer au premier abord. Un jeune homme et une jeune fille de l'Indiana, qui ne se sont pas encore vus et qui ne demeurent pas dans le même comté, se sont mariés par téléphone, et ce mariage d'un nouveau genre est déclaré parfaitement légal par les jurisconsultes les plus éminents de l'État.

L'affaire, d'ailleurs, est des plus simples. Mlle Minnie Woorley, âgée de vingt-deux ans, est employée au téléphone à South-Bend, et M. Frank Middleton, âgé de vingt-cinq ans, occupe la même position à Michigan-City (Indiana). Comme tous deux sont de service la nuit, et

qu'en général ils ne sont pas très occupés, ils ont fait connaissance par téléphone.

Finalement, un soir, Frank, pour s'amuser, a proposé à Minnie de l'épouser par téléphone, et celle-ci, ne voyant en cela qu'une plaisanterie, a accepté la proposition avec empressement.

Là-dessus Frank a fait venir un clergyman, qui a célébré le mariage à Michigan-City, la jeune fille répondant par le téléphone aux questions d'usage. Il est vrai que Frank avait négligé de se procurer l'autorisation du greffier du tribunal requise par la loi de l'État; mais l'omission de cette formalité ne saurait annuler le mariage.

Elle rend simplement le clergyman qui l'a célébré passible d'emprisonnement.

Lorsque Frank et Minnie ont découvert que leur mariage était valable, ils se sont donné rendez-vous. S'ils se plaisent, ils accepteront le fait accompli; mais, s'ils ne peuvent s'entendre, ils s'intenteront une action en divorce. »

A propos du « Bourgeois gentilhomme ». — Nous avons reproduit, dans notre dernier numéro, une lettre de M. Wekerlin, au sujet de la musique qui est jouée à la Comédie-Française pendant la représentation du *Bourgeois gentilhomme.* Le chef d'orchestre de la musique de scène de ce théâtre a cru devoir répondre aux objections

de M. Wekerlin par une autre lettre, également intéressante, et que nous croyons devoir donner ici comme complément indispensable de l'exposé de ce petit incident.

A M. Jules Claretie, administrateur général de la Comédie-Française.

Monsieur l'administrateur,

La musique de Lulli exécutée dans *le Bourgeois gentilhomme* est celle du manuscrit laissé par Philidor, dont un exemplaire est dans les archives de la Comédie-Française, un autre à la bibliothèque du Conservatoire et dans un volume existant à la Bibliothèque nationale. (Ballets de M. de Lulli, vol. VI.)

Le manuscrit de Philidor, qui, je le suppose, connaissait aussi bien que nos contemporains la musique de Lulli, comprend : *le chant seul avec la basse et les airs de danse écrits à cinq parties,* comme il était d'usage en ce temps-là. (Cambert-Lulli.)

Dans ces trois partitions, il n'y a aucune désignation d'instruments ; en employant des violons hauts et bas, nous restons dans la vérité ; mais il est une raison qui me semble meilleure encore.

A la Comédie-Française, où la tradition est une puissance, la musique n'est que la très humble servante de la littérature et ne sert qu'à l'accompagner discrètement. C'est pour cela que l'orchestration se borne au quintette classique d'instruments à cordes.

La musique du *Bourgeois gentilhomme* a été reconstituée par différents auteurs ; *mais à un point de vue spécial,* pour un théâtre lyrique, avec un nombreux orchestre dans la salle et non sur la scène, comme paraît l'indiquer le texte même de Molière.

La musique de Lulli est pleine de charme et d'élégance dans son archaïque monotonie ; elle ne doit pas être modernisée, sous peine d'en enlever la saveur.

On ne corrige pas plus Lulli que Molière.

Je mets à votre disposition le manuscrit de Philidor dont l'autorité est incontestable, et la partition de la Comédie-Française ; à la simple lecture vous serez convaincu que, sauf quelques détails de réalisations harmoniques, tout est de la plus parfaite identité.

Daignez agréer, Monsieur l'administrateur général, la nouvelle assurance de mon respectueux dévouement,

L. Léon,

Chef d'orchestre de la musique de scène
à la Comédie-Française.

P. S. — 1° Les artistes musiciens du quintette de la scène font partie de la Société des concerts du Conservatoire et les chanteurs choisis parmi les meilleurs élèves de notre établissement national.

2° L'air des *Petits Pâtissiers* n'existant dans aucune des trois partitions citées plus haut, on l'a remplacé par le *Tambourin* de Rameau.

Un Dîner ressuscité. — Le dîner mensuel de la Société des gens de lettres se mourait ; on pouvait même presque dire qu'il était mort. Dernièrement, un membre de province, qui avait fait quarante lieues pour venir y assister, croyant y rencontrer nombreuse et joyeuse compagnie, avait été tout ahuri de se trouver en présence d'une dizaine de commensaux, qui pouvaient être *electi*,

mais qui certainement étaient *pauci*. C'en était trop ! ou plutôt c'était trop peu. Un cri d'alarme a été jeté, et, grâce à l'activité et au dévouement du confrère Jahyer, voilà le dîner de la société remis sur ses pieds. L'annonce de François Coppée comme président du dîner avait fait recette, et, au lieu de la douzaine qui était devenue à peu près la moyenne définitive des convives, on en a compté cette fois près de soixante. Autour du président se trouvaient Charles Garnier, Louis Figuier, et bien d'autres dont il serait trop long de citer les noms. Et pourtant

Le reste vaudrait bien l'honneur d'être nommé.

Maintenant que le mouvement est donné, il ne faut pas qu'il se ralentisse, et c'est surtout aux grands noms de la société qu'il appartient de l'entretenir par leur présence assidue aux dîners. Il faut qu'ils y viennent le plus souvent possible, pour encadrer leurs plus modestes confrères, qui seront toujours charmés de pouvoir retrouver là chaque mois leur amicale causerie et leur cordiale poignée de main.

Prêchez d'exemple. — Bien que la question de la réforme orthographique semble aujourd'hui noyée dans les flots d'encre qu'elle a fait verser, nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs, ne fût-ce qu'à titre de curiosité rétrospective, un en-tête de lettre de la « Société de réforme orthographique », qui fournit, paraît-il,

à ses adhérents leur papier de correspondance. Voici le document.

SOCIÉTÉ DE RÉFORME ORTOGRAFIQUE

Siéje social : 56, rue Jacob, Paris

ORTOGRAFE SIMPLIFIÉE

1° SUPRIMER : 1. Les lètres muètes *inutiles*, ecsepté *h* muète iniciale et *u* après *q* : *honeur, téâtre, batême, doitier, vintième.*

2. Les traits d'union, acsans et apostrofes inutiles : *gout, peutêtre, dabord.*

2° RAMPLACER : 1. *ph* par *f*, *y* voyèle simple par *i*, *s* et *x* dous par *z*, *t* dous par *c* après une voyèle, par *s* après une consone.

2. *e* prononsé *a* par *a*, *g* dous par *j*, ecsepté au comansemant des mots.

3. *x* final par *s* : *deus*, *chevaus.*

3° Quand on hézite entre deus ortografes, choizir la plus simple.

Nous avons pris ce qui précède sur une lettre écrite par un instituteur de province, lequel se garde bien, pour exprimer ce qu'il veut dire, d'appliquer les réformes dont il s'est fait le champion, et s'en tient, jusqu'à nouvel ordre, à la vulgaire orthographe pratiquée jusqu'à présent.

Que diable! Monsieur l'instituteur, quand on veut attirer le public dans une voie nouvelle, il faut s'y engager tout le premier. Prêchez d'exemple!

Une Affaire d'honneur. — Le nombre toujours croissant des combats singuliers vient encore de motiver le dépôt d'un nouveau projet de loi en vue de défendre et de punir le duel. Cette loi serait bien inutile si les affaires d'honneur pouvaient s'arranger partout comme à Saint-Calais. Voici, en effet, le procès-verbal d'une affaire de ce genre que nous copions textuellement dans un journal de la localité :

Entre les soussignés :

MM. Briand, Tannier et
MM. Landier et Rétif,

appelés à se prononcer pour régler le différend A...-P..., a été reconnu ce qui suit :

Les paroles échangées le 16 février, au soir, au café de l'Industrie, ont eu pour objet une demande de la salle de mairie pour le bal du Commerce, desquelles paroles il est survenu une discussion *au sein de laquelle* des mots jugés offensants pour M. P... Émile qui, parlant au nom de son père, a demandé soit une rétractation, soit une réparation par les armes.

Les témoins entendus sur la déclaration de l'un d'eux « que l'on n'a pas suspecté l'honorabilité des fils P..., » nous *premiers soussignés*, déclarons qu'il n'y a pas lieu à rencontre et considérons notre mission comme terminée.

Saint-Calais, 17 février 1890.

Pour M. A...	Pour M. P...
Landier.	Tannier.
Rétif.	Briand.

C'eût été dommage, n'est-ce pas ? de rien changer à

ce document, qui mérite vraiment de passer à la postérité.

Le Thé en Chine — Le général Tcheng ki Tong, attaché militaire à l'ambassade de Chine et bien connu à Paris, nous raconte, dans un livre intitulé *les Plaisirs en Chine,* et écrit dans le plus pur français, une foule de récits et de détails sur la vie privée des Chinois. C'est une relation remplie de renseignements très intimes et très nouveaux. La question « nourriture » joue un grand rôle dans l'existence de ce peuple exotique ; voici, par exemple, en ce qui concerne *le thé :*

« Dans les magasins même, lorsque vous attendez livraison de vos commandes, on commence par vous donner une tasse de thé pour vous faire patienter. Dans les rues, en été, pendant la grande chaleur, les familles charitables mettent toujours devant la porte un grand réservoir de thé, qu'on renouvelle à chaque instant et auquel le public peut étancher sa soif ; nous avons là nos fontaines Wallace à nous. Dans les chantiers, aux autres réunions d'ouvriers, il y a toujours une installation de thé : c'est la seule boisson que prenne le peuple. Quant à la haute société, elle compte beaucoup d'amateurs de thé ; on croit que ce liquide a le pouvoir de rendre la pensée plus claire.

« Le thé qu'on prend dans les classes riches est toujours le thé vert, c'est-à-dire des jeunes pousses, des

petites feuilles à peine écloses du bourgeon, et qu'on a fait sécher au soleil : c'est notre Château-Laffitte. Quant au thé noir, ce sont des feuilles arrivées à maturité et qu'on fait sécher au feu.

« Le thé ne peut être bon que si on le fait avec de l'eau de pluie ou de l'eau de source et si l'on fait chauffer cette eau à un certain degré ; l'ébullition ne doit pas durer plus de quelques minutes ; dès que les bulles apparaissent à la surface, l'eau a assez bouilli. Encore faut-il que le vase dans lequel on fait chauffer l'eau soit fait de certaines matières ; les vrais amateurs ne se servent que de vases de ni-hing, espèce de terre cuite non vernie à l'intérieur. Ainsi préparé le thé constitue une excellente boisson, économique et saine.

« On le boit continuellement, même en se couchant, et toujours sans sucre ; il n'agite jamais.

« A ce propos, un de mes compatriotes m'a dit que les Européens, notamment les Anglais, ne savent point faire le thé : 1° ils le font bouillir ; 2° ils y mettent des alcools, et le goût est perdu ; enfin, avec le sucre, c'est la saveur qui est perdue. Le thé doit infuser au plus cinq minutes et avoir une couleur claire, à peine jaune. »

Musique égalitaire. — Le maire de Gien ne veut pas que l'*égalité* inscrite sur nos monuments publics soit un vain mot ; il la veut partout, et spécialement dans la musique, dût cette égalité nuire un peu à la liberté et à

la fraternité dont elle devrait être pourtant l'inséparable compagne. Ce maire étonnant a donc rédigé l'arrêté suivant :

Nous, maire de Gien,

Vu la loi de, etc., etc. :

Attendu que la liberté, l'égalité, la fraternité, sont les vertus primordiales de toute République ;

Attendu que le temps est venu de faire passer ces belles maximes de la théorie dans la pratique et *de la politique dans la musique* (*sic*) ;

Arrêtons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Au nom de la liberté, il est interdit à toute musique qui voudra jouer dans les rues ou sur les places de notre ville de Gien de compter un « plus grand nombre de musiciens que notre fanfare municipale ».

ART. 2. — Au nom de l'égalité, il est interdit aux mêmes musiques de jouer des morceaux plus difficiles que ceux pouvant être joués par notre fanfare municipale.

ART. 3. — Au nom de la fraternité, toutes les musiques devront éviter, dans les concours, de se faire décerner des prix, couronnes, palmes ou médailles, d'un « ordre supérieur à ceux décernés à notre fanfare municipale ».

ART. 4. — M. le commissaire de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tout commentaire gâterait le charme de ce petit morceau.

La Fin d'une légende. — Nous avons déjà, dans notre *Gazette,* cité divers documents relatifs à la question de

savoir si, oui ou non, Mlle de Sombreuil avait bu, en 1792, le verre de sang que lui avaient présenté, dit la légende, les assassins qui menaçaient son père, en lui promettant la vie sauve si elle consentait à le boire. Le fait, toujours discuté, et même contesté, n'a jamais été élucidé, et Mlle de Sombreuil, devenu Mme de Villelume, a, jusqu'à sa mort, eu les honneurs et le bénéfice de cette émouvante anecdote.

M. Philibert Audebrand vient d'en démontrer la fausseté en communiquant à *l'Intermédiaire* une lettre de Mme de Villelume elle-même, laquelle fut, au moment de sa mort, en 1823, communiquée au *Journal des Débats,* où elle était restée enfouie jusqu'à ce jour. Voici le passage essentiel de cette lettre, qui met désormais à néant la trop fameuse légende pseudo-historique du verre de sang de Mlle de Sombreuil :

..... Me voyant pâle, écrit-elle, ces hommes m'ont fait boire un verre de leur vin ; à la vérité, ce verre était marqué par des taches de sang, et c'est de cette circonstance que provient la légende dont on me rompt la tête depuis tant d'années...

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Place, s'il vous plaît, pour un petit calembour :

« Il arrive toujours un moment où le chef d'État le plus libéral agit en tyran.

— Et quand donc ?

— Eh bien... quand il met ses bottes. »

Mme Z..., qui a le même âge que son mari, disait l'autre jour :

« Mon mari a quarante ans aujourd'hui ; il y a entre nous deux presque dix ans de différence.

— Pas possible ! s'écria quelqu'un ; mais vous avez l'air presque aussi jeune que lui. »

Entre deux méridionaux pêcheurs à la ligne :

« Moi, dit le Toulousain, je pêchais quatorze heures par jour.

— Moi, riposte le Marseillais, je pêchais toute la nuit. Ça vous étonne?... mais je pêchais au ver-luisant. »

« Ayez pitié, dit un mendiant, d'un pauvre aveugle chargé de famille.

— Combien avez-vous d'enfants ? demande une jeune femme émue.

— Je ne peux pas vous dire, Madame : je n'y vois pas. »

Entre deux joueurs :

« Je ne jouerai plus dans ce tripot, dit l'un ; il y a des grecs.

— Si encore, soupire l'autre, on les connaissait, on parierait pour eux. »

VARIÉTÉS

LES ENNEMIS DE J.-J. ROUSSEAU

Le 4 de ce mois a eu lieu le deuxième « Dîner annuel des philosophes » donné en l'honneur de Jean-Jacques Rousseau[1]. Ce dîner, comme celui de l'année dernière, avait été organisé par M. John Grand-Carteret, bien connu pour ses études littéraires, bibliographiques et iconographiques sur le philosophe de Genève, et qui en même temps faisait paraître son très intéressant volume intitulé *J.-J. Rousseau jugé par les Français d'aujourd'hui.*

L'ouvrage de M. Grand-Carteret est une guirlande de notices diverses signées d'écrivains contemporains parmi lesquels on trouve Alphonse Daudet, Mézières, Jules Claretie, Jules de Glouvet, Philibert Audebrand, Vapereau, Berthelot, Arthur Pougin, et bien d'autres. Les nombreuses lettres qu'il a écrites à ce sujet lui ont valu parfois des réponses dénotant chez leurs signataires une antipathie bien étrange contre Jean-Jacques Rousseau.

---

1. Ce dîner, qui réunissait environ soixante convives, était présidé par M. Berthelot. Il a été suivi d'un concert de musique du XVIII[e] siècle organisé par M. Julien Tiersot, sous-bibliothécaire du Conservatoire, et pour lequel on distribuait aux invités un charmant programme contenant quatre pages de musique de Rousseau encadrées de gracieux dessins dans le style du temps et dus aux crayons de MM. Maurice Leloir et Fernand Fau.

En voici trois des plus curieuses, et qui ne figurent pas dans l'ouvrage en question.

Monsieur,

Je vous remercie d'avoir pensé à moi, mais toute mon opinion se résume en ces mots :

« Je n'ai jamais eu le temps, dans ma vie surmenée, ni du reste la curiosité, de lire une ligne de J.-J. Rousseau. Mais, d'instinct, j'ai une antipathie pour le personnage, comme aussi pour son époque. »

Je ne pense pas que cette note brève vaille la peine d'être publiée. Jugez vous-même.

Mon cher confrère,

Permettez-moi de vous dire que vos deux lettres m'étonnent un peu. Vous semblez croire que je n'ai rien à faire, que j'écrive pour mon plaisir et que je puisse ainsi improviser sur commande des études telles que celle qu'il vous faut.

Il n'en est rien, malheureusement. Je serai enchanté que cinquante collaborateurs chantent sous vos auspices la gloire de Jean-Jacques, mais je n'ai que le temps strict de m'occuper de a mienne, et je vous prie de m'excuser.

Mon cher confrère,

Excusez-moi d'avoir tant tardé à vous répondre. Je suis débordé. Je n'avais d'ailleurs pas une bonne réponse à vous faire, car je me suis interrogé sur Rousseau, sans trouver en moi un jugement qui valût la peine d'être exprimé. Il vaut donc mieux que je m'abstienne.

Il ne nous est pas permis de nommer les signataires de ces lettres, et nous serions assez curieux de savoir si

nos lecteurs les reconnaîtront. C'est un rébus à la recherche duquel ils pourront exercer leur sagacité littéraire. Mais ce qui dépasse tout comme violence et comme injustice d'appréciation, ce sont les lignes suivantes, qui ont paru dans le *Gil Blas* du 8 février 1889 sous la signature de « Jacqueline » (Mme Séverine), et qui sont reproduites dans *J.-J. Rousseau jugé par les Français d'aujourd'hui.*

Rousseau est un larbin qui, à table, guigne les épaules des femmes, plonge son regard dans les corsages en passant les plats et va résumer ses impressions à l'office en plaisanteries canailles, en propos orduriers.

Qu'a-t-il fait d'autre vis-à-vis de Mme de Warens ? Qu'a-t-il fait d'autre vis-à-vis de Mme d'Épinay ? Qu'a-t-il fait d'autre vis-à-vis de Mme d'Houdetot ?

Je ne sais rien de plus répugnant à lire, au point de vue féminin, que *les Confessions.* — C'est simplement écœurant.

... Sa passion consistait à profiter des occasions où sa vanité aussi bien que son appétit charnel trouvaient leur compte ; ça ne lui coûtait rien, au contraire ! — et c'était toujours autant de pris sur la classe enviée et haïe.

Puis l'aventure fournissait de la « copie », autre source de bénéfices. Il y met tout, comme dans un manuel de confesseur : le nom, les détails, le nombre de fois !

Il est superflu de faire ressortir l'ineptie des accusations contenues dans ces quelques lignes, qui n'ont de curieux que leur violence ; mais ce qui est à constater, comme un signe du temps, c'est ce courant hostile à Rousseau qui semble s'établir aujourd'hui, et dans lequel

on est étonné de voir entrer des écrivains d'une valeur véritable, traitant avec un incompréhensible dédain l'une des plumes qui ont le plus honoré la langue française.

En regard des appréciations injustes et irraisonnées dont nous venons de citer quelques exemples, il nous semble intéressant de placer cette page inédite de J.-J. Weiss, l'un des hommes les plus lettrés et les plus indépendants de notre temps.

Rousseau, très dénigré aujourd'hui, quoiqu'on lui élève des statues, n'en est pas moins au premier rang de ceux qui ont manié la prose française. Il a des égaux et n'a point de supérieurs depuis 1530 ou 1550 jusqu'à nos jours. Il est la source de poésie la plus riche, la plus haute et la plus frémissante. Il a été un promoteur, non seulement pour l'imagination française, mais encore pour toute la littérature européenne du XIXe siècle.

Qu'est-ce que les idées fausses ou exagérées, prestigieuses ou pernicieuses, qu'il a répandues en politique et en sociologie, auprès du coup de baguette de magicien dont il a renouvelé, rafraîchi et enrichi l'âme humaine? Quand je veux lire quelque chose de si simple et de si beau qu'il n'y ait rien de plus simple et de plus beau, je lis quelques vers des *Géorgiques* ou de l'*Odyssée*, ou la visite de Solon à Crésus, dans Hérodote, mais je lis aussi une idylle des *Confessions* ou l'une des lettres à M. de Malesherbes.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.

2476. — Paris, imprimerie Jouaust, rue de Lille, 7.



GAZETTE ANECDOTIQUE

Numéro 6 — 31 mars 1890

SOMMAIRE.

La Quinzaine. — Le ministère Tirard a succombé, le 15 mars, devant un vote du Sénat défavorable sur la question d'un traité économique à renouveler avec la Turquie. La vérité est que, depuis le départ de M. Constans, la chute de M. Tirard était inévitable ; le vote du Sénat n'a donc été qu'un prétexte pour motiver une démission convenable.

C'est M. de Freycinet qui a été chargé de former un nouveau cabinet, qui a été nommé le 17 mars, et dont il est le président, avec le titre de ministre de la guerre. Les autres ministres sont MM. Constans (intérieur), Ribot (affaires étrangères), Rouvier (finances), L. Bourgeois (instruction publique), Fallières (justice et cultes), Barbey (marine), Develle (agriculture), Jules Roche (commerce), Yves Guyot (travaux publics). Tous ces messieurs, à l'exception de MM. Ribot et Jules Roche, ont déjà fait partie de précédents cabinets.

Le nouveau ministère est le vingt-cinquième depuis la chute de M. Thiers, le 24 mai 1873 ; il y en a eu neuf sous le maréchal de Mac-Mahon, douze sous M. Grévy et trois déjà depuis l'avènement de M. Carnot. M. de Freycinet est le dix-neuvième ministre de la guerre depuis 1871. Enfin, le ministère qui a vécu le plus longtemps dans la période précitée est le deuxième ministère Ferry (21 février 1883 au 6 avril 1885); celui qui a eu la plus courte durée est le ministère de Rochebouët (23 novembre au 13 décembre 1877).

— L'Académie française, dans sa séance du 13 mars, a décerné les prix Halphen et Guizot.

Le prix Halphen, en entier, a été attribué à M. le juge d'instruction A. Guillot, pour son ouvrage sur les prisons de Paris.

Le prix Guizot a été partagé par MM. Delarbre, pour son ouvrage sur Tourville (1,000 francs), Motheau et

Jouaust, pour leur étude sur Montaigne (1,000 francs), G. Pallain, auteur d'un ouvrage sur la mission de Talleyrand à Londres en 1792 (500 francs), et Camille Rabaud, pour son étude sur le député Lasource (500 francs).

— Une décision vient d'être prise au sujet du tableau de Manet, *Olympia*, qui a été, comme on sait, offert à l'administration des musées par une société d'amateurs qui l'ont acheté à frais communs. Le comité des musées a exprimé l'avis que l'*Olympia* de Manet pouvait être acceptée pour le musée du Luxembourg, mais sans promesse aucune pour le musée du Louvre. Cette décision n'engage l'avenir que pour un temps limité : rien n'empêchera qu'elle soit réformée un jour.

— Le 15, est venu, devant la cour d'assises à Paris, le procès intenté à l'auteur du volume *Sous-Offs*, M. Lucien Descaves, et à ses éditeurs, Mme veuve Tresse et son neveu et associé M. Stock. MM. Tézenas et Laguerre défendaient les prévenus. La cour a prononcé un verdict d'acquittement. Le jury a sans doute considéré qu'au milieu de beaucoup d'exagérations le livre de M. Descaves contenait quelques vérités utiles dont on pouvait tirer profit, et qu'il fallait amnistier les unes en faveur des autres. C'est le système des « justes compensations », appliqué, à coup sûr, à l'extrême, dans la circonstance présente. Nous ne voulons pas chercher d'autres motifs à l'acquittement prononcé, qui, s'il a

donné satisfaction à quelques-uns, en a étonné beaucoup d'autres.

— Le 17, est mort le chanteur Marc Bérod, très connu dans les cafés-concerts. Ancien militaire, il avait quitté l'armée après son temps terminé, et avait d'abord chanté dans des cafés-concerts de province. Venu à Paris en 1869, il s'était fait remarquer aux Ambassadeurs. Il avait été ensuite engagé à Saint-Pétersbourg. Rentré en France en 1876, il avait paru à la Scala. Puis l'âge, la mauvaise chance et la gêne étant venus, Bérod n'eut pas la force morale pour résister aux désillusions et à la misère. Il s'étendit sur son lit, les pieds liés avec une corde, à côté d'un réchaud de charbon allumé. Il est mort asphyxié, et on l'a trouvé soigneusement rasé, en habit noir et en cravate blanche : il s'était mis en « grande tenue » pour attendre sa mort.

— Raymond Deslandes, directeur du Vaudeville avec M. Albert Carré, est mort à Monaco, le 22 mars, des suites d'une longue maladie. Il avait soixante-cinq ans. C'était un auteur dramatique fécond et distingué. Ses deux dernières pièces ont été représentées, l'une, *Antoinette Rigaud*, à la Comédie-Française, en 1885, la seconde, *Belle-Maman*, en collaboration avec Sardou, au Gymnase, en 1889. Toutes deux, la dernière surtout, ont obtenu un vif et long succès. Deslandes avait commencé à diriger le Vaudeville, avec J. Roger et Ernest Bertrand, en 1875.

— Le même jour est mort le comédien Sujol, attaché en dernier lieu à l'Odéon, et qui avait d'abord débuté dans la carrière musicale comme ténorino. On se souvient encore du joli succès qu'il remporta jadis dans *la Promise*, opéra de Clapisson, à l'ancien Théâtre-Lyrique du boulevard du Temple.

— L'événement capital de la quinzaine, qui a causé une émotion énorme dans le monde entier, a été la retraite définitive du prince de Bismarck. Elle était depuis longtemps annoncée, mais personne jusqu'alors n'avait voulu y croire. M. de Bismarck n'est donc plus ni premier ministre, ni grand chancelier de l'empire d'Allemagne; il se retire tout à fait. Cette retraite peut avoir sur la direction générale des affaires européennes des conséquences qu'il serait difficile de prévoir avec quelque certitude. Le jeune empereur devenu plus libre et n'ayant plus, pour retenir ses ardeurs extrêmes, le mentor illustre qui lui servait de conseil et de modérateur, ne fera-t-il pas un jour quelque terrible coup de tête que la présence du Richelieu allemand eût évité?...

M. de Bismarck se retire dans sa résidence favorite de Friedrichsruhe, et déclare à qui veut l'entendre qu'il se désintéressera désormais de la politique. En quittant le pouvoir, M. de Bismarck a été créé feld-maréchal et duc de Lauenbourg.

— M. Treich-Laplêne, le jeune et hardi voyageur qui avait été, il y a deux ans, à la recherche du capitaine

Binger, en Afrique, et qui l'y avait retrouvé, vient de mourir à Grand-Bassam, où il remplissait les fonctions de résident de France. Il n'avait que vingt-sept ans, et avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur à la suite de sa dernière campagne africaine.

— Le musée du Louvre va entrer en possession du célèbre tableau de Millet, *les Glaneuses*, qui lui a été légué par Mme veuve Pommery, née Jeanne-Alexandrine Melin, qui vient de mourir à Reims, à l'âge de soixante et onze ans. On sait que cette toile magistrale avait été achetée 300,000 francs à M. Bischoffsheim par la généreuse donatrice, et qu'elle avait figuré à l'Exposition centennale du Champ de Mars l'année dernière. M. Louis Pommery, fils de la défunte, et son gendre le comte de Polignac, vont abréger autant qu'ils le pourront les formalités nécessaires pour assurer l'envoi aussi prompt que possible du tableau au Louvre.

— Le 20 mars, le général de Caprivi, commandant du corps d'armée de l'ex-royaume de Hanovre, a été nommé chancelier de l'empire d'Allemagne en remplacement de M. de Bismarck. Le nouveau chancelier est d'origine slave et autrichienne. Sa famille se nommait d'abord Copriva (chardon, en langue slave). Ayant été anobli par un empereur d'Autriche, elle changea alors son nom contre celui de Caprivi. On voit encore dans les armes de cette famille un chardon, signe emblématique de l'origine de son nom patronymique.

— Nous avons parlé, en son temps, du procès intenté au *Figaro* par M. Erckmann, au sujet d'allégations jugées par lui diffamatoires, et qui portaient la signature de M. Georgel, agissant au nom de M. Chatrian. Ce procès est venu le 26 mars devant la 9e chambre correctionnelle. M. Chatrian a été mis hors de cause par le tribunal, comme irresponsable en raison de son état de santé; M. Georgel a été condamné à un mois de prison et à 2,000 francs d'amende; *le Figaro,* à 500 francs d'amende, dans la personne de son gérant, M. Pigeonnat. En outre, MM. Georgel et Pigeonnat sont condamnés solidairement à 10,000 francs de dommages-intérêts et à vingt insertions dans les journaux au maximum de 4,500 francs.

Le Figaro vient d'annoncer qu'il va faire appel de ce jugement dont la sévérité a donné lieu à beaucoup de commentaires.

— L'Académie française vient, dans sa séance du 25 mars, de publier la liste des candidats qui se sont présentés officiellement pour occuper le fauteuil devenu vacant par la mort d'Émile Augier. Ces candidats sont au nombre de treize!... Voici leurs noms, dans l'ordre de date de leurs candidatures:

MM. Ch. Nauroy; F. Brunetière; Henry Houssaye; Thureau-Dangin; Émile Zola; Henri Becque; André Theuriet; Ferdinand Fabre; J. Viaud (Pierre Loti); A. Regnault; Eug. Manuel; Jules Barbier; Ernest Lavisse.

La date de l'élection sera vraisemblablement fixée au 1er mai.

— A propos de l'Académie, on annonce la démission de M. Julia Pingard, chef du secrétariat général et agent spécial de l'Institut.

C'est une dynastie qui s'éteint : en effet, les Pingard ont occupé cette situation de père en fils, depuis 1795.

Notes de Carême. — Bien que le Carême touche à sa fin, il nous a paru curieux de relever quelques notes à son sujet dans un intéressant article publié par les *Archives historiques* de ce mois.

Le jeûne et l'abstinence pendant les quarante jours du Carême remontent aux premiers temps de l'ère chrétienne. Ils étaient de l'observation la plus rigoureuse, et le concile de Gangre, vers 1340, condamna l'hérésiarque Aérius, qui voulait que les jours de jeûne, même durant le Carême, fussent laissés à la discrétion des fidèles.

Mais les pratiques du Carême ne consistaient pas seulement dans le jeûne et l'abstinence, et devaient être accompagnées de prières, de mortifications et de bonnes œuvres.

« Prenez garde, dit saint Basile dans une de ses homélies, prenez garde de mesurer le mérite du jeûne à l'abstinence des mets délicats; le vrai jeûne, c'est surtout le refrénement des passions, la répudiation des vices; le vrai jeûne consiste à rompre les liens de l'ini-

quité, à pardonner à votre prochain, à éviter les emportements, les colères et les procès, à faire de bonnes œuvres. »

On alla même parfois jusqu'à suspendre les procès pendant le Carême. C'est ce qui résulte d'une décrétale du pape Libère, qui même, traversant le mur de la vie privée, enjoint aussi aux époux une continence de quarante jours : *Caste et pie vivendum... quia nihil valet jejunium quod conjugali opere polluitur.* Aussi n'est-il pas étonnant que le concile de Laodicée, vers 366, ait défendu la célébration des mariages en Carême : c'eût été là, en effet, pour les fidèles obéissants, une triste entrée en ménage.

La rigueur du jeûne et de l'abstinence commença à s'adoucir au VIIe siècle. Au lieu des seuls légumes on commença à manger du poisson, et même des oiseaux aquatiques. Mais la viande était absolument prohibée, et cette prohibition s'est maintenue dans presque toute sa rigueur jusqu'au XVIIIe siècle. On punissait très sévèrement les bouchers qui vendaient de la viande en Carême, et l'on n'épargnait pas non plus ceux qui la consommaient. Entre mille anecdotes qu'on pourrait citer à ce sujet, en voici une empruntée à Brantôme :

« Un de ces ans, se faisant une procession générale en une ville, se trouva une femme, en piedz nudz et en grand' contrition, faisant la marmiteuse (l'hypocrite) plus que dix, et c'estoit en Caresme. Au partir de là, elle

s'en alla disner avec son amant d'un cartier de chevreau et d'un jambon. La senteur en vint jusques en la rue. On monte en haut, on la treuvea en telle magnificence. Elle fut prise et condempnée de la pourmener par la ville avec son cartier d'aigneau en la broche sur l'espaule et le jambon pendu au col. N'estoit ce pas bien employé de la punir de ceste façon? »

Il fut pourtant avec le Ciel et le roi des accommodements, et, dès 1774, une déclaration royale établit la liberté du commerce de la viande à Paris pendant le Carême moyennant une indemnité de 50,000 livres attribuée à l'Hôtel-Dieu.

Il y eut encore les dispenses; mais le pape Benoît XIV, en 1741 et en 1745, se met à tonner contre la trop grande facilité avec laquelle les évêques les accordent et la complaisance avec laquelle les médecins s'y prêtent; ce qui ne l'empêche pas, pour témoigner à Montesquieu tout le cas qu'il fait de son *Esprit des lois*, de lui octroyer, à lui et à toute sa famille, l'autorisation de faire gras toute leur vie les jours maigres. Mais il y avait des droits de chancellerie à payer, et Montesquieu, les trouvant trop élevés, préféra l'abstinence.

On commençait, d'ailleurs, à en prendre à son aise.

Un jour, Fénelon surprit le duc de Bourgogne, dont il était le précepteur, faisant gras un vendredi. Le prince s'excusait sur sa mauvaise santé. Fénelon lui répondit :

« Monseigneur, mangez du veau et soyez juste. »

Après le bref de Pie VII, du 23 avril 1791, qui prescrivait une sévère observance du Carême ; après le « Carême patriotique » de 1793 et le « Carême civique » de Barère (1794), le Concordat de 1801 tempéra beaucoup les primitives rigueurs quadragésimales, et nous en sommes aujourd'hui à l'extrême douceur, puisqu'en raison de l'*influenza* qui a sévi, cet hiver, le pape Léon XIII a récemment autorisé les archevêques et évêques du monde catholique à dispenser les fidèles du jeûne et de l'abstinence partout où l'intérêt de la santé publique l'exigera. Voilà qui nous met loin de la capitulaire de Charlemagne, de 789, qui punissait de mort toute infraction à l'abstinence sans nécessité.

LES DROITS DE LA CRITIQUE — M. Léon Hennique a fait représenter à l'Odéon une pièce intitulée *Amour*, que Sarcey a jugée sévèrement. C'était son droit, si sa critique était d'accord avec son opinion. Là-dessus M. Hennique est parti en guerre contre Sarcey et a adressé aux journaux la lettre suivante :

10 mars 1890.

... M. Sarcey a-t-il le droit, au courant d'un article, à propos d'une pièce en train de se jouer, d'écrire qu'elle ne fera point d'argent ? Qu'en sait-il ? A-t-il le droit, pour un livre, de conseiller à ses lecteurs de ne pas l'acheter ?

M. Sarcey peut discuter une œuvre, la trouver mauvaise, le dire, — cela ne prouve rien ; M. Sarcey n'hésite guère à se

tromper, d'habitude ! à mal faire des citations ! à ne pas très bien entendre certains dialogues ! à prêter de stupéfiantes bêtises aux auteurs qu'il éreinte ! Mais on ne saurait accepter que, méchamment, pesamment, parce qu'on le lit encore, il vienne arrêter le public au seuil des théâtres, des libraires, où, peut-être, il allait entrer.

M. Sarcey n'est pas un tribunal. M. Sarcey n'a pas mission de condamner les écrivains à l'amende. Les affaires d'argent sont entre auteurs et directeurs, entre libraires et gens de lettres, elles ne regardent point M. Sarcey.

Et comme de telles incartades, monstrueuses, arbitraires, se renouvelleraient, ont déjà eu lieu pour d'autres, sont préjudiciables aux intérêts de chacun, équivalent à mettre aux vitres d'un commerçant honnête : « On vend ici des marchandises avariées. N'entrez pas ! » je m'insurge et soumets le cas de M. Sarcey à mes confrères, à la presse.

Non content de cette première lettre, M. Hennique en a adressé ensuite une autre à M. Magnard, et la voici :

Paris, 17 mars 1890.

Mon cher Monsieur Magnard,

Au deux questions que je posais il y a quelques jours : 1° M. Sarcey a-t-il le droit, au courant d'un article, à propos d'une pièce en train de se jouer, d'écrire qu'elle ne fera point d'argent ? 2° A-t-il le droit, pour un livre, de conseiller à ses lecteurs de ne pas l'acheter ? Plusieurs de nos confrères, Auguste Vacquerie, Henri Bauer, Jean de Nivelle, ont répondu *oui;* d'autres, Edmond de Goncourt, Émile Zola, J.-K. Huysmans, Gustave Geffroy, Léopold Lacour, Maurice Lefèvre, etc., m'ont donné raison. C'est l'éternelle histoire : nul ne peut contenter tout le monde et son père.

Cependant, et afin de clore, je désire livrer une remarque aux méditations de M. Sarcey. Cette remarque, l'a-t-il faite? Il s'agit de l'urbanité, de la grande urbanité avec laquelle certains n'ont pas été de mon avis.

Si M. Sarcey, au lieu de se vautrer par des plates-bandes que j'avais laborieusement arrangées, au lieu de fondre sur moi comme un bœuf, avait jugé plus probe de me critiquer sans inventions, en la naïve politesse qu'un homme doit à un autre homme, — certes! je ne me serais pas plaint.

Veuillez agréer, etc.

M. Hennique se rend mal compte, à coup sûr, des droits de la critique. Dire d'une pièce qu'elle est mauvaise ou d'un livre qu'il ne vaut rien, c'est bien certainement la même chose que déclarer que la pièce ne fera pas d'argent, ou que le livre ne se vendra pas. Sarcey n'a fait que dire explicitement ce que d'autres ont pu dire aussi, mais d'une façon peut-être moins crue ; en somme, c'est toujours la même chose; et, en fin de compte, l'événement a donné raison au jugement émis par Sarcey, puisque la pièce de M. Hennique a disparu de l'affiche après quelques représentations.

Théâtres. — Le 12, à la Comédie-Française, première représentation de *Camille*, comédie en un acte de Philippe Gille. C'est une charge à outrance, qui sort quelque peu du genre ordinaire de la Comédie-Française, mais qui a très vivement amusé le public ; Mlle Muller, et surtout Coquelin cadet, en jouent les deux principaux rôles avec beaucoup de verve et de fantaisie.

On avait d'abord repris *les Originaux,* comédie du XVIIIe siècle, et qui faisait partie de la trilogie *les Caractères de Thalie,* de Fagan, représentée pour la première fois le 15 juillet 1737. On ne connaît plus guère aujourd'hui qu'une partie de cette singulière composition dramatique, c'est-à-dire celle qu'on vient de reprendre sous le titre de *les Originaux,* et que Dugazon avait modifiée en 1802, en vue d'une interprétation toute personnelle. La pièce eut dix-huit représentations consécutives à l'origine, et fut reprise, avec l'arrangement de Dugazon, le 13 septembre 1816, pour Monrose, puis en 1841. C'est une comédie à tiroirs dont le principal personnage, représenté par M. Coquelin aîné, qui se montre sous cinq aspects différents, a surtout réussi, grâce au talent de transformation de ce remarquable comédien.

— Aux Menus-Plaisirs, le 13, première représentation de *le Fétiche,* opérette en trois actes de MM. Paul Ferrier et Clairville, musique de Victor Roger, suffisamment amusante et dont Germain et Bartel, et Mmes Decroza et Mary Gillet, remplissent avec succès les principaux rôles.

— Le 14, première représentation aux Folies-Dramatiques de *l'Œuf rouge,* opérette en trois actes de MM. Busnach et Vanloo, musique d'E. Audran, et qui a très vivement réussi. Gobin, Huguet, Larbaudière, et Mme Jeanne Thibault, sont surtout à citer dans l'interprétation.

— Le même soir, à Beaumarchais, revue très applau-

die, de MM. Vély et Adrien Moch, *V'là le printemps*, fort joliment montée et mise en scène.

— A l'Opéra-Comique, le 15, reprise du *Caïd* avec Mme Landouzy dans le rôle de Virginie. Le succès de la brillante cantatrice a été considérable, surtout dans son grand air du second acte.

— Le même soir a eu lieu, à la Comédie-Française, la représentation de retraite du sociétaire Maubant qui a quitté définitivement le théâtre l'an dernier. Elle se composait du troisième acte d'*Hernani*, du troisième acte de *Don Juan d'Autriche*, avec Maubant dans ces deux pièces, des *Originaux*, de Fagan, et de divers intermèdes de poésie et de musique. Mme Théo a paru ensuite dans *l'Entr'acte*, opérette de Boucheron et Martinet, et le spectacle a fini à deux heures du matin. Il y avait moins de monde qu'aux précédentes représentations à bénéfice de ce théâtre, notamment celles de Delaunay et de Coquelin, et, par suite, la recette n'a pas assez répondu aux espérances qu'avait fait concevoir le brillant programme annoncé par les affiches : on n'a fait que 14,000 francs.

— Le 17, à l'Éden-Théâtre, dont la direction s'est récemment effondrée, les artistes en société ont repris *Orphée aux Enfers*, d'Offenbach, avec Chalmin, Raiter, Mme Berthe Thibault, etc. Souhaitons bonne chance à ces malheureux artistes vraiment dignes d'intérêt, et qui mériteraient bien de trouver un directeur ayant plus de solidité que les précédents.

— L'Opéra a donné, le 21, la première représentation d'*Ascanio*, opéra en cinq actes et six tableaux, tiré du drame de Paul Meurice, représenté le 1er avril 1852 sous le titre de *Benvenuto Cellini* à la Porte-Saint-Martin, où il fut créé par Mélingue. Les paroles sont de M. Louis Gallet, la musique est de Camille Saint-Saëns. L'auteur du livret a découpé assez habilement dans le drame de M. Meurice les scènes principales pour les faire entrer dans l'œuvre nouvelle en les accommodant aux exigences de l'Opéra ; elles ont heureusement inspiré le musicien, qui a écrit une partition considérable, à la fois très savante et très suffisamment mélodique, dont le succès s'est affirmé le premier soir d'une manière indiscutable, puisque sept morceaux ont été acclamés et bissés. Le ballet, dont la musique est d'une légèreté et d'une distinction exquises, n'a pas moins vivement réussi, et une variation, dite de l'amour, exécutée sur la flûte par M. Taffanel et dansée par Mlle Désiré, a soulevé l'enthousiasme de toute la salle, et a été redemandée au milieu des plus unanimes bravos. Les décors et les costumes sont de la plus brillante magnificence et d'une exactitude historique pleine d'intérêt. Enfin l'interprétation, avec Lassalle, Cossira, Plançon, Martapoura, et Mmes Bosman, Adiny et Eames, est tout à fait de premier ordre. M. Lassalle surtout, dans le personnage de Benvenuto, a obtenu un de ses plus beaux triomphes.

Dans la salle, pendant les entr'actes, on ne parlait

que de l'incompréhensible absence du maestro, auteur de la musique d'*Ascanio*. Depuis plusieurs mois, en effet, M. Saint-Saëns voyage : les uns disent qu'il est aux Indes, tandis que d'autres certifient qu'il n'a pas été plus loin que Bois-Colombes. Ce qui est certain, c'est qu'on ignore le lieu de sa retraite ou que ceux qui le connaissent ont pour rigoureuse consigne de le taire. Saint-Saëns n'a pas paru aux dernières répétitions de son nouvel ouvrage, qui ont été surveillées par M. Guiraud, et personne ne paraît savoir à quels motifs il convient d'attribuer la prolongation d'une aussi mystérieuse absence.

— Le même soir, l'Odéon a repris *Beaucoup de bruit pour rien*, la remarquable adaptation de Shakespeare par M. Louis Legendre, qui a retrouvé son grand succès de l'an dernier. La discrète musique écrite par M. Godard, pour ce poétique ouvrage, a de nouveau produit l'impression la plus vive.

— Le Théâtre-Libre nous a donné, le 21, sa soirée peut-être la plus intéressante de cet hiver. Il y avait deux pièces au programme, et, malgré un sage avis de la direction, qui suppliait les abonnés d'arriver à l'heure juste, la première a, comme d'habitude, commencé dans le bruit des petits bancs et le claquement des portes.

Ménages d'artistes, pièce en trois actes, de M. Eugène Brieux, nous montre un monde dont le roman et le théâtre nous ont déjà fourni plus d'un échantillon. Ce

sont les gens de lettres qui, cette fois, sont mis en jeu, avec les misères des ménages où le chef de famille, tiraillé entre le désir de suivre sa vocation et la nécessité de faire vivre les siens, aboutit souvent à sombrer sans avoir pu remplir aucune de ses deux missions. Il y a beaucoup de mérite dans cette pièce, pleine d'observations justes, et dont les traits sont surtout dirigés contre l'école décadente.

Le grand succès a été pour *le Maître,* étude de paysans en trois tableaux, de M. Jean Jullien. Cette pièce rentre tout à fait dans la donnée du théâtre nouveau, c'est-à-dire qu'elle n'a ni commencement ni fin ; mais les scènes qu'elle nous présente sont très exactement et très soigueusement observées ; l'égoïsme et l'insensibilité du paysan, son âpreté au gain, y sont décrits de main de maître, et Zola n'a pas mieux fait dans son roman, malheureusement trop outré, de *la Terre.* Ce sont là de vrais paysans, ni affectés comme ceux de George Sand, ni poussés à la charge comme dans bien des œuvres dramatiques. *Le Maître* est une pièce à conserver, et nous espérons bien la voir reparaître sur un autre théâtre.

Les deux pièces ont été jouées avec beaucoup d'intelligence par toute la troupe ; grand succès pour M. Antoine, l'artiste incomparable que l'on sait ; pour Mlle Sylviac, dont la tenue et la diction sont excellentes, et pour Mlle Luce Colas, charmante dans son rôle de naïve paysanne.

— Le 23, reprise au théâtre du Palais-Royal du petit chef-d'œuvre de Meilhac et Halévy, *le Roi Candaule*, dont la première représentation remonte au 9 avril 1873. Daubray y a repris le rôle créé par Geoffroy, et cette pièce, si pleine de finesse, de modernité et d'observation, a retrouvé son immense succès d'autrefois.

Le même soir, première représentation des *Miettes de l'année*, revue un peu tardive de MM. Blum et Toché. On a beaucoup ri toutefois, et applaudi Saint-Germain, qui débutait, Dailly, Calvin, Milher, Galipaux, et Mmes Mathilde, Lavigne, Bonnet, etc.

Concerts. — Les dimanches 16 et 23, on a exécuté en entier au Châtelet le *Roméo et Juliette*, de Berlioz, donné pour la première fois au Conservatoire à la fin de 1839, et dont l'association de M. Colonne avait déjà restitué l'exécution intégrale à ses concerts des 28 novembre et 15 décembre 1875, et des 2, 9 et 16 février 1876. C'est une œuvre magistrale, et peut-être ce que ce grand musicien a écrit de plus passionné et de plus puissant ; la pensée s'en dégage avec une grande clarté et une incomparable élévation, et l'orchestration, toujours harmonieuse, a des trouvailles d'une remarquable originalité. L'exécution a été à la hauteur de l'œuvre. Mlle de Montaland et MM. Mauguière et Auguez ont dit leurs morceaux dans la perfection. Quant à l'orchestre, il s'est montré tout ce qu'il peut être sous la

savante direction de M. Colonne, qui s'est fait parmi nous l'initiateur le plus autorisé de la musique de Berlioz.

Il n'y aura pas de concert le 30, M. Colonne étant parti en Russie, où il a été appelé pour diriger l'orchestre de la société musicale de Moscou. Il y restera quinze jours, et c'est Gounod qui dirigera le concert du Vendredi-Saint, où sera exécuté *Mors et Vita*, avec le concours de Mme Krauss.

VARIA. — *Encore le Rembrandt.* — On croyait épuisée la question de ce fameux Rembrandt ou non-Rembrandt, qui avait été successivement : *Jésus et les disciples d'Emmaüs*, *Abraham recevant les anges à table*, et le *Bénédicité*. Voici pourtant une nouvelle version que nous trouvons dans *la Liberté* :

« Il paraît que tout le monde s'est trompé en prenant pour *Abraham recevant les anges* le vénérable vieillard dans les traits duquel un expert malavisé avait d'abord reconnu le Christ.

« Le vrai titre du tableau serait : *Le Retour de l'Enfant prodigue*.

« Rembrandt a peint, en effet, sous ce titre, un tableau qui est au musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg. Les sujets sont tout à fait les mêmes que ceux de l'œuvre qui a tant préoccupé le monde artiste. La toile du Pecq serait donc soit une reproduction du tableau du musée

russe, peinte par Rembrandt lui-même, soit une copie très bien faite par un de ses élèves. »

Le « Rembrandt du Pecq » ne pouvait manquer, avec tout cela, d'avoir sa complainte, et la voici telle que notre confrère Hugues Le Roux l'a entendu chanter par Kéraval, l'ancien acteur de l'Odéon, dans une compagnie d'amateurs :

(Air de *Fualdès.*)

Dans une honnête famille
Qu'habitait tout près du Pecq
Y avait, — sauf vot' respec', —
Un' peinture assez gentille.
On savait pas d'où qu'é venait ;
Tous les jours on l'épouss'tait...

Mais c' tableau, — chose étonnante,
Était, dit-on, un Rembrandt,
Qu'un menuisier bon enfant
Ach'ta pour trois francs cinquante :
Car le commissair' priseu
Là d'dans n'avait vu qu' du feu !...

Mais l'histoire devient sublime,
Car voici la décision
Des peintr' : la toile en question
N'es' qu'une croûte anonyme.
C' qui prouv' que parfois on prend
Des vessi' pour des Rembrandt.

Épilogue.

L' Pecq est un lieu lamentable
Depuis l' crime ! ! ! Et les Pecquins
Sont grav' comm' des mandarins :
Au Pecq on est impeccable !
Mais devant c' charivari
De bon cœur le Pecq a ri.

Puisque en France c'est par des chansons que tout finit, espérons que nous sommes à la fin.

Bismarckiana. — A propos de la retraite du prince de Bismarck, la *Gazette de France* a réédité plusieurs mots de lui qui montrent le peu d'estime qu'il avait pour les nations étrangères en général et pour la France en particulier :

« Le Bavarois est quelque chose d'intermédiaire entre l'Autrichien et l'homme.

« Si l'Autriche a étonné le monde par son ingratitude, l'Angleterre l'étonnera par sa lâcheté.

« Dieu a fait l'homme à son image, et l'Italien à celle de Judas. »

Voici maintenant pour la France :

« Les puissances sont représentées par les gens marquants, la France l'est souvent par des gens marqués. Ce sont parfois des envoyés extraordinaires.

« Vous reconnaîtrez l'ambassadeur de France à ceci, qu'il ne parle jamais la langue du pays auprès duquel il est accrédité.

« Les Français sont un peuple de Peaux-Rouges. »

Il est vrai que, de notre côté, nous avons défini les Prussiens : des Mohicans qui auraient passé par l'École polytechnique. C'est ainsi que la même maladie est appelée par les Français mal de Naples, et par les Italiens mal français.

Mais revenons à M. de Bismarck, qui parfois se montre pour nous un peu meilleur prince :

« J'ai remporté un bon souvenir de mes voyages en France, disait-il à une de ses soirées parlementaires ; les Français du midi surtout sont un gentil petit peuple. »

Mais il n'estime pas M. Thiers, dont il disait après les négociations de Versailles :

« Lui, un diplomate ! Il ne saurait pas seulement vendre un cheval ! »

C'est encore lui qui a inventé le mot : « Menteur comme le télégraphe ! »

Un jour, le roi Guillaume terminait un de ses discours par ces mots :

« Dieu nous dicte notre tâche !

— Avouons, marmotta M. de Bismarck, de façon à être entendu de ses voisins, que Dieu a choisi un rude secrétaire. »

Une autre fois, Guillaume disant à son ministre : « La

Providence nous assistera. — Fort bien, répondit le chancelier, mais laissons-lui le temps de la réflexion. »

La Discipline militaire. — Les poursuites récentes intentées contre M. Lucien Descaves pour son livre des *Sous-Offs*, et l'acquittement inattendu dont elles ont été suivies, ont remis sur le tapis les questions de discipline militaire. A ce propos *le Gaulois* a rapporté la jolie anecdote suivante :

Un jour, dans une étape, le maréchal Davout aperçut un dragon qui, à cheval, emportait un mouton volé. Le dragon fuyait, le mouton se débattait.

« Amenez-moi ce pillard ! » crie le maréchal à l'un des hommes de son escorte, qui rejoint le dragon et le conduit tout tremblant devant le maréchal, dont la sévérité était implacable.

« Tu sais ce qui t'attend : tu vas être fusillé », dit le maréchal.

Pendant ce monologue, le mouton, maintenu difficilement sur l'encolure du cheval, ne cessait de bêler. Impatienté, le dragon lui tape sur la tête en disant :

« Tais-toi donc, animal ! Laisse parler monsieur le maréchal ! »

Le maréchal se mit à rire, et ce rappel à la déférence valut au dragon la grâce de la vie. Le pillard n'eut d'autre punition que la honte d'aller lui-même rapporter le mouton volé à son propriétaire.

Une Invite à l'abonnement. — A enregistrer parmi les curiosités de la réclame la lettre suivante adressée au

public par le journal *le Roquet,* qui, s'il doit aboyer plus tard, se fait, au début, la voix bien douce pour attirer à lui les abonnés.

Monsieur,

La nouvelle que nous vous apportons ici ne vous donnera pas grand plaisir sans doute; mais l'on vous sait pour les arts, — si même votre modestie s'en défend, —l'intelligence et le cœur largement ouverts, et nous osons espérer que vous y prendrez quelque intérêt.

Le besoin d'un nouveau journal littéraire se faisait-il vivement sentir ? Peut-être non. Peut-être cependant *le Roquet,* qui naît aujourd'hui, sera-t-il bien accueilli des gens de goût, parce qu'il s'inspire d'idées un peu neuves. Son parrain, le petit chien, l'ami de la maison, sera son modèle. Il aura de lui les qualités et les défauts aimables. Coquet dans sa tenue, rieur sans méchanceté, s'il aboie quelquefois, s'il se moque des autres, s'il se moque de lui-même, c'est un bon garçon qui n'a pas la dent dure et qui lèche sitôt qu'il a mordu. *Excuset lingua dentem.*

Notre journal sera indépendant : s'il parle politique, et rarement, aucun parti ne l'aura à son attache. Le Roquet n'aura pas de collier, comme un jeune chien indocile qui ne supporte autour du cou que les mains blanches de sa maîtresse.

Ses rédacteurs, ce sont des écrivains déjà remarqués; ce sont des inconnus même, qui sortiront vite à la lumière. Ce seront aussi les abonnés qui voudront bien nous faire profiter de leur esprit. Ce seront, en un mot, tous les talents réels et originaux.

Permettez-nous d'envier le sort du compagnon aimé qui vit des miettes tombées de votre table, et faites que notre Roquet

aussi prenne de votre main (parlons franchement) la bonne friandise d'un abonnement.

Veuillez agréer, etc.

Que de gens, qui ne s'en doutaient pas, vont découvrir, grâce à cette circulaire melliflue, qu'ils ont « l'intelligence et le cœur largement ouverts pour les arts !

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Au palais de justice, devant le vestiaire des avocats.

« Que font donc là ces messieurs?

— Ils prennent des effets... pour les causes. »

« Vous désirez donc, Monsieur, épouser une de mes filles? Eh bien, je donne à la plus jeune 50,000 francs de dot, à la cadette 100,000, et à l'aînée 150,000.

— Vous n'en auriez pas une plus âgée? »

X. interpelle un bohème de ses amis qu'il voit marcher devant lui :

« Tu m'as donc reconnu par derrière? dit l'autre.

— Oui, je t'ai aperçu par le trou de ton paletot. »

Deux femmes de la halle, qui viennent de se créper le chignon, ont les cheveux tout ébouriffés :

« Et c'est ça, dit un gamin, qu'on appelle se donner une bonne *peignée*. »

Fin de conversation :

« Mais alors, mon cher, si ce que vous me dites de cet homme est vrai, c'est une véritable canaille...

— La pure vérité, mon cher... Vous comprenez, c'est un ami, je n'irais pas le calomnier... »

VARIÉTÉS

LES PREMIÈRES AMOURS
D'UN FUTUR EMPEREUR

Une revue allemande, la *Deutsche Rundschau*, vient de publier de fort curieuses lettres adressées, dans sa jeunesse, alors qu'il n'était encore que simple prince royal, par l'empereur Guillaume Ier, au général Oldweg de Natzmer, qui est mort en 1861. Ce général était l'ami et le compagnon du prince, qui s'ouvrait à lui très familièrement sur tout ce qui concernait ses travaux aussi bien que ses plaisirs. Les lettres publiées aujourd'hui ont trait exclusivement à la passion contrariée qu'éprouva le futur empereur d'Allemagne pour sa petite cousine la princesse Élise Radziwill.

Leurs relations remontaient à leur première jeunesse. En 1815, le prince de Prusse faisait déjà danser, à dix-huit ans, sa cousine, qui n'en avait que douze. La famille Radziwill habitait à Berlin, en 1818, le palais où réside

actuellement le prince de Bismarck, dans la Wilhelmstrasse. Les deux jeunes gens s'y rencontraient fréquemment, et c'est en 1820 que commence entre eux le joli roman d'amour dont nous allons suivre les développements. Toujours ensemble, se cherchant sans cesse quand ils n'étaient pas réunis, ils laissaient voir à tout le monde le sentiment très vif qui les poussait l'un vers l'autre ; il n'en fallait pas tant pour faire jaser bien vite les personnages de la ville et de la cour. Le bruit d'un mariage prochain courut même dans le public; mais le prince Guillaume, déjà fort raisonnable pour son âge, s'empressa de démentir le projet, qu'il commença par traiter de pure invention. Le 19 décembre 1820, il écrivait, à ce sujet, à son ami :

Je n'ai jamais cru pouvoir penser à un tel mariage, les luttes avec le reste de la famille seraient trop grandes. Et pourtant une passion naissait en moi, — elle existe, et elle adonné naissance aux bruits qui circulent.

J'aurais dû vivre plus retiré pour ne pas laisser croire à une union qui ne peut avoir lieu. Je n'ai pas pu, je ne peux, ni ne dois écouter la voix de mon cœur...

Pendant l'hiver suivant (1820-1821) le prince et la princesse se rencontrent encore très souvent dans le monde ; la princesse a alors dix-huit ans, et sa beauté est devenue remarquable. Le prince est de plus en plus épris, bien qu'il sente également, de plus en plus, que tout projet de mariage est gros de difficultés.

... Berlin est, cette année, très brillant, mais que je ne sois

pas gai, vous le comprendrez sans peine... Pensez un peu à celui qui voudrait maintenant être bien loin de Berlin...

Le roi, en effet, qui a été pressenti, a d'abord ajourné sa réponse. Il a fait faire des recherches dans les archives de la cour pour voir si des précédents pouvaient autoriser une semblable union ; mais le ministre de la maison royale a déclaré que, d'après le règlement établi pour les princes et princesses de la famille, les Hohenzollern ne pouvaient contracter mariage que dans une maison régnante. A la suite de cette déclaration, le roi exprima doucement l'avis qu'il ne fallait pas songer à cette union. Le prince est désolé, et il s'épanche aussitôt dans le cœur de son ami :

Berlin, 7 mars 1822.

Vous savez que j'ai voulu me retirer, renoncer à tout. J'ai vu que ce n'était qu'une comédie que je donnais au monde. Mon cœur bat tous les jours plus fort. Je n'ai pas eu la force de renoncer volontairement au bonheur, à ce que j'aimais, à ce qui m'aimait. Le roi me promit alors de tout faire pour faciliter ce mariage qu'il souhaitait, car « la princesse Élise est bonne ». Vous pouvez comprendre mes espérances. Mais, après une conférence avec ses ministres, le roi me pria de renoncer complètement à mes espérances. Personne au monde ne peut comprendre ce que j'ai eu à lutter. Enfin, le 16 février, j'allai chez le roi : il fut bon et doux, mais il ne changea rien à ses résolutions. Depuis ce jour, je suis seul sur la terre, qui me semble déserte et triste.

Cependant il ne perdait pas encore tout espoir. Toutefois il crut devoir momentanément s'éloigner.

Mais mon départ en cette saison, écrit-il à son ami, devait naturellement faire éclat, ce que je voulais éviter ; et je croyais et j'espérais aussi avoir la force de poursuivre la lutte auprès de la princesse Élise, aussi longtemps qu'elle ne saurait rien, car elle ne se doutait de rien ; au contraire, plus elle me voyait triste et préoccupé, plus elle se montrait amicale à mon égard !

Le roi n'était pas fâché de cette absence, et il espérait beaucoup du temps pour amener l'oubli dans le cœur du jeune prince. Il n'avait pas voulu en effet se prononcer encore d'une manière absolue et définitive, bien qu'au fond sa résolution fût bien prise.

En 1824, on croit avoir trouvé un moyen de rendre le mariage possible : c'est de faire adopter la princesse Radziwill par un prince de la famille royale ; mais la question traîne en longueur et la solution lasse la patience du jeune Guillaume :

Tœplitz, 2 juillet 1825.

Que dites-vous des lanternements que je suis obligé de subir ? Y a-t-il quelque chose de plus blessant au monde ? Est-ce que je puis laisser la princesse Élise, le roi lui-même, être les jouets des intrigues et des cabales ? Mettez-vous à ma place. Voyez la patience qu'il me faut avoir. Ah ! si elle ne m'était pas nécessaire, il y a longtemps que j'aurais renversé ces beaux messieurs !

L'année suivante seulement on reconnaît, et on décide, que ce beau projet d'adoption est impossible. Le prince exhale ainsi sa vive et douloureuse déception :

Tœplitz, 29 juillet 1826.

Vous savez, mon ami, le coup qui me frappe. Il faut être singulièrement fort pour pouvoir renoncer ainsi à tout ce qu'on aime, à une liaison que tout le monde souhaitait et qui était mon bonheur. Je puis dire que voilà des années que je suis le jouet des petitesses humaines, mais je n'ai aucune haine au cœur. Dieu se sert des hommes ici-bas pour exécuter ses volontés. Au premier moment, j'ai été foudroyé. Maintenant, je souffre encore et surtout du vide qui s'est fait en moi.

Je n'ai jamais été aveugle, j'ai toujours compris les difficultés qui existaient contre cette réunion ; mais, comme je ne les croyais pas insurmontables, bien que j'aie renoncé à tout espoir maintenant, je ne puis abandonner légèrement le souvenir de l'être qui était le prix du combat.

Quelques jours plus tard, après s'être un peu calmé, et après surtout que sa colère contre la destinée fut passée, le prince écrivit au roi la lettre suivante comme marque de sa soumission, hélas ! involontaire :

Mon cher père,

Vous avez décidé de mon sort ; j'ai espéré tant qu'il y avait encore un rayon d'espoir à avoir. Lisez dans mon cœur, vous y trouverez ma reconnaissance pour toutes les preuves d'affection que vous m'avez données, et pour la lettre que vous m'avez écrite en m'annonçant votre résolution.

Votre paternelle bonté, votre pitié devant le coup qui me frappe, ce que vous me dites des devoirs de ma situation, l'éloge que vous faites d'elle, le souvenir de ce que vous avez fait pour rendre cette union possible, — tout cela se trouve dans votre lettre, et je ne saurais vous prouver ma reconnaissance qu'en vous obéissant à l'avenir. Je justifierai votre con-

fiance en combattant ma douleur et en restant ferme dans la résolution prise. Je finis le cœur brisé, mais vous appartenant plus que jamais, car jamais votre amour pour votre fils n'a été plus grand que dans ce moment.

A dater de ce moment les rencontres entre le prince et la princesse devinrent beaucoup plus rares, et surtout elles changèrent tout à fait de caractère. Puis les années s'écoulèrent, l'oubli inévitable se produisit, et un beau jour, le 14 juin 1829, le prince Guillaume épousa la princesse Augusta de Weymar, celle-là même qui est morte, récemment, impératrice douairière.

Quant à la princesse Radziwill, elle resta célibataire. Au mois d'avril 1833 elle perdit son père, le prince Antoine, à la suite d'une attaque d'influenza. Voici comment le prince Guillaume parle alors de cette maladie, qui devait faire tant de bruit cinquante-six ans plus tard :

Le Dr Wiebel est tout à fait ridicule avc ses ordonnances contre cette fièvre de rhume ; ne dirait-on pas que la grippe est devenue la peste... ?

Élise Radziwill ne survécut qu'une année à son père : elle mourut de consomption lente, le 27 septembre 1834, à l'âge de trente et un ans.

Georges d'Heylli.

Le Gérant : D. Jouaust.

2476. — Paris, imprimerie Jouaust, rue de Lille, 7.



GAZETTE ANECDOTIQUE

Numéro 7 — 15 avril 1890

SOMMAIRE.

La Quinzaine. — Notre confrère Henri de Bornier, l'éminent auteur de *la Fille de Roland,* a composé un nouveau drame historique en vers, qui est intitulé *Mahomet,* et qui met en scène divers épisodes de la vie publique, politique et privée, du grand prophète des musulmans. La Comédie-Française a reçu ce drame avec enthousiasme, et M. Mounet-Sully, tout préparé au personnage de Mahomet par sa brillante et admirable interprétation de *Zaïre,* y aurait certainement remporté un succès personnel considérable.

Mais voilà que la diplomatie s'en est mêlée! Il paraît, — qui l'eût cru? — que, si la Comédie-Française joue *Mahomet,* nous allons nous brouiller avec le sultan, et avec tous ceux qui regardent comme leur vrai Dieu le chef de la religion musulmane. Si bien qu'après plusieurs mois de discussions, d'interprétations, d'échanges de protocoles, etc., le *Mahomet* de M. de Bornier a été interdit. Sa représentation à la rue de Richelieu eût-elle donc été réellement un *casus belli?* A ce compte, combien de pièces historiques ne faudra-t-il pas supprimer désormais du répertoire de nos théâtres pour ne pas offenser les puissances étrangères? Presque tout le répertoire dramatique de Victor Hugo serait annulé du coup! En effet, dans *Hernani* on voit un empereur d'Allemagne en singulière position; dans *Ruy Blas*, une reine d'Espagne est aimée par un valet, et dans *Lucrèce Borgia* on nous parle des incestueuses amours d'un pape!.. Nous voulons donc espérer encore que l'interdiction du *Mahomet* de M. de Bornier n'est que provisoire, et que la pièce nous sera rendue un jour. Si le contraire arrivait, ce serait un bien fâcheux précédent pour tous ceux, écrivains, lecteurs ou spectateurs, qui aiment encore le drame et les travaux historiques [1].

— On vient de vendre, à la salle de la rue des Bons-

---

1. La pièce de M. de Bornier a été publiée intégralement dans *le Correspondant* du 10 avril.

Enfants, les bibliothèques réunies de Mme Sand et de son fils Maurice. Il y avait là plusieurs milliers de volumes, mais pas de livres rares, ni par conséquent de haute valeur. On y trouvait, en revanche, des ouvrages de tous les auteurs contemporains presque depuis le commencement du siècle : tous, ou à peu près tous, ornés de dédicaces à Mme Sand ou à son fils, ce qui leur donnait plus ou moins de valeur, selon l'importance de l'auteur et le développement des dédicaces, dont quelques-unes, assez piquantes, ont fait monter les volumes qui les portaient. Ainsi, un livre de vers de M. Hector Fleury, *les Échos,* imprimé sur papier vergé, chez Perrin, à Lyon, en 1861, s'est assez bien vendu, parce qu'on y lisait, sur la première page, le quatrain manuscrit suivant de la main d'Alexandre Dumas fils :

> Voilà ce que, sur ma parole,
> Je pense de ton livre obscur :
> La poésie en est trop molle,
> Et le papier en est trop dur !

Les œuvres à peu près complètes de Mme Sand, en grand papier, figuraient dans cette vente : elles provenaient de la bibliothèque de son fils, car Mme Sand, très insoucieuse pour ce qui regardait ses propres ouvrages, n'en avait pas d'exemplaires chez elle à l'état de collection complète.

Quelques beaux ouvrages à images, et diverses réu-

nions de gravures, photographies, etc., dans des cartons, se sont moins bien vendus.

— On est toujours sans nouvelle du compositeur Camille Saint-Saëns : on a fait un moment courir le bruit qu'il avait été enfermé dans une maison de santé, puis le fait a été aussitôt reconnu faux. Ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est que Saint-Saëns semble être devenu misanthrope depuis la mort de sa mère, qui lui avait causé un ébranlement excessif, et qu'il s'est sans doute retiré dans quelque solitude où il ne veut pas être dérangé. On a publié, à ce propos, une lettre de lui, vieille d'un an déjà, mais qui jette une singulière lumière sur l'état d'esprit dans lequel était le compositeur, et sur les projets d'éloignement qu'il formait alors, et qu'il a si mystérieusement réalisés depuis. Voici le passage essentiel de cette lettre :

A Léon Letellier :

Paris, le 5 février 1889.

Mon cher Léon,

Le froid me fait un tel mal que mes affaires étant arrangées je repars pour le midi, où je resterai jusqu'à ce que l'Opéra me rappelle, c'est-à-dire pour un mois ou six semaines. Il n'est pas question pour le moment d'*Ascanio,* mais de trois actes de *Henry VIII,* destinés à accompagner *la Tempête,* le ballet de M. Ambroise Thomas.

Si tu es gentil, tu profiteras de cette occasion pour venir à

Paris; tu connais *Henry VIII*, mais tu ne connais pas *la Tempête,* et cette primeur ne sera pas à dédaigner.

Je déménagerai au mois d'octobre; il faudra donc que tout soit arrangé cet été. Je ferai un tour à Dieppe quand tu y retourneras, pour m'occuper de l'affaire du musée et la régler définitivement.

Je n'ai pas eu le courage de rentrer coucher chez moi; je suis domicilié chez M. Durand, mon éditeur, et vais de temps en temps déjeuner ou dîner avec ma tante et mes cousins Lesenne, rue Monsieur-le-Prince. Mon moral commence à se raffermir, en apparence du moins, et c'est essentiel, car il faut, pour le monde, paraître avoir du courage, même quand on n'en a pas; le monde admet qu'une mère soit inconsolable de la perte de son fils, mais le contraire lui paraît ridicule.

Comme, à partir de l'hiver prochain, je me retirerai complètement du monde, son opinion m'est indifférente; mais, d'ici là, il me faut faire bonne figure autant que possible.

Tu peux m'écrire un mot au reçu de cette lettre; mais ne flâne pas, je pars jeudi. Je partirais plus tôt si des signatures à donner ne me retenaient jusqu'à mercredi.

Embrasse ta tante pour moi.

Ton vieux camarade et ami.

C. Saint-Saëns.

— Notre confrère et ami Jules Troubat vient de publier, sous le titre de *Souvenirs du dernier secrétaire de Sainte-Beuve,* un volume rempli de détails anecdotiques sur lui-même, et surtout sur l'illustre auteur des *Causeries du lundi.* Toute la seconde partie de ce livre, où Troubat nous donne le récit presque journalier de son séjour auprès de Sainte-Beuve, qui dura huit années, est d'un

considérable intérêt littéraire. Nous y voyons Sainte-Beuve au travail, enfantant chaque semaine pour *le Constitutionnel,* puis pour *le Moniteur,* et enfin pour *le Temps,* un de ces fameux articles de critique qui étaient l'événement du lundi, et qu'il rédigeait avec un soin, une minutie et une conscience dont Troubat nous donne les preuves multipliées. Les relations de Sainte-Beuve avec les plus grands personnages de son temps, hommes d'État, écrivains, artistes, nous sont également détaillées. Sainte-Beuve faisait fort peu de visites, mais en recevait beaucoup, et Troubat nous annonce à tout moment la venue, dans le petit salon du boulevard Montparnasse, de la princesse Mathilde, de Mme de Solms-Rattazzi, du prince Napoléon, de Flaubert, des Goncourt, et aussi de Berthelot, Taine, Renan, etc... Enfin toute la pléiade artistique et littéraire y passe successivement. Livre des plus curieux, répétons-nous, et aussi des plus sûrement documentés.

Sainte-Beuve fut gravement malade pendant les dernières années de sa vie : il avait la pierre, et, malgré quelques explorations locales, qui ne furent pas d'ailleurs toutes prudemment faites, il ne put guérir. En 1866, il fut particulièrement atteint ; dans une de ses nuits d'insomnie, et pendant qu'on cherchait à le calmer à l'aide de boissons où figuraient de fortes doses de fleur d'oranger, il dicta à Troubat les vers suivants, que ce secrétaire fidèle a conservés et nous donne comme inédits :

De l'oranger, feuille séchée,
Digne de l'odorante fleur,
Depuis des saisons détachée,
Tu sais adoucir la douleur.

Ton infusion délicate,
Où survit un parfum léger,
Désaltère ma lèvre et flatte
Le mal qu'on n'a pu soulager.

Ainsi la beauté qu'on adore
Et dont s'enivra notre été,
N'étant plus, reparaît encore
Et devient la tendre bonté;

La bonté qui veille et qui reste
Au chevet de fièvre enflammé,
Essuyant votre front calmé
Et gardant son charme céleste.

(Janvier 1866.)

NÉCROLOGIE. — 28 mars. — Décès du célèbre docteur Ulysse Trélat, membre de l'Académie de médecine, à l'âge de 61 ans. Il était le fils du docteur Trélat, qui fut un moment ministre des travaux publics en 1848. Il laisse un grand nombre d'ouvrages spéciaux qui ont une haute valeur à la fois chirurgicale et scientifique.

29. — On a incinéré aujourd'hui au Père-Lachaise le corps de M. Adolphe-Raphaël Barodet, ingénieur civil, fils du député de la Seine. Après l'incinération, qui a duré

une heure un quart, les cendres du défunt ont été placées dans une urne de terre, qui a été ensuite déposée dans le columbarium, dont quarante-sept cases sont maintenant occupées.

Depuis quelques semaines, on emploie exclusivement, au monument crématoire du Père-Lachaise, le four au gaz et à l'oxyde de carbone établi dans l'aile gauche de l'édifice. La porte qui sépare l'endroit où il est installé de la salle de réunion des familles est depuis quelque temps cachée par des draperies noires lamées d'argent, tombant sur le milieu d'un catafalque bas sur lequel on place le cercueil et les couronnes. Des draperies recouvrent ce catafalque et dérobent la bière aux regards; on la prend derrière la porte et on la place directement sur la sole de l'appareil à incinérer, évitant ainsi aux parents du défunt le triste spectacle du transport du cercueil jusqu'au four. On démolit en ce moment l'appareil placé à droite du monument, et dont on s'est servi longtemps, mais qui mettait près de deux heures à consumer un cadavre; on va le remplacer par un four d'un nouveau modèle, qui rendra l'opération de la crémation encore plus prompte.

— M. Armand de Pontmartin est mort aujourd'hui, à l'âge de 79 ans. Cet écrivain distingué, à la fois polémiste et critique littéraire, mais qui n'était qu'un demi Sainte-Beuve, a écrit un peu partout, et beaucoup de ses nombreux articles de critique méritent de lui survivre. Il eût été digne de l'Académie française,

où sa candidature « perpétuelle » semblait à chaque élection se poser de nouveau tout naturellement; mais il avait lui-même fermé devant lui les portes de la docte assemblée en publiant, en 1862, son fameux et scandaleux volume, *les Jeudis de madame Charbonneau*. De ce jour il était allé grossir définitivement la liste des éternels aspirants au 41e fauteuil.

31. — Le général Ambert est mort aujourd'hui, à l'âge de 87 ans. Il avait été député, en 1848, à la Constituante, puis, en 1849, à la Législative. Il devint officier général en 1858. C'était un écrivain militaire distingué. Commandant d'un secteur en 1870, pendant le siège de Paris, il dut se démettre presque aussitôt de son emploi à la suite d'une scène véritablement scandaleuse que lui firent les gardes nationaux du secteur pour l'obliger à crier « Vive la République! » invitation à laquelle il ne répondit que par le cri de « Vive la France! » La foule ameutée lui arracha ses épaulettes et ses décorations et infligea au vieux général les plus abominables outrages. Ses nombreux ouvrages militaires respirent le plus pur et le plus haut patriotisme.

1er avril. — Décès du peintre Émile Lansac, le dernier survivant des élèves d'Ary Scheffer, à l'âge de 86 ans. Il est représenté au musée du Luxembourg.

3. — La maréchale Regnault de Saint-Jean-d'Angély, veuve du maréchal décédé en 1870, est morte aujourd'hui, à l'âge de 82 ans. On compte encore six ma-

réchales de France vivantes en ce moment : Mmes Niel, Randon, Pélissier, duchesse de Malakoff, duchesse de Magenta, de Saint-Arnaud, Le Bœuf, et même une ex-maréchale, Mme Bazaine, qui s'est réfugiée au Mexique.

4. — Décès de M. Édouard Hébert, membre de l'Institut, ancien président de la Société de géologie de France, à l'âge de 77 ans. Il avait remplacé Charles Sainte-Claire-Deville, dans la section de minéralogie, le 19 mars 1877, à l'Académie des sciences. Il a laissé un grand nombre de remarquables travaux scientifiques.

5. — Décès de l'ancien rédacteur financier du *Journal des Débats*, M. Jules Paton, qui a ensuite écrit sous le pseudonyme de Jules Fleurichamp. Il est le premier qui, dans la presse, a inauguré ce genre d'articles. Il était né en 1815. Sa femme a publié des romans sous le nom de Jacques Rozier.

7. — Le peintre paysagiste Hector Hanoteau vient de mourir à l'âge de 67 ans. Il avait commencé à être connu en 1855 ; depuis il avait obtenu toutes les récompenses aux divers Salons, et son talent avait été sans cesse en progrès. Il s'était placé au premier rang des paysagistes actuels.

Théatres — Le 29 mars, aux Nouveautés, première représentation de *la Vocation de Marius*, pièce en trois actes de MM. Fabrice Carré et Albert Debelly, avec musique de M. Raoul Pugno. La pièce a réussi, surtout en

raison de son excellente interprétation avec les deux Brasseur et Mmes Théo et Macé-Montrouge.

— Le même soir, à l'Opéra, superbe représentation de *Faust*, avec Mme Melba et les deux frères de Reszké; la recette a atteint le chiffre de 23,000 francs, c'est-à-dire le maximum.

— Au Théâtre-Français, le 31, reprise du *Demi-Monde* d'Alexandre Dumas fils. La pièce, qui date du 20 mars 1855 (Gymnase), a été jouée pour la première fois, rue de Richelieu, le 1er octobre 1874, avec Mlle Croizette dans la baronne d'Ange, puis reprise en janvier 1882, avec Mlle Tholer. C'est Mlle Marsy, que nous avons déjà applaudie au Théâtre-Français, qu'elle avait quitté il y a quelques années, qui reprend le rôle aujourd'hui. Elle a très brillamment réussi. Febvre, qui jusqu'à ce jour avait toujours joué Nanjac, interprète maintenant le rôle d'Olivier de Jalin que jouait Delaunay, et Worms joue Nanjac. Le succès de cette reprise a été très vif.

— Le 1er avril, à la Renaissance, première représentation de *la Clef du Paradis*, comédie de MM. Chivot et Duru qui rappelle beaucoup trop *le Cadenas*, vaudeville de MM. Blum et Toché, joué il y a quelque temps au Palais-Royal. On a applaudi les acteurs Raimond, Francès, Vois, Mmes Aubrys, Dezoder, etc., mais la pièce a semblé un peu languissante.

— A Cluny, le 2, première représentation de *l'Enlè-*

vement de Sabine, comédie-bouffe en trois actes de M. Léon Gandillot, et reprise de *la Famille*, vaudeville en un acte de M. Georges Boyer. Bonne et amusante soirée, la nouvelle pièce renfermant des scènes fort gaies et des types absolument drôles et réussis.

— Le 3, à l'Opéra-Comique, a été donné un superbe concert spirituel qui comprenait notamment le *Requiem* de Mozart tout entier, et des fragments de l'*Élie* de Mendelssohn et du *Stabat Mater* de Pergolèse. Mmes Deschamps, Landouzy, Nardi, Simonnet, MM. Delaquerrière, Fournets, Dupuy, Soulacroix, ont été vivement applaudis, ainsi qu'un remarquable instrumentiste de l'excellent orchestre de l'Opéra-Comique, M. Georges Gillet, qui a exécuté un concerto pour hautbois de Hændel avec une extraordinaire virtuosité.

— Le 4, a eu lieu au Concert Lamoureux une tentative littéraire dont le résultat a été assez inattendu. M. Haraucourt y faisait réciter, au milieu même du concert spirituel du vendredi saint, divers fragments d'un poème scénique composé par lui sur *la Passion*. Mme Sarah Bernhardt et MM. Philippe Garnier et Brémont étaient chargés de cette lecture, qui a d'abord été écoutée avec sympathie par le public, lequel s'est ensuite ennuyé et a même manifesté très hautement ses impressions. Le fait est qu'on entendait fort mal les interprètes et qu'aussi le poème de M. Haraucourt n'est peut-être point fait pour être lu, et surtout pour pouvoir être apprécié dans

ces conditions. L'auteur, très nerveux, qui assistait à la lecture, s'est levé, s'est précipité vers l'estrade, a voulu haranguer le public, et a même prétendu lui imposer l'obligation d'entendre la fin de son ouvrage. Alors le public s'est fâché, Mme Sarah Bernhardt a versé des larmes, et, finalement, on n'a pu achever la lecture. On a néanmoins nommé l'auteur, dont le nom a été accueilli d'un côté par des bravos et de l'autre par des sifflets. Si le public a été sévère, M. Haraucourt a eu tort de paraître le braver. Mais maintenant tout le monde voudra connaître et lire cette *Passion,* et le petit scandale de ce soir lui sera peut-être plus profitable que si elle eût été écoutée religieusement jusqu'au bout.

— Le 5 avril, aux Variétés, première représentation des *Grandes Manœuvres,* comédie en deux actes, qui en avait d'abord trois, de MM. Saint-Albin et Raymond. Bien qu'un peu décousue, la pièce est amusante et présente des situations fort comiques. Dupuis dans le cuisinier Boucassin, Baron daus son rôle de colonel, ont de nouveau montré leur habileté à bien composer un personnage. Mlle Jane May a été charmante en demoiselle du grand monde travestie en femme de chambre, et s'est fait ensuite beaucoup applaudir dans la reprise des *Sonnettes,* où Dupuis a de nouveau partagé son succès.

— Le 11, au théâtre du Château-d'Eau, qui a tout récemment rouvert ses portes, première représentation

du *Crime de Jean Morel,* drame en cinq actes de MM. Cressonnois et Samson, dont le succès a été des plus vifs. Brémont, Chelles, Fabrègue, Leitner, frère de l'acteur de la Comédie-Française, où il deviendra peut-être un jour, lui aussi, un « cadet », et Mmes Cogé et de Pontiy, jouènt les principaux rôles.

VARIA. — *Les Pastellistes.* — Le mardi 2 avril a eu lieu, dans la salle Petit, l'ouverture de la sixième exposition annuelle de la Société des pastellistes. Le président de la République et Mme Carnot assistaient à cette brillante réunion. On s'y est écrasé très convenablement, comme aux beaux jours de l'exposition des aquarellistes ; on a beaucoup causé, on a beaucoup regardé les toilettes, et l'on n'a guère fait attention aux cadres exposés. C'est donc une inauguration des plus réussies.

Et maintenant que le mouvement est donné, on vient en foule tous les jours pour regarder. Beaucoup de portraits et de têtes d'études, comme de raison, le pastel étant par essence l'art du portrait. Le grand succès est pour Besnard, qui n'a pas versé cette fois dans l'extravagance, et dont les ravissants pastels, aussi remarquables par leur grâce que par leur énergie, ressortent admirablement entre les raideurs de Tissot, dont nous n'avons jamais compris la grande vogue, et les figures cadavériques de Blanche. On fait cercle autour de son grand portrait de Mme Madeleine Lemaire, qui a des morceaux

d'une facture vraiment magistrale, mais où les effets de blanc sont exagérés, surtout sur la figure, qui paraît toute poudrée. Dans le genre de Besnard, mais avec moins de force et d'originalité, Doucet expose de bien jolies têtes. Le portrait de M. Antonin Proust, par Roll, est un de ses meilleurs morceaux. Les pastels d'Émile Lévy sont toujours d'une étonnante perfection, mais ressemblent trop à de la peinture, reproche qu'on pourrait adresser à beaucoup d'exposants. Accordons une mention des plus honorables aux méridionalités de Montenard, aux impressions maritimes de Duez, aux paysages de Lhermitte, et nous n'aurons certes pas encore cité tous les morceaux dignes de remarque, car il y en a beaucoup.

Le Crâne d'un janséniste. — On écrivait dernièrement de Lyon à un confrère :

« Monseigneur Soanen, nommé évêque de Senez en 1695, fut un des quinze évêques qui protestèrent contre la bulle *Unigenitus* comme jansénistes. Il fut suspendu et exilé à l'abbaye Chaise-Dieu, où il mourut. Les jansénistes conservèrent un véritable culte pour sa mémoire, et ses restes devinrent de précieuses reliques.

« Dernièrement, un jeune homme devint, par héritage, possesseur du crâne de monseigneur Soanen. A court d'argent, il le vendit au sieur F..., antiquaire, demeurant dans le quartier des Terreaux, à Lyon. Ce dernier

désespérait de trouver un amateur pour son acquisition, lorsqu'un courtier en bric-à-brac, nommé B..., apprit qu'une dame janséniste, possédant déjà la mâchoire inférieure de monseigneur Soanen, serait enchantée d'acquérir le crâne. En effet, elle le paya 1,000 francs; mais le courtier prétendit avoir rendu un service signalé au sieur F..., comme intermédiaire, et réclama une commission de 25 francs. Un procès s'ensuivit, et l'affaire est venue aujourd'hui devant le tribunal. Mais B... ne s'étant pas présenté à l'audience, il a été débouté de sa demande et condamné aux dépens. »

La Maison de Balzac. — Cette historique demeure est en train de disparaître. La baronne Salomon de Rothschild vient de s'en rendre acquéreur, et elle la fait démolir en ce moment pour agrandir le jardin de son hôtel. Cette maison est située rue Berryer et rue de Balzac, à l'angle du faubourg Saint-Honoré. C'est là que le grand romancier rendit le dernier soupir le 20 juin 1850.

La maison de Balzac était édifiée sur des terrains provenant de l'ancien hôtel Beaujon. Le grand financier qui portait ce nom avait acheté alors la plus grande partie du haut du faubourg Saint-Honoré actuel jusqu'aux Champs-Élysées. En 1781, il y avait fait bâtir, pour son usage personnel, un petit pavillon « de galanterie » qu'il appelait la Chartreuse. Quant à son hôtel proprement dit, il était si prodigieusement luxueux et magnifique, et il

avait dû coûter de telles sommes, qu'on l'avait surnommé « la Folie Beaujon ».

Devenu vieux, Beaujon voulut se convertir, et il s'adonna à des pratiques religieuses bien inattendues de la part d'un grand seigneur qui avait jusqu'alors tout autrement vécu. Il voulut même avoir une chapelle sous sa main, et il fit bâtir, sur le terrain même où était élevé son hôtel, et comme annexe, une petite chapelle en rotonde, qui fut dédiée à saint Nicolas. Cette chapelle, qui existe encore aujourd'hui, a été longtemps une succursale de Saint-Philippe-du-Roule, et elle va également être démolie.

Beaujon mourut en 1786. Sa maison passa alors, par adjudication, au receveur des finances Bergerac. Après lui elle tomba entre les mains de spéculateurs, et finalement, en 1824, le jardin fut détruit, et une société s'étant constituée pour exploiter ce beau et vaste domaine, elle y fit tracer et ouvrir trois avenues qui prirent les noms de Chateaubriand, de Lord-Byron et de Fortunée.

C'est dans les constructions devenues le numéro 14 de cette dernière rue que Balzac vint plus tard se loger. Il s'était en même temps rendu propriétaire de la chapelle. C'est là qu'en février 1850 il installa sa femme, la comtesse de Hanska, qu'il venait d'épouser, et qu'il laissa veuve après quatre mois de mariage. A dater de la mort de Balzac la maison fut comme fermée : un deuil en quelque sorte immuable sembla l'envelopper. Ce n'est

qu'en 1875, c'est-à-dire vingt-cinq ans plus tard, que la veuve de Balzac et son gendre, le comte Georges de Mnizech, voulurent agrandir et compléter la demeure du romancier, sur un plan assez dispendieux, et dont une partie seulement fut mise à exécution. On a pu voir longtemps, en effet, au coin de la rue Berryer, les importants travaux de reconstruction commencés, et toujours demeurés, d'ailleurs, inachevés, par suite de difficultés de toutes sortes inopinément survenues. Enfin, Mme de Balzac étant morte le 9 avril 1882, on vendit les trois immeubles qui composaient la propriété de son mari, dont il ne restera plus, dans quelques jours, que le souvenir.

Un Dîner de poètes. — M. Pierre de Nolhac vient de publier, en un somptueux volume illustré de dessins d'après des originaux contemporains, une étude sur Marie-Antoinette. M. de Nolhac, qui est encore très jeune, quoique déjà très érudit, est attaché à l'administration du musée de Versailles, et il a trouvé sur place d'inestimables documents qu'il a très heureusement mis en œuvre dans son beau livre.

Notre confrère Anatole France, pour mieux étudier l'ouvrage de M. de Nolhac, n'a trouvé rien de mieux que d'aller voir son auteur afin d'en discuter avec lui les points principaux. M. de Nolhac a alors invité France à dîner; avec lui se trouvaient deux autres invités, l'helléniste Jean Psichari et le latiniste Frédéric Plessis. Mais

ces érudits personnages ne sont pas toujours absorbés exclusivement l'un par son grec, l'autre par son latin. Il paraît qu'ils sont poètes à leurs heures, si bien qu'au dessert ils ont récité chacun des vers de leur façon.

Voici ceux de l'helléniste Psichari, qui adore la Bretagne, et qui en a fait son pays d'adoption. Les vers qui suivent ont été inspirés au poète par une parole de femme qu'il avait entendue en rêve :

Sous nos cieux qu'enveloppe une éternelle brume,
Parfois un rocher perce au loin les flots amers,
Le sommet couronné de floraisons d'écume,
Si bien qu'il semble un lis éclos parmi les mers.

Ami, tel est l'amour chez une âme bretonne :
Résistant, c'est le roc dans la vague planté.
L'impassible granit écoute l'eau qui tonne,
Et l'ouragan le berce en un songe enchanté.

Que d'autres femmes soient mouvantes comme l'onde ;
Les gouffres à nos pieds vainement s'ouvriront :
La fleur de notre amour, lorsque l'Océan gronde,
S'épanouit sur notre front.

Mis en verve par ces jolies strophes, le latiniste Plessis a voulu, lui aussi, chanter la Bretagne, qui est sa terre natale, et il a dit le sonnet suivant :

Bretagne, ce que j'aime en toi, mon cher pays,
Ce n'est pas seulement la grâce avec la force,
Le sol âpre et les fleurs douces, la rude écorce
Des chênes et la molle épaisseur des taillis ;

Ni qu'au brusque tournant d'une côte sauvage
S'ouvre un golfe où des pins se mirent dans l'azur;
Ou qu'un frais vallon vert, à midi même obscur,
Pende au versant d'un mont que le soleil ravage;

Ce n'est pas l'Atlantique et ton ciel tempéré,
Les chemins creux courant sous un talus doré,
Les vergers clos d'épine et qu'empourpre la pomme :

C'est que, sur ta falaise ou ta grève, souvent,
Déjà triste et blessé, lorsque j'étais enfant
J'ai passé tout un jour sans voir paraître un homme.

Ne voulant pas demeurer en reste avec d'aussi charmants amis, M. de Nolhac a pris la parole à son tour, et il a récité des stances que lui avait inspirées ce beau lac de Némi aux bords duquel M. Renan a placé la scène d'u de ses drames philosophiques :

Sur la montagne où sont les antiques débris
D'Albe et l'humble berceau des fondateurs de ville,
Nous allions tout un jour en récitant Virgile,
Et, graves, nous marchions dans les genêts fleuris.

Sous la mousse et les fleurs, cherchant la trace humaine,
Au désert de la plaine, au silence des bois,
Nous demandions les murs qui virent autrefois
Les premiers rois courbés sous la force romaine.

Nous eûmes pour abri ta colline, ô Némi!
Quand le soir descendit sur la route indécise,
Nous écoutâmes naître et venir dans la brise
Le murmure à nos pieds de ton lac endormi.

Les voix du jour mourant se taisaient une à une
Et l'ombre grandissait aux flancs du mont Latin ;
De mystérieux cors sonnaient dans le lointain ;
Les flots légers fuyaient aux clartés de la lune.

La lune, qui montait au front du ciel changeant,
Sous les feuillages noirs dressait de blancs portiques,
Et nous vîmes alors, ainsi qu'aux jours antiques,
Diane se pencher sur le miroir d'argent.

Quant à Anatole France, qui est aussi un fort aimable poète, quand il veut bien s'en donner la peine, il a gardé le silence, paraît-il, à la suite de cette belle joute de poésie. Nous le soupçonnerions plutôt de modestie : il aura voulu laisser ses lecteurs sur la bonne impression des trois morceaux que nous venons de citer, et il a sans doute conservé pour lui, par excès de courtoisie, les vers par lesquels il a dû, entre la poire et le fromage, terminer ce poétique tournoi.

Morceaux inédits. — La pièce de vers suivante a été publiée par *les Annales* comme étant du Victor Hugo inédit :

A ELLE

Je pressais ton bras qui tremble :
Nous marchions tous deux ensemble,
Tous deux heureux et vainqueurs.
La nuit était calme et pure ;
Dieu remplissait la nature :
L'amour emplissait nos cœurs.

Tendre extase! Saint mystère!
Entre le ciel et la terre
Nos deux esprits se parlaient.
A travers l'ombre et ses voiles,
Tu regardais les étoiles,
Les astres te contemplaient!

Et, sentant jusqu'à ton âme
Pénétrer la douce flamme
De tous ces mondes vermeils,
Tu disais : « Dieu de l'abîme,
Seigneur, vous êtes sublime :
Vous avez fait les soleils! »

Et les astres à voix basse
Disaient au Dieu de l'espace,
Au Dieu de l'éternité :
« Seigneur, c'est par vous qu'on aime.
Vous êtes grand, Dieu suprême!
Vous avez fait la beauté! »

Nous avons voulu avoir, au sujet de l'authenticité de cette pièce, l'avis d'une personne des plus compétentes sur la matière et dont l'érudition, en toutes choses, est de premier ordre. Elle nous a répondu que ces vers ne figuraient pas dans les œuvres imprimées de Victor Hugo, mais que ce n'était pas là une présomption en faveur de leur qualité d'inédits, et que jamais, en effet, Hugo n'a écrit des strophes de six vers en vers de huit syllabes... « Je soupçonne, conclut-elle, un pastiche, mais un pas-

tiche très bien fait, et qui n'est pas trop inférieur à du vrai Hugo. »

Et, à propos d'une lettre attribuée à Mme de Sévigné, que nous avons reproduite dans notre numéro du 31 janvier, la même personne nous écrit :

« Je soupçonne également ici un pastiche ; la lettre est un bijou, mais je ne la crois pas de la divine marquise. Elle contient, entre autres, deux tours de phrase qui ne sentent pas du tout leur XVIIIe siècle. C'est égal, donnez-en beaucoup de semblables, c'est un mets de raffinés... »

Nous n'avions d'ailleurs donné cette lettre de la « divine marquise » que sous toutes réserves au point de vue de son authenticité.

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Au bal un jeune homme novice demande de quoi il doit parler à sa danseuse :

« Parlez-lui de sa beauté.

— Mais si elle n'est pas belle ?

— De la laideur des autres. »

Sur le boulevard.

« Pourquoi donc X. vient-il de détourner la tête en passant près de vous ?

— Ah ! s'il n'avait détourné que cela ! »

« Ah ! dit un pauvre hère, que je voudrais avoir cinquante mille francs de rente !

— Pourquoi donc faire ?

— Mais pour ne rien faire, parbleu ! »

Entre un professeur et une maman :

« Madame, votre fils ne veut rien faire.

— Que voulez-vous ?... On en fera un député, comme son père. »

Entre deux Bordelais.

« J'ai passé six mois en Guinée ; il y avait 53 degrés de chaleur à l'ombre...

— Comment faisiez-vous ?...

— Je me tenais au soleil... »

Un garçon de bureau entre chez son patron :

« Il y a là un monsieur qui dit être un vieil ami de votre père.

— Dites-lui que j'en suis bien fâché... mais mon père est mort. »

Un ivrogne tombé dans le ruisseau se réveille et voit l'heure à une horloge publique :

« Trois heures du matin ! dit-il, et pas encore ramassé ! En voilà un service drôlement fait. »

VARIÉTÉS

LES SOUVENIRS LITTÉRAIRES D'HIPPOLYTE LUCAS.

La génération actuelle a encore bien présents la mémoire et le souvenir d'Hippolyte Lucas, qui fut un auteur dramatique distingué et un critique d'art et de littérature érudit, d'une bienveillance et d'une aménité qui lui avaient valu l'estime de tout le monde. Sa personnalité physique était même devenue légendaire, grâce à un nez d'une longueur inusitée qui rappelait celui de l'acteur Hyacinthe du Palais-Royal.

Hippolyte Lucas est mort le 16 novembre 1878, et sa veuve lui a survécu jusqu'au mois de mars de cette année : elle est morte, en effet, il y a seulement quelques semaines. Le fils d'Hippolyte Lucas, qui est chef de bureau au Ministère de l'intérieur, vient de réunir en un volume publié chez Plon, sous le titre de *Portraits et Souvenirs littéraires*, des notes personnelles écrites par son père sur des contemporains célèbres avec lesquels il avait vécu en relations d'amitié durant le cours de sa longue carrière littéraire. Ce sont des portraits peints d'après nature ou des épisodes intimes ou anecdotiques, le tout accompagné de lettres inédites dont plusieurs

sont intéressantes et curieuses. Nous allons, pour nos lecteurs, parcourir rapidement ce volume, la plume à la main.

Le premier chapitre du livre, qui en contient seize, est consacré à Chateaubriand, enfant de la Bretagne comme l'était Hippolyte Lucas :

Oui, Monsieur, lui écrit Chateaubriand le 29 août 1836, je suis Breton comme vous, Breton jusque dans la moelle des os : je ne donnerais pas mon nid de bruyères pour les plus doux *ramosa hospitia*. Je mourrai enfant des vents et des flots.

Dans cette même lettre, Chateaubriand parle de sa traduction du *Paradis perdu*, qui venait de paraître :

Je ne l'ai nullement traduit, dit-il, par choix et par goût, mais par la triste raison que j'en donne dans les dernières lignes : il est plus noble et plus sûr de recourir à la gloire qu'à la puissance.

Plus tard, il adresse à Hippolyte Lucas une lettre de remerciements pour un article :

Je vous remercie doublement comme juge et comme auteur, et je vous félicite de joindre la noblesse du talent à celle du caractére. (17 mai 1837.)

J'ai reconnu dans votre article sur le *Congrès de Vérone* la bienveillance d'un Breton pour un Breton.

(Mai 1838.)

Et à propos du tombeau que Chateaubriand s'est choisi d'avance sur l'îlot du Grand-Bey, à Saint-Malo, et dont Hippolyte Lucas nous raconte l'histoire, ce dernier

adressa à l'illustre écrivain quelques strophes, dont voici la première :

> Sur le rocher, avant que ta vieillesse y tombe,
> Chateaubriand, j'ai vu ta tombe
> Faire luire sa croix au sein des flots mouvants,
> Croix de granit qui doit surmonter d'âge en âge
> Tout le tumulte et tout l'orage
> Des révolutions aussi bien que des vents !

Et Chateaubriand répond :

10 septembre 1844.

Je reçois les beaux vers que vous avez bien voulu adresser à ma tombe. J'y marche à grands pas, et dans quelques jours j'y reposerai. Le bruit des vagues m'empêchera d'entendre le bruit du monde... Croyez que le nom d'un Breton sera toujours cher et agréable à un homme élevé sur nos bruyères et le long des flots qui baignent notre chère et pauvre Bretagne.

Dans un chapitre anecdotique consacré à Mlle Mars, nous trouvons une bien jolie lettre de la célèbre actrice adressée à sa camarade Mlle Doze, et où elle nous donne un piquant portrait d'Hippolyte Lucas :

27 mars 1843.

J'ai vu dernièrement au Vaudeville M. Hippolyte Lucas ; j'avais peine à le reconnaître : on n'aperçoit plus que ses yeux couverts (il avait de gros sourcils) et le bout de son grand nez. Le reste du visage est enseveli sous un amas de poils qu'on appelle favoris, moustaches, barbe, etc. : il a l'air de l'homme des bois ; il a vingt ans de plus, ainsi équipé. Il s'est aperçu de mon étonnement et m'a dit que c'était pour sa grande commodité qu'il s'était ainsi ombragé, mais qu'aux premiers

beaux jours il se tondrait, et se rendrait à la société dans toute sa jeunesse et sa fraîcheur.

MARS.

Hippolyte Lucas devint bibliothécaire à l'Arsenal en 1860. Il composa alors, en souvenir de Charles Nodier, l'un de ses plus brillants prédécesseurs, les vers suivants, qui sont reproduits dans le chapitre dont nous parlons sur Mlle Mars :

Le Fauteuil de Charles Nodier.

Nodier, lorsqu'à tes soirées
Célébrées
Par la voix de tout journal,
Poète au bagage mince
De province,
J'accourais à l'Arsenal,

J'étais fier de voir, d'entendre,
Alexandre [1]
Causant près du grand Victor [2],
Ou bien, près de ta Marie
Si chérie,
Musset, vrai papillon d'or.

Que j'étais loin, dans les rêves
Qui sans trêves
Tourmentent un jeune orgueil,

---

1. Alexandre Dumas.
2. Victor Hugo.

De prévoir qu'un jour peut-être,
O mon maître,
J'occuperais ton fauteuil !

Oui, dans ta Bibliothèque,
Cette Mecque,
Le sort m'a fait arriver.
J'en connais chaque volume,
Mais ta plume
Me reste encore à trouver.

Suivent des chapitres sur Gérard de Nerval et Charles Lassailly ; ce dernier fut, nous dit Hippolyte Lucas, « l'une des plus étranges, des plus étonnantes et des plus incohérentes physionomies qu'il m'ait été donné de rencontrer, et toutes les épithètes du monde, bizarrement accumulées, ne sauraient en donner une idée exacte au lecteur ».

A propos d'un compte rendu par Lucas de son livre le plus extravagant, qui s'appelait *les Roueries de Trialph*, Lassailly, qui était alors dans une maison de santé, et dont la raison était déjà compromise, adressait à son critique une longue lettre dont nous citerons le passage suivant :

1843.

... Je vais à la bibliothèque Sainte-Geneviève trois heures de la journée, sans avoir le droit d'aller autre part. Je n'ai jamais fait de ma vie un mensonge en parole ou en action. Depuis six mois, je fais mes prières matin et soir, et je dis l'*Angelus* trois fois dans la journée ; mais je lis dans la Bible,

tous les jours jusqu'à onze heures, le rituel des nombreux saints de toute la chrétienté. Une telle lecture, fidèlement continuée depuis six mois, prouve-t-elle que la grâce de Dieu a descendu en moi ? Je voulais être prêtre, selon le vœu de mon père et l'éducation religieuse qu'il m'a donnée ; mais, tout en vivant en chrétien, je crois devoir rentrer dans le monde, afin de mieux servir le Seigneur.

Charles Lassailly mourut trois ans plus tard, « en plein naufrage de sa raison ».

Le cinquième chapitre est consacré à Chaudesaigues, poète et romancier, bien oublié aujourd'hui et dont le plus célèbre roman, — célèbre alors, — *Élisa de Rialto*, est maintenant aussi inconnu que son auteur. Le chapitre est fort curieux à lire comme restitution biographique d'un écrivain qui eut son heure de célébrité, et qu'on trouva mort un beau matin dans son lit, en 1847, sans que personne ait jamais su les causes de sa fin aussi mystérieuse qu'inopinée.

Dans le chapitre suivant, Lucas nous raconte, avec force détails pleins d'un pittoresque intérêt, un voyage qu'il fit à Guernesey pour y aller voir Victor Hugo. La description minutieuse de la demeure du poète remplit tout le chapitre. C'est dans une des galeries de l'habitation qu'Hippolyte Lucas a vu, lui aussi, la fameuse horloge sur laquelle il a relevé l'inscription suivante, placée au-dessus de la sonnerie des heures :

Toutes laissent leur trace au corps comme à l'esprit,
Toutes blessent, hélas ! la dernière guérit.

L'*ultima necat* du poète latin est assez agréablement traduit dans cette version.

Dans le chapitre XIII, Hippolyte Lucas retrace l'odyssée lamentable de Mlle Péan de la Roche-Jagu, sa compatriote, et la première femme qui ait obtenu un prix de Rome dans la composition musicale. Les déboires de cette pauvre femme, que nous avons personnellement connue, et qui avait écrit deux opéras, *Simple et Coquette* et *la Jeunesse de Lulli*, sont mis en saillie par Lucas dans une narration pleine d'intérêt, et qui est douloureuse comme un chemin de calvaire. Jamais Mlle de la Roche-Jagu ne put, malgré sa ténacité toute bretonne, faire non pas accepter, mais seulement lire ses ouvrages par les directeurs de l'Opéra-Comique ou du Théâtre-Lyrique, qui furent successivement MM. Crosnier, Basset, Roqueplan et Pellegrin. Elle finit par louer la salle du Théâtre-Lyrique à ses frais pour se faire jouer, et dans quelles conditions ! Elle dut vendre son piano et engager ses quelques bijoux de famille pour parfaire la somme nécessaire ! Et, par-dessus le marché, elle fut moquée et sifflée !...

Balzac, Rossini, Manin, Brizeux, Boulay-Paty, Élisa Mercœur, Vivier, et même l'empereur du Brésil, sont étudiés tour à tour dans les autres chapitres du livre. Mais nous en avons dit assez pour en signaler l'intérêt à la fois littéraire et historique. Le lecteur y trouvera, en dehors de beaucoup de récits anecdotiques sur ces divers personnages, une série de lettres inédites qui ajoutent

singulièrement à l'attrait de ces petites études, très complètes bien que restreintes, et qui auront en outre le mérite d'avoir remis en lumière, dans la personne d'Hippolyte Lucas, le nom d'un écrivain aussi consciencieux que modeste, qui n'avait pas un ennemi, et dont la haute probité littéraire fut toujours au-dessus de toute atteinte.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.



2476. — Paris, imprimerie Jouaust, rue de Lille, 7.



GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 8 — 30 AVRIL 1890

SOMMAIRE.

La Quinzaine. — M. Saint-Saëns est décidément retrouvé : il voyageait tout simplement en Espagne avec le désir de n'être dérangé par personne; il est en ce moment à Cadix, et il reviendra en France dans quelques semaines. Ainsi tombent tous les bruits et toutes les suppositions, dont beaucoup fort étranges pour ne pas dire extravagants, auxquels avait donné lieu cet incident. Son ami Louis Gallet a reçu de lui, au sujet de sa mystérieuse absence, une lettre explicative que tous

les journaux ont publiée, et qui se termine par les trois strophes suivantes, détachées d'une poésie du maestro traitant de l'immortalité de l'art, et intitulée *la Statue :*

> Les Dieux meurent ; leurs temples vides
> Sont comme ces déserts arides
> Où frissonnaient, jadis, les rides
> Des grands Océans disparus.
>
> Mais l'Art a conservé l'image
> Du Dieu que vénérait le Mage,
> Et que le fou, comme le sage,
> Venait adorer en tremblant
>
> Ce n'est plus le Dieu qu'on adore ;
> C'est sa forme, vivante encore,
> C'est la Beauté, divine aurore,
> Sortant, pure, du marbre blanc.

— Deux ouvrages considérables, aussi bien par l'importance des sujets élevés qu'ils traitent que par la renommée de leurs auteurs, occupent en ce moment le monde littéraire. L'un est un poème philosophique en vers et porte un de ces titres énigmatiques qui furent toujours chers à Victor Hugo et à ses disciples : *Futura !* C'est M. Vacquerie qui est l'auteur de ce livre, lequel est d'une lecture pas toujours facile, et ressemble à un pastiche très réussi de *la Légende des Siècles ;* il y a environ trente ans, paraît-il, qu'il est écrit. Il serait donc antérieur à une considérable partie de cette même *Lé-*

gende des Siècles, qui a été publiée en plusieurs tomes et à diverses époques. D'ailleurs, Vacquerie s'est toujours défendu d'être l'imitateur servile de Victor Hugo. N'adressait-il pas, il y a quelques années, les vers suivants à Paul Meurice, un autre disciple du maître?

> Ce fut ma bienvenue et mon bouquet de fête
> De te trouver logé dans le même poète.
> Notre amitié naquit de l'admiration,
> Et nous vécûmes, là, d'art et d'affection,
> Habitants du granit hautain, deux hirondelles,
> Et nous nous en allions dans l'espace, fidèles
> Et libres, comprenant, dès notre premier pas,
> Qu'on imitait Hugo qu'en ne l'imitant pas.

Quoi qu'il en soit, et, malgré les assertions de l'éminent poète de *Futura,* il est bien évident que l'influence immédiate de Victor Hugo se fait sentir dans toutes ses œuvres, ce qui, d'ailleurs, ne leur ôte rien de leur grande valeur littéraire, au contraire.

L'autre livre à sensation du jour a pour auteur M. Ernest Renan et a pour titre *l'Avenir de la science* (Pensées de 1848). Par une coïncidence assez singulière les deux auteurs de ces ouvrages à succès nous racontent qu'il y a un quart de siècle, et plus, qu'ils les ont médités, composés et écrits. Ils les ont gardés ensuite dans leurs tiroirs depuis tant d'années, attendant toujours, sans doute, une occasion opportune qui, paraît-il, ne s'est présentée qu'aujourd'hui. Le livre de M. Renan donne l'exposé de

ses doctrines en matière de religion, et il nous les a fait connaître depuis d'une manière encore plus éclatante. Ces deux ouvrages semblent donc comme un peu surannés et n'augmentent en rien la haute situation littéraire de leurs auteurs. Publiés à l'époque où ils ont été conçus et écrits, ils auraient peut-être fait un bruit du diable, le livre de M. Renan surtout. Aujourd'hui ils n'ajoutent guère qu'un volume de plus aux œuvres complètes des deux brillants écrivains.

— Le savant M. Péligot (Eugène-Melchior), membre de l'Institut et administrateur de la Monnaie de Paris, est mort le 15 avril à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il appartenait à l'Académie des sciences (section d'économie rurale) depuis 1852.

— Il a été bien souvent question du comédien Labussière pendant cette quinzaine, et voici à quel propos.

On raconte, depuis de longues années, que M. Sardou a écrit, ou va écrire, un drame dont la scène se passera pendant la grande Révolution, et qui a ou aura pour titre *les Tricoteuses*. Mais Sardou, dans une lettre adressée à notre confrère Aderer, lui a déclaré qu'il n'avait jamais songé à un ouvrage dramatique ayant ce titre ou même pouvant l'avoir. Il a toutefois révélé à notre confrère qu'il songeait à mettre en scène, précisément pour la Comédie-Française, un personnage historique, très obscur et même très oublié, auquel ce théâtre dut, en 1793, le salut d'un grand nombre de ses artistes. Ce personnage

n'est autre que l'acteur Labussière, auquel Sardou veut rendre la tardive justice qui lui est due.

Et alors Sardou a raconté à Aderer que l'ancien maire de Marly, M. Pillet, lui avait fait jadis, au sujet de ce Labussière, un récit des plus intéressants, relatif à l'acte principal de la vie très ordinaire de ce comédien, récit dont il tenait tous les curieux détails de son père. Voici ce récit qui sera, paraît-il, le point de départ du futur drame que l'auteur de *Patrie* écrit en ce moment pour la Comédie-Française.

C'est M. Pillet, ancien maire de Marly, qui parle :

Le citoyen Pillet, mon père, était chef de bureau au comité de sûreté générale et avait sous ses ordres, quoique plus jeune que lui, Labussière. C'est dans ce bureau que venaient s'entasser toutes les dénonciations, que s'établissaient tous les dossiers. Il arrivait des dénonciations de toutes parts, de Paris, de la province, des colonies. Elles étaient concentrées, au Louvre, dans le bureau de Labussière... Aucun prisonnier n'était condamné, aucun personnage n'était arrêté sans pièces justificatives, si l'on peut appeler pièces justificatives des dossiers établis sur des dénonciations anonymes... La forme était respectée... Lorsque Fouquier-Tinville et le comité de salut public voulaient envoyer quelque suspect à la guillotine, on demandait le dossier à Labussière, qui le transmettait.

Eh bien ! Labussière ne le transmettait pas toujours. Il répondait qu'il n'avait pas trouvé les pièces, qu'elles étaient égarées, que dans la multitude des dossiers qui encombraient son bureau et les salles voisines, cela était bien naturel... Chaque fois que le comité du salut public fit demander les dossiers des

acteurs de la Comédie-Française, il usa des mêmes stratagèmes, il fit les mêmes réponses... Cela finit par sembler drôle au comité de salut public, qui se plaignit. Les lettres de réclamations existent. Mais Labussière gagna du temps, et Thermidor arriva, qui délivra Labussière de ses craintes et la France de son cauchemar... Quant aux dossiers, Labussière les avait bel et bien fait disparaître : il les emportait, les mettait en pâte en les trempant dans l'eau, et les jetait dans la Seine. Il sauva ainsi, les uns disent quinze cents personnes, cela est peut-être exagéré ; mais mettons-en la moitié! vous voyez quel homme de cœur fut cet ancien comédien!... Mon père, qui avait sous ses ordres Labussière, sans avoir le département même des dossiers, avait deviné son attitude : il ferma les yeux, s'associant ainsi à cette œuvre d'humanité.

— Le 16, est mort un sculpteur de talent, originaire de Toulouse, et élève de Falguière, M. Sul-Abadie, qui avait obtenu en 1887 une médaille au Salon avec un groupe en marbre *Idylle*, lequel avait ensuite figuré à l'Exposition universelle.

— Notre confrère Drumont se prodigue et occupe en ce moment les cent voix de la renommée. Il publie contre les juifs des livres qui révolutionnent l'Europe ; il est candidat au Conseil municipal de Paris, toujours comme l'ennemi le plus avéré des juifs, et enfin il poursuit, contre cette nation abhorrée, jusque dans l'inoffensive et pacifique salle des conférences du boulevard des Capucines, sa haineuse et implacable campagne. Le 18 de ce mois, escorté de ses deux amis, non moins impitoyables que lui pour les descendants de Judas, MM. Jac-

ques de Biez et le marquis de Morès, Drumont s'est rendu à la salle des Capucines où une assistance nombreuse, — bien qu'on eût payé les places jusqu'à 20 francs, — attendait les trois anabaptistes.

M. Jacques de Biez a parlé le premier en termes suffisamment modérés, et n'a soulevé aucun orage. Drumont est venu ensuite, et la bagarre a bientôt commencé, l'auteur de *la Dernière Bataille* voulant absolument assimiler les juifs à des assassins. On se serait cru dans une réunion publique : les cris, les invectives et même les horions se sont succédé pendant toute l'allocution de Drumont, aussi bien que durant la tentative de discours que M. de Morès a essayée ensuite. Le marquis socialiste n'a pas pu, lui non plus, achever son discours, et la salle s'est vidée peu à peu, au milieu des manifestations les plus dissemblables et les plus bruyantes.

— Le 18, est mort le comte Edmond de Granges de Rancy, ancien officier d'état-major, qui était devenu, pendant le siège de Paris, colonel d'un régiment mobilisé de la garde nationale, et avait été créé commandeur de la Légion d'honneur. Il avait épousé la fille d'un banquier très connu, Mlle Rougemont. Le salon du comte et de la comtesse du Rancy, boulevard Malhesherbes, puis rue Fortuny, était un des plus hospitaliers qui fût à Paris : on y donnait des soirées artistiques du plus grand intérêt, et nous y avons entendu maintes fois Mmes Krauss, Van Zandt, Rose Caron, MM. Faure, Ta-

lazac, Jean de Rezské, etc., sans compter les artistes de la Comédie-Française, puis Thérésa et Réjane, et nombre d'artistes de tous les genres. C'était un salon éclectique, où l'on rencontrait le meilleur monde, et que voilà pour longtemps, sinon pour toujours fermé.

— La quinzaine s'est déroulée en pleine période électorale pour le renouvellement du Conseil municipal. Cette fois, le côté comique a été un peu négligé, et nous ne voyons guère à signaler dans ce genre que la profession de foi suivante du citoyen Camé (Léon) :

CAMÉ (Léon)

fumiste en chambre... et à froid

Candidat antiseptique

AUX CITOYENS ÉLECTEURS DE TOUS LES PARTIS !

Assez de pourriture municipale !

L'antiseptie s'impose !

Je viens donc, avec confiance, solliciter les suffrages de ceux d'entre vous qui ne savent à qui donner leur voix.

Seul, j'ai le courage de mon opinion.

« Laquelle ? » direz-vous.

Pour n'embarrasser personne et obtenir les voix des uns et des autres, je vous avouerai bien nettement que je les ai toutes.

Je tutoie le citoyen Maxime Lisbonne et j'ai voté pour Joffrin ; j'ai acclamé M. Carnot le 14 juillet, et crié : « Vive Boulanger ! » le 27 janvier.

J'ai souhaité la bonne année au prince Victor et au prince Napoléon, et j'ai déposé ma carte à la Conciergerie, le lendemain de l'incarcération du duc d'Orléans.

Vous êtes donc bien certains d'être toujours représentés par un ami du gouvernement quel qu'il soit. Mon patriotisme, assez puissant pour se soumettre à tous les partis, aura certainement le mérite de vous plaire.

Personne ne m'ayant investi, je m'*investis moi-même*, sûr de remplir aussi bien mon mandat que mes nombreux confrères en fumisterie !

Vous voterez tous pour moi, braves citoyens électeurs, car ma place à moi, Camé (Léon), est à l'Hôtel-de-Ville, comme représentant du quartier du Jardin-des-Plantes... et j'ai la certitude d'être recommandé à vos suffrages par la philanthropique « Société protectrice des animaux » qui me porte le plus vif intérêt.

Aux urnes donc, pour le plus loyal des candidats parisiens !!

Toute burlesque qu'elle paraisse, cette profession de foi ne l'est peut-être pas plus que celles des candidats qui, sérieusement, réclament en même temps la continuation des grands travaux et la suppression de l'emprunt. On avait déjà inventé, d'ailleurs, l'augmentation des revenus de l'État par la diminution des impôts.

LES BÉVUES DE LA PRESSE. — Notre confrère *Art et Critique* se livre de temps en temps au plaisir de cueillir les bévues qui fleurissent dans les plates-bandes de la presse, et il lui arrive assez souvent de faire une riche moisson. Voici quelques-unes de ses dernières découvertes.

Et tout d'abord c'est le fameux vers de Destouches, dans *le Glorieux* :

La critique est aisée, et l'art est difficile,

que *la Liberté* du 13 mars a attribué à Boileau. C'est, d'ailleurs, la bévue la plus commune, et quiconque lit un peu les journaux la voit bien se reproduire une centaine de fois par an.

Caliban est-il plus excusable d'avoir écrit dans *le Figaro* du 4 mars :

Il en résulte un conflit permanent d'où quelque folie doit *issoir.*

Je veux bien qu'*issir* soit inusité, mais *issoir* n'est pas pour cela devenu français.

M. Charles Bigot a aussi ses petites distractions, et ce doit être dans un moment d'absence grammaticale qu'il a écrit le 15 mars dans la *Revue bleue :*

C'est bien *du* Tribunal de commerce que *ressort* le débat.

Si le débat *ressort* du Tribunal de commerce, il aura de la peine à le juger, tandis que, s'il *lui ressortit,* il pourra l'étudier et se prononcer en connaissance de cause. M. Bigot n'est pas, du reste, le seul à pratiquer ce barbarisme, et la statistique serait assez curieuse à faire du nombre de fois qu'il se commet dans l'année.

Aux de Goncourt maintenant. *L'Écho de Paris* publie depuis quelque temps leur Journal littéraire, et, malgré les étrangetés de style auxquelles ces deux écrivains nous ont habitués, on n'est pas moins stupéfait d'y lire ceci :

Je remarque une toute petite fille, ayant une paire de bottes à l'écuyère, accrochée par une ficelle à *l'épaule,* et portant de *l'autre main* un vieux baromètre doré.

Outre qu'on ne voit pas bien si c'est la petite fille ou la paire de bottes qui est accrochée, ou encore si c'est la paire de bottes qui porte le baromètre, on a peine à admettre qu'une épaule puisse passer pour une main.

A notre tour, nous signalerons à *Art et Critique* une assez jolie bévue qui lui a échappé : c'est dans un feuilleton que Camille Lemonnier publie actuellement au *Gil Blas* sous le titre *le Possédé*. On y lit ce qui suit :

Tu vins vers le lit, tu m'ouvris la poitrine, tu en *extrayas* mon cœur.

Diable ! voilà qui est grave. Il est vrai que M. Lemonnier est Belge, et que la langue belge a peut-être le verbe *extrayer*. Mais chez nous *extrayis,* qui serait le parfait régulier d'*extraire,* est inusité, et, si M. Lemonnier veut écrire en français, il faut qu'il en prenne son parti.

On trouve, d'ailleurs, de bien étranges choses dans ce feuilleton de M. Lemonnier, un de nos modernes ronsardisants, dont le maniérisme se plaît à forger de nouveaux mots à l'aide du latin, sans donner pour cela à son style plus d'élégance ni plus de clarté. Ainsi, pour exprimer que quelqu'un est péniblement impressionné par la sonnerie d'une pendule, il écrit ceci :

Chaque heurt du marteau le térébrait des lentes et continues perforations d'une infinité de petites aiguilles musicales atrocement lancinantes.

Et, quelques lignes plus loin, parlant d'un homard qui a été d'une digestion pénible, il l'appelle un « *nocif* crustacé ».

Au lieu de trouver de nouveaux mots, M. Lemonnier ferait peut-être mieux de bien apprendre ceux qui existent déjà.

Terminons en appelant l'attention du *Parti National* sur son rédacteur des « Faits divers », qui vient de laisser imprimer ceci :

La fille X..., cuisinière, avait parié à une de ses amies qu'elle était mieux faite qu'elle.

Au collège, nous disions bien : « Je te parie que je saute plus loin que toi » ; mais nous ne l'aurions peut-être pas fait imprimer.

Les Incompréhensibles (suite). — *La Jeune Belgique* continue à s'indigner de ce que nous ne comprenons rien aux productions de certains de ses rédacteurs. Elle croit nous faire une sanglante injure en nous assimilant à Francisque Sarcey, et arrive à nous traiter de palmipèdes ramollis. Voilà les gros mots qui commencent ! A l'appui de son dire, elle cite un de ces jeux de mots que nous cueillons parfois chez nos confrères, et dont aucun n'est donc de nous.

Tout cela est bien faible comme argument, et ne prouve pas que les œuvres de messieurs tel et tel soient intelligibles. En fait de ramollissement, je crains qu'il ne soit beaucoup moins de notre côté que du côté de ceux qui ont écrit les étrangetés dont nous avons déjà soumis des échantillons à nos lecteurs. Cette fois encore nous leur offrons, à titre de rébus, un extrait de *la Jeune Belgique.* C'est le commencement d'une pièce de vers de M. Émile Verhaeren, sans doute un poète de l'avenir.

LES NOMBRES

Je suis l'halluciné de la forêt des Nombres,
Le front fendu d'avoir buté,
Obstinément contre leur fixité.

Arbres roides dans le sol clair,
Les ramures en tout à coup d'éclair,
Les fûts comme un faisceau de lance
Et les rocs quadrangulaires dans l'air :
Blocs de peur et de silences.

Là-haut, le million épars des diamants
Et le scintil aux firmaments
Myriadaire des étoiles ;
Et des voiles après des voiles
Autour de l'Isis d'or qui rêve aux firmaments.

Je suis l'halluciné de la forêt des Nombres.

Ils me fixent avec les yeux de leurs problèmes
Ils sont pour éternellement être : les mêmes.

Primordiaux et définis,
Ils tiennent le monde entre leurs infinis :
Le fond et l'essence des choses
Et par les au travers des temps planent leurs causes.

Je suis l'halluciné de la forêt des Nombres.

Ils me brûlent de leurs vouloirs
En mes orgueils et mes douloirs.
Mes yeux ouverts ? — dites leurs prodiges.
Mes yeux fermés ? — dites leurs vertiges.
Voici leur danse rotatoire
Cercle après cercle, en ma mémoire,
Je suis l'immensément perdu,
Le front vrillé, le cœur tordu,
Les bras battants dans les hasards
Et les hagards des cauchemars,

Je suis l'halluciné de la forêt des Nombres.

Quelle limpidité ! Quelles harmonieuses césures ! Que de charme dans ces vers de neuf syllabes qu'on ne sait comment lire ! Si nos lecteurs désirent connaître la fin de cette pièce d'halluciné, ils n'ont qu'à se procurer le numéro d'avril de *la Jeune Belgique,* en vente à Bruxelles, boulevard d'Anderlecht, 55, et à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 11.

J'espère que nous sommes encore bien gentils, pour des ramollis, et *la Jeune Belgique* ne nous accusera pas de ne pas lui faire de réclame.

Théatres. — Le 12 avril, à l'Odéon, première représentation de *la Vie à deux,* comédie en trois actes de MM. de Courcy et H. Bocage, dont l'intrigue est un peu mince, mais dont les développements et les détails sont tout à fait charmants. On s'est beaucoup amusé à cette pièce à la fois très littéraire et très gaie, et que Mlle Réjane et M. Dumény ont interprétée avec un talent de premier ordre.

— Le théâtre des Arts de Rouen a donné, le 14, *le Vénitien,* opéra inédit de M. Louis Gallet, musique de M. Albert Cahen. C'est la suite de la tentative artistique si heureusement inaugurée par M. Verdhurt avec le *Samson et Dalila* de Saint-Saëns. Bien que l'ouvrage de M. Cahen n'ait pas la même valeur musicale, il a néanmoins réussi, grâce aussi à une remarquable interprétation avec le ténor Lafarge, le baryton Schmidt et la jolie Jeanne Fouquet que nous avons jadis applaudie à l'Opéra, dans le page des *Huguenots*, dans *le Roi de Lahore* de Massenet et même dans le *Faust* de Gounod, où elle a chanté deux ou trois fois le rôle de Marguerite.

— Le 15, nouvelle reprise et 235e représentation de *Rip* aux Folies-Dramatiques avec M. Huguet, l'excellent baryton du lieu, très applaudi dans le principal rôle.

— Le même soir, à la Gaîté, 100e représentation du *Voyage de Suzette,* suivie du souper traditionnel offert par les auteurs à la presse et aux artistes.

— Au Vaudeville, le 16, première représentation d'un

agréable lever de rideau de M. A. Bisson, *le Sanglier,* qui va précéder pendant de nombreuses soirées encore l'inépuisable succès de *Feu Toupinel.*

— Les Menus-Plaisirs ont repris, le 17, *la Mascotte,* qui en était ce soir-là à sa 1450e représentation, à Paris seulement. Mlles Jane Pierny, Berny, et un débutant M. Hérault, ont été très remarqués dans l'interprétation.

— Le même soir, les Nouveautés ont donné *Ménages Parisiens,* comédie en trois actes de M. Albin Valabrègue, avec Maugé, Albert Brasseur, Romain, le brillant artiste du Gymnase, et Mmes Davray et Darcourt. C'est encore une variation sur le thème du divorce, et elle n'est pas la dernière sans doute ; elle a d'ailleurs inspiré très heureusement M. Valabrègue.

— Encore le même soir, aux Bouffes-du-Nord, première représentation de *Devant l'ennemi,* drame inédit en cinq actes de M. Paul Charton. Cette pièce patriotique se passe en partie en 1870, et les auteurs et les décorateurs y ont reproduit au deuxième acte le fameux tableau d'A. de Neuville *le Combat sur une voie ferrée.* La pièce a réussi et on va la jouer à l'Ambigu.

— A l'Ambigu, le 18, première représentation du *Roman d'une Conspiration,* drame en cinq actes et huit tableaux tiré par MM. Henry Fouquier et Fabrice Carré du roman de M. Ranc, publié jadis dans *le Temps.* C'est l'histoire un peu arrangée ou dérangée, pour les nécessités du roman et du théâtre, de la conspiration anonyme de

Fouché contre Napoléon et Savary à laquelle fut mêlé le soi-disant colonel Philopœmen. C'est donc à la fois une pièce policière, guerrière et patriotique. Le sixième tableau, qui se passe au lendemain de la désastreuse bataille de Leipzig (octobre 1813), a été le clou de la soirée. La mort grandiose de Philopœmen, et l'apparition muette de l'empereur, qui passe lentement devant le front de ses soldats, ont produit une impression extraordinaire, et pourtant la pièce n'a eu que quelques représentations. Nous avons peine à comprendre un insuccès aussi immérité, et que n'ont certes pas à se reprocher les interprètes de la pièce, MM. Gravier, Péricaud, Montal, Fugère, et Mmes Jeanne Malvau, qui débutait à l'Ambigu, Lefebvre et Descorval.

— Le Théâtre-Libre, dont nous n'avons pas eu à parler depuis quelque temps, donnera sa sixième soirée le vendredi 2 mai. Au programme : *Une Nouvelle École,* un acte en prose, de M. Louis Mullem ; *la Tante Léontine,* comédie en deux actes, en prose, de MM. Maurice Boniface et Louis Bodin ; *Pierre Bouchard,* un acte en prose, de M. Pierre Wolf. — *Les Revenants,* d'Ibsen, ne seront joués que le 15 mai. Le même soir, M. Antoine donnera *la Pêche,* un acte en prose, de M. Henry Céard, et *Viviane,* un acte en vers, de M. Jean Lorrain, avec musique de M. Paul Vidal.

Varia. — *La Littérature militaire.* — Il est une chose qui

jusqu'à présent avait été à peu près respectée par les romanciers qui se plaisent à décrire toutes nos hideurs sociales : c'était l'armée. Mais, dans la voie où l'on s'était engagé, on devait en venir à elle, et il est maintenant tout à fait de mode de la traîner dans la boue. Le livre des *Sous-Offs*, de M. Lucien Descaves, a été la manifestation la plus scandaleuse de cette triste tendance. Nous venons d'avoir ensuite *Biribi*, de M. G. Darien. *Biribi* est le nom donné aux compagnies de discipline. L'auteur veut nous apitoyer sur le sort des soldats envoyés dans ces compagnies, et qui ne sont pas, en général, la fine fleur de l'armée française. Dans le régime auquel ils sont soumis, il peut y avoir, comme en bien d'autres choses, des abus ; mais le plus clair résultat d'un livre comme celui de M. Darien est de dégoûter de l'état militaire, juste au moment où tout le monde doit être soldat, et d'enseigner l'horreur de la discipline et le mépris de l'autorité supérieure.

Dans le même ordre d'idées, voilà M. Jean Reibrach qui, sous le titre de *la Gamelle*, publie dans *l'Écho de Paris* un roman, où les officiers sont tout d'abord présentés comme des gens possédés d'un rut perpétuel et ne songeant qu'à faire la noce ou à débaucher des femmes. Sans doute les officiers ne sont pas plus parfaits que les autres hommes ; mais quel intérêt y a-t-il à mettre en relief leurs défauts ou leurs vices, et où serait le mal si on laissait planer sur eux un certain prestige qui ne pourrait que contribuer à la grandeur morale de notre armée ?

Il est vrai que le jury s'est montré bien encourageant pour la littérature de ce genre en donnant, en dépit des protestations de bien des honnêtes gens, un bill d'indemnité au livre des *Sous-Offs*. Mais il ne faut pas que nos modernes littérateurs anti-militaires s'y fient outre mesure : les bons bourgeois qui composent le jury portent à leur côté ce fameux sabre de M. Prudhomme qui a toujours servi aussi bien à défendre les institutions du pays qu'à les combattre.

Questions de cuisine. — Deux événements gastronomiques se sont produits récemment : l'ouverture officielle d'une exposition culinaire et la publication d'un gros et curieux ouvrage de Georges Vicaire, intitulé *Bibliographie gastronomique*.

Le livre de M. Vicaire est plein d'intérêt et nous donne l'origine de beaucoup de petites questions relatives à la matière spéciale qu'il traite si bien. Ainsi il nous apprend que l'art de « faire danser l'anse du panier » n'est pas nouveau : il y a deux cents ans, cela s'appelait « ferrer la mule », et, en 1713, on a même publié un volume qui s'appelait *la Méthode des cuisinières, ou l'Art de bien ferrer la mule*. On trouve dans ce livre un curieux dialogue entre deux cuisinières : en voici un passage où il est également fait allusion au fameux « sou pour livre » que s'attribuent encore aujourd'hui nos cordons bleus :

Je juge à vos discours
Que vous ne savez pas la moitié des bons tours.
Une maîtresse a beau donner dans la lésine,
On peut avec profit gouverner sa cuisine;

Mais il faut s'entremettre; il faut agir, chercher,
Tâcher de rencontrer un honnête boucher
Qui, vendant à la main ou vendant à la livre,
Outre le droit commun donne le sou pour livre!

Quand j'allais au marché, loin d'y mettre du mien,
Sans peine je gagnais mon petit entretien;
Même de mes profits, puisqu'il faut tout vous dire,
Je sçavais en deux mois remplir ma tirelire.

Le plus ancien livre de cuisine connu remonte à 1375 : il s'appelle le *Viander* et il a pour auteur Guillaume Tirel, dit Taillevent, premier maître queux de Charles V. Ce livre rarissime vaut très cher aujourd'hui. Le baron Pichon, qui en possède un exemplaire, l'a payé 1950 fr. en vente publique.

Mais l'ouvrage le plus connu, comme livre usuel de cuisine, est toujours *la Cuisinière bourgeoise*, qui est devenue un livre classique et qui date de 1746. On l'a réédité, avec modifications successives, un très grand nombre de fois depuis cette époque.

Terminons par une poésie culinaire : c'est une recette en vers pour la mayonnaise, imitée, qui l'eût cru? de Sully Prudhomme, et qu'un cuisinier distingué, Achille Ozanne, dont nous avons déjà parlé dans notre *Gazette*, a lue au

banquet de l'exposition culinaire. Il prétend, en effet, que c'est là une imitation du fameux *Vase brisé;* il est plus juste de dire que ce n'en est que la parodie.

Dans votre bol en porcelaine
Un jaune d'œuf étant placé,
Sel, poivre, du vinaigre à peine,
Et le travail est commencé.

L'huile se verse goutte à goutte,
La mayonnaise prend du corps,
Épaississant sans qu'on s'en doute
En flots luisants jusques aux bords.

Quand vous jugez que l'abondance
Peut suffire à votre repas,
Au frais mettez-la par prudence.
Tout est fini, — n'y touchez pas!

Un Apologue de M. Thiers. — Au temps de l'Assemblée nationale, nous raconte M. Pessard dans *le Parti National,* les députés de la droite reprochaient à M. Thiers sa bienveillance pour les républicains.

« Mais, objectait M. Thiers, ils sont aussi sages, parfois plus sages que vous!

— C'est précisément ce qui nous inquiète : il n'est pas naturel que des républicains s'associent à votre politique conservatrice.

— Quand j'étais jeune, riposta M. Thiers, nous allions, quelques camarades de mon âge et moi, nous divertir

à la campagne, et nos plaisirs, il faut en convenir, n'étaient pas toujours édifiants. Néanmoins, le bon curé de l'endroit, indulgent à notre jeunesse, avait fini par nous traiter en amis, et, exerçant son apostolat, il nous engageait, moitié souriant, moitié sérieux, à assister le dimanche à la messe. Et nous, tout en ne voulant pas lui faire de la peine, nous nous défendions, objectant que nous étions des voltairiens, des mécréants. Le bon curé insistait, soutenant que si, à cette heure, nous n'étions pas des croyants, en pratiquant, nous avions grande chance de le devenir. Eh bien! concluait M. Thiers, les républicains, je le sais bien, n'ont peut-être pas beaucoup de goût pour la politique conservatrice, mais ils la pratiquent pour me faire plaisir, sans y croire. Avec l'habitude, la foi leur viendra. Ayez de la patience, mes chers collègues, ayez de la patience, le temps et la force des choses et aussi l'habitude arrangent bien des difficultés. »

Les temps sont changés, et aujourd'hui l'apologue peut s'adresser aux républicains qui hésitent à accepter le concours que semble vouloir leur prêter une partie de la droite.

Le Feu au théâtre. — Le capitaine Shaw, commandant des pompiers de Londres, vient de publier, dans une revue anglaise, une statistique des incendies qui ont éclaté dans les théâtres de l'univers au cours de l'année

dernière. Cette liste contient 28 cas, plus ou moins graves, d'incendie, dont plusieurs destructions complètes des salles où ces incendies ont eu lieu. En résumé, dans ce nombre d'accidents, il y a eu 15 cas où le théâtre a été entièrement détruit par le feu ; le nombre total des morts s'est élevé à 19 et celui des blessés à 91. Tous ces cas d'incendie ont eu lieu ailleurs qu'en France où, depuis l'horrible catastrophe de l'Opéra-Comique, nous n'avons pas eu à déplorer de nouveaux malheurs de ce genre.

En comparant l'année 1889 avec les trois années précédentes on peut constater une diminution dans la gravité des cas. Voici les chiffres relatifs à ces années :

1886. — 17 Incendies : 108 Morts
1887. — 17 — 238 —
1888. — 22 — 125 —

On voit que 1889 donne, à la fois, le plus gros chiffre d'incendies (28) et le moindre chiffre de morts (19). Il faut donc bien admettre que les secours sont plus prompts et plus efficaces que précédemment.

Un Curé ennemi des chevaux de bois. — Il nous faudrait la plume de Paul-Louis Courier pour raconter l'histoire de ce curé, qui, à l'occasion de la fête patronale du village de Boulay (Lorraine), a défendu aux enfants du village de monter sur les chevaux de bois, cette dis-

traction étant immorale. Le propriétaire du carrousel, qui avait subi de ce fait une perte assez sensible, porta plainte contre le curé, lequel fut condamné par le tribunal cantonal à payer une indemnité de 100 marcs au plaignant.

Mais le curé porta l'affaire au tribunal d'appel à Metz, et celui-ci vient d'infirmer le jugement de première instance en déboutant le propriétaire du carrousel de sa plainte.

Dans ses considérants le tribunal dit qu'un curé, comme directeur des âmes, a déjà le droit et le devoir de donner des conseils et des avertissements à ses ouailles dans des questions de morale, sans qu'un tiers qui voit par là souffrir ses intérêts matériels puisse lui en demander compte. Un curé qui combat le luxe des vêtements, l'ivrognerie, etc., ne pourra pas être traduit en justice par des tailleurs, des débitants, etc.

Mais des droits plus étendus encore appartiennent au curé vis-à-vis d'enfants fréquentant l'école, lorsqu'il agit en sa qualité de professeur de religion. En ce cas, il exerce, comme tout instituteur, une partie des prérogatives des parents, de sorte qu'il faut lui reconnaître non seulement le droit d'ordonner et de défendre certains actes, mais encore d'employer des moyens de coercition.

Le curé de Boulay n'a donc fait qu'user d'un droit qui lui appartient, quand bien même il aurait défendu à la jeunesse des écoles de monter sur les chevaux de bois,

en menaçant les contrevenants d'une punition, quoi qu'on puisse d'ailleurs penser de la convenance du procédé.

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Un gamin ramasse un parapluie qu'on vient de laisser tomber.

« Merci, dit derrière lui une voix d'homme.

— Tiens! j'ai cru que c'était à une dame! »

Et il remet le parapluie à terre.

Deux dames aperçoivent une amie qui a considérablement engraissé.

« Comme elle est changée, dit l'une.

— Oui, changée ... en nourrice. »

Au foyer d'un théâtre :

« Voyez donc comme la petite E... a l'air faux.

— Oui. Eh bien! c'est tout ce qu'elle a de vrai. »

Un mari trompé surprend sa femme lisant des poulets amoureux :

« Comment, Madame, vous recevez des lettres d'amour et vous ne les jetez pas au feu sans les décacheter!

— Pas si bête : il y a quelquefois des hommes qui y mettent des billets de banque. »

« Quel est donc ce monsieur qui vient de vous saluer avec tant d'embarras?

— C'est un gaillard qui me doit 2,000 francs.

— C'est donc ça qu'il avait l'air si ... emprunté. »

Chez un peintre.

« Que me donnez-vous de cette toile? dit-il à un marchand de tableaux.

— Vingt-cinq francs.

— Vous plaisantez Je ne meurs pas encore de faim.

— Eh bien, j'attendrai. »

VARIÉTÉS

LETTRES A CONSERVER

I

On sait qu'un Congrès, très pacifique d'ailleurs, au cours duquel les questions ouvrières et économiques ont été seules abordées, a été réuni à Berlin le mois dernier; M. Jules Simon faisait partie de la délégation française envoyée à ce Congrès, et, en raison de sa haute situation politique et littéraire, il en a été, en quelque sorte, comme le chef tacitement reconnu. A Berlin l'éminent écrivain a été traité d'une façon particulièrement

courtoise, et le jeune Empereur d'Allemagne n'a pas été le moins empressé à donner des marques de respect à l'illustre représentant de la France. A un grand dîner qui a eu lieu au Palais impérial, Jules Simon a été placé auprès de l'Empereur, qui a fait assaut de galanterie et de gracieuseté à son endroit. Au milieu de la conversation Guillaume II, s'adressant à Jules Simon, lui fit savoir qu'il venait de faire imprimer très luxueusement les œuvres musicales de son aïeul le grand Frédéric, qui, chacun le sait, se piquait d'être à la fois un instrumentiste habile, — il jouait de la flûte, — et un compositeur de talent. « Je vous enverrai, ajouta l'Empereur, un exemplaire de ces œuvres en souvenir de votre passage à Berlin. »

L'Empereur a tenu parole, et il y a quelques jours M. Jules Simon a reçu le cadeau impérial consistant en un volume contenant vingt-quatre sonates et quatre morceaux de flûte, avec le fac-similé d'une composition musicale de Frédéric II. L'envoi était accompagné de la lettre suivante de la main de l'Empereur :

A Monsieur Jules Simon, Paris.

Berlin, le 31 mars 1890.

Monsieur,

Ayant fait votre connaissance personnelle, après avoir appris depuis de longues années à vous apprécier comme écrivain, savant et philosophe, je désire contribuer, pour ma part, à ce

que vous gardiez un bon souvenir de la mission pacifique et civilisatrice qui vous avait appelé dans ma Résidence. Je vous envoie donc un recueil des œuvres musicales de mon aïeul Frédéric le Grand.

GUILLAUME,
I.R.

II

Le regretté Édouard de Beaumont avait légué au musée de Cluny plusieurs des armes admirables et de si haute valeur qu'il avait collectionnées. Ces armes consistent surtout en épées anciennes d'une inestimable rareté. Toutefois, il avait cru devoir distraire de ce don une épée qu'il avait léguée à Alexandre Dumas fils, à charge de restitution au musée de Cluny après sa mort. Dumas fils ne devait donc jouir du legs qu'au titre viager.

Dernièrement l'auteur du *Demi-monde* adressa au directeur du musée de Cluny la spirituelle lettre qui suit :

Cher Monsieur,

Édouard de Beaumont m'a laissé par testament l'épée du marquis de Pescaire et je me suis engagé à la laisser à mon tour, après ma mort, au musée de Cluny. Mais je connais les collectionneurs, amateurs et directeurs de musées. Ils poussent l'amour de l'objet rare jusqu'à souhaiter la mort de ceux qui le possèdent, surtout quand ils doivent hériter de ceux-là. Je ne veux pas exposer votre conscience à une lutte douloureuse, car elle combattrait certainement, et peut-être avec succès, les vœux secrets du conservateur.

Je vous offre donc dès aujourd'hui l'épée du vaincu de Ravenne et du vainqueur de Pavie. Voulez-vous venir la prendre vous-même un de ces matins avant midi ? Fixez vous-même le jour. Je me figure que ce sera cette semaine. Et maintenant, cher Monsieur, que vous ne voyez plus d'obstacle à ce que je vive très longtemps, soyez sûr que tout le temps que je vivrai j'aurai pour vous les sentiments dévoués dont je vous prie d'agréer l'expression très sincère.

A. DUMAS.

Aujourd'hui l'épée en question est, en effet, placée dans l'une des deux vitrines où est exposé le legs si important d'Édouard de Beaumont, et elle n'en est pas la pièce la moins précieuse. Sur l'une des faces de la lame de cette arme richement damasquinée, on voit la figure de Sainte Barbe, entourée d'une inscription qui assure qu'elle préservera celui qui aura le bonheur de la porter de tout danger dans les batailles.

III

Ambroise Paré était-il catholique, ou bien protestant ? Une légende historique, ou plutôt soi-disant telle, voulait que Paré se fût fait catholique au moment de la Saint-Barthélemy, et par motif de préservation personnelle. Dans une lettre publiée par les journaux, et s'appuyant sur Sully et Brantôme, il était dit que la légende était vraie, et qu'Ambroise Paré était bien d'abord, en effet, de la religion protestante. Victorien Sardou, intervenant également, contredisait la véracité de la légende et

certifiait qu'Ambroise Paré avait toujours été catholique. Enfin, notre érudit confrère Auguste Vitu a pris part, à son tour, à ce petit débat qu'il a clos victorieusement en adressant la lettre suivante aux journaux qui avaient enregistré l'assertion basée sur les dires de Sully et de Brantôme :

Monsieur et cher Confrère,

Voulez-vous me permettre de vous dire que Sully et Brantôme ont induit votre correspondant en erreur ? Ambroise Paré a toujours été catholique, la preuve en est que Jal, l'ancien archiviste de la ville de Paris, a retrouvé et publié dans son précieux *Dictionnaire critique* vingt-cinq actes rédigés par les vicaires de Saint-André-des-Arts, prouvant que pendant la longue période de soixante-un ans (1545-1606), Ambroise Paré, ses deux femmes et tous leurs enfants, vécurent et moururent dans la religion catholique. La série de ces actes commence en 1545, c'est-à-dire vingt-sept ans avant la Saint-Barthélemy ; par conséquent, cette date célèbre ne put avoir aucune influence sur la religion d'Ambroise Paré, qui n'eut ni à se convertir ni à abjurer, puisqu'il avait toujours fait profession de catholicisme. Voilà qui explique pourquoi il fut inhumé à Saint-André-des-Arts : c'est qu'il en était paroissien, s'y était marié et y avait fait baptiser tous ses enfants...

Veuillez agréer, etc...

AUGUSTE VITU.

IV

On sait que M. le Président de la République, au cours du voyage qu'il vient de faire dans le midi, s'est rendu

en Corse et qu'il a cru devoir, dans un sentiment de haute convenance que tout le monde a approuvé, visiter à Ajaccio la maison où est né l'empereur Napoléon Ier. Qu'on apprécie comme on voudra le despote que fut le premier empereur, il n'en demeure pas moins un des plus grands hommes que le monde ait produits, et la visite de M. Carnot à sa maison natale était surtout un hommage respectueux rendu à la mémoire du héros auquel la France a dû quelques années d'une gloire considérable.

Mais M. le prince Napoléon, qui saisit avec empressement chaque occasion qu'il peut trouver de faire parler de lui, et surtout de faire mal parler de lui, a cru devoir blâmer, dans les termes suivants, la visite du président de la République à la maison de Bonaparte à Ajaccio :

A Monsieur le Président de la République.

Prangins, 23 avril 1890.

Monsieur le Président,

Vous visitez la Corse; je n'aurais rien à en dire si, en allant dans la maison où est né mon oncle, vous n'aviez commis une suprême inconvenance.

Cette maison n'est pas au gouvernement; vous n'aviez à aucun titre le droit d'en franchir le seuil. Qu'y a-t-il de commun entre le Premier Consul, qui en quelques mois a refait la France, et votre gouvernement, qui la désorganise tous les jours? entre l'Empereur, qui n'a été vaincu que par la grandeur même de son système, et votre régime parlementaire, qui succombe à son impuissance?

Vous qui me proscrivez sans motif, moi son héritier, comment osez-vous rendre un hommage hypocrite au berceau du grand homme?

Bornez-vous à être le chef d'un gouvernement de parti qui ruine et abaisse la France, jouissez de vos traitements, de vos places, occupées plutôt que remplies ; mais laissez-nous nos souvenirs et nos malheurs, et n'insultez pas mon exil immérité par une bravade.

Votre visite n'est qu'une parodie, votre faux respect qu'une profanation, contre lesquelles j'ai le devoir de protester.

Napoléon.

Nous n'ajouterons pas d'autres commentaires à la reproduction de cette incroyable missive, qui serait le comble de l'impertinence si elle n'était encore plus le comble du grotesque. Il y a tout à parier que le prince Napoléon, qui cherche surtout à nous occuper de sa personne, eût écrit une lettre du même style dans le cas où M. Carnot eût négligé de visiter le berceau de sa famille ; il lui aurait alors reproché « l'inconvenance » de son abstention.

Georges d'Heylli.

Le Gérant : D. Jouaust.

2476. — Paris, imprimerie Jouaust, rue de Lille, 7.



GAZETTE ANECDOTIQUE

Numéro 9 — 15 mai 1890

SOMMAIRE.

La Quinzaine. — Il nous fallait, paraît-il, « une journée ». Les ouvriers de tous les pays de l'Europe, et même de l'Amérique, en avaient fixé la date au 1er mai. Leur but apparent était la revendication d'un supplément de liberté, d'une diminution des heures de travail et d'une augmentation de salaires, toutes choses qui ne s'accordaient guère. En somme, ce rendez-vous général et international du 1er mai a eu lieu exactement à la date fixée depuis plusieurs semaines; mais, comme tous les grands événements annoncés longtemps à l'avance,

il a fait partout long feu. Le mouvement n'a pas eu plus d'importance à Berlin qu'à Vienne, et il en a eu moins encore à Paris qu'à Vienne et à Berlin.

Toutefois, il est une réflexion sérieuse que fait naître une pareille levée de boucliers du socialisme. C'est la première fois qu'une telle entente entre les ouvriers de tous les pays, ce « quatrième ordre » des nations, se produit d'une manière aussi unanime et avec autant de spontanéité et de précision. L'aventure a cette fois bien tourné et bien fini, mais il serait peut-être dangereux qu'elle se renouvelât!...

— Dans les événements les plus graves, on trouve toujours la note gaie. Ainsi, l'échauffourée du 1er mai avait donné lieu, par avance, à pas mal de plaisanteries qui démontraient d'ailleurs que l'opinion publique ne prenait pas fort au sérieux la manifestation qui se préparait; on a fait, notamment, circuler, l'avant-veille du grand jour, dans certains collèges et lycées, l'amusante proclamation suivante :

Aux Instituteurs,
Professeurs, Colleurs, Pions, etc., des Lycées, Collèges,
Écoles, Institutions, Boîtes, Bahuts, etc.,
de Paris et de la banlieue.

Citoyen !

Les ouvriers du monde entier ont décidé de chômer le 18 floréal an XCVIII (1er mai, vieux style), pour manifester leurs besoins et rappeler leurs droits !

Les travailleurs de l'esprit et les travailleurs du corps sont frères dans la souffrance; ils seront frères aussi le jour des grandes revendications.

Aussi, Citoyen, t'est-il vivement recommandé, dans ton propre intérêt, de ne pas aller embêter jeudi prochain la jeunesse studieuse des écoles, collèges, lycées, boîtes, bahuts, etc., de Paris et de la banlieue, et de la laisser se mêler, comme elle le voudra, à la manifestation de ce jour: si tu bouges de chez toi, on t'invite à bastringuer, et garde à toi!

Salut et fraternité.

Pour le Comité central anarchiste de Paris et de la Banlieue,

L.-J.-B. BLAS.

— Ce même jour, 1er mai, pendant que les manifestants et les badauds faisaient tumulte sur les places principales de la ville, l'Académie française procédait bien tranquillement à l'élection du successeur d'Émile Augier. Nous avons déjà dit que, fait qui ne s'est jamais produit, treize candidats sollicitaient à la fois l'unique fauteuil vacant. Sept tours de scrutin ont eu lieu, prouvant ainsi l'extrême division de l'Académie, qui n'a jamais pu, sur 38 votants[1], donner plus de dix voix au même candidat. En somme, voici le très curieux tableau de cet extraordinaire scrutin:

1. Le duc d'Aumale seul n'a pas pris part au scrutin, étant alors en voyage en Sicile.

	1er tour	2e	3e	4e	5e	6e	7e
Thureau-Dangin	8	8	8	9	9	10	8
Manuel	6	8	9	7	8	7	6
Lavisse	5	5	7	8	9	9	10
Brunetière	4	4	3	6	4	3	3
H. Houssaye	4	4	3	1	1	1	2
Theuriet	4	3	0	0	0	0	1
F. Fabre	2	1	0	0	0	0	0
Loti	2	2	5	4	3	5	6
Zola	1	3	3	3	4	2	2
Becque	1	0	0	0	0	0	0
Barbier	1	0	0	0	0	0	0
Ch. Nauroy	0	0	0	0	0	0	0
Regnault	0	0	0	0	0	0	0
Votants	38	38	38	38	38	37	38

Comme il fallait un minimum de 20 voix pour être élu, on voit que le plus favorisé des candidats, M. Lavisse, était encore bien loin de compte! A la suite de ces sept tours de scrutin infructueux l'Académie, persuadée qu'un 8e tour, et même plusieurs autres, ne modifieraient rien aux résolutions, évidemment inébranlables, des votants, — pour ce jour-là du moins, — a ajourné l'élection à une époque indéterminée.

— Le *Journal officiel* vient de publier, dans son numéro du 3 mai, le bilan définitif des recettes et dépenses de l'Exposition internationale de 1889. Voici quelques chiffres intéressants qui rectifient et complètent ceux que nous avons déjà donnés :

Dans le budget préparatoire, le produit des entrées avait été estimé à 14,500,000 francs ; les recettes, de ce chef, ont été finalement de 25,398,609 francs, et le chiffre total des entrées (en y comprenant 2,273,306 entrées gratuites, d'abonnement ou de services) a été de 28,121,975. En somme, on avait prévu, pour les dépenses et recettes de l'Exposition, un total, qui se balançait, de 46,500,000 francs. Or, on a reçu un peu plus de 53 millions, et on n'a pas atteint, en dépenses, le chiffre fixé. Cette grande opération s'est donc terminée par des recettes imprévues, et par une diminution dans les prévisions des dépenses. C'est la première fois qu'une immense entreprise de ce genre donne un tel résultat.

— Les élections municipales pour la ville de Paris sont terminées (4 mai). Nous n'avons pas à les juger au point de vue politique, qui n'est pas de notre compétence, et qui d'ailleurs n'a qu'une importance relative pour des élections de cette nature. Bornons-nous à constater que, dans ces élections, le parti boulangiste, qui jouait sa dernière carte, a complètement perdu la partie. Il n'a pu faire passer que deux candidats sur les quatre-vingts au moins qu'il avait présentés. C'est un effondrement complet, et, à dater de ce jour, le boulangisme ne paraît plus devoir exister qu'à l'état de vocable nouveau, désormais acquis au dictionnaire historique, mais définitivement évanoui comme parti politique.

— Le député Thivrier, l'homme à la blouse, a fait ses

débuts à la tribune, le samedi 10 mai, dans une question relative à la récente grève de Commentry. Il n'a surpris personne par son éloquence et il a amusé tout le monde. Il a commencé par ménager la chèvre et le chou en traitant ses collègues de « Messieurs et Citoyens ». Puis, tout jeune qu'il est encore, il s'est servi de vieux clichés, usés depuis 1848, et, à propos de l'armée, qu'il attaquait et qu'on l'engageait à respecter, il a répliqué solennellement : « Je respecterai l'armée, quand vous respecterez ma blouse!... » Finalement on a beaucoup ri, et la Chambre a repoussé à une majorité formidable la motion de M. Thivrier dont la blouse, dans le cas présent, est passée à l'état de veste!...

— M. Buffet, l'ancien ministre des finances, sénateur inamovible, vient d'être nommé membre de l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de M. Daru, décédé, par 37 voix sur 42 votants.

— Mlle Aimée Tessandier vient de quitter la Comédie-Française où, après sa création dans l'infortunée *Bûcheronne* et une courte incursion dans la tragédie, il a été reconnu qu'elle n'avait pas réussi. Mlle Tessandier, nous l'avons déjà dit, a un talent très réel, mais qui est fait surtout d'inspiration et de fantaisie. Elle est précisément le contraire d'une artiste classique, et elle sera partout mieux qu'à la Comédie-Française. A propos de son départ, volontaire ou imposé, nous ne le savons au juste, Mlle Tessandier s'est épanchée dans le sein d'un rédac-

teur du journal *le Matin* (n° du 11 mai) et a déclamé, spécialement pour lui, une longue mercuriale contre la Comédie-Française, et surtout contre son directeur actuel, M. Claretie. C'est une diatribe assez amusante, mais qui ne peut faire que l'irritable artiste n'ait échoué à la rue de Richelieu. On annonce sa rentrée au Gymnase. C'est le meilleur parti qu'elle avait à prendre, pour elle comme pour nous.

— Une autre artiste de drame, qui a déjà bien fait trop parler d'elle, Mlle Rousseil, vient de faire une rentrée inattendue, dans le monde politique cette fois, en adressant à M. Floquet, président de la Chambre, l'étrange billet que voici :

Monsieur le président,

La démarche que je fais près de vous m'est profondément douloureuse.

J'y suis forcée.

La France fait des pensions aux victimes du Deux-Décembre. Je viens vous prier de me faire accorder le plus tôt possible celle à laquelle me donne droit mon titre de fille de proscrit.

Veuillez agréer, Monsieur le président, etc.

R. Rousseil.

Il ne manquait plus à Mlle Rousseil que de devenir, elle aussi, une victime de Décembre !...

Le Salon. — C'est le vrai Salon, celui des Champs-Élysées, dont nous avons à parler aujourd'hui. Il a dé-

buté, le 30 avril, par un brillant vernissage. Le temps a été magnifique toute la journée ; on est venu en foule, les femmes ont fait assaut de toilettes, et le chiffre des entrées payantes a été fort respectable. Tout s'est donc passé pour le mieux ; le restaurant Ledoyen a été plus que jamais assailli à l'heure du déjeuner, et on y a, comme à l'ordinaire, payé très cher de très maigres repas ; mais ce jour-là les mondains qui se respectent ne peuvent aller autre part faire le coup de fourchette ; ce n'est pas trop que de payer un louis le plaisir d'y être vu, et, si avec cela quelque journal vous nomme le lendemain parmi les gens « qu'on y remarquait », on est aux anges.

Bien que nous ayons sans cesse combattu la tendance des malins qui, pour faire les connaisseurs, trouvent toujours qu'un Salon ne vaut pas celui de l'année précédente, nous sommes obligé de confesser que celui de cette année est un des plus ternes que nous ayons eus depuis longtemps. L'absence des dissidents qui ont opté pour le Salon du Champ de Mars y fait des trous qui se font péniblement sentir ; joint à cela que les maîtres qui sont restés fidèles au Palais de l'Industrie n'ont pas donné cette fois, tant s'en faut, leurs meilleures œuvres ; et parmi les premiers d'entre eux nous pouvons citer : Henner, dont la *Mélancolie* est d'un dessin et d'une recherche vraiment trop sommaires ; — Jules Breton, trop monotone avec sa répétition de la paysanne marchant par le cré-

puscule ; — J.-P. Laurens, représenté par un portrait de femme d'une triste raideur et par ses *Sept Troubadours,* qu'on a déjà nommés plaisamment les sept dominos rouges, et dont la couleur uniforme ne rappelle en rien les vigueurs de ses œuvres précédentes ; — Jules Lefebvre, dont la grande toile de *Lady Godiva* joint à l'inconvénient d'avoir besoin de trop d'explications le défaut d'être d'une mollesse et d'une fluidité qui font que l'œil ne peut s'y accrocher. Que dire aussi de Benjamin-Constant avec sa *Victrix,* l'un des plus faibles morceaux de nu qu'il nous ait donnés, et sa triste toile de *la Sonate au clair de lune* où Beethoven entre tellement dans son instrument placé devant lui qu'on s'attend à voir ses mains dépasser de l'autre côté du piano.

Mais il n'y a pas qu'à gémir, et la grande toile de Detaille, *En batterie,* qui sera le succès du Salon, est bien faite pour nous consoler un peu. Honneur à ce véritable artiste, qui, en même temps qu'il nous a donné un nouveau chef-d'œuvre, a montré une louable indépendance en ne quittant pas ses anciens camarades pour suivre au Champ de Mars un maître vénéré ! Harpignies expose aussi deux excellents paysages, dont l'un surtout, *le Crépuscule,* est d'une composition très soignée et d'une exécution plus souple qu'à l'ordinaire. Julien Dupré a une *Vache blanche* très remarquée, et très justement remarquée : c'est vraiment supérieur à ce qu'il a donné jusqu'à présent. Mais c'est surtout par les jeunes que le Salon

de cette année se relève; beaucoup de progrès à constater, surtout dans le paysage et le portrait. Quant aux peintres étrangers, nous les voyons chaque année s'affirmer davantage, et, sans avoir encore à prendre alarme, nos nationaux feront bien d'ouvrir l'œil.

La sculpture est, comme tous les ans, brillamment représentée, et, parmi les morceaux de choix, nous citerons : le *Tombeau de Flaubert*, de Chapu; le *Tombeau de Guillaumet*, de Barrias; la *Femme au paon*, de Falguière; le *Velasquez à cheval*, de Frémiet; la *Tanagra*, de Gérôme. Nous en pourrions citer bien d'autres.

THÉATRES. — L'influence de la journée politique du 1er mai s'est fait fort désagréablement sentir sur les recettes théâtrales de la soirée de ce même jour. Voici la nomenclature des scènes parisiennes où le public se porte le plus en foule en ce moment, avec le chiffre des recettes dérisoires faites dans cette soirée:

Opéra-Comique	1,191	francs.
Gymnase	1,365	—
Vaudeville.	1,331	—
Palais-Royal	1,086	—
Gaîté	1,010	—
Châtelet.	891	—

Ajoutons que, dès le lendemain, ces théâtres avaient repris leurs prospères allures de la veille.

— Le vendredi 2, représentation au Théâtre-Libre. Le spectacle commençait par deux petits tableaux auxquels

les auteurs avaient donné le nom de pièces. L'un, *Jacques Bouchard*, de M. Pierre Wolff, est placé dans un cabaret, et nous montre une scène de jalousie entre un ouvrier maçon et une ex-blanchisseuse montée au rang de modiste. C'est un peu naïf, et en même temps semé de gros mots qui accentuent un peu trop la couleur locale.

Une Nouvelle École, de M. Louis Mullem, a paru une énigme destinée à exercer la sagacité des spectateurs, et des paris se sont engagés pour savoir ce qu'elle voulait dire. Voici en tout cas notre solution. Andrew appartient à l'école réaliste qui exige des œuvres *vécues*, aussi écrit-il un roman dont le sujet est sa propre famille. Il soupçonne son jeune frère Harris d'être un enfant adultérin, et il l'a mené au fond d'un bois, sur le bord d'un étang, où il lui a laissé le choix entre se jeter à l'eau et se tirer un coup de fusil : tel est le drame qu'il lit à haute voix devant des amis, et, au moment fatal, un coup de fusil retentit au dehors, et ce doit être le frère qui s'est tué ! Pas du tout : Harris rentre tout joyeux ; il a tiré en l'air pour donner à son frère la réalité de cet incident de son œuvre. Tous les acteurs quittent alors la scène, et Andrew, resté seul, ôte son habit, met sa table près de son lit, y pose sa lampe, en approche une chaise, s'y assied, et, tranquillement, continue à écrire son roman... Voilà ce que nous avons cru comprendre.

C'est une tout autre affaire que la *Tante Léontine*, de MM. Maurice Boniface et Édouard Bodin, une vraie

pièce, celle-là, une jolie comédie-vaudeville, qui a obtenu un franc succès. La tante Léontine, sœur d'un brave négociant de Roubaix qui s'est presque ruiné, a mal tourné, mais elle a su se retourner, et se faire léguer une grosse fortune. Réhabilitée par l'argent, elle veut rentrer dans sa famille, et y tombe au moment où se prépare un mariage entre la fille de Dumont et un jeune ingénieur. Tout d'abord le père, la mère, la fille, le gendre, la repoussent avec horreur; mais la réflexion vient ensuite : tante Léontine veut richement doter la jeune fille, et Mme Dumont, ainsi que son futur gendre, finissent par trouver, comme Vespasien, que l'argent n'a pas d'odeur. Dumont lui-même, après s'être montré plus sévère que les autres et avoir dit au futur qu'il devrait porter une casquette à trois ponts, cède au torrent et admet au bercail la brebis égarée. Gaie dans le détail, assez triste au fond, cette comédie témoigne d'un véritable talent d'observation, et, avec quelques retouches, elle pourrait être représentée avec avantage sur plus d'un théâtre de genre. Ajoutons qu'elle a été fort bien jouée par M. Antoine (Dumont), qui avait déjà paru dans les deux pièces précédentes, et qui a été très intelligemment aidé par Mmes Barny et France, et M. Laroche.

— Le 3 mai, aux Variétés, a eu lieu la première représentation de *le Béjaune,* folie-vaudeville en trois actes de MM. Burani et Cermoise. C'est la bouffonne et grivoise histoire d'un merle blanc, un peu semblable à celle

que Labiche avait jadis si plaisamment mise en scène.

Sans être une merveille, la pièce est amusante ; aussi est-il surprenant qu'elle n'ait tenu l'affiche que quelques jours. Lassouche y a composé avec son talent ordinaire un rôle de vieille ganache, et Cooper s'y est montré d'une très fine drôlerie dans le personnage d'un Belge amoureux.

— Le même soir, la Renaissance reprenait *Un Lycée de jeunes filles*, opérette en trois actes de M. A. Bisson, musique de Louis Gregh, jouée originairement au théâtre Cluny en 1882. C'est également une folie des plus gaies, et qui a fait rire autant, et même plus encore qu'il y a huit ans. C'est donc un grand succès, auquel les interprètes, Montcavrel, Regnard, Guy, et Mme Irma Aubrys, ont très vaillamment concouru.

— Le 8 mai, réouverture des courses de taureaux dans l'immense arène de la rue Pergolèse. De grandes améliorations ont été apportées à l'installation et au confortable de ce magnifique cirque, qui est aujourd'hui surmonté d'une coupole vitrée qui le protège à la fois contre le soleil et contre la pluie. Le spectacle est composé des mêmes éléments qui avaient eu tant de succès l'an dernier, et il se peut qu'il finisse par devenir tout à fait populaire, surtout si l'on parvient à diminuer le prix des petites places.

— Au théâtre Beaumarchais, le 9, première représentation du *Secret de la victime*, gros drame très mouve-

menté et très noir de MM. Léon Brésil et Valéry Vernier, et qui a réussi.

— A la Comédie-Française on a de la peine à donner *la Surprise de l'Amour,* cette ravissante comédie de Marivaux, qui mérite si bien de reprendre sa place au répertoire. C'est tout un roman que la reprise de cette pièce, qu'on avait dû déjà remonter il y a un an, et qui a été ensuite abandonnée. Après avoir été annoncée pour le dernier jeudi classique, de cette année, et avoir encore été remise à un dimanche suivant, elle paraissait abandonnée de nouveau. Nous avons voulu être fixé sur son sort, et voici ce que l'aimable directeur de la Comédie-Française a répondu à la lettre que nous lui avions adressée à ce sujet :

La pièce est retardée de quinze jours; mais elle est charmante, et les critiques, j'espère, rendront hommage à l'éditeur-artiste en même temps qu'aux artistes-rééditeurs[1].

Nécrologie. — 30 avril. — Décès de Léon Sari, l'ancien directeur bien connu des Délassements-Comiques, de l'Athénée, des Folies-Bergère, etc... Il avait aussi fondé et dirigé des journaux de théâtre, et créé le premier office pour la vente de billets de spectacle. Il se

---

1. M Claretie fait ici allusion à l'édition de *la Surprise de l'Amour* que M. Jouaust va publier dans sa collection des *Petits Chefs-d'œuvre,* où elle paraîtra avec une intéressante préface de M. Georges d'Heylli.

nommait Sari-Stefanini (Napoléon), et il était le fils d'un officier de marine qui commandait le brick l'*Inconstant*, sur lequel Napoléon s'embarqua, en février 1815, pour revenir de l'île d'Elbe en France. Léon Sari, qui, dans sa carrière théâtrale, avait remué et gagné assez facilement beaucoup d'argent, et qui l'avait dépensé de même, est mort dans une situation assez précaire. C'était d'ailleurs une nature droite et sympathique, et il était estimé de tout le monde.

— Le même jour est mort l'acteur Laray, qui avait remporté quelques beaux succès dans le drame contemporain à l'Ambigu, au Châtelet, etc... Il avait d'abord paru à Bruxelles, où il jouait les Mélingue sans trop de désavantage. Il avait soixante ans.

2 mai. — Décès du général de division Gresley, sénateur inamovible, ancien ministre de la guerre, à l'âge de soixante et onze ans.

3. — Aujourd'hui est mort le général Jarras, ancien chef d'état-major général de l'armée du Rhin pendant le siège de Metz, en 1870. Il était en retraite depuis 1879.

5. — L'un des chefs de l'École romantique, le peintre Robert-Fleury, est mort à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Beaucoup de gens croyaient même qu'il n'existait plus, tant le silence s'était fait depuis longtemps autour de son nom. Le genre où il s'était illustré avait d'ailleurs beaucoup vieilli aussi, et enfin son fils Tony, s'étant à son tour signalé comme peintre, dans des œuvres imprégnées

de plus de modernité, avait en quelque sorte pris déjà la survivance du nom paternel. Robert-Fleury appartenait à l'Académie des beaux-arts depuis 1850. Il y avait remplacé Granet.

5. — Décès du célèbre violoniste Hubert Léonard, ancien professeur au Conservatoire de Bruxelles, et l'un des plus éminents artistes de ce temps.

— Le même jour est mort le jeune poète Éphraïm Mikaël, ancien secrétaire de M. Catulle Mendès, et qui n'avait que vingt-deux ans.

— Mme Dorian, veuve de l'ancien ministre de la Défense nationale pendant le siège de Paris, est morte également aujourd'hui. On se souviendra toujours de l'énergie et du dévouement dont elle fit personnellement preuve pendant la douloureuse période de l'investissement de la grande ville. Elle était fille d'un Alsacien, M. Holzer, le créateur des grandes usines d'Unieux (Loire).

— On annonce encore la mort du célèbre ténor Emilio Naudin, celui-là même que Meyerbeer avait désigné, par testament, pour créer *l'Africaine,* où il joua, en effet, en 1865 le rôle de Vasco de Gama. Il fut alors engagé moyennant 100,000 francs par an. Mais on fut bien vite désillusionné sur le compte de cet artiste imposé, qui avait à coup sûr une très jolie voix, mais dont la prononciation était défectueuse, et l'accent impossible.

VARIA. — *Le Nouveau Salon.* — C'est le jeudi 15 que va s'ouvrir le Salon dit du Champ de Mars, où viendront se ranger les artistes révoltés qui ont marché sous la bannière de Meissonier. Ce n'est peut-être pas lui qui, en vérité, a organisé le mouvement, mais il en est le chef apparent. On sait que la caractéristique de ce Salon est de ne pas donner de récompenses : les gros bonnets de la nouvelle entreprise en prennent bien à leur aise, eux qui les ont déjà toutes obtenues ; mais nous doutons fort que ceux qu'ils ont entraînés à leur suite professent le même mépris des récompenses. On raconte à ce sujet une assez curieuse anecdote

La femme d'un des plus illustres dissidents, ayant voulu faire dire une messe pour l'anniversaire de la naissance de son mari, s'est adressée pour cela à un abbé, qui tient le pinceau quand il ne tient pas le goupillon, et qui d'ailleurs envoie chaque année d'assez bonnes toiles au Salon. Au bas de la lettre de demande, qui était des plus gracieuses, se trouvait négligemment jeté ce perfide *post-scriptum* : « Il va sans dire que vous êtes des nôtres. » Le peintre-abbé, qui aurait pourtant mieux aimé être exposé aux récompenses que d'exposer sans en avoir, n'a pas osé reculer, et voilà pourquoi l'on verra ses toiles au « Salon national ».

Car c'est encore là un nom qu'on lui donne. Il est, d'ailleurs, curieux de voir l'abus que l'on fait de ce mot de « national » : c'est une étiquette que l'on met volon-

tiers sur des entreprises plus ou moins hasardeuses. Quand on a voulu essayer, rue du Château-d'Eau, d'un nouveau théâtre lyrique, on l'a appelé national; la faction boulangiste, qui vient d'échouer si pitoyablement, s'est aussi appelée le parti national, et c'est encore une société nationale qui a été fondée par les artistes du nouveau Salon. Ces messieurs seraient vraiment bien aimables de nous dire en quoi leur société, qui comprend un grand nombre d'étrangers, est plus nationale que l'ancienne.

Quoi qu'il en soit, nous irons, sans rancune et sans arrière-pensée, admirer les chefs-d'œuvre que nous offrira le nouveau Salon. Ils ne seront pas aussi nombreux qu'on l'avait espéré; Meissonier, dont on avait annoncé une vingtaine de toiles, n'en a donné qu'une, après avoir été, paraît-il, sur le point de n'en pas donner du tout. Nous avons, du reste, le ferme espoir que cette dualité de Salons, qui est un ennui et une fatigue pour le public et pour la presse, ne sera pas de longue durée; la scission qui s'est produite n'avait aucune raison d'être, et la réconciliation se fera, naturellement sur le dos de ceux qui auront conduit l'entreprise. Notre grand peintre n'avait pas besoin de ce nouvel éclat pour le mettre en vue, et plusieurs de ses amis l'ont vu avec bien du regret s'embarquer dans une aventure d'où il ne pourra sortir que diminué.

Quant à l'État, il ne voit pas le nouveau Salon d'un

œil bien paternel ; pour lui, le vrai, le seul, est celui des Champs-Élysées, qui est resté son enfant chéri, bien qu'il ait voulu voler de ses propres ailes, et c'est à lui qu'il réservera tous les fonds destinés aux acquisitions. Il ne donnera non plus aux exposants du Champ de Mars ni prix du Salon, ni bourses de voyage. Donc, ni récompenses, ni acquisitions : tous les artistes dissidents accepteront-ils longtemps ce régime ?

Une Mystification. — Il y a de par le monde un farceur qui s'amuse à envoyer de temps en temps des lettres apocryphes et qui a le talent de les faire tenir pour vraies. Plusieurs journaux viennent encore de tomber dans le piège : ils ont reçu quatre lettres signées de quatre des candidats évincés au dernier scrutin académique, déclarant qu'ils ne représenteraient plus jamais leurs candidatures, et ils les ont très sérieusement et très innocemment publiées. Voici la rédaction de ces lettres, qui était la même avec les quatre signatures différentes :

Cher confrère,

Voulez-vous annoncer qu'en présence du vote dispersif de l'Académie, et après mûre réflexion, je ne me présente pas au second tour de scrutin, et ne me présenterai plus à l'avenir.

Merci. Et mes meilleurs sentiments.

Les signataires supposés ont, naturellement, tous réclamé, et les journaux qui avaient donné dans le panneau en ont été pour leur courte honte.

La mystification ne s'est pas arrêtée là, et immédiatement quelqu'un, qui est probablement l'auteur même des lettres, a fait courir le bruit qu'elles étaient l'œuvre de M. Rodolphe Darzens, lequel s'en est défendu comme un beau diable.

Nous ne comprenons pas trop le plaisir de ce mystificateur inconnu qui s'amuse ainsi à lui tout seul; mais on doit lui reconnaître un certain savoir-faire.

Les Burgraves de Saint-Ouen. — Tel est le titre que l'on pourrait donner à une nombreuse famille qui peuple une partie de cette banlieue parisienne, et dont les mœurs vraiment patriarcales forment un contraste saisissant et consolant avec la population flottante de bookmakers, de pickpockets et d'aventuriers de toutes sortes qu'attirent les courses en cet endroit. Les journaux de cette quinzaine ont reproduit l'intéressant article qui suit sur cette famille qui mérite bien d'être signalée comme exemple :

« Les Compoint, c'est leur nom, donnent depuis cent ans dans cette localité l'exemple du travail, de l'ordre, de l'économie et de toutes les vertus familiales dont l'exercice continu les a amenés à un grand degré de richesse et de prospérité. Au moment de la Révolution quelques-uns des leurs étaient fermiers au service des seigneurs de Saint-Ouen; leurs maîtres émigrèrent, et nul n'en entendit plus parler depuis.

Les Compoint, pendant la tourmente révolutionnaire, continuèrent à faire valoir les biens qui leur étaient confiés, en mettant scrupuleusement de côté les revenus jusqu'au dernier sou pour les rendre aux légitimes propriétaires. Ni ceux-ci, ni leurs héritiers, n'ayant jamais donné signe d'existence, au bout de longues années les fermiers devinrent propriétaires eux-mêmes. Ils ne changèrent presque rien à leur genre d'existence, continuant à travailler comme par le passé, ne dépensant presque rien, mais arrondissant continuellement leurs propriétés par de nouvelles acquisitions. A l'heure actuelle, sur quatre-vingts d'entre eux qui habitent Saint-Ouen, une dizaine sont millionnaires.

Faisant quelques concessions au goût moderne, ils se sont fait construire d'élégantes villas, ont chevaux et voitures pour se promener le dimanche en habit de gala. Mais, en semaine, ils continuent comme leurs pères à se lever dès l'aube pour cultiver leurs champs, aller aux halles porter leurs marchandises, etc., vêtus de la blouse et des sabots traditionnels. Dans un coin de leurs confortables demeures, presque tous ont encore une petite chambrette, carrelée, meublée d'un lit en fer et d'une chaise de paille, où ils se tiennent de préférence. Ils gardent le régime sobre de leurs pères et leurs goûts hospitaliers, traitant magnifiquement leurs invités et se nourrissant frugalement eux-mêmes.

Ils forment à l'heure actuelle une véritable tribu, ne

mariant leurs enfants qu'entre eux et reconnaissant l'autorité d'un doyen. Celui-ci, en respect des traditions de la famille, est chargé de trancher tous les différends qui peuvent s'élever entre les parents. Depuis cent ans cette autorité n'a jamais été contestée, et les procès entre Compoint ont été ainsi évités. Lorsqu'il est question de mariage dans la famille, le doyen réunit tous les richards du clan, et leur tient à peu près ce langage : « Voilà deux enfants qui se conviennent, il faut les établir ; moi je leur donne telle pièce de terre, et toi, Jean-Pierre ? »

S'adressant ainsi à tour de rôle à chacun des assistants, il détermine la valeur des présents de noce que chacun doit faire au jeune ménage. Le jour des noces, il va sans dire que le doyen tient la première place partout. Pendant le repas et le bal, il règle même la marche de la cérémonie à l'aide d'un petit sifflet d'argent, aux sons duquel les membres de la famille obéissent avec une discipline parfaite. Enfin, au champagne, il est d'usage qu'il adresse une allocution aux jeunes époux. Après avoir recommandé au mari le travail et l'économie, il se tourne vers la fiancée et lui dit : « Tu épouses un beau gars, c'est solide, c'est bien portant : conduis-toi avec lui comme ta sainte et digne femme de mère a fait pour son époux, et donnez-nous des enfants qui nous ressemblent. »

Les Balais militaires. — Un de nos confrères nous

donne un bien curieux exemple de paperasserie administrative. Il paraît que les balais employés dans l'armée n'étaient pas d'un modèle uniforme. La discipline militaire ne pouvait admettre une aussi choquante irrégularité, et l'on a décidé de créer un modèle de balai réglementaire. A cet effet, on a procédé à une enquête, et l'on a rédigé le questionnaire suivant, qui a été adressé à tous les officiers de casernement.

MANCHE.
- Nature du bois.
- Longueur.
- Diamètre.
- Circonférence.

BALAI.
- Nature des branchettes.
- Longueur.
- Grosseur.
- Nombre (!!).
- Mode d'assemblage.
- Nombre de liens d'assemblage.
- Distance des liens entre eux.
- Nature du bois des liens.
- Diamètre de l'ensemble des branchettes à l'extrémité supérieure.
- Poids (manche non compris).

Si, après cela, on n'arrive pas à trouver un balai idéal, c'est qu'on y aura mis de la mauvaise volonté.

Littérature au poids. — Une librairie parisienne annonce la mise en vente de la grande *Encyclopédie d'histoire naturelle* du Dr Chenu, 22 vol. in-4°, avec 9 vol.

de tables. Une réclame formidable est organisée à ce sujet, et, dans le prospectus, entre autres boniments, on lit ce qui suit :

« L'ouvrage pèse 5 *kilog.* 400 *grammes*, et mesure 39 centim. de hauteur, 29 centim. de largeur et 5 centim. d'épaisseur. C'est un monument élevé à la gloire de Paris. »

Nous devons avouer que c'est la première fois que nous voyons annoncer et vendre un livre au poids, comme du sucre ou de la cannelle !...

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Entre amis :

« Comment! voilà déjà ta femme à son dixième enfant! Mais tu n'es pas raisonnable.

— Que veux-tu? on ne peut pas rire avec elle sans qu'elle le prenne au sérieux. »

Un Don Juan de bas étage, qui s'est fait aimer d'une femme d'esprit, montre à tout venant les lettres qu'elle lui a écrites.

« Ce qui me fait rougir, dit-elle en apprenant cette lâcheté, ce n'est pas la lettre : c'est l'enveloppe. »

Note biographique sur Cambronne :

« Un général qui ne mâchait pas ses mots. »

Une dame qui a des prétentions à la vertu disait l'autre jour :

« Ma vie, comme celle du sage, pourrait s'écouler dans une maison de verre.

— A la condition d'y mettre des stores », riposta une bonne amie.

Entre commères.

« Vous savez, ce pauvre aveugle du coin vient de perdre sa fille. Le voilà maintenant forcé d'acheter un chien. »

A table.

« Je vous préviens que votre voisin n'entend pas la plaisanterie.

— Ah ! il est susceptible ?

— Non : il est sourd. »

Une pauvre vieille femme meurt écrasée par un omnibus vide.

« Qu'eût-ce été, dit un bon bourgeois, si la voiture avait été pleine ? »

Au pays de Bohème :

« Oh ! ces infâmes créanciers ! ces gueux de créanciers !

— Comment peux-tu les traiter ainsi ?... des gens à qui tu dois tout ! »

VARIÉTÉS

QUESTIONS D'ÉTIQUETTE

On sait que chez les princes, surtout quand ils sont sur le trône, les choses les plus simples, les événements les plus ordinaires de la vie, prennent des proportions souvent colossales, en raison de la sacro-sainte Étiquette, qui n'a pas abdiqué entièrement ses droits dans les royaumes ou dans les empires, bien que, depuis cinquante ans, il y ait eu beaucoup de progrès démocratiques faits en ce sens. Jadis, en effet, un souverain d'Europe ne recevait jamais un particulier à sa table; quant aux souverains d'Orient, on n'était même pas admis à contempler leur auguste visage. Maintenant les questions d'étiquette sont moins absolues; mais elles existent toujours, très solennelles, très gourmées et très respectées, ainsi que nous allons le démontrer par deux concluants exemples.

I

Une Visite à Windsor.

Les journaux anglais ont publié, il y a un certain temps, une curieuse histoire racontée par M. Badeau, ex-consul des États-Unis à Londres, et dont feu le général Grant

et sa famille font les frais. Cette histoire est donc déjà un peu ancienne de date, mais elle n'en est pas moins instructive et amusante. C'est *le Temps* qui, en France, en a publié les piquants détails dans les termes suivants :

« Le général Grant venait d'arriver à Londres avec sa femme et son fils Jesse, alors âgé de dix-huit ans. Sa qualité d'ex-président de l'Union américaine et sa grande renommée militaire imposaient en quelque sorte à la cour de Saint-James une manifestation courtoise en son honneur. Le général et Mme Grant reçurent en la forme ordinaire une invitation à dîner chez la reine. Cette invitation s'appelle, dans le jargon de la cour, *a command,* un « ordre ». M. Badeau fait remarquer avec raison que l'expression est peu polie. Qu'un sujet anglais soit profondément flatté de recevoir une invitation de Sa gracieuse Majesté, même sous le nom de commandement, cela se conçoit à la rigueur. Un ex-président des États-Unis d'Amérique qui est en même temps un soldat illustre a bien quelque droit à trouver le mot excessif. Quoi qu'il en soit, sans s'arrêter à la forme, le général Grant accepta l'invitation. Mme Grant alla plus loin : elle exprima au chambellan chargé du message le désir assez naturel de la voir étendue à son rejeton Jesse. La négociation fut longue, mais elle aboutit, et Jesse, lui aussi, eut son *command.*

« On part pour Windsor. Les voitures de la cour attendent à la station le général et sa famille, qui sont

conduits *in fiocchi* au château. Ici le drame commence. L'ex-président et Mme Grant sont logés dans un appartement d'honneur; M. Badeau, qui les accompagne, et le jeune Jesse, sont relégués dans une chambrette sous les toits. L'ex-consul américain trouve le procédé peu hospitalier, ce qui paraît prodigieux aux gazetiers anglais. Mais ceci n'est rien : arrive un chambellan qui explique à M. Badeau, non sans embarras, que le général et Mme Grant dîneront à la table royale, mais que le jeune Jesse et le consul seront seulement admis à la table de la Maison de Sa Majesté (avec un grand M). La Maison de Sa Majesté! s'écrient avec componction les Dangeau de Windsor, c'est-à-dire « les chambellans de service, la maîtresse des robes, les secrétaires et aides de camp!...» Les membres du cabinet britannique ne dédaignent point de s'asseoir à cette table. M. Badeau et M. Jesse Grant pouvaient à bon droit se déclarer satisfaits d'y être admis.

« Point du tout. Le jeune Jesse ne voulut point entendre de cette oreille. Il déclara tout net au messager qu'il avait l'habitude, quand il était invité quelque part, de dîner avec les maîtres, et non point avec les domestiques (*sic*). En conséquence, il dînerait avec la reine, ou pas du tout...

« L'infortuné chambellan s'en alla rapporter ces nouvelles, qui plongèrent toute la maison royale dans la désolation. On voulut essayer d'abord de la persuasion. La

vénérable marquise d'Ely grimpa dans les mansardes pour tâcher d'amollir le cœur du jeune Yankee, en lui représentant les traditions, les usages, ajoutant que la reine était souffrante et ne pourrait pas tolérer la fatigue d'un grand dîner... Jesse resta intraitable. Il mangerait avec la reine, ou point du tout. On s'adressa alors au général Grant. Mais, hélas ! le général épousa la cause de son fils. « J'avais pensé, dit-il au négociateur, que mon fils dînerait à la même table que ma femme et moi; s'il ne doit pas en être ainsi, je préfère qu'il renonce au bénéfice de son invitation et s'en retourne à Londres. »

« La maison était affolée. Mais il n'y avait pas moyen de reculer, et il fallut soumettre le cas à la reine. Naturellement, elle ne fit qu'en rire, et déclara que, puisque M. Jesse tenait tant à dîner avec elle, il fallait lui faire ce plaisir. En conséquence, un secrétaire fut dépêché sur l'heure pour annoncer à M. Jesse que « la reine serait heureuse de l'avoir à sa table ». La République triomphait sur toute la ligne.

« Telle est l'histoire dans sa simplicité. Les journaux anglais trouvent que dans cette occasion le jeune Grant a totalement manqué de savoir-vivre en ne se pliant pas aux conventions de cour. D'autres juges estiment qu'il s'est montré fort spirituellement exigeant et qu'il a donné à la vieille Angleterre une leçon pratique d'hospitalité. Entre les deux systèmes le lecteur choisira, selon ses goûts, ses tendances et ses préjugés personnels. »

II

Une Audience chez le Sultan.

Parvenir jusqu'au sultan, le Commandeur des croyants, à Constantinople, est une entreprise des plus délicates et des plus difficiles. Il faut passer par un nombre incroyable de filières, dont la durée est de plusieurs jours, avant d'avoir même une réponse. C'est chez le chef des eunuques que se centralisent les demandes, et c'est par son entremise que les audiences sont, après le plus minutieux des examens, accordées ou bien refusées.

Sir Charles Dilke en a obtenu une assez récemment que le *Weekly Times* a racontée dans tous ses détails. Nous ne citerons de ce curieux récit que le passage essentiel, c'est-à-dire l'arrivée au palais et la conversation, par truchement, avec le sultan. Admis à pénétrer, après avoir traversé un nombre infini de salons, jusque dans l'espèce de boudoir où Abdul-Hamid se tient assis sur un fauteuil, sir Charles Dilke dut s'incliner et garder pour un moment l'attitude d'une sorte de stupéfaction respectueuse. Mais le Commandeur des croyants lui fit aussitôt de la main un signe qui lui permit de rentrer dans la réalité, et, finalement, l'auguste souverain redevint un homme presque comme un autre.

Il se lève pour venir au-devant de vous, et vous pouvez constater qu'Abdul-Hamid est un homme d'âge mûr,

à la physionomie pensive, presque triste, mais pleine de dignité et de douceur. Il vous serre la main, vous invite à vous asseoir sur un siège qu'il vous désigne, en un mot vous met à l'aise. Un pacha sert d'interprète; debout auprès du sultan, il lui traduit vos paroles et vous communique les réponses de Sa Hautesse. Mais il serait chimérique d'espérer que la traduction soit rigoureusement exacte. Pour mieux dire, vous pouvez tenir pour certain que la conversation sera spécialement adaptée à la délicatesse des oreilles impériales. Exemples :

Le Pacha. — Sa Majesté désire savoir si les Anglais comptent évacuer prochainement l'Égypte.

Réponse. — Je ne crois pas qu'ils y songent de quelque temps.

Le Pacha (traduisant). — Il dit, ô Père des fidèles, qu'il espère les voir partir bientôt, avec l'aide de Dieu...

Le Pacha. — Sa Majesté demande ce qu'on pense en Angleterre de la question bulgare.

Réponse. — On pense que les Bulgares devraient être libres de choisir leur prince comme ils l'entendent et avoir la paix.

Le Pacha (traduisant). — Sire, avec tous les Anglais il espère fermement que les Bulgares obéiront aux ordres de Votre Majesté et seront heureux d'accepter le souverain qu'il vous plaira de leur désigner...

On voit que cet échange de vues ne saurait avoir une grande valeur, à moins que vous ne parliez la langue

turque. Vous croyez avoir communication de la pensée du sultan et lui faire connaître la vôtre : en réalité, le sultan entend seulement ce que le pacha veut qu'il entende, vous de même, et la farce se poursuit ainsi jusqu'à la fin de l'entrevue. Quand vous vous retirez, le sultan ne sait rien de vos opinions et vous ne savez rien des siennes. Mais qu'importe, après tout? Le pacha vous a mis à l'aise, il a plu à son maître, et tout le monde est content.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.



2476. — Paris, imprimerie Jouaust, rue de Lille, 7.



GAZETTE ANECDOTIQUE

Numéro 10 — 31 mai 1890

SOMMAIRE.

La Quinzaine. — La question de la reconstruction de l'Opéra-Comique paraît devoir s'éterniser. Ainsi, en ce moment, la commission du budget refuse de s'associer, même par un centime, au projet de reconstruction, tandis que la commission nommée par la Chambre à l'effet d'étudier la question conclut à la nécessité de cette même reconstruction ! Il s'agit donc maintenant de savoir, quand le débat viendra en séance, laquelle des deux commissions l'emportera sur l'autre.

Le ministre de l'Instruction publique, qui a défendu le projet devant la commission du budget, a démontré deux choses : la première, c'est qu'au Châtelet, vu l'insuffisance de places, l'Opéra-Comique fait, — salle comble, — 30,000 francs de moins par mois qu'à la place Boïeldieu, soit 300,000 francs par an ; la seconde démonstration du ministre a eu pour but de prouver qu'en inscrivant une simple annuité de 38,000 francs au budget pendant trente ans, on pouvait reconstruire immédiatement la salle à la place Boïeldieu. Mais la commission a fait la sourde oreille et a refusé tout crédit.

Il faut ajouter que, devant la commission, le ministre a déclaré que, contrairement aux prétentions de la famille de Choiseul, le terrain de la place Boïeldieu appartenait incontestablement à l'État. Il y a eu cependant, en 1882, un procès gagné par les héritiers de Choiseul, et qui a démontré tout le contraire. Enfin on nous assure, — et nous tenons la chose de bonne source, — que, si la Chambre refuse d'autoriser la reconstruction, un nouveau procès en restitution du terrain, moyennant la somme minime fixée par le contrat originaire, sera immédiatement intenté à l'État par la famille de Choiseul. Telle est, en ce moment, la position de la question, et il peut se faire que les lenteurs administratives, parlementaires et judiciaires, en retardent encore bien longtemps la solution définitive.

— Il faut que jeunesse s'amuse ! C'est un précepte que

MM. Georges Hugo, Alphonse Daudet fils, et l'un des enfants de l'illustre M. Berthelot, mettent, paraît-il, très volontiers en pratique. Le petit-fils du grand poète semble surtout vouloir s'amuser plus que les autres. Il avait déjà été, il y a quelque temps, le héros d'une histoire d'emprunt d'argent destiné à ses plaisirs, et qui a rappelé joyeusement certaines scènes de *l'Avare* de Molière. Les prêteurs avaient même fait accepter au descendant du grand poète une carrière de pierres, qui n'en contenait pas, en échange d'un formidable billet à ordre que sa famille s'est sagement arrangée de façon à ne payer qu'après forte réduction. Harpagon et Gobseck étaient dépassés ! Jamais Molière ni Balzac n'avaient songé à exploiter cette « carrière » là !... Dernièrement, les trois jeunes mousquetaires, Georges Hugo, Berthelot et Daudet fils, rossaient, comme dans le beau temps d'autrefois, un manant sur les boulevards, et le guet était obligé d'intervenir ! Il faut bien que jeunesse se passe, et nous pardonnerons volontiers leurs escapades à ces trois héritiers de noms littéraires et scientifiques illustres, s'ils veulent bien, quelque jour, nous prouver, par des œuvres saines et fortes, qu'ils ne sont pas bons seulement à faire des dettes et à rosser les bourgeois dans la rue.

— Arthur de Beauplan, l'ancien sous-directeur des Beaux-Arts, est mort le 11 mai, à l'âge de soixante ans. Il avait été longtemps commissaire du gouvernement près les théâtres lyriques et le Conservatoire sous l'Em-

pire, et avait aussi écrit quelques comédies. Il était le fils d'Amédée de Beauplan, si connu par ses jolies romances. Notre fidèle collaborateur Alexandre Piédagnel nous communique même, à ce propos, un autographe assez amusant de ce célèbre « romancier ». C'est un billet adressé à Déjazet, qui allait créer le rôle du duc de Richelieu dans la pièce si connue *les Premières Armes de Richelieu,* lettre furieuse contre le directeur du théâtre à propos d'un refus de places :

Mon cher duc,

Concevez-vous l'amabilité de votre gracieux directeur, qui, après m'avoir promis positivement deux stalles de balcon pour ce soir, ne nous donne pour toute réponse, après nous avoir fait envoyer deux fois, que les impertinences de son portier, ainsi conçues :

« La lettre de M. de Beauplan, elle est avec les autres; la v'là : il a bien le temps de la lire!... »

Notez que ma femme a refusé une soirée pour aller vous applaudir.

A ce soir, toutefois, quoique je sois furieux; mais, avant tout, votre très dévoué.

A. DE BEAUPLAN.

— Dernière et cruelle conséquence de l'incendie de la salle de l'Opéra-Comique, dont nous parlons plus haut. Le directeur d'alors, M. Carvalho, n'a pu relever sa situation et sa fortune à la suite d'un aussi rude coup. Les difficultés qui lui ont été suscitées de toutes parts ont aggravé de jour en jour cette situation, à ce point qu'il a

fallu, pour y faire face, se procurer à tout prix des ressources. Aujourd'hui, 24 mai, on a livré aux enchères, à la salle de la rue de Sèze, la belle collection de tableaux dont le ménage Carvalho était si justement fier. Elle se composait surtout de cadeaux faits à l'éminente cantatrice par les plus illustres peintres de ce temps : Troyon, Diaz, Daubigny, Jules Dupré, Ingres, Fromentin, Jules Lefebvre, Ricard, Jongkind, Schreyer, Rosa Bonheur. La perle de cette petite collection, qui ne comprenait qu'une cinquantaine de toiles, de dessins ou d'aquarelles, mais toutes de premier choix, était un *Chien au terrier,* de Troyon, qui s'est vendu 11,000 francs. Une petite aquarelle d'Ingres, très fine, mais fort pâle de couleurs, *le Cardinal de Bibiena fiançant sa nièce à Raphaël*, a atteint 3,800 francs ; une *Tête de jeune fille orientale,* de Ricard, mise à prix à 1,000 francs, a été poussée jusqu'à 3,550 francs, et le reste à l'avenant. En somme, la vente a produit 89,000 francs. Beaucoup des amis et des admirateurs de Mme Carvalho avaient tenu à acquérir quelque souvenir provenant de cette collection si chère à ses premiers possesseurs, et aujourd'hui si douloureusement dispersée.

Le Salon du Champ de Mars. — Il n'y a pas à aller à l'encontre, le Salon des dissidents est des plus intéressants. Il nous offre en effet, avec les maîtres qui se sont séparés de la société-mère, d'autres qui depuis long-

temps ne s'étaient montrés à aucun Salon. De ces derniers sont, en première ligne, MM. Ribot et Alfred Stevens, et c'est un vrai régal de gourmet que de voir ainsi réunies plusieurs œuvres de peintres de cette valeur. Nous espérions aussi trouver là comme un résumé de l'œuvre de Meissonier; mais, au lieu des nombreuses toiles annoncées, le maître n'en a envoyé qu'une, ayant pour titre *Octobre* 1806, et qui n'est certes pas de ses meilleures. Encore n'était-elle pas arrivée quand on a convié la presse à visiter l'exposition. Il paraît que, quand on est Meissonier, il suffit d'exposer un tableau, et que de plus on ne doit pas se soumettre aux mêmes règles que les autres, dût-on faire une impolitesse aux gens que l'on invite.

Nous nous trompons, d'ailleurs, en disant que M. Meissonier n'a exposé qu'une toile : il exposait aussi deux gardiens, dont l'un très médaillé, qui montaient la faction aux deux côtés du tableau; depuis, ces deux factionnaires ont été remplacés par une sorte de barrière qui tient le public à distance. Que d'apparat inutile quand on porte le plus grand nom de la peinture moderne!

Parmi les triomphateurs ordinaires de nos Salons on trouve au Champ de Mars MM. Carolus-Duran, Besnard, Puvis de Chavannes, Dagnan, Cazin, Lhermitte, Lambert, Gervex, Roll, Duez, Mesdag; mais, à côté de leurs œuvres, on en a parfois admis de bien faibles, destinées sans doute à faire nombre, le recrutement des adhérents ayant été quelque peu laborieux.

Quant à la sculpture, elle est assez maigrement représentée, et l'on ne voit pas trop ce que l'on aurait à en dire si l'on n'y trouvait des envois de MM. Dalou et Desbois, ainsi que de M. Rodin, dont le faire épileptique n'est pas, tant s'en faut, du goût de tout le monde.

Le jour du vernissage a été un grand événement parisien ; on s'y est porté d'autant plus en foule qu'on y venait sur invitations, envoyées à très grand nombre. Depuis, les visiteurs se font plus rares chaque jour. Ce n'est pas là, d'ailleurs, un Salon pour le gros public ; mais il y aura toujours un certain nombre d'amateurs qui se plairont à venir examiner de véritables œuvres, disposées avec goût et de façon à être bien vues sans se nuire réciproquement. Nous sommes, du reste, très partisan d'une exposition de ce genre, où les bonnes toiles ne sont pas noyées dans une foule de tableaux sans valeur ; mais nous demandons hautement que les artistes ne nous occupent plus ainsi de leurs querelles de métier, et qu'ils se réconcilient pour nous donner un unique Salon choisi où l'on rencontre tous les peintres vraiment dignes de ce nom. S'ils persistent à abuser de notre patience et de notre temps par cette dualité de Salons, ce sera presque le devoir de l'État, — qui, après tout, est un peu le maître, puisqu'il fournit le local, — de reprendre, dans l'intérêt du public, la direction des expositions annuelles.

THÉATRES. — Les Variétés ont repris, le 12, *la Grande-*

Duchesse, l'amusante et fantaisiste opérette d'Offenbach, créée par Schneider, reprise depuis par Paola Marié et Judic, et dont la verve musicale, véritablement endiablée, n'a pas vieilli d'une seule note. C'est Mlle Granier qui chante à présent le principal rôle avec beaucoup d'éclat, d'esprit et de fantaisie. Son succès a été très vif. Des artistes de la création il ne reste plus aujourd'hui en scène que Dupuis, toujours égal à lui-même, et Baron, qui a changé de rôle et qui joue maintenant le grand chancelier Puck.

— Le 13, à l'Opéra-Comique, première représentation de *Dante,* drame lyrique en quatre actes de M. Blau, musique de Benjamin Godard. Ce n'est pas sans de grandes difficultés que l'œuvre nouvelle a pu être présentée au public, et encore la direction a-t-elle dû, en raison de l'insuffisance de la machinerie du théâtre des Nations, où est installé provisoirement l'Opéra-Comique, ne pas donner à la mise en scène de *Dante* tous les développements que les auteurs avaient rêvés. Le bel ouvrage de Godard, très mélodique, très inspiré, d'une orchestration riche et variée, n'en a pas moins vivement réussi, surtout auprès des dilettanti et des gourmets d'art musical. L'interprétation, avec Gibert, Lhérie, Taskin, et Mmes Simonnet et Nardi, est tout à fait de premier ordre. L'œuvre et les interprètes ont donc triomphé du mauvais vouloir de quelques coteries, et de critiques malveillantes et hostiles, et qui se sont attaquées plus

encore peut-être à la personne même du compositeur qu'à son ouvrage.

— Le 14, les Bouffes-Parisiens ont repris *Jeanne, Jeannette et Jeanneton*, la jolie opérette de Lacome, créée originairement aux Folies-dramatiques. Piccaluga, et Mmes Lardinois et Thuillier-Leloir, ont été particulièrement applaudis dans l'interprétation.

— Le même soir, le théâtre Cluny reprenait une des dernières pièces à succès du Palais-Royal, *les Locataires de Monsieur Blondeau*, vaudeville « en cinq étages » d'Henri Chivot, et qui a encore beaucoup amusé.

— A l'Ambigu, le 15, première représentation à ce théâtre de *Devant l'ennemi*, drame populaire et patriotique de M. Paul Charton, représenté d'abord il y a quelques semaines, avec un très vif succès, au petit théâtre des Bouffes du Nord. A l'Ambigu, le succès est devenu un triomphe, grâce aussi à une mise en scène plus grandiose et à une interprétation remarquable avec Montal, Gravier, Pouctal, Péricaud, et Mmes Honorine, Lefèvre, etc. En somme, M. Charton, qui était un inconnu hier, s'est révélé dès le premier jour par un coup de maître, et maintenant l'avenir est à lui.

— Le 17, à la Comédie-Française première représentation de *Une Famille*, comédie en quatre actes, en prose, de M. Henri Lavedan, et son premier ouvrage dramatique important. C'est une œuvre pleine de ce qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui « le modernisme », une pièce

« fin de siècle », autre terme encore plus caractéristique, et où la forme, les détails, l'esprit courant et les bons mots faciles l'emportent de beaucoup sur le fond. Mais toute cette façade extérieure est si pimpante, si brillante, l'auteur a eu tant de verve et d'à-propos, que le public s'est laissé, lui aussi « emballer », et que le succès d'*Une Famille* a été des plus vifs. Puis quelle interprétation avec Mmes Bartet, Barretta, Pierson, Marsy, et MM. Le Bargy, Laroche, de Féraudy, etc...! Finalement on a beaucoup applaudi cette jolie comédie, un peu superficielle, mais d'une fantaisie et d'un esprit indiscutables.

— Le 20, à Déjazet, première représentation de *la Revanche du mari*, pièce en trois actes de MM. Félix Cohen et Grenet-Dancourt, et dont le sujet est encore emprunté à la source inépuisable de la loi sur le divorce. Cette comédie, — car c'est une véritable comédie, — avait été présentée vainement à divers directeurs de scènes plus relevées ; le directeur de Déjazet, moins difficile, a accueilli avec raison l'œuvre dédaignée par ses grands confrères, et bien lui en a pris, *la Revanche du mari* ayant réussi, malgré son interprétation défectueuse.

— Au Cercle des Estourneaulx, nous avons eu un assez intéressant spectacle coupé, composé de *Comme ils sont tous*, un acte de M. Luigi Spes ; *En attendant le futur*, saynète en vers de Paul Viteau ; *Caïn*, drame en un acte, en vers, de M. Grandmougin, et enfin *Spirite*, comédie en un acte de M. Charton, le récent triomphateur de

l'Ambigu. Toutes ces petites pièces, rapides d'allures, assez vivement enlevées, ont reçu l'accueil le plus bienveillant du public. Je ne vous les donnerai pas toutefois pour des chefs-d'œuvre, mais ces tentatives répétées de décentralisation dramatique finiront par produire des résultats sérieux, et qui sait si quelque pièce remarquable imprévue, et si quelque auteur ignoré ne sortiront pas un jour avec éclat de ces petits théâtres, qui servent surtout aux essais d'écrivains nouveaux et inédits!

— L'Odéon a donné, le 24 mai, un petit acte nouveau, *Pendant l'orage*, de M. Frédéric Carmon, dont le nom paraît, croyons-nous, pour la première fois sur une affiche. C'est encore une variation sur le divorce, amusante d'ailleurs, et où l'on a surtout applaudi Mmes Sanlaville et Fériel.

— Le même soir, les Folies-Dramatiques ont donné un grand vaudeville en quatre actes de M. Georges Duval, *le Hanneton d'Héloïse*, pièce d'été fort gaie, folle même par endroits, et que Gobin, Guyon, et Mlle Leriche, ont enlevée avec beaucoup d'entrain.

— La Comédie-Française a enfin repris, le 25 mai, en matinée, *la Surprise de l'amour*, de Marivaux, annoncée depuis plusieurs semaines. Nous avons publié à ce propos, dans la collection des *Petits Chefs-d'œuvre*, à la librairie des Bibliophiles, une réimpression de cette pièce, peu connue de la génération actuelle, attendu qu'elle n'a pas été jouée depuis longtemps. Nous donnons, dans la

notice qui précède cette réimpression, l'historique de *la Surprise de l'amour*, que nous résumerons seulement ici.

Marivaux a composé deux pièces portant ce même titre : la première fut jouée au Théâtre-Italien, le 3 mai 1722, et créée par la célèbre actrice Zanetta Benozzi, connue à la scène sous le nom de Silvia. C'est cette même pièce que Charles Monselet a transformée en opéra-comique, et sur laquelle Ferdinand Poise a écrit une partition charmante, demeurée au répertoire (31 octobre 1877).

La seconde *Surprise de l'amour* fut écrite par Marivaux pour la Comédie-Française, où elle fut représentée le 31 décembre 1727, avec un succès très modéré, puisqu'elle n'eut que quatorze représentations. C'est Adrienne Lecouvreur qui en créa le principal rôle, et cette illustre tragédienne n'y fut pas bonne, n'étant pas d'ailleurs à sa place dans un personnage de comédie. Mais la pièce, reprise quelques années plus tard avec Mme Grandval, eut un succès prolongé. Elle fut également jouée dans les salons, les grandes dames trouvant, dans le joli personnage de la Marquise, une occasion de faire valoir de jolies toilettes, et aussi leur talent de coquetterie féminine. Sous ce double rapport, Mmes Samary et Nancy Martel, qui jouent aujourd'hui à la Comédie-Française les rôles de Lisette et de la Marquise, ont obtenu un vif et brillant succès.

— Le 27 mai, reprise à la Porte-Saint-Martin du

grand drame historique d'Alexandre Dumas père, *la Jeunesse de Louis XIV,* déjà représenté avec un vif succès à l'Odéon, puis à l'Ambigu, et joué originairement à Bruxelles, la censure en ayant interdit, sous l'Empire, la représentation en France. C'est une amusante épopée dramatique où l'auteur a mis en scène une série d'anecdotes très connues, plus ou moins authentiques, mais qui, en somme, sont toutes intéressantes. M. Duquesnel a encadré cette reprise, — à laquelle il avait déjà présidé à l'Odéon, — dans un spectacle véritablement somptueux et magnifique. M. Lafontaine reprend le rôle de Mazarin, qu'il avait créé à l'Odéon, et où il est tout à fait remarquable, et Mlle Panot, du même Odéon, joue d'une manière très touchante le personnage de Marie de Mancini.

— Au Palais-Royal, le même soir, reprise de *les Provinciales à Paris,* pièce en quatre actes de MM. de Najac et Paul Moreau, représentée pour la première fois, à ce même théâtre, en novembre 1878. C'est une amusante comédie, qui rappelle un peu la donnée de *la Vie parisienne,* de joyeuse mémoire, et où l'on a applaudi surtout l'excellent Saint-Germain, toujours plein de verve et de finesse, Milher, Calvin, et Mmes Mathilde, Lavigne, etc.

— L'Odéon ferme ses portes le 31 mai ; mais elles se rouvriront le 5 juin pour la première représentation de la Société des grandes Auditions musicales de France. On exécutera ce jour-là *Béatrice et Bénédict,* opéra-comique de Berlioz non encore représenté en France, avec

l'orchestre de Lamoureux. C'est là une très intéressante tentative, qui ne saurait trouver trop d'encouragements.

Béatrice et Bénédict remonte à vingt-huit ans, et fut représenté à Bade, sur le nouveau théâtre érigé par Bénazet, le samedi 9 août 1862. Pour varier les distractions des joueurs et des buveurs, il avait été décidé que chaque opéra nouveau serait joué seulement deux fois, ce qui eut lieu pour *Béatrice* et aussi pour l'*Érostrate* de M. Ernest Reyer, représenté sur le même théâtre à la fin du même mois. Le premier soir, *Béatrice et Bénédict* se joua seul ; la seconde fois (11 août), avec la *Servante maîtresse*, et, les deux soirs, Berlioz conduisit l'orchestre et reçut force ovations avant, pendant et après l'exécution.

— Au moment où paraîtra notre numéro se donnera dans la salle du Trocadéro le festival Saint-Saëns, organisé par M. Colonne. C'est une très heureuse idée d'avoir composé un concert de morceaux empruntés aux œuvres de ce grand musicien, qui n'a jamais donné une œuvre vraiment complète, mais dont toutes les partitions renferment des pages admirables. Des fragments d'*Henri VIII*, d'*Étienne Marcel*, du *Timbre d'argent*, d'*Ascanio*, de *Samson et Dalila*, seront exécutés dans cette solennité, à laquelle prêtent leur concours Mme Krauss, Mlle Deschamps, M. Soulacroix, et le célèbre pianiste à la mode Paderewski.

Varia. — *La Fin d'un parti.* — Il est de mauvais goût d'insulter aux vaincus : aussi ne nous donnerons-nous pas le facile plaisir de dauber sur le général Boulanger, bien que nous ayons toujours tenu son entreprise pour aussi criminelle que folle. Nous nous bornerons à reproduire ici, comme document historique et officiel, la lettre suivante, adressée à M. Laisant, par laquelle le général Boulanger renvoie ses partisans chacun chez soi.

Jersey (Sainte-Brelade villa), 14 mai.

A M. Laisant, vice-président du comité républicain national.

Cher Monsieur Laisant,

Je vous accuse réception de l'ordre du comité républicain national que vous m'avez adressé, en y joignant les réflexions qu'il m'inspire et qui me sont dictées par les faits.

Je ne considère pas l'échec électoral de la liste des candidats élaborée par le comité comme aussi grave que l'a dit ce dernier pour l'idée républicaine démocratique et réformatrice dont les partisans m'ont fait l'honneur d'affirmer sur mon nom leurs revendications et leurs espérances.

Toutefois, je crois, comme vous, qu'il serait au moins inutile de troubler le pays par des agitations stériles ; je crois, comme vous encore, qu'il faut rendre confiance à cette foule de citoyens qui ont conservé leurs sympathies à une cause dont les circonstances m'ont fait le représentant.

Pour ceux-là, touché de leur attachement, je demeure dévoué à une cause qui est la leur, bien certain du triomphe définitif de leurs revendications et de leurs espérances.

Ce triomphe, il faut savoir l'attendre du temps et de la pro-

pagande des idées ; mais je désire qu'il n'y ait plus, désormais, d'intermédiaire entre ces citoyens et moi, car personne ne peut mieux qu'eux-mêmes manifester leurs sentiments.

La tâche du comité dont je suis le président me semble donc terminée, et je vous prie de faire connaître à nos collègues que ceux d'entre eux qui le désirent peuvent désormais consacrer un concours qui, jusqu'ici, m'avait été précieux, aux opinions qui leur sont personnellement chères.

Pour moi, j'ai à me recueillir, à méditer sur les leçons que contiennent les faits accomplis, et à étudier d'une façon sérieuse les questions qui intéressent le peuple laborieux, pour mieux mériter les sympathies qu'il m'a témoignées et qu'il me témoigne encore.

Ce faisant, je reste le soldat de la France et celui de la démocratie, toujours prêt à les servir et à donner pour elles ma vie, si la patrie avait besoin du fils qui a versé son sang pour elle.

Recevez, cher monsieur Laisant, l'assurance de mon affectueux dévouement.

GÉNÉRAL BOULANGER.

Ainsi finit ce triste parti mené par des ambitieux qu'avait attirés la fortune naissante du soldat révolté, et dont l'un des plus fervents, M. Mermeix, appelait pittoresquement le général Boulanger la « locomotive des décavés ». *Ab uno disce omnes.*

Le Nouveau Théâtre-Libre. — Dans une brochure qu'il vient d'envoyer à toute la presse, M. Antoine nous annonce que le Théâtre-Libre va avoir une salle de spectacle spéciale, bâtie en façade sur le boulevard, non loin

de l'Opéra. Cette salle contiendra 900 places. Elle sera de dimensions telles que des comédiens parlant au diapason naturel seront facilement entendus de toutes les parties de l'édifice.

Les places coûteront 50 p. 100 meilleur marché que dans la moyenne des théâtres actuels.

Un orchestre aménagé comme à Bayreuth permettra, le cas échéant, de faire des exécutions musicales.

Le Théâtre-Libre comportera une troupe de trente-cinq artistes des deux sexes. Ils recevront des appointements annuels et jouiront de la participation aux bénéfices. Ils joueront tous les emplois que la direction leur assignera. — Les rôles importants seront remplis tour à tour, dans le même ouvrage, par plusieurs artistes. Les noms de ces artistes ne paraîtront jamais sur les affiches publiques, lesquelles mentionneront simplement l'heure du spectacle, l'ouvrage représenté et l'auteur de cet ouvrage.

Le spectacle sera renouvelé tous les quinze jours, quel que soit le sort de l'œuvre représentée.

Il y aura seize spectacles par saison.

Les premières représentations de chacun de ces spectacles seront données à bureaux fermés, devant une salle composée de la presse, d'invités et des membres honoraires du Théâtre-Libre.

Ceux-ci, privilégiés, conserveront dans la nouvelle combinaison leurs droits de possession d'un fauteuil à

l'abonnement sans que le prix de cet abonnement soit modifié. Ils jouiront des seize spectacles de la saison.

En cas de difficultés avec la censure, le Théâtre-Libre, reprenant pour un soir sa forme ancienne, donnera, en représentation privée, l'œuvre qui aura causé la contestation.

Pauvres huissiers. — Non seulement Eyraud s'est avisé de découper l'un d'eux en morceaux, mais encore d'autres ennemis, beaucoup moins cruels, il est vrai, mais bien plus acharnés, ont entrepris contre toute la corporation une terrible campagne, et depuis quelque temps il n'est plus question que d'eux dans les journaux. Le célèbre « capitaine » Maxime Lisbonne, qui a la spécialité des intermèdes comiques dans les événements du jour, a eu pitié de ces pauvres huissiers, et, pour les divertir un peu, il vient d'adresser à toute l'huisserie, clercs et patrons, la circulaire suivante :

M .

Depuis vingt ans, forçats du Timbre et de l'Enregistrement, esclaves du Protêt, vous avez eu tellement à travailler contre moi, et par n'importe quel temps, qu'il est de mon devoir de vous prouver ma reconnaissance en offrant en votre honneur, au THÉATRE BEAUMARCHAIS, une SOIRÉE DE GALA, le lundi soir de la Pentecôte, 26 mai 1890.

Ce simple témoignage de gratitude vous prouvera combien je vous ai toujours plaints et combien je suis heureux, en dé-

dommagement, de vous offrir cette invitation pour vous et votre famille.

Quant à vos patrons, dont, en somme, je n'ai pas eu trop à me plaindre, ils sont assez riches pour payer leur place entière; mais je leur réserve toutes mes loges, persuadé qu'ils auront à cœur de ne point laisser *protester* la confiance que j'ai en leur bonne visite, et qu'ils s'empresseront de *saisir*, au prix de 5 francs, *parlant à ma personne ainsi déclarée*, les places que je mets à leur entière disposition.

On jouera le drame de Jules Dornay :

LA LIONNE DE LA PLACE MAUBERT.

Sept actes absolument authentiques.

Comptant que vous ferez bon accueil à la présente *assignation* pour le lundi soir 26 mai, je vous présente, M ,
mes salutations empressées.

MAXIME LISBONNE,
Délégué à la direction du théâtre
Beaumarchais.

Le Docteur Vernhes. — C'était l'oracle de la ville de Béziers, qui l'avait renommé député aux dernières élections, et qui avait pour lui un culte enthousiaste, d'ailleurs partagé par tous ses amis. C'était en effet un type fort curieux que ce législateur-médecin, très méridional d'aspect, de faconde et d'accent, et au demeurant le meilleur, le plus conciliant et le plus affable des hommes. *Le Temps* a publié sur lui une étude anecdotique fort amusante, et nous lui emprunterons quelques traits rela-

tifs à cette originale et sympathique physionomie aujourd'hui disparue.

« Ayant été nommé député pour la première fois en 1876, Vernhes, à peine arrivé à Paris, voulut un guide et jeta son dévolu sur Gambetta, qu'il tutoyait et appelait par son prénom, comme toutes les personnes qu'il avait eu une fois l'occasion de remarquer. Thiers vient à passer; Vernhes insiste aussitôt pour être présenté; Gambetta s'exécute et respectueusement fait connaître le nouveau collègue. Alors Vernhes :

« Monsieur Thiers, il y a longtemps que je vous connais; je ne vous dirai pas que vous êtes un tribun, un homme qui remue les masses, comme Léon et (ramenant vers lui son index) comme Bibi, mais vous êtes un grand orateur d'affaires. »

Un moment après, l'ancien président retrouve Gambetta seul et lui dit :

« Il est remarquable, notre nouvel ami.

— N'est-ce pas? Il est vraiment du Midi, celui-là!

— Comme Léon et comme Bibi, répliqua M. Thiers en souriant; mais ni vous ni moi ne sommes de force. »

Vernhes monta rarement à la tribune; mais il demanda souvent la parole, et il avait surtout un projet de grand discours sur la politique extérieure. On était arrêté par deux questions, la question romaine et la question d'Orient. Il avait une solution simple : installer le pape à Constantinople, et, quant au sultan, lui faire passer le

Bosphore. Il arrive à la Chambre un jour qu'on devait discuter le budget des affaires étrangères : il annonce à tous les journalistes réunis dans le salon de la Paix qu'il va enfin faire la lumière dans ce chaos, et, en effet, dès le début de la séance, il demande la parole. Quelques instants après, on le voit monter au fauteuil présidentiel, alors occupé par Gambetta ; puis la discussion s'achève sans que Vernhes ait parlé. On lui en témoigne quelque étonnement à la sortie.

« Que voulez-vous? J'avais des choses essentielles à dire ; mais Léon m'a fait une observation bien juste ; il m'a dit : « Qu'est-ce que tu veux leur dire à ces gens-là? « Ils ne te comprendront pas ; viens déjeuner un de ces « jours ; tu me le feras à moi, ton discours ! »

Peinture et Nouveautés. — Meissonier a fait deux tableaux ayant pour titre 1814 : l'un qui appartenait à M. Delahante, et l'autre qui n'est qu'une répétition de celui-ci, et qui a été récemment adjugé à 131,000 francs lors de la vente Porto-Riche. Un expert, dit-on, est allé proposer 500,000 francs du vrai 1814 à M. Delahante, qui a accepté le marché, et il l'a ensuite revendu 850,000 francs à M. Chauchard, ancien directeur des magasins du Louvre.

Il fait bon d'être peintre quand on peut faire des tableaux de 850,000 francs, et il fait aussi bon d'être marchand de nouveautés quand on peut acheter de pareils

tableaux. Mais toute cette histoire n'est-elle pas bien étrange, et est-il admissible qu'un tableau puisse valoir 850,000 francs? Il ne manque plus à ce trafic qu'un Vanderbilt quelconque offrant immédiatement un million du tableau, dans la crainte de le laisser échapper.

Les Séminaristes à la caserne. — M. Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française, n'est pas, naturellement, pour l'entrée des séminaristes au régiment et à la caserne. L'éminent prélat a publié récemment, sur ce sujet brûlant, une lettre, sous forme de brochure, qu'il a adressée au général X..., et qu'il ne nomme pas autrement, sans doute pour ne pas le compromettre.

Dans cette lettre, M. Perraud déclare, tout d'abord, peut-être comme précaution oratoire, qu'il est le fils d'un officier, ancien combattant de Waterloo, « dont il garde les vieilles épaulettes avec un religieux et patriotique respect... » Il déclare, un peu plus loin, qu'il ne veut pas appeler la caserne « un lieu de perdition », mais que, toutefois, son opinion est qu'il n'est pas raisonnable d'assujettir nos futurs prêtres à y habiter, même passagèrement. En résumé, dit-il, la loi du 15 juillet 1889, qui concerne les séminaristes et les oblige au séjour dans l'armée active, causera un préjudice considérable au recrutement du clergé.

Nous n'avons pas à discuter ici cette question, les résultats que doit produire l'entrée des séminaristes dans

les casernes ne pouvant encore être appréciables. Nous nous bornerons à signaler la touchante anecdote par laquelle M. Perraud termine sa brochure, en regrettant que le distingué prélat n'ait pas jugé à propos de nous donner le nom de l'officier supérieur aujourd'hui général, qui en était avec lui le héros :

« J'en atteste, mon cher général, nos si cordiales relations d'il y a vingt ans, commencées sur les bords de la Meuse le soir du 30 août 1870.

« Le combat de Beaumont, prélude de la néfaste journée de Sedan, venait de se terminer. Avec ses mitrailleuses et sa formidable artillerie, l'armée du prince de Saxe avait fait de vrais massacres parmi nos cuirassiers, nos chasseurs, nos fantassins. Notre ambulance était à peine installée dans la ferme d'un petit hameau du village d'Autrecourt. Un des premiers Français qui nous furent amenés était un officier supérieur dont l'aumônier s'offrit à tenir le bras, tandis que les chirurgiens le fouillaient avec leurs pinces pour y chercher une balle. Le sang du blessé coulait abondamment sur la soutane du prêtre.

« J'ai gardé longtemps comme une sorte de relique ce vêtement glorieusement souillé. Le prêtre, c'était moi : quant au blessé, qui reprenait du service quelques semaines après dans notre armée de la Loire, il est devenu le digne général auquel je suis heureux de renouveler ici l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus affectueusement dévoués. »

Le Jeu des confidences. — Vous connaissez tous cette distraction de salon qui consiste à répondre par écrit à une série de questions imprimées qui composent le cahier dit *des Confidences*, lequel traîne sur la table familiale comme un piège éternellement tendu à tous les visiteurs qui ne l'ont pas encore orné de leur autographe. Or, nous avons sous les yeux un de ces albums, et nous allons reproduire les trente et une questions qu'il renferme, avec leurs réponses, écrites et signées cette fois de la main du célèbre romancier Pierre Loti, ce qui leur donne un peu plus d'intérêt que n'en comportent généralement ces sortes de jeux d'esprit.

MES CONFIDENCES

QUESTIONS	RÉPONSES
1. Quelle est la couleur que vous préférez ?	1. La nacre changeante.
2. L'odeur ?	2. Celle des œillets sauvages qui poussent sur les dunes.
3. La fleur ?	3. Une grande fleur blanche de l'Inde, dont je ne sais plus le nom.
4. L'animal ?	4. Le chat ! rien que le chat ! mais je l'adore.
5. La couleur d'yeux et de cheveux ?	5. Ça a changé souvent, ça dépend de qui j'aime.
6. La vertu ?	6. Question trop rococo.
7. Quel est le vice que vous détestez le plus ?	7. Aucun. J'ai une immense pitié pour tous.

8. Votre occupation préférée ?	8. Flâner en plein air, en Orient.
9. Votre plaisir favori ?	9. Le cheval, l'acrobatie.
10. Idéal, selon vous, du bonheur terrestre ?	10. Être beau, jeune, leste et fort.
11. Quel sort vous paraît le plus à plaindre ?	11. Celui des infirmes, des laids, des vieux.
12. Peut-on vous demander l'âge que vous avez ?	12. Oui encore, jusqu'au jour où il commencera par un 4.
13. Quel prénom auriez-vous pris si vous l'aviez choisi ?	13. Pierre ou Jean.
14. Quel a été le plus beau moment de votre vie ?	14. Le soir du 4 décembre 1876, à Stamboul.
15. Le plus pénible ?	15. Il y en a eu tant !... je ne sais plus.
16. Votre principale espérance ?	16. Je n'en ai pas.
17. Croyez-vous à l'amitié ?	17. Oui.
18. Quel est pour vous le plus agréable moment de la journée ?	18. Le soir, à terre ; en mer, l'extrême matin.
19. Votre personnage historique favori ?	19. Je sais si peu l'histoire !...
20. Le personnage de roman ou de théâtre que vous préférez ?	20. Je ne m'intéresse à aucun.
21. Quel pays habiteriez-vous plus volontiers ?	21. L'Inde, la Perse, ou un pays musulman.
22. Quel écrivain préférez-vous ?	22. Je ne lis pas.

23. Quel peintre?	23. Corot, Fromentin, Puvis de Chavannes.
24. Quel musicien?	24. Bach, Glück; joueurs de musette et de tambour arabes.
25. Quelle devise?	25. J'ai depuis longtemps celle-ci : « Mon mal j'enchante. »
26. Quel est, selon vous, le chef-d'œuvre de la nature?	26. Question du dernier rococo, et, de plus, idiote!
27. De quel site avez-vous gardé le plus agréable souvenir?	27. De la vallée de Fatoua (Polynésie).
28. Quel est votre mets de prédilection?	28. Les plus simples, les moins préparés.
29. Préférez-vous un coucher dur ou tendre?	29. Très dur : une natte par terre, un tapis, mais très beau.
30. Quel peuple étranger vous est le plus sympathique?	30. Le peuple arabe, pour son immobilité surtout.
31. Écrivez une de vos pensées.	31. Les histoires de la vie devraient pouvoir être arrêtées comme celles des livres.

Rochefort, 3 janvier 1890.

Pierre Loti.

Au Chat noir. — Mac-Nab est mort, vive Maurice Donnay!... Ce nouveau venu est le poète actuellement en vogue au *Chat noir.* Il compose des monologues, écrit

des revues, des comédies, et en même temps il est ingénieur, mais le moins souvent possible, par exemple ! En somme, au *Chat noir,* ce jeune homme, — il n'a pas encore trente ans, — a pris la suite et l'héritage de Mac-Nab, récemment décédé. Nous devons même reconnaître que l'héritier est plus fort et semble avoir plus de talent poétique que le maître, témoin la jolie pièce qui suit, et qui est tout à fait d'actualité, pièce qui ne serait pas indigne d'ailleurs d'un auditoire même plus relevé que celui du *Chat noir :*

SAGESSE

Te voilà, Printemps, vieux jeune homme,
Avec tes vertes frondaisons,
Et le drap vert de tes gazons :
Ah ! tu n'es pas très neuf, en somme !

Et pourtant, dès que tu parais,
Les bruns garçons, les filles blondes,
Autour de toi dansent des rondes,
Comme des mouches dans les rais

Du soleil. Ohé ! les poètes !
Amours, beaux jours, chansons, pinsons,
Aveux, doux vœux, frissons, buissons ;
Joli mois de mai, tu m'embêtes.

Aubes claires de rose-thé,
Crépuscules d'héliotrope,
Tout cela me rend misanthrope,
Car je n'ai plus, en vérité,

L'âge des emballements roses,
Quand je croyais que le destin
Me servirait chaque matin
Une princesse avec des roses

Autour, dans un rare décor
Où des esclaves accoudées
Rêvent parmi les orchidées,
L'âge où je n'avais pas encor

Brûlé ma dernière cartouche,
Quand ma maîtresse, joliment,
Me grondait d'être trop gourmand
Et toujours porté sur sa bouche.

Et, malgré ton éclat, Printemps,
Et les serments des amoureuses,
Je sens les angoisses peureuses
Du deuil automnal et du temps

Où tous nos bonheurs, par jonchées,
Avec les rameaux arrachés,
Sont lamentablement couchés
Sur les pelouses desséchées.

Des hommes beaux comme des dieux
Emmènent à leurs bras des femmes
Qui sont belles comme des âmes.
Toutes et tous ont dans leurs yeux

Des regards longs comme des lances.
Ils passent devant ma maison;
Ils me disent : « Viens-tu? » Mais on
Ne me la fait plus aux troublances.

Vous pouvez me tendre la main,
Non je ne serai pas le vôtre.
Dans ma sagesse je me vautre :
Passez, passez votre chemin.

Et, le cerveau bleuté de rêves,
Allez adorner de lilas
Le corsage des Dalilas
Dont les amours comme eux sont brèves.

Malgré mon amour des lointains,
En vain madame Chrysanthèmes
Viendrait me murmurer « Je t'aime! »
Car, sans baiser ses ongles teints,

Je la renverrais éplorée ;
Et, si la reine de Saba
Pour quelque biblique sabbat
Me montrait la forêt sacrée,

Je la dédaignerais aussi.
Non, je ne crois plus que l'on m'aime :
Donc, à quoi bon souffrir? Et même
La blonde au corsage aminci,

Qui vit sans que je la connaisse,
Celle dont j'ai rêvé longtemps
La venue un soir de printemps,
Peut venir claire en sa jeunesse,

Pour montrer quel homme je suis,
Quel homme je veux toujours être,
Qu'Elle passe sous ma fenêtre :
Je prends mon chapeau, je la suis.

Vers d'album. — Nous copions sur un album le joli sonnet suivant, qui est inédit, et qui ne nous a pas paru être indigne de l'impression :

Harpes Éoliennes.

Il existait jadis, dans un des vieux châteaux
De l'Allemagne, un jeu de harpes dont Éole
Se plaisait, paraît-il, durant sa course folle,
A tirer des accords harmonieux et beaux.

Mais un jour on garnit les flancs de la tourelle
D'un auvent trop serré pour qu'Éole passât ;
Et les harpes, croyant leur amant infidèle,
Languissaient dans l'oubli sans que le dieu pensât

Que, lorsqu'on ouvrirait à nouveau l'embrasure,
L'amante, atteinte au cœur, morte de sa blessure,
Ne pourrait plus chanter les antiques chansons.

La harpe, c'est mon cœur ; tes caresses, la brise.
Prends garde ! l'instrument trop délaissé se brise,
Et l'artiste impuissant y cherche en vain des sons.

ÉTIENNE ÉNAULT.

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Dans le monde :

« Y avait-il beaucoup de femmes hier au concert de X... ?

— Non, il n'y avait que leurs mères. »

Une dame est entrée avec son petit enfant dans un water-closet. A la sortie, la buraliste lui réclame 30 centimes pour deux places.

« Pardon, Madame, fait-elle : j'avais l'enfant sur mes genoux. »

Deux médecins parlent d'un confrère dont les malades meurent comme des mouches.

« Heureusement, dit l'un deux, que sa clientèle n'est pas nombreuse. Sans cela, il faudrait ajouter une impériale aux corbillards. »

Un Viennois rencontre un de ses amis tenant un enfant par la main et lui demande qui il est :

« C'est un petit prodige, dit-il : il a déjà deux ans, et il ne joue pas encore du piano. »

Entre petites artistes :

« Tu chantes maintenant dans un théâtre ? Tu as donc de la voix.

— Non, mais le directeur m'a dit : « Vous avez des mollets, ça fera l'affaire. »

« Il y a vraiment, disait l'autre jour un ami de la simplicité, des gens bien prétentieux. Au lieu de dire : « Je nage dans des flots d'harmonie », pourquoi ne pas dire tout simplement : « Je prends un bain de son » ?

Marivaudage :

« Comment, Monsieur, après tous les griefs que j'ai contre vous, vous osez encore me faire la cour? Vraiment les bras m'en tombent.

— La Vénus de Milo, alors ! »

« Où vas-tu si pressé ?

— Je suis appelé comme témoin.

— A charge ou à décharge ?

— Les deux. C'est dans un duel au pistolet ! »

X... aperçoit un bohème de sa connaissance sortant d'un restaurant à treize sous.

« Comment ! fait-il, tu manges là dedans ?

— Oh ! très rarement... quand je peux ! »

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.



2476. — Paris, imprimerie Jouaust, rue de Lille, 7.



GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 11 — 15 JUIN 1890

SOMMAIRE.

LA QUINZAINE. — L'ex-duchesse de Persigny, dont la vie et les aventures ont fait tant de bruit il y a quelques années, vient de mourir à Cannes (30 mai). Elle avait soixante ans. Fille unique du prince de la Moskowa, l'un des fils du maréchal Ney, elle avait épousé en premières noces M. Fialin de Persigny, auquel l'empereur Napoléon III donna le titre de comte à cette occasion, avec un cadeau d'argent de 500,000 francs. Quelques années plus tard le titre de duc fut octroyé à M. de Persigny, qui mourut à Nice en 1872. L'année suivante sa

veuve se remaria avec le docteur Hyacinthe-Hilaire-Adrien Le Moyne, qui était sensiblement plus jeune qu'elle, et qui mourut en 1879. A ce deuxième mari Mme de Persigny substitua le plus tôt possible un troisième en épousant le marquis de Sombreuil, qui est, paraît-il, encore plus jeune que ne l'était M. Le Moyne au moment de son mariage. Les tribunaux avaient eu très souvent à s'occuper des affaires domestiques de Mme de Persigny, soit dans ses demêlés avec sa mère, qui était née Laffitte, soit au sujet du règlement des successions de ses deux premiers maris.

— On a inauguré, le 1er juin, à Notre-Dame du Vaudreuil (Eure), au milieu d'une grande affluence de très sympathique population, une statue à la mémoire de Raoul-Duval, l'ancien député qui, au moment de sa mort, préparait une évidente évolution personnelle du côté de la République libérale ouverte. Cette statue, œuvre du sculpteur Decorchemont, a été fondue par M. Maurice Denonvilliers; le monument est dû à M. Sauvage, architecte.

— Le jeune duc d'Orléans, qui subissait sa condamnation à Clairvaux, a été gracié par le président de la République le 3 de ce mois, et conduit immédiatement à la frontière suisse. Il avait été arrêté le 7 février, et condamné le 12 à deux ans de prison, en vertu de la loi du 22 juin 1886. Le 26 février, il avait été transféré de la Conciergerie, où il était resté dix-sept jours, à la maison centrale de Clairvaux, où il est resté juste quatre-vingt-

dix-neuf jours. Le prince, après un court séjour en Suisse, a été retrouver sa famille en Angleterre.

— Le 3 juin, décès du vicomte de Gontaut-Biron, qui fut le premier ambassadeur de France envoyé près le nouvel empereur d'Allemagne après la conclusion de la paix en 1871.

Le même jour, décès du critique d'art bien connu Philippe Burty, né le 11 février 1830. C'était un collectionneur émérite, qui laisse un cabinet de haute valeur.

— Le 4, décès du célèbre tueur de panthères Charles-Laurent Bombonnel, à l'âge de soixante-quatorze ans. En 1870, il s'était très vaillamment signalé en qualité de commandant d'une compagnie de francs-tireurs.

— Mme Grivot, l'excellente duègne du Gymnase, et qui avait d'abord longtemps joué les ingénues, puis les jeunes premières, sous son prénom de Laurence, est morte le 5 juin, à l'âge de quarante-sept ans. Elle était la femme du trial Grivot, aujourd'hui si applaudi à l'Opéra-Comique. Les deux artistes appartenaient au théâtre du Vaudeville quand ils se sont mariés en 1866. C'était le ménage le plus parfait et le plus uni.

— Nous avons eu deux ventes de tableaux des plus importantes pendant cette quinzaine. La première, qui a eu lieu à la rue de Sèze, comprenait la magnifique collection de M. Gustave Rothan (29 mai), et elle a duré trois jours. Elle était composée de toiles de peintres de la fin du XVIIIe siècle, et on y remarquait principalement

des œuvres de premier ordre des écoles étrangères, surtout de l'école hollandaise. Le « clou » de la collection était un portrait peint par Jordaens, qui a été adjugé 58,000 francs à M. André, et que M. Rothan n'avait payé que 1,500 francs à un artiste bien connu, M. Fréret, lequel l'avait trouvé un jour chez un marchand de vieilles ferrailles, où il l'avait acheté moyennant 10 francs!... Cette belle vente a produit un total de 1,093,000 francs.

C'est encore à la rue de Sèze qu'a eu lieu, le 4 juin, la vente de la collection de tableaux de M. E. May. Elle comprenait surtout des Corot, des Cazin et des Millet. Les Corot, qui étaient de très petites dimensions, ont obtenu des enchères énormes : ainsi *le Pont Saint-Ange à Rome*, qui mesure 32 centimètres sur 45, a été adjugé à 21,000 francs, sur une demande de 15,000 francs, et le reste à l'avenant.

Des pastels de Millet ont également obtenu des prix considérables. L'un, *la Fin de la journée*, mis à prix à 20,000 francs, a été adjugé à 25,000; un autre, *la Méridienne*, que Millet avait originairement vendu 250 francs, a été adjugé à 11,300 francs!... Une minuscule étude de Meissonier (8 cent. sur 6) mise à prix à 3,500 francs est montée à 5,500. Le total de la vente a été de 500,060 francs.

— Le 11 juin, on a inauguré au cimetière Montmartre un monument à la mémoire de l'ancien directeur des Beaux-Arts Castagnary, décédé en 1887. Sa tombe est

surmontée d'un mausolée de pierre sur lequel se dresse le buste de Castagnary, sculpté par Rodin. Deux discours ont été prononcés, l'un par M. Spuller, le second par M. Bourgeois, ministre de l'Instruction publique; M. Roussel, du Conseil d'État, a également dit quelques mots au nom de cette haute assemblée, dont Castagnary fit partie depuis 1879.

Crime et poésie. — C'est la manie d'écrire qui a, la plupart du temps, perdu les grands criminels. Ainsi vient-il d'en advenir au trop célèbre Eyraud, l'assassin de l'huissier Gouffé : il a été trahi par les lettres qu'il écrivait à sa femme de toutes les villes d'Amérique où il séjournait. Ces lettres, dont quelques-unes ont été publiées, sont empreintes d'une sentimentalité qu'on ne devait guère s'attendre à trouver chez un monstre pareil.

A ce propos, notre confrère Georges Caron, du *Parti National*, a rappelé le curieux ouvrage du docteur Lombroso sur l'homme criminel, et plus spécialement le chapitre consacré à la littérature des assassins, qui, très souvent, se piquent de poésie.

Les vers des criminels français sont, paraît-il, de beaucoup les plus curieux. En voici d'abord de Lecrosnier, qui n'était qu'un vulgaire détrousseur :

Tu pleures, quand le soir mon âme veut, tremblante,
Vers tes parents, là-bas, voler pleine d'amour.

Tu pleures. Sur tes cils une larme brûlante
Vient se diamanter aux premiers feux du jour.
Tu pleures ; mais ces eaux qu'une amère souffrance
Épanche de tes yeux,
Font épanouir l'espérance,
La fleur des malheureux.

Ce n'est vraiment pas mal pour un simple coupeur de bourses.

Le fameux Lacenaire versifiait aussi volontiers, et la chanson suivante fut composée par lui pendant son procès :

Bien fou, ma foi, qui sacrifie
Le présent au temps à venir.
Tout est bien et mal dans la vie :
Le chagrin succède au plaisir.
Contre le sort en vain on lutte ;
Amour, richesse, n'ont qu'un jour :
Ce qui vient au son de la flûte
S'en retourne au bruit du tambour.

Un gros financier qui naguères
Roulait gorgé du bien d'autrui,
Rançonné par d'autres confrères,
Marche dans la crotte aujourd'hui.
On voit souvent semblable chute
Chez le peuple ainsi qu'à la cour :
Ce qui vient au son de la flûte
S'en retourne au son du tambour.

Quand je vois la superbe actrice
Qui ruina plus d'un amateur,

Aujourd'hui, par un beau caprice,
Se ruiner pour un mince auteur,
Pauvre fille, hélas ! quelle chute !
Aussi, dis-je, même en amour,
Ce qui vient au son de la flûte
S'en retourne au son du tambour.

Mais la palme appartient à Lebiez, qui adressait au crâne d'une jeune fille les strophes suivantes :

De quelque belle enfant restes froids et sans vie,
Beau crâne apprêté par mes mains,
Dont j'ai sali les os, la surface blanchie,
D'un tas de noms grecs et latins !
Compagnon triste et froid de mes heures d'étude,
Toi que je viens de rejeter
Dans un coin, ah ! reviens tromper ma solitude,
Réponds à ma curiosité :
Dis-moi combien de fois ta bouche s'est offerte
Aux doux baisers de ton amant,
Dis-moi quels jolis mots de ta bouche entr'ouverte
Dans des heures d'égarement !
Insensé, — tu ne peux répondre, pauvre fille,
Ta bouche est close maintenant,
Et la mort, en passant, de sa triste faucille
A brisé tes charmes naissants.
Triste leçon pour nous, qui croyons que la vie
Peut durer pendant de longs jours !
Et jeunesse et bonheur et beauté qu'on envie,
Tout passe ainsi que les amours !
Ainsi quand vers le soir, âpre et dur à la tâche,
Je travaille silencieux,

Mon esprit suit le monde, et tout inquiet s'attache
A des pensers plus sérieux.
Je rêve au temps qui passe... Alors je te regarde,
Et, songeant aux coups du destin,
Sur ton front nu je crois lire en tremblant : « Prends garde,
Mortel, ton tour viendra demain. »

Nous ne recommanderons pas la richesse de rime de *rejeter* et *curiosité*; mais, avec un homme qui ne fait pas son métier de poésie, on ne doit pas se montrer exigeant.

LETTRES A Mlle GEORGES. — On a vendu dernièrement, à l'hôtel de la rue Drouot, un certain nombre de lettres autographes adressées à la célèbre tragédienne Mlle Georges, de son vrai nom Marguerite-Joséphine Wemmer, décédée à Paris le 11 janvier 1867. Ces lettres sont naturellement toutes relatives au théâtre. En voici quelques extraits :

L'acteur Bouffé (14 juin 1836).

Vous pouvez aujourd'hui rendre quelqu'un bien heureux; ce quelqu'un c'est le gamin de Paris. Il vient vous supplier de lui faire présent de deux places pour ce soir. Il désirerait beaucoup voir son ami Odry, si souvent amusant; mais ce qu'il regrette, c'est de ne pas entendre ce soir la seule véritable tragédienne qui soit au théâtre et qu'il a si souvent admirée.

Alexandre Dumas père (8 octobre 1837).

Je ne serai heureux et content, Madame, que lorsque j'au-

rai contribué d'une manière efficace à la position élevée et stable qui vous convient au Théâtre-Français; d'ailleurs, mon intérêt personnel vous y réclame; cependant, je vous avoue que j'aimerais mieux que vous crussiez à mon dévouement qu'à mon égoïsme.

Mes amis me décorent une chambre tout entière de scènes dramatiques. L'un deux, M. Clément Boulanger, se charge de peindre celle de la prison dans *la Tour de Nesle;* il désire vous faire le plus beau portrait possible. Serez-vous assez bonne pour lui accorder dix minutes?

Je baise, avec la permission de qui de droit, les plus belles mains de Paris.

Le comte de Flahaut, qui fut ambassadeur à Londres, puis grand chancelier de la Légion d'honneur, et qui était le père du duc de Morny :

28 décembre 1851.

Croyez que l'admiration que vous avez inspirée est trop bien gravée dans les souvenirs de ma jeunesse pour que je n'eusse pas saisi avec empressement l'occasion de vous en renouveler l'expression.

Dans un billet de Gavarni, il est question d'un des frères de Goncourt :

Je vous ai envoyé un garçon charmant, M. J. de Goncourt, il n'a pas eu l'avantage de vous rencontrer. Il désirait causer avec vous d'un portrait de vous que je voudrais faire, pour une suite d'*Illustrations contemporaines.*

Victor Hugo répond ainsi à une demande de recommandation :

Comptez sur moi, mon admirable Lucrèce. Mais moi, ce n'est pas grand'chose, ce n'est que beaucoup de bonne volonté avec fort peu d'influence. Je commence à être haï en politique comme je l'ai été en littérature.

Frédéric Soulié après *Marie Tudor :*

Si je pouvais aller vous voir, je me mettrais à genoux pour vous dire combien vous avez été admirable hier. Le second acte et le quatrième sont du génie; *je parle de vous*. Si l'on pouvait comparer les inspirations d'un artiste au courage d'un soldat, je dirais que le second acte a été une victoire sublime et complète, j'ajouterais qu'au quatrième acte vous avez joué avec le talent du désespoir. Vous avez sauvé Marie Tudor de la mort, vous la ferez vivre.

Madame Adélaïde Ristori (28 janvier 1856).

Je souhaite me voir de nouveau animée par votre présence pendant les représentations que je donnerai à Paris. Et, bien que mon répertoire se compose en partie de nouvelles productions, toutefois je veux, à quel prix que ce soit, me procurer cette fois le bonheur de vous entendre.

Théâtres. — Pour une fin de saison, nous avons eu une quinzaine théâtrale bien chargée, surtout comme musique. Le 28 mai, l'Opéra a donné, pour la première fois, *Zaïre,* opéra en deux actes de MM. E. Blau et Louis Besson, musique de M. Véronge de la Nux, prix de Rome, dont c'est le premier ouvrage dramatique. Ce n'est pas que M. de la Nux soit précisément un jeune, mais à l'Opéra, à quelques exceptions près, on arrive

tard, — quand on arrive. L'ouvrage nouveau, où les auteurs du livret ont assez habilement condensé la célèbre tragédie de Voltaire, a obtenu un très honorable succès. Ce n'est pas là, à vrai dire, du grand opéra, et la partition laisse un peu à désirer au point de vue de l'orchestre ; mais elle est fort agréable à entendre, et les morceaux d'ensemble y sont surtout bien traités. Ajoutons que l'œuvre de M. Véronge de la Nux est brillamment interprétée, surtout par Delmas et Mme Eames.

— Nous avons eu le 30 mai, au Théâtre-Libre, une soirée des plus intéressantes. On donnait d'abord *les Revenants*, le drame le plus connu du célèbre auteur norvégien Henrick Ibsen, dont il a été si souvent question depuis quelque temps. Nous devenons tous les jours plus curieux de littérature étrangère, et ce n'est pas un mal, surtout quand il s'agit d'une œuvre de cette valeur. On ne peut pas dire pourtant que *les Revenants* soient une pièce facile à apprécier pour des spectateurs français, et, malgré tout le talent dont M. Darzens a fait preuve en la traduisant, plusieurs des assistants se sont trouvés quelque peu déroutés. Mais il n'en est pas moins vrai qu'on se trouve là en présence d'une œuvre saisissante malgré ses obscurités, et dramatique au plus haut point. C'est la fameuse question de l'atavisme qui en fait le sujet : on y voit un malheureux fils qui a hérité du vice et de la maladie de son père, et qui, rongé moralement et physiquement par l'un et par l'autre, arrive à un état de ramollis-

sement dans lequel il appelle la mort à grands cris ; elle arrive, et il expire dans d'épouvantables tortures. On comprend l'émotion que peut produire un pareil spectacle, surtout quand le personnage de ce malheureux est joué avec cet art infini qui a placé M. Antoine au rang de nos premiers comédiens.

La seconde pièce de la soirée était *la Pêche*, un acte de M. Céard, qui commence en pochade et qui finit en drame. Il y a quelque chose de choquant dans cette opposition trop prononcée, et l'on se trouve quelque peu abasourdi par le dénouement. Quoi qu'il en soit, la pièce de M. Céard est pleine de mots fort drôles et de détails de la vie parisienne qui dénotent un très juste et très fin talent d'observation. Elle a, d'ailleurs, été fort applaudie. M. Antoine et Mme France s'y sont montrés parfaits.

— A l'Opéra-Comique, le 30, première représentation de *la Basoche*, ouvrage nouveau en trois actes de M. Albert Carré, musique de M. André Messager, et dont le succès a été considérable. La pièce est des plus amusantes; elle a quelque peu des allures d'opérette, mais elle est si gaie et l'intrigue en est si vivement menée qu'elle a plu à tout le monde. La musique est tout à fait du genre vrai de l'Opéra-Comique, avec airs, couplets, duos, trios, le tout scindé et coupé à l'ancienne manière, qui n'est pas la plus mauvaise quand elle est réussie. MM. Soulacroix, Fugère, Barnolt, Carbonne, et Mmes Lan-

douzy et Molé, ont concouru à ce grand succès, autant par leur verve et leur entrain que par leur habituelle virtuosité.

— Le 31, c'était le tour du Trocadéro, qui nous offrait le festival Saint-Saëns, avec l'orchestre de Colonne. Le programme était très heureusement composé comme musique symphonique et comme musique dramatique. La célèbre *Symphonie en ut mineur,* la *Danse macabre,* et le *Quatrième concerto* pour piano, admirablement exécuté par Paderewski, ont soulevé de chaleureux applaudissements. Très grand succès aussi pour Mmes Krauss, Deschamps-Jéhin, de Montalant, et MM. Auguez et Lafarge, dans des fragments d'*Henri VIII,* d'*Ascanio,* de *Samson et Dalila,* etc. Séance très réussie, qui devra engager M. Colonne à nous en donner encore de semblables.

— Le 2 juin, aux Nouveautés, on a donné *le Voyage de Chaudfontaine,* opéra-bouffe en trois actes d'un vieux maître liégeois Jehan-Noël Hamal, composé en 1754, et dont le manuscrit a été, paraît-il, récemment retrouvé. Ce Noël Hamal, fils d'un maître de chapelle de Liège, était né dans cette ville en 1709, il y est mort en 1778. Son opéra est donc écrit dans le style du temps, et il a semblé, en effet, être très archaïque d'orchestration et de formules, bien qu'on ait cherché à le rajeunir un peu. Toutefois il n'est curieux à entendre que comme étude rétrospective, mais rien de plus. Il avait été adapté à la scène française par M. de Fleurigny et joué pour la

première fois en Belgique l'année dernière. C'est même la troupe belge de la création qui l'interprète aujourd'hui aux Nouveautés, et l'étoile de cette troupe, Mlle Zélo Durand, ne manque pas d'un certain talent.

— Nous avons dit dans notre dernier numéro qu'une nouvelle société de musique, de haute importance, venait de s'organiser sous le titre de *Grandes auditions musicales*, pour représenter des œuvres illustres méconnues ou oubliées. La comtesse de Greffülhe est la présidente de cette société ; c'est vous dire que la plupart de ceux qui en font partie, et qui ont souscrit de leurs deniers à cet effet, appartiennent au monde le plus « select » de la capitale. Dans la première soirée, qui a eu lieu le 4 mai, au théâtre de l'Odéon, on a joué l'ouverture du *Carnaval romain*, de Berlioz, et *Béatrix et Bénédict*, opéra-comique en deux actes du même maître, lequel n'avait jamais été représenté intégralement en France. L'orchestre est celui de M. Lamoureux, et il est dirigé par lui, c'est tout dire ; les interprètes sont Mmes Bilbaut-Vauchelet, Levasseur, MM. Engel, Queulain, Badiali, Gourdon, etc... Ajoutez à cela un petit ballet et quelques jolis décors. La partition de Berlioz, dont les principaux morceaux étaient très connus en France, a été fort appréciée dans son ensemble. Le sujet en est emprunté à un épisode de *Beaucoup de bruit pour rien*, de Shakespeare, et il est assez ingénieusement développé. C'est en somme un spectacle très artistique et plein d'intérêt.

— Le 5, aux Menus-Plaisirs, reprise de *Cendrillonnette*, le grand succès de cet hiver aux Bouffes du passage Choiseul. Une nouvelle venue, Mlle Juliette Prelly, débute dans le rôle créé par Mily-Meyer, et y montre certaines qualités fantaisistes au milieu de beaucoup d'inexpériences. On l'a toutefois applaudie. Cette toute jeune divette est la fille de Mlle de Pommayrac, qui avait épousé en premières noces le baron de Presles, puis qui avait joué l'opéra-comique et l'opérette sous le nom de Prelly, et qui est aujourd'hui la femme de M. Charles Detaille, l'un des frères du célèbre peintre de ce nom, et artiste peintre lui-même. M. de Pommayrac, le père de Mme Prelly, était un miniaturiste de beaucoup de talent, dont les grands succès remontent à la fin du règne de Louis-Philippe. Il est mort très âgé, il y a seulement quelques années. Enfin un de ses fils est actuellement lieutenant-colonel du 12e chasseurs.

— Le même soir, à Déjazet, première représentation d'un *Cousin de province*, comédie en un acte de MM. René Lafon et Taylor, qui forme un agréable lever de rideau.

— Le 6 juin, brillants débuts à l'Opéra, dans l'emploi des Falcon, de Mlle Fiérens, belle et grande personne, très dramatique, et dont la voix étendue et solide a fait merveille. On l'a rappelée deux fois. Lauréat du Conservatoire de Bruxelles, Mlle Fiérens avait fait ses premiers débuts au théâtre de la Monnaie, puis avait chanté

en France sur les principales scènes lyriques de la province.

— Le 9 juin, encore à l'Opéra, première représentation du *Rêve*, ballet en deux actes de M. E. Blau, musique de M. Léon Gastinel, compositeur bien connu, prix de Rome de 1846, mais qu'on n'avait pas joué depuis nombre d'années, et qui est né en 1823!... Ce ballet, dont l'action se passe et se développe au Japon, est très amusant, très pittoresque, au point de vue surtout des costumes, et somptueusement mis en scène; il a beaucoup réussi. La musique en est très dansante, ce qui n'est pas un blâme pour un ballet, mais elle n'a pas la poétique distinction de *Giselle* ou de *Sylvia;* elle a toutefois triomphé, par la netteté des rythmes et l'entrain de ses petits airs sautillants, qui rappellent un peu la musique de Métra. D'ailleurs, Mme Mauri interprétait le principal rôle avec sa grâce, sa virtuosité et son charme habituels, et elle servira à assurer pour longtemps le succès du nouveau ballet. Son pas de l'éventail, au deuxième acte, a eu un succès fou. On le lui a fait bisser.

— Le 10, à Déjazet, première représentation de *Cinq mille quatre,* comédie-bouffe en trois actes, de MM. Albert Guinon et Ambroise Janvier, dont les deux premiers actes surtout sont fort amusants. 5,400 francs d'appointements, telle est l'explication du titre énigmatique de cette pièce un peu folle, où l'on a remarqué surtout dans l'interprétation MM. Narball et Chautard.

Varia. — *Le « Lendit »*. — Il n'a été question, ces jours derniers, que du grand Lendit, ou concours d'exercices de force et d'adresse organisé au bois de Boulogne entre les élèves des différents lycées. Mais quelle est l'origine du nom de *Lendit?* La voici, d'après un de nos confrères :

« Il fallait, pour cette chose nouvelle, un nom précis et net, frappé comme une médaille, français surtout, et prêt à entrer dans la circulation. Ce nom, les promoteurs de la Ligue l'ont trouvé dans l'histoire même de l'Université de Paris.

« Le Lendit était une ancienne fête scolaire : le mot *lendit* ou *landit* vient de l'article *le*, agglutiné au latin *indictum* (foire), formé de *indicere*, indiquer, la foire se tenant à jour fixe. Ainsi que le dit son nom, le Lendit était une foire et la doyenne de celles de Paris, car Charles le Chauve avait déjà attaché certains privilèges à sa tenue. Elle avait lieu dans la plaine Saint-Denis, au commencement de juin ; il s'y faisait un grand commerce de parchemins ; aussi était-elle une fête pour les étudiants et la basoche ; le Parlement et l'Université se donnaient congé afin de pouvoir s'y rendre, ce qu'ils faisaient en corps et à la file.

« Quand la foire aux parchemins eut disparu, l'usage d'une fête traditionnelle avec promenade en corps survécut. On le retrouve au commencement du siècle, à Sainte-Barbe, et le *monôme* de l'École centrale en est le dernier vestige. »

Le Comédien Labussière. — Nous avons cité, dans notre numéro du 30 avril, une curieuse anecdote au sujet du comédien Labussière. M. V. Sardou adresse à ce propos à notre confrère Aderer, à qui nous avions emprunté cette anecdote, les renseignements complémentaires et rectificatifs qui suivent :

« ..... Ce n'est pas au Louvre qu'étaient les bureaux de Fabien Pillet et de Labussière, porte à porte, mais aux Tuileries, au deuxième étage du corps de logis, attenant au pavillon de Flore, dit de l'Égalité, et c'est là qu'étaient centralisés tous les dossiers des personnes arrêtées pour être mises en jugement. La commission spéciale, créée le 24 floréal an II et siégeant au Louvre, établissait la liste des accusés à faire comparaître dans la décade devant le tribunal révolutionnaire et expédiait cette liste à Fouquier-Tinville avec les dossiers des personnes désignées.

« Ces dossiers étant sous la main de Labussière, on conçoit qu'il lui était bien facile de soustraire les pièces les plus compromettantes, d'égarer ou de supprimer tel ou tel dossier, et de répondre au greffier de la commission : « Je ne le trouve pas », ou : « On l'a déjà expédié », ou : « Nous ne l'avons pas reçu. » Étant donné le désordre de la paperasserie révolutionnaire de tous les comités de *Salut public*, de *Sûreté générale*, de la guerre, des assignats, de *secours*, de *législation*, etc., etc., la disparition de ces pièces n'était suspecte que si elle se renouvelait

trop souvent. C'est précisément ce qui eut lieu pour la Comédie-Française, dont les dossiers réclamés vainement à plusieurs reprises n'étaient jamais retrouvés. Fouquier-Tinville flairait la fraude, quand Thermidor arriva fort heureusement pour Labussière et les comédiens qu'il avait sauvés en gagnant du temps.

« Fabien Pillet, qui avait constaté lui-même la disparition de divers dossiers et les manœuvres de son employé, n'estimait pas, au dire de son fils, à moins de deux cent cinquante le nombre des personnes sauvées de la sorte. C'est beaucoup moins que l'on a dit ; mais deux cent cinquante têtes volées à Fouquier-Tinville, c'est déjà bien joli ! »

Annonces matrimoniales. — En voici quelques-unes découpées par notre confrère Hugues Le Roux dans de grands journaux anglais.

— Deux jeunes femmes, Milly et Alice, âgées de 18 et 23 ans. Milly est de taille moyenne, vraiment belle, yeux bleus, *potelée,* de bonne santé, de bonne tournure, raffinée, complètement faite à la vie domestique, réputée comme une beauté, jouit de 10,000 livres de revenus. Alice est prévenante, svelte, de bonne tournure, belle, yeux marrons, bien élevée : Milly est orpheline. Toutes deux voudraient correspondre et échanger leurs photographies avec un gentleman désirant se marier tout de suite. *On demande moins un homme qu'un compagnon affectueux.*

— Une jeune veuve, sans enfants, bien apparentée, distin-

guée, gaie, de relation facile, voudrait se rencontrer avec un gentleman ayant une position sociale, des moyens et des aptitudes au mariage. Elle a reçu une excellente éducation, est artiste, lettrée, lit très bien, parle allemand, français et italien, pianiste accomplie, chanteuse, a étudié sous les meilleurs maîtres. Elle aime les badinages intellectuels, et voudrait prendre un époux tendre, réjouissant, possédant un cœur affable, capable d'apprécier des qualités de bon aloi *physiques et morales.*

— Un jeune gentleman habitant l'ouest de l'Angleterre, avec de petits revenus, quarante ans, bien proportionné, agréable à voir, aimant le bateau, la marche, sachant monter à cheval et conduire, d'une nature aimante et affectueuse, voudrait une jeune fille *taillée pour devenir rapidement mère.*

— Un vieux célibataire, âgé de quatre-vingts ans, pense qu'il est temps de se marier (*thinks it is time to marry*); possède une belle position à la campagne.

— La nature m'a donné une physionomie où mon âme se reflète. Permets-moi, douce fiancée, de t'envoyer cette carte. Mais, si le moindre doute résidait dans ton esprit, reste muette devant les supplications de mon cœur, et reprenons chacun notre chemin.

Si, au contraire, une véritable sympathie s'établissait entre nous, écris-moi, réserve-moi un rendez-vous, et ayons foi. Nous pourrons nous confier à Cupidon, car l'amour n'est pas un sot! (*Well leave to Cupid. — Love not a dunce is.*)

Nous terminerons par des stances « au matrimonium » chantées par un cœur auquel le célibat a évidemment donné un trop-plein de poésie :

It is not good for man to be alone. Il est mauvais pour l'homme de rester seul. Ainsi dit l'oracle. Ainsi parle la loi de la nature. Le célibat est une chose défendue. L'homme a be-

soin d'une contre-partie. Aimez! *dégelez la vie!* Ou vous creusez un fâcheux abîme!

J'ai besoin d'une compagne pour les luttes de la vie; je ne demande pas une perfection, mais une âme, un cœur vrai, pouvant devenir l'épouse d'un mortel, prête à toutes les éventualités de la vie, qui puisse de moi faire quelque chose de complet.

La beauté est une bonne chose. Comme la plupart des mortels, je préfère la figure d'un ange à la face d'une brute. Mais, si elle devait cacher un cœur corrompu, je lui préférerais la beauté de l'esprit. Oui, vraiment, il y a une place dominante sur le trône de mon cœur. Mais elle ne sera pas pour les vaines séductions du cœur.

J'ai quarante-quatre ans et je suis plein de joie. J'ai une physionomie très digne. J'abandonne tous ces avantages à celle qui me choisira. Et je suis certain que la femme qui consentira à être ma reine sera enchantée de n'avoir pas fait un choix plus jeune.

Chez nos voisins, les annonces matrimoniales, dans les journaux, coûtent relativement bon marché : pour douze timbres-poste on a droit à cinquante mots; trois insertions valent 2 shillings, et six insertions 3 shillings; on voit que c'est pour rien. Aussi ces sortes d'annonces sont-elles très fréquentes et surtout très explicites. Chez nous, elles sont cotées beaucoup plus cher. Une ligne d'annonce matrimoniale (36 lettres), au *Figaro*, ne coûte pas moins de 6 francs : aussi est-ce en style télégraphique, et souvent incompréhensible, qu'elles sont rédigées. Ce qui n'empêche que beaucoup de mariages, très heureux par la suite, se sont réalisés par ce procédé.

Le Nombre des décorés. — On croit généralement dans le public que le nombre des membres de la Légion d'honneur se chiffre par centaines de mille et que « tout le monde est décoré ». M. Georges d'Heylli vient de publier, dans la revue de quinzaine *la Lecture* (numéro du 25 mars), un historique très détaillé et très complet de l'institution de la Légion d'honneur. Nous empruntons à cet article tout ce qui concerne les effectifs des membres de l'ordre à différentes époques de notre histoire, depuis le commencement de ce siècle.

L'ordre de la Légion d'honneur fut créé le 19 mai 1802. Au moment de la chute du premier empire, il y avait 48,000 légionnaires, dont 1,400 seulement pour l'ordre civil.

La Restauration, après avoir d'abord prodigué la Légion d'honneur, la délaissa ensuite, si bien qu'au moment de la Révolution de 1830 il n'y avait plus que 40,324 légionnaires.

Louis-Philippe donna beaucoup de décorations; lors de sa chute, en 1848, l'ordre de la Légion d'honneur comptait 47,122 titulaires.

La République de 1848 voulut d'abord supprimer totalement l'institution; finalement, elle fut conservée, puis réglementée à nouveau par Napoléon III, qui augmenta considérablement le nombre des légionnaires, qui était de 64,800 à la date du 4 septembre 1870.

Le gouvernement de la Défense nationale voulut aussi

supprimer l'ordre ; mais le général Trochu, aidé en cela, qui l'eût cru? par Henri Rochefort et Eugène Pelletan, obtint qu'il fût maintenu. Le nouveau gouvernement fit d'ailleurs, dans la Légion d'honneur, de nombreuses nominations.

De septembre 1870 à octobre 1871, il fut fait dans l'ordre : 19 grands-croix, 54 grands-officiers, 262 commandeurs, 1,725 officiers, 7,788 chevaliers.

Soit un total de 9,848 promotions ou nominations nouvelles.

L'Assemblée nationale discuta alors diverses propositions ayant pour but de réduire les effectifs et de les ramener aux chiffres réglementaires fixés par le décret de 1852. Ces propositions aboutirent à la loi restrictive du 23 juillet 1873, amendée par celle du 10 juin 1879, et par suite desquelles il n'est plus fait dans l'ordre qu'une nomination sur deux extinctions pour les civils, et trois nominations sur quatre décès pour les militaires.

En somme, voici quel était l'effectif des membres de la Légion d'honneur à la date du 1er janvier de cette année.

Grands-croix, 66 : 47 militaires, 19 civils;

Grands-officiers, 238 : 182 militaires, 56 civils ;

Commandeurs, 1,142 : 864 militaires, 278 civils ;

Officiers, 5,992 : 4,307 militaires, 1,685 civils;

Chevaliers, 46,410 : 26,621 militaires, 19,789 civils;

Soit 32,021 légionnaires militaires, 21,827 civils,

c'est-à-dire 53,848 titulaires pour l'ordre tout entier.

Il résulte de l'examen de ces chiffres que, pour une population de 36 millions d'habitants que possède la France, on comptait seulement, à la date du 1er janvier dernier, 21,827 personnes décorées de la Légion d'honneur au titre civil. C'est un chiffre relativement faible, si l'on veut bien le comparer aux exagérations fantaisistes qui ont été souvent publiées à ce sujet.

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Au ministère, un employé, grand amateur de pêche à la ligne, demande à son chef l'autorisation d'assister au mariage de sa sœur.

« Je ne vois pas d'inconvénient, lui dit le chef, à ce que vous alliez de temps en temps au mariage de votre sœur, mais vous devriez bien quelquefois me rapporter du poisson. »

Dans un omnibus, un goujat s'oublie bruyamment auprès d'une dame, qui lui applique un vigoureux soufflet.

« Voilà, dit-elle, un bruit qui mérite confirmation. »

A une exposition de bébés, une dame est en extase devant un superbe nourrisson.

« Ah! le bel enfant! dit-elle à la nourrice. Pourriez-vous me donner l'adresse du père? »

A un jeune homme, dans le monde.

« Vous dites que vous n'avez qu'un frère?

— Sans doute.

— C'est singulier : hier votre sœur m'a dit qu'elle en avait deux. »

Entre amies.

« Voilà bien deux ans que tu es mariée, et tu n'as pas encore d'enfant!

— Que veux-tu, ma chère : nous sommes si petitement logés. »

X..., en bonne fortune, est rencontré par un ami qui lui demande où il va.

« Je vais au théâtre de...

— Mais la pièce ne fait pas un sou!

— Justement : nous serons seuls. »

Réflexion d'un avare à qui l'on répète sans cesse que qui donne aux pauvres prête à Dieu :

« Je ne demande pas mieux que de prêter à Dieu, mais d'abord je voudrais savoir à combien. »

Deux bons époux s'épanchent au dessert, et le mari dit du mal de tous ses amis.

« Mon Dieu, dit la femme, que tu es mauvaise langue... pour un homme! »

Un individu sans travail lit à la devanture d'un magasin : « On demande des employés des deux sexes. »

« Pas de veine, dit-il. Moi qui n'en ai qu'un ! »

~~~~~~

Un peintre d'enseignes vient d'écrire sur un cabaret : *Comerce de vins.*

« Mais il me semble, dit le marchand, que commerce prend deux *m*.

— Attendez seulement que ça soit sec », répond tranquillement l'artiste.

~~~~~~

A la promenade :

« Vous voyez ce monsieur qui passe, eh bien, c'est M. Eiffel.

— Tiens ! je l'aurais cru plus grand. »

~~~~~~

Un voyageur tombe en voulant monter en wagon. Un employé vient le relever et lui dit :

« Vous n'avez pas de mal ?

— Si. Elle est aux bagages. »

~~~~~~

Une petite Parisienne, qu'on a menée à la campagne pour la première fois, voit des oiseaux sautillant sur l'herbe.

« Les pauvres petits ! dit-elle : ils n'ont pas seulement une cage pour dormir. »

VARIÉTÉS

SUR L'USAGE DU TABAC

La Société « contre l'abus du tabac », — car il existe, ce que vous ne saviez sans doute pas, une société de ce nom, — va paraît-il, adresser à la Chambre des députés une pétition réclamant une loi pour interdire aux enfants de moins de seize ans de faire usage du tabac. Le président de cette société, M. Decroix, a recueilli et réuni, dans un rapport très circonstancié, une série d'exemples concluants qui tendent à démontrer que l'usage du tabac, chez les enfants, et même chez les jeunes gens, jusqu'à un certain âge, est funeste à leur santé, à leur développement physique et intellectuel, et que, dans certains cas, — et il en cite plusieurs, — il amène la mort.

Nous doutons que la Chambre puisse donner une sanction pratique à la pétition encore en projet : la pénalité serait, dans tous les cas, bien difficile à établir contre ceux qui enfreindraient la loi à édicter, et il est probable que la société susdite aura, une fois de plus, protesté platoniquement. Mais enfin, elle aura la conscience d'avoir fait son devoir.

A ce propos, nous avons retrouvé quelques lettres assez curieuses écrites, — pour ou contre l'usage du tabac, — par divers écrivains de ce temps, et le projet en

question leur donnant un certain intérêt d'actualité, nous croyons devoir les reproduire.

Voici d'abord le doux et charmant conteur André Theuriet, « fumeur impénitent », à ce qu'il assure :

Monsieur et cher confrère,

Je n'ai jamais fait partie de la *Société contre l'abus du tabac*, pour une excellente raison, c'est que je suis un fumeur impénitent. Il y a deux ans, le président de cette Société m'a demandé de reproduire un conte où il était question des malheurs d'un fumeur novice, et, à la suite de cette publication, la Société a cru devoir m'honorer, moi indigne, d'une médaille d'argent. Voilà quelles ont été mes seules relations avec les adversaires du tabac.

André Theuriet.

M. Taine, un grave historien, fume, mais sans grand enthousiasme : il condamne même le tabac.

Monsieur,

Je regrette fort de n'avoir ni notes ni réflexions personnelles à vous communiquer sur le sujet que vous voulez traiter ; je ne m'en suis jamais occupé. A la vérité, je fume (des cigarettes) ; c'est une distraction dans les moments de vide et d'attente intellectuelle ; mais c'est une servitude, et parfois un danger, comme le montrent beaucoup d'exemples.

H. Taine.

Voici maintenant Émile Zola, sceptique, badin même, mais dont la consultation ne conclut pas.

Monsieur,

Je n'ai aucune opinion nette sur la question que vous me posez. Personnellement, j'ai cessé de fumer, il y a dix ou douze

ans, sur le conseil d'un médecin, à une époque où je me croyais atteint d'une maladie de cœur. Mais croire que le tabac a une influence sur la littérature française, cela est si gros qu'il faudrait vraiment des preuves scientifiques pour tenter de le prouver. J'ai vu de grands écrivains fumer beaucoup et leur intelligence ne s'en porter pas plus mal. Si le génie est une névrose, pourquoi vouloir la guérir? La perfection est une chose si ennuyeuse que je regrette souvent de m'être corrigé du tabac. Et je ne sais rien autre chose, je n'oserais rien dire de plus sur la question.

ÉMILE ZOLA.

Octave Feuillet s'élève tout à fait contre l'usage du tabac, et cela par expérience personnelle:

Monsieur,

J'étais un grand fumeur et j'ai eu beaucoup de peine à renoncer au tabac. Mais j'y ai été absolument contraint, il y a quelques années, par l'aggravation d'accidents nerveux que j'avais longtemps refusé d'attribuer à la nicotine, et qui, en réalité, n'avaient pas d'autre cause. J'ai bien été obligé de me rendre à la vérité quand les accidents nerveux, parmi lesquels le vertige stomacal, sont devenus plus fréquents et plus intolérables. En général, il me semble évident que le tabac est très nuisible, surtout aux nerveux. Il produit d'abord un effet de légère excitation, de légère ivresse qui se termine en somnolence. Il émousse les facultés de l'esprit. On est forcé de lutter contre son action par une réaction qui fatigue et use la volonté.

OCTAVE FEUILLET.

Tout le monde sait que M. François Coppée fume. Il lui était donc bien difficile d'écrire, à ce sujet, une autre lettre que la suivante:

Monsieur,

Vous tombez mal. Je suis un grand fumeur. Depuis l'âge de dix-huit ou dix-neuf ans, — j'en aurai tout à l'heure quarante-sept, — je grille toute la journée des cigarettes. Jamais de pipe ni de cigare, seulement la cigarette; et je la jette après les premières bouffées. Je me porte assez mal, c'est vrai; mais je n'ai aucune raison d'attribuer ma médiocre santé au tabac, que je considère, jusqu'à preuve du contraire, comme un excitant au travail et au rêve, et, pour le poète, ces deux mots sont synonymes.

François Coppée.

Jules Barbier, l'auteur de la *Jeanne d'Arc*, créée par Lia Félix et récemment reprise par Sarah Bernhardt, est également opposé à l'usage du tabac et lui aussi, comme Octave Feuillet, par expérience personnelle.

Monsieur,

J'ai été fort fumeur devant l'Éternel, et j'ai failli payer de ma vie cette déplorable et délicieuse habitude.

C'est sur la circulation que s'est portée chez moi l'action de la nicotine. Le cœur a peu à peu interrompu ses battements. Quelques cigares de plus, et il s'arrêtait.

Le médecin que j'ai appelé cette nuit-là, au milieu d'une demi-syncope qui n'était qu'un prodrome de la mort, m'a dit, depuis, qu'il n'avait pas cru me trouver vivant le lendemain.

L'élimination de la nicotine ne s'est faite que lentement. Il a fallu plus d'un an pour en faire disparaître les dernières traces.

De cette longue habitude il ne m'est resté qu'un affaiblissement partiel de la mémoire. La privation du tabac a rendu pendant assez longtemps mes digestions pénibles, mais cette

paresse de l'estomac n'a été que passagère, et il a retrouvé aujourd'hui toute sa vitalité.

P.-J. Barbier.

Nous avons gardé pour la bonne bouche la lettre d'Alexandre Dumas fils, qui a dû faire un grand plaisir au président de la Société qui combat l'usage du tabac :

J'ai déjà répondu aujourd'hui sur ce sujet à quelqu'un dont je ne me rappelle pas le nom. Je reçois tant de lettres!

Je lui conseillais de s'adresser à Barbier et à Feuillet, qui ont été de grands fumeurs devant l'Éternel et qui ont failli en mourir. Moi, qui avais heureusement commencé très tard à fumer, j'y ai renoncé, malgré une grande habitude, prise très vite, comme toutes les mauvaises, quand j'ai vu que le tabac me donnait des vertiges, lesquels ont disparu dans les six mois suivant la cessation, dans une proportion de 75 p. 100; les derniers 25 p. 100 ont disparu plus lentement, mais tout à fait : il a fallu deux ou trois ans. L'intoxication était complète. *Le tabac est, selon moi, avec l'alcool, le plus redoutable adversaire de l'intelligence,* mais rien n'en détruira l'abus, les imbéciles étant les plus nombreux et le tabac n'ayant rien à détruire en eux; mais comme ce n'est pas des imbéciles que vous vous occupez, tâchez de convaincre les intelligents.

Vous devez savoir mieux que moi que les cas d'angine de poitrine par le tabac sont très fréquents; adressez-vous pour cette conséquence à Jules Barbier.

Alex. Dumas fils.

Vous avez lu plus haut l'opinion de Jules Barbier, conforme à celle de Dumas fils.

Nous avons donné ici l'avis d'écrivains célèbres toujours sur la brèche; mais, parmi ceux qui sont morts,

nous pouvons rappeler, en ne parlant que des plus connus, que Dumas père, Michelet, Balzac, Victor Hugo, Barbey d'Aurevilly, etc., ne fumaient pas.

En revanche, Alfred de Musset, George Sand, Gustave Flaubert, Ponsard, Th. Gautier, Jules de Goncourt, étaient d'intrépides fumeurs. Le survivant des de Goncourt, Edmond, a fumé beaucoup jadis, lui aussi; mais, depuis une vingtaine d'années, il a dû renoncer tout à fait à l'usage du tabac, par ordre du médecin.

La conclusion à tirer de ce qui précède, c'est qu'il est bien difficile, sinon impossible, de réglementer l'usage du tabac. Il y aura toujours, dans tous les cas, beaucoup plus de fumeurs que de gens ne fumant pas. Il est même facile de constater, par les formidables recettes qu'encaisse annuellement le Trésor pour les tabacs, que le nombre des fumeurs, — et des priseurs, — augmente tous les jours.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.



2476. — Paris, imprimerie Jouaust, rue de Lille, 7.



GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 12 — 30 JUIN 1890

SOMMAIRE.

LA QUINZAINE. — Il n'a été question, à la fin de la quinzaine dernière, que de Joseph Borras, un malheureux habitant d'Avignon, condamné à mort, par la cour d'assises de Carcassonne, pour assassinat suivi de vol, en 1887, et dont la peine fut commuée, l'année suivante, en celle des travaux forcés à perpétuité. Or, grâce aux infatigables investigations de M. Marcou, sénateur de l'Aude, il vient d'être démontré, après deux ans écoulés, pendant lesquels Borras a subi sa peine, que le condamné

était innocent. M. Marcou a raconté lui-même, dans un émouvant récit publié dans *le Temps* du 8 juin, toutes les cruelles péripéties de cette terrible aventure, qui a donné lieu, en outre, à de nombreux articles de journaux et à des polémiques parfois ardentes. Ne disons cependant pas trop de mal de la justice : comme toutes les institutions humaines elle est sujette à défaillance; mais, si on l'accuse d'être souvent borgne, et même aveugle, on ne saurait méconnaître qu'elle fait de son mieux pour y voir clair.

Des souscriptions ont été ouvertes en faveur du pauvre Borras, qui n'a que vingt-huit ans, et dont la santé est compromise par une détention non moins dure que ses angoisses. Enfin, il est question de déposer un projet de loi qui accorderait des indemnités pécuniaires, plus ou moins fortes, selon les cas, aux victimes de ces regrettables erreurs judiciaires.

Parmi les souscripteurs qui ont voulu contribuer à réparer l'erreur de la justice se trouve M. Alexandre Dumas, qui a accompagné son offrande de la lettre suivante, adressée à M. Marcou :

Monsieur,

Permettez-moi de vous adresser ces 200 francs pour M. Borras. Je désire qu'ils passent par vos mains, parce que tout sera plus agréable pour ce pauvre homme qui lui viendra par vous. Et puis, je suis heureux de vous dire que, comme tous les honnêtes gens d'ailleurs, je vous sais gré du bon combat que vous avez livré là. Si ce pays-ci était ce que vous, moi et

bien d'autres voudraient qu'il fût, on ouvrirait une souscription nationale en faveur de cette victime, qui a enduré le supplice le plus abominable, celui du bagne et du déshonneur, avec la conscience de son innocence absolue. On ne saurait trop faire pour ce malheureux homme. On ne saurait trop non plus vous féliciter, Monsieur, d'avoir mené à si bonne fin ce que vous avez si vaillamment et si obstinément entrepris : le triomphe de la justice et de la vérité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

A. DUMAS fils.

— Le 12 juin a eu lieu, à la galerie Sedelmeyer, la vente aux enchères de la belle collection de tableaux d'un richissime Belge, M. Prosper Crabbe, qui ne comprenait que cinquante-trois tableaux; mais ici la qualité suppléait largement à la quantité. Cependant une toile bien connue de Meissonier, *le Guide,* ne s'est vendue que 177,000 francs, sur une demande de 200,000 francs. Ce tableau, qui date de 1883, avait été payé 225,000 fr. par M. Crabbe. En revanche, deux Corot ont été vendus, l'un, *le Matin,* 63,000 francs, le second, *le Soir,* 60,000 francs. Le premier de ces tableaux avait été adjugé 7,000 francs à la vente Hadengue-Sandras le 2 février 1880, et le second, *le Soir*, avait été vendu 19,500 francs, le 29 avril dernier, à la vente Beurnonville! Le reste de la vente comprenait des Diaz, des Millet, des Géricault, des Troyon, etc... Les toiles de ce dernier peintre se sont surtout admirablement vendues :

la *Vache blanche*, mise à prix à 20,000 francs, a atteint 85,000 francs; le *Garde-chasse et ses chiens*, 40,000 fr., et le *Départ pour le marché*, 65,000 francs. Dans les tableaux anciens il faut citer un portrait peint par Nattier, qui avait été vendu 45,000 francs, en 1881, à la première vente Beurnonville, et qui a atteint cette fois 75,000 fr. Le total de la vente a été de 1,589,900 fr., c'est-à-dire une moyenne d'environ 30,000 francs par tableau.

— Le grand prix de Paris a été couru à Longchamps le 15 juin. Jamais on n'avait vu une telle affluence, on peut même dire une telle fièvre; il est vrai que c'est maintenant celle du jeu qui excite, anime et attire le public, beaucoup plus que la question chevaline elle-même. L'an dernier, en pleine Exposition, le grand prix avait eu moins de succès que cette année : la recette des entrées, en 1889, avait été de 394,037 francs; le 15 juin dernier elle est montée à 427,234 francs!...

C'est un cheval appartenant à l'écurie du baron Arthur Schickler, déjà plusieurs fois triomphateur en pareille circonstance, qui a remporté le prix : il se nomme *Fitz-Roya*, et il avait été délaissé par beaucoup de parieurs. A ce propos, si l'on veut avoir une idée de la rage véritable qui possède maintenant le monde des courses, nous citerons le chiffre encaissé aux guichets du pari mutuel, qui n'a pas été de moins de 2,634,200 fr. Quant au montant du prix lui-même gagné par le vain-

queur, il a été de 151,075 francs; le second arrivé a touché 10,000 francs, et le troisième 5,000 francs.

Il serait impossible de fixer un chiffre, même approximatif, du public accouru à cette solennité; la gare Saint-Lazare, à elle seule, a transporté 70,000 voyageurs à destination du champ de courses. Il a dû en venir six ou sept fois autant par tous les autres moyens de transport. Ajoutez à cela les curieux qui étaient massés tout le long des Champs-Élysées, de l'avenue du Bois-de-Boulogne, de l'avenue des Acacias, et autres voies et avenues, et vous aurez ainsi une présomption, encore insuffisante, sur le déplacement énorme de population que produit cette fête annuelle.

— Un nouveau volume inédit de Victor Hugo vient de paraître sous le titre de *En voyage;* c'est le journal de deux voyages que l'illustre poète fit en 1839 dans les Alpes, et en 1843 dans les Pyrénées. C'est en revenant de ce voyage qu'il apprit, le 8 septembre, en lisant un journal dans un café de Rochefort, la catastrophe de Villequier, où sa fille Léopoldine fut noyée avec son mari, Charles Vacquerie, qu'elle avait épousé depuis six mois à peine. On retrouvera dans les divers chapitres de ce livre la même manière descriptive déjà employée par Hugo dans *le Rhin,* et plus récemment dans *Choses vues.* Le nouveau volume a plus de valeur au point de vue de la forme que comme intérêt de pittoresque ou d'histoire. S'il avait été publié au moment où il a été écrit, il aurait

eu peut-être la même fortune littéraire que *le Rhin*. Aujourd'hui il n'a plus guère qu'un attrait rétrospectif, et il ne nous apprend rien de nouveau.

— L'assemblée générale annuelle de l'Association des artistes dramatiques a eu lieu le 15 juin. M. Garraud, sociétaire de la Comédie-Française et secrétaire rapporteur de la Société, a lu un rapport assez intéressant. Créée en 1840 par le baron Taylor, avec une simple mise de fonds de 1,000 francs, l'Association a réalisé depuis, concurremment avec les quatre associations également fondées par le regretté baron Taylor à cette époque, une somme totale de 21,938,114 francs ! Sur cette somme il a été distribué en secours et pensions 7,351,000 francs. Les cinq sociétés possèdent actuellement 461,184 francs de rentes, qui servent à secourir plus de 2,000 sociétaires.

Pendant le dernier exercice la Société des artistes dramatiques a reçu, entre autres dons, une somme de 1,000 francs de M. Mounet-Sully, à l'occasion de sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur; une somme de 10,000 francs de M. Gaston Mélingue, à la mémoire de ses père et mère; une pension de 500 francs, en souvenir de l'amusant et regretté comédien Christian; l'abandon de sa pension de 500 francs par Mme Jouassain, sociétaire retirée de la Comédie-Française. Voici maintenant un détail amusant extrait du rapport : une Anglaise a laissé, par testament, 75,000 francs, dont la

rente doit servir à fournir du vrai champagne aux artistes chaque fois qu'ils doivent en boire en scène.

Après la lecture du rapport, il a été procédé à l'élection du bureau : M. Halanzier a été réélu président à l'unanimité.

— Le 18 juin est mort à Gratz, en Styrie, le doyen des poètes autrichiens et allemands, le chevalier Charles de Leitner, auteur de nombreuses poésies lyriques, dont le premier recueil a paru en 1825 et le dernier en 1880. Il avait quatre-vingt-dix ans.

— Le 21 est mort à Paris, à l'âge de soixante-quatre ans, d'une attaque d'apoplexie foudroyante, le compositeur de musique Théodore de Lajarte, archiviste de l'Opéra et auteur de plusieurs opéras-comiques, notamment du *Portrait*, qui a eu un succès prolongé. L'Opéra avait également joué de lui un ballet récent, *les Jumeaux de Bergame*. Théodore de Lajarte a aussi publié à la Librairie des Bibliophiles la *Bibliothèque musicale de l'Opéra*, catalogue historique, chronologique et anecdotique. Cet utile et intéressant ouvrage, qui forme deux volumes ornés de portraits de musiciens gravés par Le Rat, est en même temps l'un des plus beaux spécimens de typographie de la maison Jouaust.

Les Mémoires de Talleyrand. — Le journal anglais le *Times* vient de nous donner, dans son numéro du 29 mai, un avant-goût de ces célèbres Mémoires, tou-

jours annoncés, jamais publiés, et qui, dit-on, vont enfin prochainement voir le jour. Comment M. de Blowitz, qui a publié ces fragments, se les est-il procurés ? Le *Times* ne nous le dit pas. M. le duc de Broglie, qui est aujourd'hui légataire de la part de propriété de ces Mémoires qui appartenait à M. Andral, proteste contre cette indiscrétion du journal anglais par la lettre suivante, qui devient un document intéressant dans la circonstance :

2 juin 1890.

La publication de fragments des Mémoires de M. de Talleyrand, faite dans le numéro du *Times* du 29 mai et reproduite dans le numéro du *Figaro* du 30, a donné lieu à divers commentaires dans les organes de la presse.

Vous avez déjà bien voulu protester, au nom des légataires des papiers de M. de Talleyrand, contre la forme donnée à cette publication.

Quelques éclaircissements de plus, à cet égard, me paraissent indispensables, et je vous serais obligé de les porter à la connaissance de vos lecteurs.

Tous les papiers de M. de Talleyrand ont été légués par lui à sa nièce, Mme la duchesse de Dino, qui les a transmis par testament à M. de Bacourt, ancien ambassadeur, qui avait rempli le poste de premier secrétaire pendant l'ambassade du prince à Londres. M. de Bacourt, à son tour, les a légués à MM. Andral et Chatelain, et M. Andral m'a désigné comme légataire de la part de cette propriété qui lui appartenait.

Aucune partie de ce legs n'a pu en être distraite sans le consentement des propriétaires.

Nous ignorons donc absolument, M. Chatelain et moi,

quelles peuvent être la nature et l'origine du manuscrit dont l'auteur de l'article du *Times* a eu connaissance.

Tous ceux qui ont été en relation avec M. de Talleyrand lui-même ou ses héritiers savent que beaucoup de papiers du prince avaient été dérobés, de son vivant, par un secrétaire infidèle qui, ayant acquis l'art de contrefaire habilement son écriture, ne s'est pas fait scrupule de les altérer et d'y mêler des pièces entièrement fausses.

Le fait est rapporté avec des détails tout à fait exacts dans le fragment des *Souvenirs* de M. Barante inséré dans le numéro du 15 mai de la *Revue des Deux-Mondes,* et il suffit pour mettre les lecteurs en garde contre tous les documents de source inconnue qui pourraient être mis en circulation sous le nom de M. de Talleyrand.

D'ailleurs, les dispositions testamentaires de M. de Talleyrand sont si explicites qu'aucun de ses papiers ne peut être publié sans le concours de ses légataires. Tout essai de publication de ce genre serait légalement interdit.

BROGLIE.

Donc, le manuscrit que M. de Blowitz a pu avoir entre les mains n'est peut-être pas le même que celui que possèdent les exécuteurs testamentaires de Talleyrand, à moins qu'il n'y en ait deux ou plusieurs copies, Toutefois, les fragments publiés ne manquent pas d'intérêt. Nous n'en extrairons que deux portraits, afin de donner simplement le ton de l'ouvrage. Ce n'est qu'après la publication définitive, par les soins de MM. de Broglie et consorts, qu'il sera possible de connaître, en effet, le manuscrit véritablement authentique.

Voici d'abord un portrait de Sieyès :

« Ce qu'il appelle un principe est dans ses mains un sceptre d'airain, qui ne se plie ni aux imperfections de la nature, ni aux faiblesses de l'humanité.

« Les hommes sont, à ses yeux, des échecs à faire mouvoir ; ils occupent son esprit, mais ils ne disent rien à son cœur.

« Le seul sentiment qui exerce une véritable influence sur Sieyès, c'est la peur. Il ne se déroge jamais jusqu'à être aimable.

« C'est un chef d'opinion, car il a le don de faire prévaloir la sienne ; ce n'est pas un chef de parti, parce que, si on l'écoute avec déférence, on le suit sans enthousiasme. »

Voici maintenant une curieuse appréciation du caractère de Napoléon, surtout du Napoléon des derniers temps et de l'île de Sainte-Hélène :

« J'aimais Napoléon ; je m'étais attaché même à sa personne, malgré ses défauts. A son début, je m'étais senti entraîné vers lui par cet attrait irrésistible qu'un grand génie porte dans lui. Ses bienfaits avaient provoqué en moi une reconnaissance sincère.

« Ma franchise me justifie devant ma conscience de m'être séparé de sa politique d'abord, puis de sa personne, quand il était arrivé à mettre en péril la destinée de ma patrie.

« Cet homme fut doué d'une force intellectuelle très

grande, mais il n'a pas compris la véritable gloire. Sa force morale fut très petite, ou nulle. Il n'a pu supporter la prospérité avec modération, ni l'infortune avec dignité, et c'est parce que la force morale lui a manqué qu'il a fait le malheur de l'Europe et le sien propre. »

Espérons que cette fois l'annonce de ces fameux Mémoires ne sera plus illusoire.

Les Incompréhensibles (*fin*). — *La Jeune Belgique* continue à ne pas comprendre que nous ne la comprenions pas. Cela pourrait durer longtemps ainsi, et nous mettrons fin aujourd'hui à une polémique qui finirait par ennuyer nos lecteurs : *sat prata biberunt*. Mais nous terminerons courtoisement en publiant, sans y faire de réponse, la note suivante de *la Jeune Belgique,* à qui restera ainsi le dernier mot :

La *Gazette anecdotique* n'est pas contente de nous. Le mot « palmipède » la navre, et elle s'excuse d'avoir cueilli chez des confrères les calembours de l'an huit dont nous nous sommes égayés. « Aucun n'est de nous », ajoute-t-elle.

Il ne manquerait plus que cela, chère *Gazette*. Mais le seul fait d'en cueillir de tels dénote un état d'esprit inquiétant.

« Tout cela est bien faible comme argument, continue la bonne *Gazette,* et ne prouve pas que les œuvres de messieurs X ou Z soient intelligibles. »

Évidemment, mais cela ne prouve pas le contraire non plus.

La *Gazette anecdotique* ne comprend pas les *Nombres* de M. Émile Verhaeren; il est vrai qu'elle n'entend goutte à

Axël. Elle en convient. Notre collaborateur est donc en bonne compagnie.

Ceux qui voudraient savourer les commentaires de M. Pet-de-Loup, homme sévère mais juste, n'ont qu'à se procurer le numéro du 30 avril de la *Gazette anecdotique,* en vente à Paris, rue de Lille, 7.

Là, sommes-nous gentils, pour des hallucinés? La *Gazette anecdotique* ne nous accusera pas de ne pas lui faire de réclame? Au revoir, la belle; nous vous lisons attentivement.

A nos lecteurs de juger de la valeur de cette réplique. Mais qu'ils veuillent bien croire que nous n'avons été nullement navrés du mot de « palmipède » par lequel *la Jeune Belgique* pense nous avoir terrassés. Au contraire, nous en avons beaucoup ri, mais pas tant, cependant, que du morceau suivant, de M. Stéphane Mallarmé, l'un des grands prêtres de l'église des Incompréhensibles, morceau qui figure triomphalement en tête du dernier numéro de *la Jeune Belgique :*

RÉMINISCENCE

Orphelin, j'errais en noir et l'œil vacant de famille: au quinconce se déplièrent des tentes de fête, éprouvai-je le futur et que je serais ainsi, j'aimais le parfum des vagabonds, vers eux à oublier mes camarades. Aucun cri de chœurs par la déchirure, ni tirade loin, le drame requérant l'heure sainte des quinquets, je souhaitais de parler avec un môme trop vacillant pour figurer parmi sa race, au bonnet de nuit taillé comme le chaperon de Dante; qui rentrait en soi, sous l'aspect d'une tartine de fromage mou, déjà la neige des cimes, le lys ou autre blancheur constitutive d'ailes au dedans : je l'eusse prié de

m'admettre à son repas supérieur, partagé vite avec quelque aîné fameux jailli contre une proche toile en train des tours de force et banalités alliables au jour. Nu, de pirouetter dans sa prestesse de maillot à mon avis surprenante, lui, qui d'ailleurs commença : « Tes parents? » — « Je n'en ai pas. » — « Allons, si tu savais comme c'est farce, un père.. même l'autre semaine que bouda la soupe, il faisait des grimaces aussi belles, quand le maître lançait les claques et les coups de pied. Mon cher! » et de triompher en élevant à moi la jambe avec aisance glorieuse, « il nous épate, papa, » puis de mordre au régal chaste du très jeune : « Ta maman, tu n'en as pas, peut-être, que tu es seul? la mienne mange de la filasse et le monde bat des mains. Tu ne sais rien, des parents sont des gens drôles, qui font rire. » La parade s'exaltait, il partit : moi, je soupirai, déçu tout à coup de n'avoir pas de parents.

STÉPHANE MALLARMÉ.

Nous avons reproduit le morceau intégralement, et sans y changer une virgule. Il faut convenir, d'ailleurs, que *la Jeune Belgique* ne pouvait nous fournir de meilleure arme contre elle que cet inextricable fatras.

« FIN DE SIÈCLE. » — La voilà décidément bien à la mode cette expression de « fin de siècle », qui ne dit absolument rien par elle-même, et qu'on a adoptée pour exprimer le décadentisme, le relâchement, le sans-gêne, de l'époque actuelle. Plût à Dieu que cette tendance générale fût à son déclin ! mais elle n'est malheureusement qu'à son début, et si nous continuons à « être dans le train », pour employer une autre expression à la mode, il

est probable que le commencement du vingtième siècle sera plus fin de siècle que la fin du dix-neuvième.

N'est-elle pas bien fin de siècle, — puisque « fin de siècle » il y a, — cette réclame d'un journal qui, annonçant un roman nouveau, fait valoir que le drame est traversé par « un souffle de passion ardente et sensuelle », et que « la figure centrale, supérieure à son milieu, est intelligente et sympathique jusque dans ses débordements » ? C'est bien cela ; c'est en faisant appel à la sensualité et en rendant les débordements sympathiques qu'on cherche à allumer la curiosité du public.

Assez fin de siècle aussi une soirée donnée ces jours derniers par la Société des Architectes, et dans laquelle on représentait *Jacques Damour,* cette pièce brutale tirée d'une nouvelle de Zola. Était-ce assez bien choisi pour un auditoire féminin ! Il est vrai que le programme était complété par une revue de M. Ch. Garnier, très gaie et très spirituelle, mais dont certains passages un peu vifs ont dû faire déployer l'éventail devant plus d'un joli visage, ce qui est toujours un inconvénient, les jolis visages étant faits pour être vus le plus possible.

Encore plus fin de siècle l'importance que nous donnons aux comédiens et aux chanteurs et l'intérêt frénétique que nous portons aux plus petits détails de leur existence. Un de nos confrères ne nous racontait-il pas que tous les soirs le célèbre Paulus, avant de se montrer au public, trône dans un café au milieu d'un cercle de thuriféraires !

Dès qu'il entre un garçon de café pose sous ses pieds un tapis, qu'il enlève et replie dès qu'il est parti. Ce tapis est conservé précieusement, et des amateurs en ont déjà offert des prix exorbitants; mais il paraît qu'on le mettra plutôt en loterie.

A joindre à la jambe, — heureusement non coupée, — de Sarah Bernhardt, dont nous parlons plus loin.

Théâtres. — Le Théâtre-Libre a donné le 13 juin sa dernière représentation. La soirée a bien commencé par *Myrane*, étude dramatique en trois actes, en prose, de M. Émile Bergerat. C'est l'histoire d'une femme du monde dont le mari s'est épris d'une actrice, et qui vient hardiment le reprendre au domicile de sa maîtresse, où il a été ramené blessé à la suite d'un duel qu'il a eu pour elle. Nous ne dirons pas que cette pièce soit une merveille au point de vue de la charpente dramatique, mais elle est amusante, bien écrite, pleine de l'esprit que Caliban répand à profusion dans tous ses articles, et nous donne de gais et curieux aperçus sur la vie des comédiennes. A côté de M. Antoine, parfait, comme il l'est toujours, dans un rôle d'ambassadeur persan, on a surtout remarqué Mlle Sylviac, qui a traduit avec beaucoup de vérité le personnage d'une artiste de second ordre confinant quelque peu à la grue.

Tout allait donc bien, et c'est dans les meilleures dispositions d'esprit qu'on allait entendre *les Chapons*, un

acte de MM. Lucien Descaves et Georges Darien. Mais cette toute petite pièce portait un gros orage dans ses flancs. Les auteurs ne se sont-ils pas imaginé de nous représenter des bourgeois français poltrons et égoïstes, pleins d'attentions et de déférence pour l'ennemi qui vient loger chez eux, et qui ont l'impudeur de congédier instantanément une brave domestique qu'ils ont depuis vingt ans parce qu'ils craignent que la pauvre fille, dont le frère a été tué au commencement de la guerre, n'attire, par la haine qu'elle a conçue des Prussiens, des représailles sur leur maison ! Le sujet en lui-même, les détails cyniques dont il abonde, et, par-dessus le marché, des casques prussiens qu'on a vus deux fois défiler dans le fond de la scène, ont soulevé des huées et des sifflets qui ont toujours été en augmentant jusqu'à la fin de la pièce, si bien qu'au milieu de cette tempête M. Antoine n'a pu, malgré une persistance de près d'un quart d'heure, arriver à nommer les auteurs.

Et, en effet, on ne met pas de ces choses-là à la scène. La plaie de notre dernière guerre est encore trop cuisante pour qu'on puisse y toucher, si délicatement que ce soit. Et pourtant *les Chapons* sont une pièce bien faite. Cela prouve une fois de plus que le théâtre est un terrain de convention, sur lequel on ne peut pas exposer tous les sujets. *Boule de suif,* ce chef-d'œuvre dans lequel Guy de Maupassant a si bien mis à nu l'égoïsme bourgeois au temps de la guerre, sera toujours lue avec

plaisir, tandis qu'on ne tolérera jamais la représentation de pièces comme celle de MM. Descaves et Darien.

M. Descaves avec les *Sous-Offs,* et M. Darien avec *Biribi,* avaient déjà donné une triste idée de leur patriotisme : ils se sont achevés avec *les Chapons.* Quant à M. Antoine, nous lui donnons absolution complète. Trop profondément artiste pour ne pas être distrait, il n'a vu là qu'une pièce bien faite, et il l'a jouée avec une entière bonne foi, sans en prévoir les conséquences. La leçon a été dure, et sans doute il ne l'oubliera pas.

— Bien que la saison théâtrale touche à sa fin, la Comédie-Française n'en a pas moins repris, le 18 juin, le bel ouvrage de M. de Bornier, *la Fille de Roland,* qu'on n'avait pas jouée depuis 1875, et qui obtint alors cent quinze représentations consécutives. Ce drame patriotique, écrit dans une langue très châtiée et très brillante à la fois, a retrouvé son grand succès d'alors, bien que le souvenir des événements terribles auxquels beaucoup de scènes de *la Fille de Roland* semblaient faire de si vivantes allusions soit moins vif aujourd'hui pour nous. L'interprétation a été également excellente. Deux des principaux interprètes de 1875 ont quitté depuis le Théâtre-Français : M. Maubant, qui jouait Charlemagne, est en retraite, et Mme Sarah Bernhardt, qui a créé le rôle de la fille de Roland, est devenue une artiste cosmopolite. Aujourd'hui M. Paul Mounet et Mlle Dudlay ont repris ces deux grands rôles, et leurs qualités personnelles les ont surtout soutenus

dans cette tentative couronnée de succès. M. Mounet-Sully a repris son personnage de Gérald, auquel il donne une interprétation peut-être un peu trop romantique qui n'est pas suffisamment d'accord avec le jeu plus contenu et plus sobre de ses camarades. MM. Sylvain, Laroche, Dupont-Vernon, sont encore à citer dans des rôles moins importants.

La Comédie-Française a voulu, par cette reprise, donner à M. de Bornier une juste compensation pour l'incroyable ostracisme dont son *Mahomet* a été l'objet. Le théâtre comptait si bien sur un grand succès avec ce nouveau drame qu'il avait fait commencer le travail des costumes et des décors; plus de 12,000 francs avaient déjà été dépensés en vue de la prochaine représentation lorsque l'interdiction de la pièce est survenue. Il paraît, d'ailleurs, que cette interdiction est générale, et même internationale! Le célèbre tragédien Henri Irving ayant voulu créer à Londres une adaptation de la pièce de M. de Bornier, le sultan est de nouveau intervenu auprès du gouvernement anglais, et un *veto* absolu a été opposé aux désirs du tragédien. Il semble que désormais le personnage de Mahomet soit définitivement interdit au théâtre!

— Le 20, les Folies-Dramatiques ont repris une des plus anciennes pièces de leur répertoire, *la Fille de l'air*, dont le principal rôle fut créé, le 3 août 1837, par Mlle Zaïre Martel, qui devint depuis sociétaire de la

Comédie-Française sous le nom de Nathalie, et qui est morte en 1885. La pièce était alors accompagnée d'airs empruntés à tous les opéras en vogue du temps. Elle fut reprise, dans les mêmes conditions, le 24 décembre 1864. Aujourd'hui on a substitué aux airs d'opéras de jadis une partition nouvelle de M. Lacome, qui produit moins d'effet que tous les morceaux bien connus qu'elle remplace. Cependant on a beaucoup applaudi, dans l'interprétation, le fantaisiste Germain, Larbaudière, et Mmes Nesville et Génat.

Varia. — *Les Récompenses du Salon.* — C'est notre grand paysagiste Français qui a obtenu la médaille d'honneur, juste récompense d'une des carrières artistiques les plus brillantes et les plus honorables. Il n'y a pas eu de médaille d'honneur en sculpture, bien qu'il n'y eût pas beaucoup à chercher pour trouver quelqu'un qui en fût digne, et, dans la gravure, elle a été donnée, et bien donnée, à M. Laguillermie.

La première médaille décernée à M. de Richemont pour son tableau *Un Rêve* a été généralement approuvée ; mais le public, qui avait fait grande fête à la *Course de chars romains* de M. Checa, a été un peu désappointé de lui voir donner simplement une troisième médaille, et encore une des dernières. Il y a eu aussi, dans les troisièmes médailles, un mécontent, M. Van Beers, qui n'avait pas eu jusque-là de récompense au Salon, et qui a

refusé bruyamment celle qu'on lui accordait, la trouvant indigne de lui. On aurait mieux fait, en effet, de continuer à laisser en dehors des récompenses ses toiles si peu intéressantes, qui se rapprochent plus de l'oléographie que de la peinture.

Il y a eu aussi quelque rumeur au sujet du prix du Salon et des bourses de voyage, le ministre entendant ne les accorder qu'aux exposants du Palais de l'Industrie. M. Antonin Proust a élevé la prétention d'y faire participer les exposants du Champ de Mars, mais il n'a pas été écouté. On lui a objecté que, la nouvelle société ayant affiché hautement le mépris de toute récompense, on ne devait pas la violenter en allant lui en offrir. D'ailleurs, bien que le Salon du Palais de l'Industrie soit maintenant absolument indépendant, l'État a continué à le considérer comme étant un peu le sien, et, après tout, celui qui donne est bien libre de donner à qui il veut.

Le prix du Salon a été attribué à un sculpteur, M. Charpentier, auteur d'un groupe en plâtre, *les Lutteurs,* et d'une statue en marbre, *la Chanson.*

Une Révélation. — Vous saviez tous, n'est-ce pas? chers lecteurs, que M. Henri de Bornier avait fait représenter en 1875 un drame intitulé *la Fille de Roland.* Eh bien, il paraît qu'on l'ignorait à l'Académie.

La reprise que M. Claretie vient de faire de cette œuvre patriotique a réussi admirablement, et le succès en a été

d'autant plus vif qu'elle se produisait quelques jours après la triste pièce des *Chapons*, dont les auteurs ont si maladroitement froissé le sentiment national. Or, M. Camille Doucet aurait dit, après la première représentation de cette reprise : « Il se pourrait bien que le succès de *la Fille de Roland* ouvrît à M. de Bornier les portes de l'Académie. »

L'Académie était donc bien sourde qu'il lui ait fallu tout ce bruit pour s'apercevoir enfin que M. de Bornier avait fait une œuvre remarquable ! On dit, il est vrai : *Vox populi, vox Dei ;* mais c'est Dieu qui doit parler le premier.

La Première Doctoresse en droit. — M[lle] Sarmisa Bilcesco, qui soutenait dernièrement sa thèse de doctorat à la Faculté de droit, est la première jeune fille qui ait affronté cette épreuve.

Elle a suivi tous les cours accompagnée de sa mère. Elle est d'une intelligence très remarquable, car, à l'âge de dix-sept ans, cette jeune Roumaine était reçue à la Faculté de Bucarest avec le premier rang au baccalauréat ès sciences et au baccalauréat ès lettres, *maxima cum laude.* Elle ne se consacrait pas d'ailleurs uniquement aux études sérieuses et remportait en même temps le premier prix de piano au Conservatoire de Bucarest, après avoir pris, à Paris, des leçons de M. Marmontel.

Un incident assez curieux se produisit lorque M[lle] Bil-

cesco dut passer son premier examen de fin d'année à notre Faculté de droit. Les étudiants portent la robe lorsqu'ils se présentent devant le jury. Le conseil des professeurs de la Faculté de droit se demanda si la jeune étudiante devrait, comme ses camarades, « passer en robe ». La question fut très sérieusement discutée, et l'on finit par décider que la candidate se contenterait de la robe qu'elle portait habituellement.

Mlle Bilcesco va retourner en Roumanie. Elle demandera à être inscrite au barreau de Bucarest. « Ce n'est pas, dit-elle, afin de plaider moi-même, je suis trop timide ; mais je voudrais faire régler une question de principe et obtenir pour des jeunes filles qui, moins heureuses que moi, ont besoin de gagner leur vie, l'autorisation de plaider lorsqu'elles auront subi les examens qui confèrent ce droit aux hommes. »

La Jambe de Sarah Bernhardt. — Ce n'est pas seulement la France qui s'est intéressée à la jambe malade de notre grande artiste ; l'Amérique aussi s'en est émue, et voici, à ce propos, la cocasserie que nous trouvons dans *le Monde artiste :*

« Je vous le donne en cent !... Je vous le donne en mille !... comme dit le personnage de la comédie. C'est le cas de le répéter après lui, car la chose en vérité est plus qu'invraisemblable.

« On se souvient que dès les premiers jours de la mala-

die de Mme Sarah Bernhardt nous avions annoncé que, si l'intéressante malade ne prenait pas les plus grandes précautions, la maladie pourrait s'aggraver, et nous citions l'exemple de la pauvre et sympathique Herbert-Cassan, à laquelle on avait été forcé de couper la jambe.

« Plusieurs de nos confrères avaient très aimablement reproduit cette information alarmiste, et le bruit s'était répandu en Europe et en Amérique que l'amputation de la jambe de la grande tragédienne était imminente.

« Aussitôt un barnum des plus connus, des mieux cotés, envoya à Mme Sarah Bernhardt un télégramme dans lequel il lui demandait de *lui vendre* sa jambe coupée ! qui devait être embaumée et promenée à travers les trente-six États de l'Union. Le télégramme ajoutait que deux représentants du barnum allaient s'embarquer aussitôt pour venir à domicile prendre possession de l'achat ! »

A quoi peut exposer pourtant trop de célébrité !

Un ex-Communard. — On a beaucoup parlé, à propos du fameux « Lendit », de notre confrère Philippe Daryl, qui a été le promoteur initial de cette innovation, aujourd'hui si en faveur, des exercices physiques dans les lycées et dans les écoles. On sait que M. Philippe Daryl n'est autre que Paschal Grousset, l'ancien membre de la Commune délégué aux affaires étrangères. Voici comment le *Times*, qui avait d'abord plaisanté la tentative, imitée des Anglais, qui vient de si bien réussir chez nous, parle

aujourd'hui de cette tentative elle-même et de son ingénieux initiateur : « Qui aurait jamais pensé, quand M. Paschal Grousset se trouvait amené par les événements de l'année tragique à chercher un refuge en Angleterre, que son exil aboutirait à la révolution salutaire que nous avons sous les yeux et au développement graduel des jeux de plein air dans les collèges français ? Avec une patriotique clairvoyance, il sut alors démêler, par l'exemple de nos écoles, la haute valeur de ces exercices ; depuis sa rentrée en France, il n'a cessé d'en préconiser l'adoption avec une infatigable persévérance. Il a été entendu. L'État, la municipalité de Paris, le Ministère de l'instruction publique, l'armée, la marine, coopèrent maintenant à son œuvre et s'honorent de la patronner. M. Carnot quitte le champ de courses d'Auteuil pour venir sur la pelouse de Madrid assister aux prouesses athlétiques d'une ardente jeunesse, qui le salue de ses acclamations. Ce qui vaut mieux encore, tous ces exercices sont exécutés avec une *admirable précision.* »

LES MOTS DE LA QUINZAINE

Un jeune médecin sans clientèle regarde avec tristesse son salon désert :

« Après tout, dit-il, il vaut peut-être mieux qu'il en soit ainsi : au moins il n'y aura personne pour aller dire que je n'ai pas de clients. »

Une femme, accusée par son mari de le tromper, proteste de son innocence.

« Et ces lettres que j'ai trouvées? interroge l'époux.

— Ce sont mes lettres de jeune fille. »

~~~~~~~

« Comment vont les affaires? disait à Talleyrand le général de Girardin, qui louchait affreusement.

—Tout de travers, comme vous voyez », répondit-il.

~~~~~~~

En classe.

« Par quoi l'Espagne est-elle célèbre?

— Parbleu! par ses châteaux. »

~~~~~~~

Une maison jugée par un domestique:

« Chez nous, si l'on voulait boire un verre de bon vin avec un honnête homme, il faudrait amener l'homme et fournir le vin. »

~~~~~~~

L'employé d'une agence confidentielle insiste auprès d'un monsieur pour lui donner des renseignements sur sa femme.

« Mais, dit le monsieur, je n'ai aucun soupçon sur ma femme!

— Oh! répond l'employé, nous vous en donnerons. »

~~~~~~~

Sur le seuil de la chambre nuptiale, la mère fait à sa fille les dernières recommandations.

« Et mon mari, dit la jeune épousée, est-ce que son papa l'a prévenu aussi? »
~~~~~~~

Un petit prodige de dix ans exécute au piano du Beethoven. Un monsieur, qui a écouté avec attention le premier morceau, se met à causer pendant le second. Comme on lui en demande la raison :

« Oh... maintenant il m'intéresse moins, il n'est plus aussi jeune. »

VARIÉTÉS

LE DRAME DE LA PASSION

Tous les journaux ont parlé depuis quelque temps du célèbre drame de la Passion qui vient de se jouer cette année à Oberammergau, dans le Tyrol. Nous avons trouvé dans *l'Univers*, sur ces curieuses représentations périodiques, les détails suivants, qui nous ont paru intéressants à conserver :

Le théâtre se trouve au nord du village, dans une grande prairie ; il forme un demi-cercle allongé dans le fond ; des deux côtés et en arrière, les sièges s'élèvent en gradins. On peut y placer six mille personnes. Les loges sont abritées par une espèce de toit en grosse toile. Le plus grand nombre des spectateurs est assis en plein air.

La scène est située à l'est, et pendant les cinq premières heures du spectacle elle se trouve dans la meil-

leure lumière. Au milieu, un peu dans le fond, est placé le véritable théâtre, qu'on peut fermer par un rideau. On y joue les scènes qui exigent des décors, comme toutes les figures de l'Ancien Testament, celles qui doivent être représentées au Temple, dans la salle de la dernière scène. On joue en plein air l'arrestation de Jésus-Christ sur la montagne des Oliviers, le suicide de Judas et le crucifiement.

Au baisser de la toile on change de décors.

A côté de ce vrai théâtre, on aperçoit pendant toute la pièce la maison d'Anne et de Pilate. La première est à droite, la seconde à gauche des spectateurs. Ces maisons sont étroites ; chacune a un rez-de-chaussée, une porte à deux battants, et un balcon au premier étage. Par l'intérieur de hautes portes voûtées, placées dans le fond, on voit à droite et à gauche, en arrière, les rues de Jérusalem peintes en perspective. Les différents cortèges montent par ces rues ; on représente aussi les révoltes populaires.

Pendant qu'on prépare les scènes sur le véritable théâtre, la place libre près de l'orchestre est occupée par le chœur, dont les chants annoncent ce qui va suivre.

Dès qu'on lève la toile, le chœur se divise en deux parties et sort à droite et à gauche pour laisser libre la scène du milieu.

Lorsqu'on représente des tableaux vivants, des fi-

gures symboliques, le chœur chante en deux groupes, placés de chaque côté, et il explique les figures par le texte des chants. Il disparaît chaque fois que l'on joue des scènes de la Passion.

L'aspect du théâtre d'Oberammergau est fort original, et ne redoute aucune comparaison. En entrant par derrière dans les loges élevées, on aperçoit la masse des six mille spectateurs, placés en rangs serrés dans l'espace ressemblant à un amphithéâtre, et descendant en pente vers l'orchestre. On remarque les femmes parées de leurs costumes nationaux, comme ceux du Tyrol, des montagnes de la Bavière, de la Souabe, du lac de Constance.

Le personnel du drame de la Passion se compose de 545 personnes, parmi lesquelles se trouvent 143 enfants de deux ans et demi à douze ans. Ce grand nombre est nécessaire pour les processions, les scènes populaires, les tableaux vivants; souvent toute la scène est encombrée de monde.

Le texte du drame a pour auteur un ancien bénédictin d'Ettal, sa forme actuelle est due à un écrivain de rare talent.

Voici le résumé de la préface :

L'an 1633, il régnait dans le pays de l'Ammerthal une épidémie si dangereuse que peu de personnes échappaient à la mort. On prit toutes les précautions pour se préserver du fléau. Un journalier, désireux de célébrer la fête du village avec sa famille, réussit à franchir le cordon sanitaire par des sentiers secrets, se glissa dans sa maison et y apporta la maladie.

Le lendemain il avait cessé de vivre. Dans l'espace de trois semaines, la moitié de la population fut emportée par le fléau. Dans cette extrémité, les habitants d'Oberammergau firent vœu, s'ils échappaient à l'épidémie, de représenter tous les dix ans la Passion du Sauveur. La foi et la confiance de ces chrétiens ne furent point déçues. Après ce vœu, aucune personne ne mourut de cette maladie, bien qu'un grand nombre en fût atteint. Dès l'année suivante (1634) on joua pour la première fois la tragédie sacrée, et depuis cette époque jusqu'à nos jours ces montagnards ne se sont laissé arrêter par aucun obstacle de la représenter tous les dix ans.

Parlons maintenant des interprètes du drame.

Le meilleur acteur de profession ne saurait surpasser Joseph Mayr dans le rôle de Jésus-Christ. Ses traits, ses yeux, sa barbe, sa longue et abondante chevelure, sont admirables ; son aspect est imposant. Il a plus de six pieds, et il semble avoir été créé pour ce rôle.

Le *Portement de croix* seul vaudrait la peine de faire le voyage. Jésus-Christ traîne péniblement sa lourde croix qu'il tient des deux mains par le bois transversal ; chacun de ses pas décèle d'indicibles souffrances ; mais on ne découvre pas un seul moment d'exagération. Pendant le crucifiement, toute l'attention est concentrée sur le Sauveur, qui de la cime, à vingt pieds de hauteur, domine de beaucoup les instruments de supplice des deux larrons.

Le corps du Sauveur se détache dans toute sa majesté du milieu de la foule brutale, homicide et aveugle.

L'aspect vulgaire des larrons augmente encore l'admirable effet produit par celui qui représente Notre Seigneur Jésus-Christ. Sa tête couronnée d'épines repose sur sa poitrine; c'est une saisissante image de résignation céleste.

L'acteur chargé du rôle de Jésus-Christ reste vingt minutes suspendu à la croix. A part la tension pénible des bras et l'insensibilité des mains, il n'éprouve pas une trop grande souffrance. En tout cas, l'excellent acteur conserve tant d'empire sur lui-même qu'à la descente de la croix il imite parfaitement l'inflexibilité du cadavre. Le rôle des larrons est moins pénible; ils ne restent que quinze minutes sur la croix, et leur position est moins gênante. Anssi personne ne se préoccupe d'eux, et derrière les coulisses on les traite comme de vrais larrons. Néanmoins ces larrons si méprisés sont attachés à leurs rôles avec la même passion que les autres acteurs du drame.

A Oberammergau, le talent dramatique est pour ainsi dire dans l'air. Les gens naissent dans le drame de la Passion et y meurent. Bien que Lang soit encore assez jeune, il y a déjà quarante ans qu'il prend une part active dans la tragédie sacrée. A quatre ans, en 1840, il figurait dans le tableau Adam et Ève: il représentait l'enfant tenant la pomme. On lui permettait de la manger à la chute de la toile. En 1860, il jouait déjà le rôle de Caïphe avec une fausse barbe; il interprétait aussi le même rôle en 1871 et 1880.

L'interprétation de *Judas,* par Lechner, est un chef-d'œuvre. Quand il se présente devant le Sanhédrin, la cupidité est exprimée dans ses regards. L'effet produit par le jeu de l'acteur s'accroît à mesure qu'il arrive au dénouement. Le poète s'est inspiré des paroles de saint Luc : « Satan s'était emparé de Judas. » Tout à coup, le traître se précipite sur la scène, ses traits expriment le paroxysme du désespoir, son crime s'est dressé devant ses yeux comme une montagne :

« Je ne puis plus supporter les tortures de ma conscience, il n'y a plus de pardon pour moi », s'écrie-t-il dans un accès de folie. D'un élan rapide, il se précipite sur l'arbre où il veut mettre fin à son existence ; il en secoue les branches avec frénésie, on les entend craquer ; puis, transformant la ceinture de sa tunique en une corde, il la jette sur une branche élevée. Toute cette scène est ordonnée avec le plus grand art dramatique. La toile tombe, mais les oreilles des spectateurs sont encore frappées par les derniers accents du désespoir du traître.

Le rôle de Judas est très fatigant. On nous a raconté que Lechner est tellement surexcité après avoir joué qu'il est obligé de rester quelque temps en plein air pour se débarrasser de la méchanceté et de la perfidie. Dans la vie privée, c'est le plus honnête homme du monde, attaché corps et âme au drame de la Passion.

Le jeu de Lechner est d'une telle vérité que parfois

ses naïfs auditeurs le prennent pour un véritable criminel, et le traitent comme tel.

En 1880, une troupe de villageois l'épia à la sortie du théâtre dans l'intention de lui administrer une volée de coups, pour lui faire expier sa trahison.

Naguère un montagnard regrettait que la toile tombât avant qu'on vît le traître pendu.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST



2476. — Paris, imprimerie Jouaust, rue de Lille, 7.









